CITROËN

CITROËN C4

GUIDE D'UTILISATION

CRÉATIVE TECHNOLOGIE

Accès au Guide en ligne

Le **Guide d'utilisation** est disponible sur le site Internet de CITROËN, rubrique "MyCitroën" ou à l'adresse suivante :
http://service.citroen.com/ddb/

Sélectionnez :
- la langue,
- le véhicule, sa silhouette,
- la période d'édition de votre guide d'utilisation correspondant à la date de la 1ère mise en circulation de votre véhicule.

Accès direct au **Guide d'utilisation**.

Ce pictogramme signale les dernières informations disponibles.

Bienvenue

Nous vous remercions d'avoir choisi une Citroën C4.

Ce document présente les informations et recommandations indispensables à la découverte de votre véhicule, en toute sécurité.

Votre véhicule reprend une partie des équipements décrits dans ce document, en fonction du niveau de finition, de la version et des caractéristiques propres au pays de commercialisation.

Les descriptions et figures sont données sans engagement. Automobiles CITROËN se réserve le droit de modifier les caractéristiques techniques, équipements et accessoires sans être tenue de mettre à jour le présent guide.

En cas de cession de votre véhicule, pensez à remettre ce Guide d'utilisation au nouveau propriétaire.

Dans ce document, retrouvez l'ensemble des instructions et recommandations de fonctionnement qui permettront de profiter au mieux de votre véhicule. Il est fortement recommandé d'en prendre connaissance ainsi que du carnet d/entretien et de garanties qui vous renseignera sur les garanties, l'entretien et l'assistance routière associés à votre véhicule.

Légende

! Avertissement pour la sécurité

Information complémentaire

Contribution à la protection de la nature


Véhicule avec conduite à gauche


Véhicule avec conduite à droite

Vue d'ensemble

Eco-conduite

Eco-conduite 7

1 Instruments de bord

Combinés 9
Compte-tours 11
Témoins 13
Indicateurs 30
Ecran monochrome A 37
Ecran monochrome C 39
Ecran tactile 41
Ordinateur de bord 43
Réglage date et heure 47

2 Ouvertures

Clé à télécommande 49
Accès et Démarrage Mains Libres 52
Alarme 59
Portes 61
Coffre 62
Lève-vitres 64

3 Ergonomie et confort

Sièges avant 66
Sièges arrière 71
Réglage du volant 73
Rétroviseurs 73
Air conditionné manuel 75
Air conditionné automatique bizone 77
Désembuage - Dégivrage avant 81
Désembuage - Dégivrage de la lunette arrière 82
Aménagements avant 83
Plafonniers 85
Eclairage d'ambiance 86
Consoles centrales 87
Accoudoir avant 88
Aménagements arrière 91
Aménagements du coffre 91
Toit vitré panoramique 94
Cache-bagages (version entreprise) 95

4 Eclairage et visibilité

Commande d'éclairage 97
Indicateurs de direction 99
Réglage du site des projecteurs 102
Eclairage directionnel 103
Commandes d'essuie-vitre 105

5 Sécurité

Signal de détresse 109
Avertisseur sonore 109
Urgence ou assistance 109
Programme de stabilité électronique (ESC) 111
Ceintures de sécurité 114
Airbags 117
Sièges enfants 121
Désactivation de l'airbag frontal passager 123
Sièges enfants ISOFIX 128
Sécurité enfants mécanique 133
Sécurité enfants électrique 133

6 Conduite

Conseils de conduite 135
Démarrage / Arrêt du moteur avec la clé 137
Démarrage / Arrêt du moteur avec l'Accès et Démarrage Mains Libres 139
Frein de stationnement manuel 141
Frein de stationnement électrique 142
Boîte de vitesses manuelle 145
Boîte de vitesses automatique 146
Indicateur de changement de rapport 149
Stop & Start 150
Aide au démarrage en pente 153
Mémorisation des vitesses 154
Limiteur de vitesse 155
Régulateur de vitesse 157
Alerte de franchissement involontaire de ligne 160
Surveillance des angles morts 161
Aide au stationnement 163
Détection de sous-gonflage 165

7 Informations pratiques

Carburant 168
Détrompeur carburant (Diesel) 169
Compatibilité des carburants 170
Chaînes à neige 171
Ecran grand froid 172
Attelage 172
Attelage à rotule démontable sans outil 173
Mode économie d'énergie 177
Pré-équipement audio 178
Changement d'un balai d'essuie-vitre 179
Pose des barres de toit 179
Capot 180
Moteurs 181
Vérification des niveaux 182
Contrôles 185
AdBlue® (moteurs BlueHDi) 187

8 En cas de panne

Kit de dépannage provisoire de pneumatique 190
Roue de secours 193
Changement d'une lampe 198
Changement d'un fusible 205
Batterie 12 V 209
Remorquage du véhicule 213
Panne de carburant (Diesel) 214

9 Caractéristiques techniques

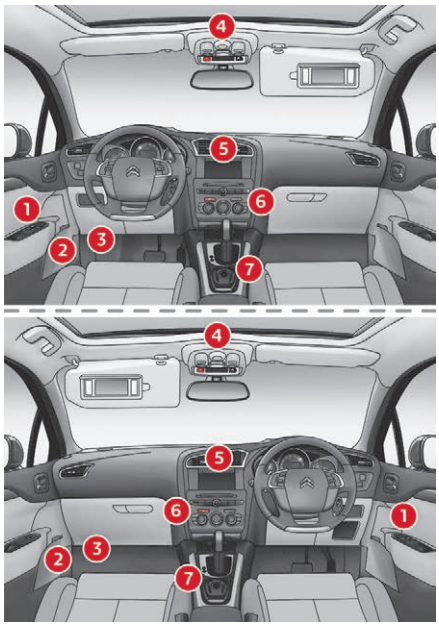
Caractéristiques des moteurs et charges remorquables 216
Motorisations essence 217
Motorisations Diesel 218
Dimensions 221
Eléments d'identification 222

Audio et télématique

CITROËN Connect Nav
CITROËN Connect Radio
Autoradio Bluetooth

Index alphabétique

Poste de conduite



1
Rétroviseurs extérieurs Système de Surveillance d'Angle Mort Lève-vitres

2
Ouverture capot

3
Fusibles planche de bord

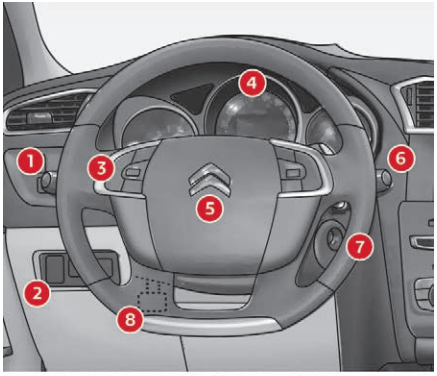
4
Plafonniers Rétroviseur intérieur Eclairage d'ambiance Volet d'occultation toit vitré panoramique

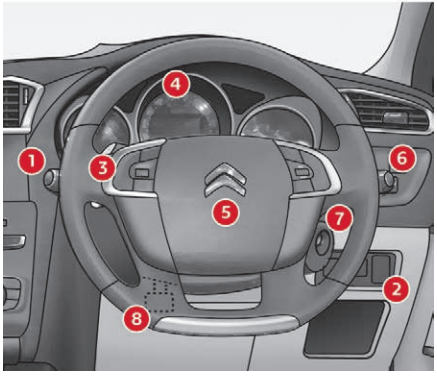
5
Ecran monochrome A Ecran monochrome C Ecran tactile Réglage date/heure

6
Air conditionné manuel Air conditionné automatique Désembuage / dégivrage avant Désembuage / dégivrage lunette arrière

7
Boîte manuelle Boîte de vitesses automatique Frein de stationnement Aide au démarrage en pente Stop & Start

Volant à commandes intégrées





1
Commande d'éclairage Indicateurs de direction

2
Réglage du site des projecteurs

3
Limiteur de vitesse Régulateur de vitesse Mémorisation des vitesses

4
Combinés Témoins Indicateurs Compteurs kilométriques

5
Avertisseur sonore

6
Commande d'essuie-vitre Ordinateur de bord

7
Démarrage - Arrêt du moteur

8
Réglage du volant

Barrette de commandes centrales

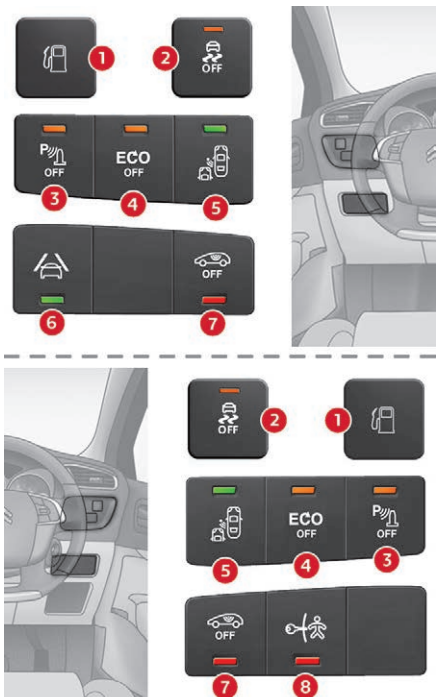


1
Signal de détresse

2
Verrouillage centralisé

3
Black panel (affichage nocturne de confort)

Barrettes de commandes latérales



1
Ouverture trappe à carburant

2
Système CDS/ASR

3
Aide au stationnement

4
Stop & Start

5
Surveillance des angles morts

6
Alerte de franchissement involontaire de ligne (selon pays de commercialisation)

7
Surveillance volumétrique de l'alarme

8
Sécurité enfants (selon pays de commercialisation)

Eco-conduite

L'éco-conduite est un ensemble de pratiques au quotidien qui permet à l'automobiliste d'optimiser la consommation de carburant et l'émission de CO_2.

Optimisez l'utilisation de votre boîte de vitesses

Avec une boîte de vitesses manuelle, démarrez en douceur et engagez, sans attendre, le rapport de vitesse supérieur. En phase d'accélération, passez les rapports assez tôt.

Avec une boîte de vitesses automatique, privilégiez le mode automatique, sans appuyer fortement ni brusquement sur la pédale d'accélérateur.

L'indicateur de changement de rapport de vitesse vous invite à engager le rapport de vitesse le plus adapté : dès que l'indication s'affiche au combiné, suivez-la aussitôt.
Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, cet indicateur n'apparait qu'en mode manuel.

Adoptez une conduite souple

Respectez les distances de sécurité entre les véhicules, utilisez le frein moteur plutôt que la pédale de frein, appuyez progressivement sur la pédale d'accélérateur. Ces attitudes contribuent à économiser la consommation de carburant, à réduire le rejet de CO_2 et à atténuer le fond sonore de la circulation.

En condition de circulation fluide, lorsque vous disposez de la commande "Cruise" au volant, sélectionnez le régulateur de vitesse à partir de 40 km/h.

Maîtrisez l'utilisation de vos équipements électriques

Avant de partir, si l'habitacle est surchauffé, aérez-le en descendant les vitres et en ouvrant les aérateurs, avant d'utiliser l'air conditionné.
Au-delà de 50 km/h, remontez les vitres et laissez les aérateurs ouverts.
Pensez à utiliser les équipements permettant de limiter la température dans l'habitacle (occulteur de toit ouvrant, stores...).
Coupez l'air conditionné, sauf si la régulation est automatique, dès que vous avez atteint la température de confort désirée.

Eteignez les commandes de dégivrage et de désembuage, si celles-ci ne sont pas gérées automatiquement.
Arrêtez au plus tôt la commande de siège chauffant.

Ne roulez pas avec les projecteurs et les feux antibrouillard allumés quand les conditions de visibilité sont suffisantes.

Evitez de faire tourner le moteur, surtout en hiver, avant d'engager la première vitesse ; votre véhicule chauffe plus vite pendant que vous roulez.

En tant que passager, si vous évitez d'enchaîner vos supports multimédia (film, musique, jeu vidéo...), vous participerez à limiter la consommation d'énergie électrique, donc de carburant.
Débranchez vos appareils nomades avant de quitter le véhicule.

Limitez les causes de surconsommation

Répartissez les poids sur l'ensemble du véhicule ; placez vos bagages les plus lourds au fond du coffre, au plus près des sièges arrière.
Limitez la charge de votre véhicule et minimisez la résistance aérodynamique (barres de toit, galerie porte-bagages, porte-vélos, remorque...). Préférez l'utilisation d'un coffre de toit.
Retirez les barres de toit, la galerie porte-bagages, après utilisation.

Dès la fin de la saison hivernale, retirez les pneumatiques neige et remontez vos pneumatiques été.

Respectez les consignes d'entretien

Vérifiez régulièrement et à froid la pression de gonflage de vos pneumatiques, en vous référant à l'étiquette située sur l'entrée de porte, côté conducteur.
Effectuez cette vérification plus particulièrement :

- avant un long déplacement,
- à chaque changement de saison,
- après un stationnement prolongé.

N'oubliez pas également la roue de secours et les pneumatiques de la remorque ou de la caravane.

Entretenez régulièrement votre véhicule (huile, filtre à huile, filtre à air, filtre habitacle...) et suivez le calendrier des opérations préconisées dans le plan d'entretien du constructeur.

Avec un moteur Diesel BlueHDi, lorsque le système SCR est défaillant, votre véhicule devient polluant ; rendez-vous rapidement dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié pour rendre le niveau d'émission d'oxydes d'azote conforme à la réglementation.

Au moment du remplissage du réservoir de carburant, n'insistez pas au-delà de la 3ème coupure du pistolet, vous éviterez le débordement.

Au volant de votre véhicule neuf, ce n'est qu'après les 3 000 premiers kilomètres que vous constaterez une meilleure régularité de votre consommation moyenne de carburant.

Combiné - Type 1



Cadrans et afficheurs

1. Compte-tours (x 1 000 tr/min ou rpm).
2. Indicateur de changement de rapport ou position du sélecteur et rapport en boîte de vitesses automatique.
3. Consignes du régulateur ou du limiteur de vitesse.
4. Indicateur de vitesse numérique (km/h ou mph).
5. Indicateur du niveau d'huile moteur.
6. Indicateur d'entretien (km ou miles) puis, totalisateur kilométrique. Ces deux fonctions s'affichent successivement à la mise du contact. Indicateur du niveau de rhéostat d'éclairage (au moment du réglage).
7. Compteur kilométrique journalier (km ou miles).
8. Jauge de carburant et témoin de niveau mini associé.
9. Heure / Autonomie (km ou miles) liée au carburant ou à l'AdBlue et au système SCR .

Touches de commande

A. Rhéostat d'éclairage (disponible en mode nuit).

B. Remise à zéro de l'indicateur d'entretien ou du compteur kilométrique journalier.

A et B. Accès au réglage de l'heure et au choix des unités.

Combiné - Type 2



Cadrans et afficheurs

1. Compte-tours (x 1 000 tr/min ou rpm).
2. Indicateur de changement de rapport ou position du sélecteur et rapport en boîte de vitesses automatique.
3. Consignes du régulateur ou du limiteur de vitesse.
4. Indicateur de vitesse numérique (km/h ou mph).
5. Indicateur du niveau d'huile moteur.
6. Indicateur d'entretien (km ou miles) puis, totalisateur kilométrique. Ces deux fonctions s'affichent successivement à la mise du contact. Indicateur du niveau de rhéostat d'éclairage (au moment du réglage).
7. Compteur kilométrique journalier (km ou miles).
8. Jauge de carburant et témoin de niveau mini associé.
9. Autonomie (km ou miles) liée au carburant ou à l'AdBlue et au système SCR.

Touches de commande

A. Rhéostat d'éclairage (disponible en mode nuit).

B. Remise à zéro de l'indicateur d'entretien ou du compteur kilométrique journalier.

Combiné couleurs personnalisables



Cadrans et afficheurs

1. Compte-tours (x 1 000 tr/min ou rpm).
2. Indicateur de changement de rapport ou position du sélecteur et rapport en boîte de vitesses automatique.
3. Indicateur de vitesse analogique (km/h ou mph).
4. Consignes du régulateur ou du limiteur de vitesse.
5. Indicateur de vitesse numérique (km/h ou mph).
6. Indicateur du niveau d'huile moteur.
7. Indicateur d'entretien (km ou miles) puis, totalisateur kilométrique. Ces deux fonctions s'affichent successivement à la mise du contact. Indicateur du niveau de rhéostat d'éclairage (au moment du réglage).
8. Compteur kilométrique journalier (km ou miles).
9. Jauge de carburant et témoin de niveau mini associé.
10. Autonomie (km ou miles) liée au carburant ou à l'AdBlue et au système SCR.

Touches de commande

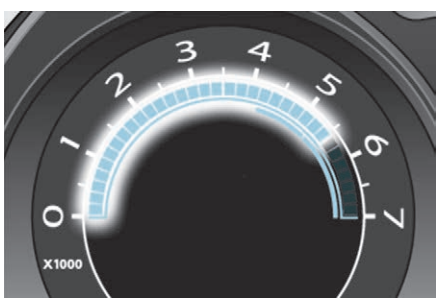
A. "COLOR Cadrans" (Couleur cadrans) : personnalisation de la couleur de fond des cadrans.

B. "COLOR Afficheurs" (Couleur afficheurs) : personnalisation de la couleur de fond des afficheurs.

C. Rhéostat d'éclairage (disponible en mode nuit).

D. Remise à zéro de l'indicateur d'entretien ou du compteur kilométrique journalier.

Compte-tours



A l'approche du régime moteur maximum, les pavés clignotent pour vous indiquer la nécessité d'engager le rapport supérieur.

A la mise du contact et à la coupure, l'aiguille de l'indicateur de vitesse et les pavés des cadrans du compte-tours et de la jauge à carburant effectuent un balayage complet et reviennent à 0.

Personnalisation des couleurs au combiné



Dans le combiné, vous pouvez changer la couleur de ses cadrans indépendamment de celle de ses afficheurs.
Ces couleurs sont déclinées dans cinq variantes allant du blanc au bleu.

☞ Appuyez sur la touche concernée autant de fois que nécessaire jusqu'à obtenir la couleur désirée.
A. Pour les cadrans.
B. Pour les afficheurs.

Témoins lumineux

Repères visuels informant le conducteur de la mise en marche d'un système (témoins de marche ou de neutralisation) ou de l'apparition d'une anomalie (témoin d'alerte).

A la mise du contact

Certains témoins d'alerte s'allument dans le combiné, pendant quelques secondes, lors de la mise du contact du véhicule.
Dès le démarrage du moteur, ces mêmes témoins doivent s'éteindre.
En cas de persistance, avant de rouler, consultez le témoin d'alerte concerné.

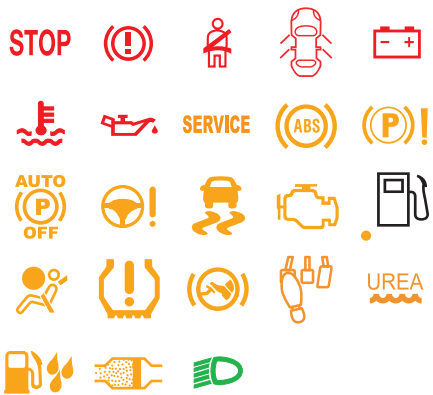
Avertissements associés

L'allumage de certains témoins peut s'accompagner d'un signal sonore et d'un message.
L'allumage du témoin est de type fixe ou clignotant.

! Certains témoins peuvent présenter les deux types d'allumage : fixe ou clignotant. Seule la mise en relation du type d'allumage avec l'état de fonctionnement du véhicule permet de savoir, si la situation est normale ou si une anomalie apparaît. En cas d'anomalie, l'allumage du témoin peut être accompagné d'un message.

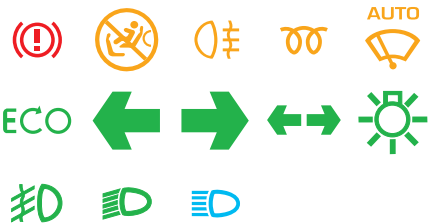
Témoins d'alerte

Moteur tournant ou véhicule roulant, l'allumage de l'un des témoins indique l'apparition d'une anomalie nécessitant l'intervention du conducteur.
Toute anomalie entraînant l'allumage d'un témoin d'alerte doit faire l'objet d'un diagnostic complémentaire à l'aide du message associé.
En cas de problème, n'hésitez pas à consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.



Témoins de marche

L'allumage de l'un des témoins confirme la mise en marche du système correspondant.



Témoin de neutralisation

L'allumage de ce témoin confirme l'arrêt volontaire du système correspondant.
Celui-ci peut s'accompagner d'un signal sonore et de l'affichage d'un message.



Témoin		Etat	Cause	Actions / Observations
STOP	**STOP**	Fixe, seul ou associé à un autre témoin d'alerte, accompagné d'un signal sonore et d'un message à l'écran.	L'allumage du témoin est lié à une grave anomalie de freinage, de direction assistée, de circuit d'huile moteur ou de circuit de refroidissement.	L'arrêt est impératif dans les meilleures conditions de sécurité, car le moteur risque de se couper en roulant. Stationnez, coupez le contact et faites appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.
	**Température maxi du liquide de refroidissement**	Fixe en rouge.	La température du circuit de refroidissement est trop élevée.	L'arrêt est impératif dans les meilleures conditions de sécurité. Attendez le refroidissement du moteur pour compléter le niveau, si nécessaire. Si le problème persiste, consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.
	**Pression d'huile moteur**	Fixe.	Le circuit de lubrification du moteur est défaillant.	L'arrêt est impératif dans les meilleures conditions de sécurité. Stationnez, coupez le contact et consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.
	**Ceinture non-bouclée / débouclée***	Fixe, puis clignotant, accompagné d'un signal sonore croissant.	Le conducteur ou le passager avant n'a pas bouclé ou a débouclé sa ceinture. Au moins un des passagers arrière a débouclé sa ceinture.	Tirez la sangle correspondante, puis insérez le pêne dans la boucle. Ce témoin rappelle l'information donnée par les témoins de la console de pavillon.
	**Charge batterie**	Fixe.	Le circuit de charge de la batterie est défaillant (cosses sales ou desserrées, courroie d'alternateur détendue ou sectionnée...).	Le témoin doit s'éteindre au démarrage du moteur. S'il ne s'éteint pas, consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

* Selon pays de commercialisation.

Témoin		Etat	Cause	Actions / Observations
	**Porte(s) ouverte(s)**	Fixe et associé à un message localisant l'ouvrant, si la vitesse est inférieure à 10 km/h.	Une porte ou le coffre est resté(e) ouvert(e).	Fermez l'ouvrant concerné.
		Fixe, associé à un message localisant l'ouvrant et complété d'un signal sonore, si la vitesse est supérieure à 10 km/h.		
	**Frein de stationnement**	Fixe.	Le frein de stationnement est serré ou mal desserré.	Desserrez le frein de stationnement pour éteindre le témoin ; pied sur la pédale de frein. Respectez les consignes de sécurité. Pour plus d'informations sur le frein de stationnement manuel ou électrique, reportez-vous à la rubrique correspondante.

Témoin		Etat	Cause	Actions / Observations
	**Freinage**	Fixe, associé au témoin STOP.	La baisse du niveau de liquide de frein dans le circuit de freinage est importante.	L'arrêt est impératif dans les meilleures conditions de sécurité. Faites l'appoint avec un liquide de frein référencé par CITROËN. Si le problème persiste, faites vérifier le circuit par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.
		Fixe, associé au témoin d'anomalie du frein de stationnement électrique, si celui-ci est desserré.	Le circuit de freinage est défaillant.	L'arrêt est impératif dans les meilleures conditions de sécurité. Stationnez, coupez le contact et consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.
		Fixe, associé aux témoins STOP et ABS.	Le répartiteur électronique de freinage (REF) est défaillant.	L'arrêt est impératif dans les meilleures conditions de sécurité. Faites vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.
	**Frein de stationnement électrique**	Clignotant.	Le frein électrique ne se serre pas automatiquement. Le serrage/desserrage est défaillant.	L'arrêt est impératif dans les meilleures conditions de sécurité. Stationnez sur un terrain plat (à l'horizontale), engagez un rapport (pour une boîte automatique placez le levier en position **P**), coupez le contact et consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Témoin		Etat	Cause	Actions / Observations
SERVICE	**Service**	Allumé temporairement, accompagné d'un message.	Une ou plusieurs anomalies mineures, sans témoin spécifique, sont détectées.	Identifiez la cause de l'anomalie à l'aide du message qui s'affiche à l'écran. Vous pouvez traiter vous-mêmes certaines anomalies, comme une porte ouverte ou la pile de la télécommande usée. Pour les autres anomalies, comme la défaillance du système de détection de sous-gonflage, consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.
		Fixe, accompagné d'un message.	Une ou plusieurs anomalies majeures, sans témoin spécifique, sont détectées.	Identifiez la cause de l'anomalie à l'aide du message qui s'affiche à l'écran et consultez impérativement le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.
		Fixe, associé à l'affichage clignotant puis fixe de la clé d'entretien.	L'échéance de révision est dépassée.	Uniquement avec les versions Diesel BlueHDi. La révision de votre véhicule doit être effectuée dès que possible.
	**Système d'auto-diagnostic moteur**	Fixe.	Le système d'antipollution est défaillant.	Le témoin doit s'éteindre au démarrage du moteur. S'il ne s'éteint pas, consultez rapidement le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.
		Clignotant.	Le système du contrôle moteur est défaillant.	Risque de destruction du catalyseur. Faites vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Témoin		Etat	Cause	Actions / Observations
	**Niveau mini de carburant**	Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message.	Au premier allumage, il reste environ **6 litres** de carburant dans le réservoir. A cet instant, vous entamez la réserve de carburant.	Faites impérativement un complément de carburant pour éviter la panne. Tant qu'un complément de carburant suffisant n'est pas effectué, ce témoin se rallume à chaque mise du contact, accompagné du signal sonore et du message. Ce signal sonore et ce message sont répétés, de manière de plus en plus rapprochée, au fur et à mesure que le niveau baisse jusqu'à 0. Capacité du réservoir : environ **60 litres**. Ne roulez jamais jusqu'à la panne sèche au risque d'endommager les systèmes d'antipollution et d'injection.
	**Antiblocage des roues (ABS)**	Fixe.	Le système d'antiblocage des roues est défaillant.	Le véhicule conserve un freinage classique. Roulez prudemment à une allure modérée, et consultez rapidement le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.
	**Contrôle dynamique de stabilité (CDS/ ASR)**	Clignotant.	La régulation du système s'active.	Le système optimise la motricité et permet d'améliorer la stabilité directionnelle du véhicule.
		Fixe, associé à l'allumage du voyant du bouton de neutralisation, accompagné d'un signal sonore et d'un message.	Le système CDS/ASR ou d'aide au démarrage en pente est défaillant.	Faites vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Témoin		Etat	Cause	Actions / Observations
	**Direction assistée**	Fixe.	La direction assistée est défaillante.	Roulez prudemment à allure modérée. Faites vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.
	**Sous-gonflage**	Fixe.	La pression est insuffisante dans une ou plusieurs roues.	Contrôlez la pression des pneumatiques le plus rapidement possible. Ce contrôle doit être effectué de préférence à froid.
		Clignotant puis fixe, accompagné du témoin de Service.	Le système de surveillance de la pression des pneumatiques est défaillant ou une des roues ne comporte pas de capteur détecté.	La détection de sous-gonflage n/est plus assurée. Faites vérifier le système par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.
	**Airbags**	Allumé temporairement.	Il s'allume quelques secondes puis s'éteint lorsque vous mettez le contact.	Il doit s'éteindre au démarrage du moteur. S'il ne s'éteint pas, consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.
		Fixe.	L'un des systèmes airbags ou des prétensionneurs pyrotechniques des ceintures de sécurité est défaillant.	Faites vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.
	**Pied sur l'embrayage***	Fixe.	En mode STOP du Stop & Start, le passage en mode START est refusé car la pédale d'embrayage n'est pas complètement enfoncée.	Il est nécessaire de débrayer complètement pour permettre le passage en mode START du moteur.

* Uniquement sur combiné type 1.

Témoin		Etat	Cause	Actions / Observations
	**Présence d'eau dans le gazole***	Fixe.	Le filtre à gazole contient de l'eau.	Risque de détérioration du système d'injection sur les moteurs Diesel. Consultez rapidement le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.
	**Pied sur le frein**	Fixe.	Avec une boîte de vitesses automatique, vous avez oublié d'appuyer sur la pédale de frein pour quitter la position **P**.	Moteur tournant, avant de desserrer le frein de stationnement, vous devez appuyer sur la pédale de frein pour débloquer le sélecteur de la boîte de vitesses automatique et quitter la position **P**.
	**Filtre à particules (Diesel)**	Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message de risque de colmatage du filtre à particules.	Cela indique un début de saturation du filtre à particules.	Dès que les conditions de circulation le permettent, régénérez le filtre en roulant à une vitesse d'au moins 60 km/h jusqu'à l'extinction du témoin.
		Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message de niveau d'additif du filtre à particules trop faible.	Cela indique un niveau mini du réservoir d'additif.	Faites rapidement réaliser l'appoint par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

* Uniquement sur combiné type 1.

Témoin		Etat	Cause	Actions / Observations
UREA	**AdBlue® (Diesel BlueHDi)**	Fixe dès la mise du contact, accompagné d'un signal sonore et d'un message indiquant l'autonomie de roulage.	L'autonomie de roulage est comprise entre 600 et 2 400 km.	Faites rapidement un appoint en AdBlue® : adressez-vous au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié ou effectuez vous-même cette opération.
UREA + SERVICE		Clignotant, associé au témoin SERVICE, accompagné d'un signal sonore et d'un message indiquant l'autonomie de roulage.	L'autonomie de roulage est comprise entre 0 km et 600 km.	Faites **impérativement** un appoint en AdBlue® pour **éviter la panne** : adressez-vous au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié ou effectuez vous-même cette opération.
		Clignotant, associé au témoin SERVICE, accompagné d'un signal sonore et d'un message indiquant l'interdiction du démarrage.	Le réservoir d'AdBlue® est vide : le dispositif d'antidémarrage réglementaire empêche le redémarrage du moteur.	Pour pouvoir redémarrer le moteur, vous devez **impérativement** faire un appoint en AdBlue® : adressez-vous au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié ou effectuez vous-même cette opération. Il est **impératif** de verser une quantité minimale de 4 litres d'AdBlue® dans le réservoir correspondant.

Pour faire l'appoint ou pour plus d'informations sur l'**AdBlue®**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

Témoin		Etat	Cause	Actions / Observations
	**Système d'antipollution SCR (Diesel BlueHDi)**	Fixe dès la mise du contact, associé aux témoins SERVICE et système d'autodiagnostic moteur, accompagné d'un signal sonore et d'un message.	Un dysfonctionnement du système d'antipollution SCR a été détecté.	Cette alerte disparait dès que le niveau d'émission des gaz d'échappement redevient conforme.
		Clignotant dès la mise du contact, associé aux témoins SERVICE et système d'autodiagnostic moteur, accompagné d'un signal sonore et d'un message indiquant l'autonomie de roulage.	Après confirmation du dysfonctionnement du système d'antipollution, vous pouvez parcourir jusqu'à 1 100 km avant le déclenchement du dispositif d'antidémarrage du moteur.	Adressez-vous, **dès que possible**, au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié pour **éviter la panne**.
		Clignotant dès la mise du contact, associé aux témoins SERVICE et système d'autodiagnostic moteur, accompagné d'un signal sonore et d'un message.	Vous avez dépassé la limite de roulage autorisée après confirmation du dysfonctionnement du système d'antipollution : le dispositif d'antidémarrage empêche le redémarrage du moteur.	Pour pouvoir redémarrer le moteur, vous devez **impérativement** faire appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

Témoin		Etat	Cause	Actions / Observations
	**Frein de stationnement électrique**	Fixe.	Le frein de stationnement électrique est serré.	Desserrez le frein électrique pour éteindre le témoin : pied sur la pédale de frein, tirez la palette du frein électrique. Respectez les consignes de sécurité. Pour plus d'informations sur le **Frein électrique**, reportez-vous à la rubrique correspondante.
	**Désactivation des fonctions automatiques du frein de stationnement électrique**	Fixe.	Les fonctions "serrage automatique" (à la coupure du moteur) et "desserrage automatique" sont désactivées ou défaillantes.	Activez la fonction (selon pays de commercialisation) par le menu de configuration du véhicule ou consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.
	**Système d'airbag passager**	Fixe dans l'afficheur des témoins de ceinture et d'airbag frontal passager.	La commande, située dans la boîte à gants, est actionnée sur la position ON. L'airbag frontal passager est activé. Dans ce cas, n'installez pas de siège enfant "dos à la route" à cette place.	Actionnez la commande sur la position OFF pour neutraliser l'airbag frontal passager. Dans ce cas, vous pouvez installer un siège enfant "dos à la route", sauf en cas d'anomalie de fonctionnement des airbags (témoin d'alerte Airbags allumé).
	**Système d'airbag passager**	Fixe dans le combiné et/ou dans l'afficheur des témoins de ceinture et d'airbag frontal passager.	La commande, située dans la boîte à gants, est actionnée sur la position "**OFF**". L'airbag frontal passager est neutralisé. Vous pouvez installer un siège enfant "dos à la route", sauf en cas d'anomalie de fonctionnement des airbags (témoin d'alerte Airbags allumé).	Actionnez la commande sur la position "**ON**" pour activer l'airbag frontal passager. Dans ce cas, n'installez pas de siège enfant "dos à la route" à cette place.

Témoin		Etat	Cause	Actions / Observations
	**Préchauffage moteur Diesel**	Fixe.	Le contacteur est sur la 2ème position (Contact) ou le bouton de démarrage "**START/STOP**" a été actionné.	Attendez l'extinction du témoin avant de démarrer. A l'extinction, le démarrage est immédiat, à condition de maintenir l'appui sur la pédale de frein pour les véhicules à boîte de vitesses automatique ou sur la pédale d'embrayage, pour les véhicules à boîte de vitesses manuelle. La durée d'allumage est déterminée par les conditions climatiques (jusqu'à environ trente secondes en conditions hivernales sévères). Si le moteur ne démarre pas, remettez le contact et attendez de nouveau l'extinction du témoin, puis démarrez le moteur.
	**Essuyage automatique**	Fixe.	La commande d'essuie-vitre est actionnée vers le bas.	Le balayage automatique de l'essuie-vitre avant est activé. Pour désactiver l'essuyage automatique, actionnez la commande vers le bas ou placez la commande d'essuie-vitre sur une autre position.
	**Rhéostat d'éclairage**	Fixe.	Le rhéostat d'éclairage est en cours de réglage.	Vous pouvez régler le niveau d'éclairage du poste de conduite entre 1 et 16.
	**Feux antibrouillard arrière**	Fixe.	Les feux antibrouillard arrière sont allumés à l'aide de la bague de la commande d'éclairage.	Tournez la bague de la commande vers l'arrière pour éteindre les feux antibrouillard.

Témoin		Etat	Cause	Actions / Observations
	**Stop & Start**	Fixe.	A l'arrêt du véhicule (feu rouge, stop, encombrements...), le Stop & Start a mis le moteur en mode STOP.	Dès que vous souhaitez repartir, le témoin s'éteint et le moteur redémarre automatiquement en mode START.
		Clignotant quelques secondes, puis s'éteint.	Le mode STOP est momentanément indisponible. ou Le mode START s'est automatiquement déclenché.	Pour plus d'informations sur le **Stop & Start**, reportez-vous à la rubrique correspondante.
	**Projecteurs antibrouillard avant**	Fixe.	Les projecteurs antibrouillard avant sont allumés à l'aide de la bague de la commande d'éclairage.	Tournez la bague de la commande d'éclairage vers l'arrière pour éteindre les projecteurs antibrouillard.
	**Indicateur de direction gauche**	Clignotant avec bruiteur.	La commande d'éclairage est actionnée vers le bas.	
	**Indicateur de direction droite**	Clignotant avec bruiteur.	La commande d'éclairage est actionnée vers le haut.	
	**Projecteurs directionnels**	Clignotant.	Le système des projecteurs directionnels est défaillant.	Faites vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.
	**Feux de détresse**	Clignotant avec bruiteur.	La commande du signal de détresse, située sur la planche de bord, est activée.	Les indicateurs de direction gauche et droit, ainsi que leurs témoins associés, clignotent simultanément.

Témoin		Etat	Cause	Actions / Observations
	**Feux de position**	Fixe.	La commande d'éclairage est sur la position "Feux de position".	
	**Feux de croisement**	Fixe.	La commande d'éclairage est sur la position "Feux de croisement" ou sur la position "AUTO" avec une luminosité insuffisante.	
	**Feux de route**	Fixe.	La commande d'éclairage est actionnée vers vous.	Tirez de nouveau la commande pour revenir en feux de croisement.

Frein de stationnement électrique

Témoin	Etat	Cause	Actions / Observations
	Ils sont allumés, accompagnés de l'affichage du message "Défaut frein de parking".	Le desserrage manuel du frein de stationnement électrique est disponible seulement par appui sur la pédale d'accélérateur et en relâchant la palette du frein de stationnement électrique. L'aide au démarrage en pente est indisponible.	Les fonctions automatiques et le serrage manuel restent disponibles. Consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.
	Ils sont allumés, accompagnés de l'affichage du message "Défaut frein de parking".	Les fonctions automatiques sont désactivées. L'aide au démarrage en pente est indisponible.	Le frein de stationnement électrique n'est utilisable que manuellement. Consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.
	Ils sont allumés, accompagnés de l'affichage du message "Défaut frein de parking".	Le frein de stationnement électrique est défaillant.	Faites appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

Témoin	Etat	Cause	Actions / Observations
	Ils sont allumés, accompagnés de l'affichage du message "Défaut frein de parking".	Les fonctions automatiques sont désactivées. L'aide au démarrage en pente est indisponible.	A l'arrêt, **pour serrer le frein de stationnement électrique :** ☞ Coupez le contact. ☞ Tirez la palette pendant au moins 5 secondes ou jusqu'à la fin du serrage. ☞ Mettez le contact et vérifiez l'allumage des témoins du frein de stationnement électrique. Le serrage est plus lent qu'en fonctionnement normal. A l'arrêt, **pour desserrer le frein de stationnement électrique :** ☞ Mettez le contact. ☞ Tirez la palette et maintenez-la pendant au moins 3 secondes, puis relâchez-la. Si le témoin de freinage clignote ou si ces témoins ne s'allument pas contact mis, ces procédures ne fonctionnent pas ; vous devez sécuriser votre véhicule sur un endroit plat : ☞ Avec une boîte de vitesses manuelle, engagez une vitesse. ☞ Avec une boîte de vitesses automatique, placez le sélecteur sur la position **P**, puis installez une cale contre l'une des roues. Faites appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

Témoin	Etat	Cause	Actions / Observations
	Ils sont allumés, accompagnés de l'affichage du message "Défaut frein de parking".	Le serrage / desserrage manuel du frein de stationnement électrique et le freinage de secours sont indisponibles.	Seules les fonctions de serrage automatique à la coupure du moteur et de desserrage automatique à l'accélération sont disponibles. Consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.
	Il est allumé, accompagné de l'affichage du message "Défaut batterie".	Une batterie déchargée ne permet plus d'utiliser le frein de stationnement électrique.	Arrêtez-vous dès que les conditions de circulation et de sécurité le permettent. Serrez le frein de stationnement électrique avant de couper le moteur, puis immobilisez le véhicule : ☞ Avec une boîte de vitesses manuelle, engagez une vitesse. ☞ Avec une boîte de vitesses automatique, installez une cale contre l'une des roues. Faites appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

Pour plus d'informations sur l'utilisation du **Frein de stationnement électrique**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

Indicateurs

Indicateur d'entretien

Témoin		Etat	Cause	Actions / Observations
	Clé d'entretien	Fixe, temporaire dès la mise du contact.	Echéance de révision comprise entre 3 000 km et 1 000 km.	L'indicateur d'entretien s'affiche quelques secondes au combiné. Selon version : - la ligne d'affichage du totalisateur kilométrique indique la distance (en kilomètres ou miles) restant à parcourir avant la prochaine révision. - un message d'alerte signale la distance (en kilomètres ou miles) restant à parcourir ainsi que le délai avant échéance. La clé d'entretien s'éteint au bout de quelques secondes. L'alerte peut se déclencher à proximité de la date d'échéance.
		Fixe, dès la mise du contact.	Echéance de révision inférieure à 1 000 km.	L'indicateur d'entretien s'affiche quelques secondes au combiné. Selon version : - la ligne d'affichage du totalisateur kilométrique indique la distance restant à parcourir avant la prochaine révision. - un message d'alerte signale la distance restant à parcourir ainsi que le délai avant échéance. La clé d'entretien reste allumée pour signaler que la révision est à effectuer très prochainement. L'alerte peut se déclencher à proximité de la date d'échéance.

Témoin		Etat	Cause	Actions / Observations
	Clé d'entretien	Clignotant puis fixe, dès la mise du contact.	Echéance de révision dépassée.	L'indicateur d'entretien s'affiche quelques secondes au combiné. Selon version : - la ligne d'affichage du totalisateur kilométrique indique la distance parcourue depuis l'échéance. Valeur précédée du signe "-". - un message d'alerte signale le dépassement de l'échéance. La clé d'entretien reste allumée jusqu'à ce que la révision soit effectuée. L'alerte se déclenche lorsque la date d'échéance est dépassée.
 + SERVICE		Clignotant puis fixe, dès la mise du contact, associé au témoin de Service.	Echéance de révision dépassée pour les versions Diesel BlueHDi.	L'indicateur d'entretien s'affiche quelques secondes au combiné. Selon version : - la ligne d'affichage du totalisateur kilométrique indique la distance parcourue depuis l'échéance. Valeur précédée du signe "-". - un message d'alerte signale le dépassement de l'échéance. La clé d'entretien reste allumée jusqu'à ce que la révision soit effectuée. L'alerte se déclenche lorsque la date d'échéance est dépassée.

La distance indiquée (en kilomètres ou miles) est déterminée en fonction du kilométrage parcouru et du temps écoulé depuis la dernière révision.

Remise à zéro de l'indicateur d'entretien

Après chaque révision, l'indicateur d'entretien doit être remis à zéro.
Si vous avez effectué vous-même la révision de votre véhicule :

☞ coupez le contact,



☞ appuyez sur le bouton de remise à zéro du compteur kilométrique journalier et maintenez-le enfoncé,

☞ mettez le contact ; l'afficheur kilométrique commence un compte à rebours,

☞ lorsque l'afficheur indique "**=0**" et que la clé disparaît, relâchez le bouton.

i Après cette opération, si vous voulez débrancher la batterie, verrouillez le véhicule et attendez au moins cinq minutes, pour que la remise à zéro soit prise en compte.

Rappel de l'information d'entretien

A tout moment, vous pouvez accéder à l'information d'entretien.

☞ Appuyez sur le bouton de remise à zéro du compteur kilométrique journalier. L'information d'entretien s'affiche quelques secondes, puis disparaît.

Indicateur de niveau d'huile moteur

(Suivant version.)



Sur les versions équipées d'une jauge électrique, la conformité du niveau d'huile moteur s'affiche quelques secondes au combiné, à la mise du contact, en même temps que l'information d'entretien.

i Toute vérification de ce niveau n'est valable que si le véhicule est sur un sol horizontal, moteur à l'arrêt depuis plus de 30 minutes.

Niveau d'huile correct



Manque d'huile



Il est indiqué par le clignotement de "**OIL**" ou l'affichage d'un message, accompagné de l'allumage du témoin de service et d'un signal sonore.
Si le manque d'huile est confirmé par la vérification à la jauge manuelle, complétez impérativement le niveau pour éviter la détérioration du moteur.
Pour plus d'informations sur la **Vérification des niveaux** et notamment le niveau d'huile, reportez-vous à la rubrique correspondante.

Dysfonctionnement de la jauge



Il est signalé par le clignotement de "**OIL--**" ou l'affichage d'un message.
Consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

En cas de dysfonctionnement de la jauge électrique, le niveau d'huile moteur n'est plus surveillé.
Tant que le système est défaillant, vous devez contrôler le niveau d'huile moteur à l'aide de la jauge manuelle située dans le compartiment moteur.
Pour plus d'informations sur la **Vérification des niveaux** et notamment le niveau d'huile, reportez-vous à la rubrique correspondante.

Indicateurs d'autonomie du liquide AdBlue®

Dès que le niveau de réserve du réservoir d'AdBlue® est entamé ou après la détection d'un dysfonctionnement du système de dépollution SCR, un indicateur permet de connaître, dès la mise en contact, l'estimation des kilomètres restant à parcourir avant le blocage du démarrage du moteur.
En cas de détection simultanée d'un dysfonctionnement et du faible niveau d'AdBlue®, c'est l'autonomie la plus faible qui s'affiche.

En cas de risque de non redémarrage lié au manque d'AdBlue®

! Le dispositif réglementaire d'antidémarrage du moteur s'active automatiquement dès que le réservoir d'AdBlue® est vide.

Autonomie supérieure à 2 400 km
A la mise du contact, aucune information sur l'autonomie ne s'affiche automatiquement au combiné.

Autonomie comprise entre 2 400 et 600 km



Dès la mise du contact, ce témoin s'allume, accompagné d'un signal sonore et de l'affichage au combiné de "NO START IN" et d'une distance, indiquant l'autonomie de roulage exprimée en kilomètres ou miles avant le blocage du démarrage du moteur - (ex. : "NO START IN 1500 km" signifie "Démarrage interdit dans 1 500 km").

En roulant, le message s'affiche tous les 300 km tant que le niveau du liquide n'a pas été complété.
Le niveau de réserve est atteint ; il est recommandé de procéder à un appoint dès que possible.
Il est recommandé de ne pas dépasser 10 litres d'AdBlue pour l'appoint.
Adressez-vous au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié pour procéder à un appoint en AdBlue®.
Vous pouvez également effectuer vous-même cet appoint.

Pour plus d'informations sur l'**AdBlue® et système SCR** et notamment sur l'appoint en AdBlue®, reportez-vous à la rubrique correspondante.

Autonomie inférieure à 600 km

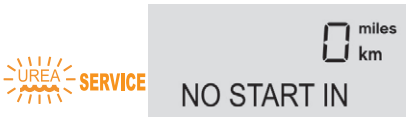


Dès la mise du contact, ce témoin clignote et le témoin de service s'allume, accompagné d'un signal sonore et de l'affichage temporaire au combiné de "NO START IN" et d'une distance, indiquant l'autonomie de roulage exprimée en kilomètres ou miles avant le blocage du démarrage du moteur - (ex. : "NO START IN 300 km" signifie "Démarrage interdit dans 300 km").

En roulant, le message s'affiche toutes les 30 secondes tant que le niveau d'AdBlue n'a pas été complété.
Adressez-vous au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié pour procéder à un appoint en AdBlue®.
Vous pouvez également effectuer vous-même cet appoint.
Sinon, vous ne pourrez plus redémarrer le véhicule.

Pour plus d'informations sur l'**AdBlue® (moteurs BlueHDi)** et notamment sur l'appoint, reportez-vous à la rubrique correspondante.

Panne liée au manque d'AdBlue®



A la mise du contact, ce témoin clignote et le témoin de service s'allume, accompagné d'un signal sonore et de l'affichage temporaire au combiné de "NO START IN" et de 0 km ou miles - ("NO START IN 0 km" signifie "Démarrage interdit").

Le réservoir d'AdBlue® est vide : le dispositif d'antidémarrage réglementaire empêche le redémarrage du moteur.

Pour pouvoir redémarrer le moteur, nous vous recommandons de faire appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié pour procéder à l'appoint nécessaire.
Si vous effectuez vous-même cet appoint, il est impératif de verser une quantité minimale de 4 litres d'AdBlue® dans le réservoir.

Pour plus d'informations sur l'**AdBlue® (moteurs BlueHDi)**, et notamment pour réaliser l'appoint, reportez-vous à la rubrique correspondante.

En cas de détection d'un dysfonctionnement du système d'antipollution SCR

Un dispositif d'antidémarrage du moteur s'active automatiquement au-delà de 1 100 km parcourus après confirmation du dysfonctionnement du système d'antipollution SCR. Dès que possible, faites vérifier le système dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

En cas de détection d'un dysfonctionnement



Ces témoins s'allument, accompagnés d'un signal sonore et de l'affichage du message "Défaut antipollution".
L'alerte se déclenche en roulant, lorsque le dysfonctionnement est détecté pour la première fois, puis à la mise du contact lors des trajets suivants, tant que la cause du dysfonctionnement persiste.

S'il s'agit d'un dysfonctionnement temporaire, l'alerte disparait au cours du trajet suivant, après contrôle de l'autodiagnostic du système d'antipollution SCR.

Pendant la phase de roulage autorisé (entre 1 100 km et 0 km)





Si la défaillance du système SCR est confirmée (après 50 km parcourus avec l'affichage permanent du signalement d'un dysfonctionnement), ces témoins s'allument et le témoin UREA clignote, accompagnés d'un signal sonore et de l'affichage d'un message indiquant l'autonomie de roulage exprimée en kilomètres ou miles.

En roulant, le message s'affiche toutes les 30 secondes tant que le dysfonctionnement du système d'antipollution SCR subsiste.
L'alerte est renouvelée dès la mise du contact.
Dès que possible, vous devez vous adresser au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.
Sinon, vous ne pourrez plus redémarrer le véhicule.

Démarrage interdit





A chaque mise du contact, ces témoins s'allument et le témoin UREA clignote, accompagnés d'un signal sonore et de l'affichage temporaire au combiné de "NO START IN" et de 0 km ou miles ("NO START IN 0 km" signifie "Démarrage interdit").

Vous avez dépassé la limite de roulage autorisé : le dispositif d'antidémarrage empêche le redémarrage du moteur.

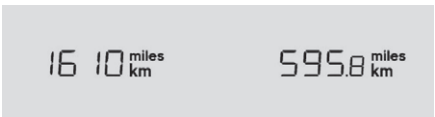
Pour pouvoir redémarrer le moteur, vous devez impérativement faire appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

Compteurs kilométriques

Les kilométrages total et journalier sont affichés pendant trente secondes à la coupure du contact, à l'ouverture de la porte conducteur, ainsi qu'au verrouillage et au déverrouillage du véhicule.

Totalisateur kilométrique

Il mesure la distance totale parcourue par le véhicule depuis sa première mise en circulation.



Compteur kilométrique journalier

Il mesure la distance parcourue depuis sa dernière remise à zéro par le conducteur.



☞ Contact mis, appuyez sur ce bouton et maintenez-le enfoncé jusqu'à l'apparition des zéros.

Rhéostat d'éclairage

Permet de régler manuellement l'intensité lumineuse du poste de conduite en fonction de la luminosité extérieure. Fonctionne uniquement quand les feux sont allumés en mode nuit.

Activation



☞ Appuyez sur ce bouton pour faire varier l'intensité de l'éclairage du poste de conduite.

☞ Lorsque l'éclairage atteint le réglage minimum, relâchez ce bouton, puis appuyez à nouveau pour l'augmenter.

ou

☞ Lorsque l'éclairage atteint le réglage maximum, relâchez ce bouton, puis appuyez à nouveau pour le diminuer.

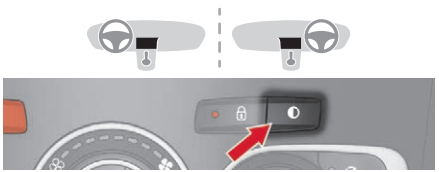
☞ Dès que l'éclairage atteint l'intensité désirée, relâchez ce bouton.

Ce témoin et la valeur d'éclairage apparaissent au centre du combiné pendant le réglage pour visualiser le niveau d'éclairage par rapport aux 16 niveaux disponibles.

Neutralisation

Quand les feux sont éteints ou en mode jour (éclairage diurne activé), toute action sur le bouton est sans effet.

Black panel (affichage nocturne de confort)



En conduite de nuit, il permet d'éteindre certains affichages du combiné, afin de réduire la fatigue visuelle du conducteur.
Les informations essentielles de conduite, comme la vitesse du véhicule, les témoins, le rapport de boîte de vitesses automatique, le régulateur ou le limiteur de vitesse, restent affichées au combiné.

☞ Feux allumés, appuyez sur ce bouton pour activer la fonction.

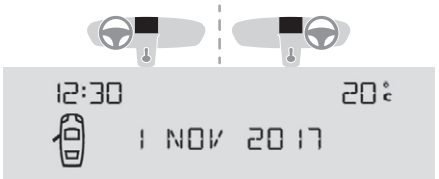
☞ Appuyez de nouveau sur ce bouton pour désactiver la fonction.

Ecran tactile
A tout instant, vous pouvez revenir à l'affichage en cours par appui sur l'écran noir ou sur l'une des touches de menu.

En mode allumage automatique des feux, la fonction "Black panel" est automatiquement désactivée dès que la luminosité extérieure est devenue suffisante.

Ecran monochrome A

Affichages dans l'écran



Il affiche les informations suivantes :
- l'heure,
- la date,
- la température extérieure (celle-ci clignote en cas de risque de verglas),
- la source audio en cours d'écoute,
- l'ordinateur de bord (voir rubrique correspondante),
- les messages d'alerte,
- les menus de paramétrage de l'afficheur et des équipements du véhicule.

Commandes



A partir de la façade de votre autoradio, vous pouvez appuyer sur :
☞ la touche "**MENU**" pour accéder au **menu général**,
☞ les touches "▲" ou "▼" pour faire défiler les éléments dans l'écran,
☞ les touches "◀◀" ou "▶▶" pour faire varier une valeur de réglage,
☞ la touche **A** pour changer d'application permanente (ordinateur de bord, source audio...),
☞ la touche "**OK**" pour valider,
ou
☞ la touche "**Retour**" pour abandonner l'opération en cours.

Menu général

☞ Appuyez sur la touche "**MENU**" pour accéder au **menu général**, puis appuyez sur les touches "▲" ou "▼" pour faire défiler les différents menus :
- "RADIO",
- "MEDIA",
- "ORDI DE BORD",
- "DATE ET HEURE",
- "LANGUES",
- "PARAMETRES VEHICULE".

☞ Appuyez sur la touche "**OK**" pour sélectionner le menu désiré.

Radio / Média

Autoradio allumé, une fois le menu "RADIO" ou "MEDIA" sélectionné, vous pouvez activer ou neutraliser les fonctions liées à l'utilisation de la radio (suivi RDS, Radio Text) ou choisir le mode de lecture du média (normal, aléatoire, répétition).
Pour plus de détails sur l'application "RADIO" ou "MEDIA", reportez-vous à la rubrique "Audio et télématique".

Ordinateur de bord



Une fois le menu "ORDI DE BORD" sélectionné, vous pouvez lancer un diagnostic sur l'état des équipements (actif, inactif, défaillant).

Langues

Une fois le menu "LANGUES" sélectionné, vous pouvez choisir la langue d'affichage de l'écran parmi une liste définie.

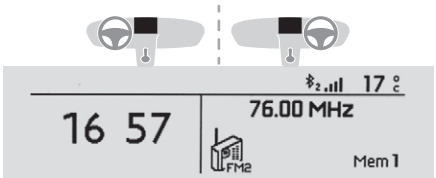
Paramètres du véhicule

Une fois le menu "PARAMETRES VEHICULE" sélectionné, vous pouvez rendre actif ou inactif les équipements suivants :
- "FREIN PARKING" (Frein de stationnement électrique automatique ; voir rubrique "Conduite"),
- "ECLAI VIRAGES" (Eclairage directionnel ; voir rubrique "Eclairage et visibilité"),
- "PHARES AUTO" (Allumage automatique des feux ; voir rubrique "Eclairage et visibilité"),
- "ESS VIT MAR" (Essuie-vitre arrière couplé à la marche arrière ; voir rubrique "Eclairage et visibilité"),
- "ECLAI ACCOMP" (Eclairage d'accompagnement automatique ; voir rubrique "Eclairage et visibilité"),
- "COFFRE ELEC" (Déverrouillage sélectif du coffre ; voir rubrique "Ouvertures"),
- "SELECT CABINE" (Déverrouillage sélectif ; voir rubrique "Ouvertures").

! Pour des raisons de sécurité, la configuration des écrans multifonctions par le conducteur doit se faire impérativement à l'arrêt.

Ecran monochrome C

Affichages dans l'écran



Il affiche les informations suivantes :
- l'heure,
- la date,
- la température extérieure (celle-ci clignote en cas de risque de verglas),
- l'aide au stationnement,
- la source audio en cours d'écoute,
- les informations du téléphone ou du kit mains-libres,
- l'ordinateur de bord,
- les messages d'alerte,
- les menus de paramétrage de l'afficheur et des équipements du véhicule.

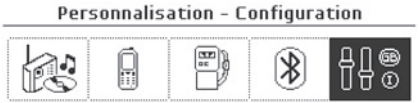
Commandes



A partir de la façade de votre autoradio, vous pouvez appuyer sur :
- la touche **A** pour choisir entre l'affichage des informations de la source audio en plein écran ou l'affichage partagé entre les informations de la source audio et l'ordinateur de bord,
- la touche "**MENU**" pour accéder au **menu général**,
- les touches "▲" ou "▼" pour faire défiler les éléments dans l'écran,
- les touches "◀◀" ou "▶▶" pour faire varier une valeur de réglage,
- la touche "**OK**" pour valider,

ou
- la touche "**Retour**" pour abandonner l'opération en cours.

Menu général



- Appuyez sur la touche "**MENU**" pour accéder au **menu général** :
  - "Multimédia",
  - "Téléphone",
  - "Ordinateur de Bord",
  - "Connexion Bluetooth",
  - "Personnalisation - Configuration".
- Appuyez sur les touches "◀◀" ou "▶▶" pour sélectionner le menu désiré, puis validez en appuyant sur la touche "**OK**".

Menu "Multimédia"



Autoradio allumé, ce menu permet d'activer ou de neutraliser les fonctions liées à l'utilisation de la radio (RDS, Suivi auto DAB / FM, Affichage RadioText (TXT)) ou de choisir le mode de lecture du média (Normal, Aléatoire, Aléatoire sur tout le média, Répétition).
Pour plus d'informations sur le menu "Multimédia", reportez-vous à la rubrique **Audio et télématique**.

Menu "Téléphone"



Autoradio allumé, ce menu permet de passer un appel et de consulter les différents répertoires téléphoniques.
Pour plus d'informations sur le menu "Téléphone", reportez-vous à la rubrique **Audio et télématique**.

Menu "Ordinateur de Bord"



Ce menu permet de consulter des informations sur l'état du véhicule.

Journal des alertes

Il récapitule les messages d'état et d'alerte des fonctions (activé, désactivé ou défaillant) en les affichant successivement sur l'écran multifonction.

☞ Appuyez sur la touche MENU pour accéder au menu général.
☞ Appuyez sur les doubles flèches, puis sur la touche OK pour sélectionner le menu **"Ordinateur de Bord"**.
☞ Dans le menu **"Ordinateur de Bord"**, sélectionnez la ligne "Journal des alertes" et validez.

Menu "Connexion Bluetooth"



Autoradio allumé, ce menu permet de connecter ou déconnecter un périphérique Bluetooth (téléphone, lecteur média) et de définir le mode de connexion (kit mains-libres, lecture de fichiers audio).
Pour plus d'informations sur le menu "Connexion Bluetooth", reportez-vous à la rubrique **Audio et télématique**.

Menu "Personnalisation - Configuration"





Ce menu permet d'accéder aux fonctions suivantes :
- "Définir les paramètres véhicule",
- "Choix de la langue",
- "Configuration afficheur".

Définir les paramètres du véhicule

Ce menu vous permet de rendre actif ou inactif les équipements suivants, classés en différentes catégories :
- "Accès au véhicule" :
  - "Action plip" (Déverrouillage sélectif de la porte conducteur),
  - "Déverrouillage coffre seul" (Déverrouillage sélectif du coffre).
- "Aide à la conduite" :
  - "Frein de parking auto." (Frein de stationnement électrique automatique,
  - "Essuie vitre AR en marche AR" (Essuie-vitre arrière couplé à la marche arrière,
  - "Vitesses mémorisées" (Mémorisation des vitesses.
- "Eclairage de conduite" :
  - "Projecteurs directionnels" (Eclairage directionnel principal / additionnel).
- "Eclairage de confort" :
  - "Eclairage d'accompagnement" (Eclairage d'accompagnement automatique),
  - "Eclairage d'accueil" (Eclairage d'accueil extérieur / intérieur).

Exemple : réglage de la durée de l'éclairage d'accompagnement

☞ Appuyez sur les touches "◀◀" ou "▶▶" pour sélectionner le menu "Définir les paramètres véhicule", puis sur la touche "**OK**".



☞ Appuyez sur les touches "▲" ou "▼" pour sélectionner la ligne "Eclairage de confort", puis sur la touche "**OK**" ; procédez à l'identique pour sélectionner ensuite la ligne "Eclairage d'accompagnement".



☞ Appuyez sur les touches "◀◀" ou "▶▶" pour régler la valeur désirée (15, 30 ou 60 secondes), puis sur la touche "**OK**" pour valider.



☞ Appuyez sur les touches "▲" ou "▼", puis sur la touche "**OK**" pour sélectionner la case "**OK**" et valider ou sur la touche "**Retour**" pour annuler.

Choix de la langue

Ce menu vous permet de choisir la langue d'affichage de l'écran parmi une liste définie.

Configuration de l'afficheur

Ce menu vous permet d'accéder aux réglages suivants :

- "Choix des unités",
- "Réglage date et heure",
- "Paramètres affichage",
- "Luminosité".

! Pour des raisons de sécurité, la configuration des écrans multifonctions par le conducteur doit se faire impérativement à l'arrêt.

Ecran tactile

L'écran tactile permet l'accès :

- aux menus de paramétrage des fonctions et des équipements du véhicule,
- aux commandes des équipements audio et du téléphone et à l'affichage des informations associées,
- à l'affichage de la température extérieure (un flocon bleu apparait en cas de risque de verglas),
- à l'affichage de l'ordinateur de bord.

et, suivant équipement, permet :

- l'affichage de l'aide graphique au stationnement,
- l'accès aux commandes du système de navigation et aux services Internet, et l'affichage des informations associées.

! **Pour des raisons de sécurité le conducteur doit impérativement réaliser les opérations nécessitant une attention soutenue, véhicule à l'arrêt.** Certaines fonctions ne sont pas accessibles en roulant.

Fonctionnement général

Recommandations

Cet écran est de type capacitif.
L'utilisation est possible par toutes les températures.
Ne pas utiliser d'objets pointus sur l'écran tactile.
Ne pas toucher l'écran tactile avec les mains mouillées.
Utilisez un chiffon propre et doux pour le nettoyage de l'écran tactile.

Principes

Utilisez les boutons disposés sous l'écran tactile pour accéder aux menus, puis appuyez sur les touches matérialisées sur l'écran tactile.
Certains menus peuvent s'afficher sur deux pages : appuyez sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la seconde page.

Au bout de quelques instants sans action sur la seconde page, la première page s'affiche automatiquement.

Pour désactiver / activer une fonction, sélectionnez "**OFF**" ou "**ON**".

Utilisez cette touche pour modifier le paramétrage d'une fonction.

Utilisez cette touche pour accéder à des informations complémentaires sur la fonction.

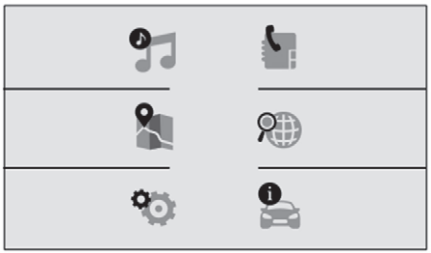
OK Utilisez cette touche pour valider.

Utilisez cette touche pour revenir à la page précédente.

Menus



CITROËN Connect Radio



CITROËN Connect Nav



Radio Média.

Mirror Screen ou Navigation connectée.*

Téléphone.

Applications.
Permet d'afficher les services connectés disponibles.

* Selon équipement.

Réglages.
Permet de configurer l'affichage et le système.

Conduite ou Véhicule.
Permet d'activer, désactiver et paramétrer certaines fonctions.

Les fonctions accessibles par ce menu sont réparties sous deux onglets : "**Réglages véhicule**" et "**Fonctions de conduite**".

Réglage du volume / coupure du son.

Appuyez avec trois doigts sur l'écran tactile pour accéder au carrousel des menus.

Bandeau supérieur

Certaines informations sont présentes en permanence dans le bandeau supérieur de l'écran tactile :

- Affichage de la température extérieure.
- Rappel des informations des menus **Radio**, **Téléphone** et des consignes de navigation.
- Notifications.

- Accès aux **Réglages** de l'écran tactile.

- Affichage de l'heure.

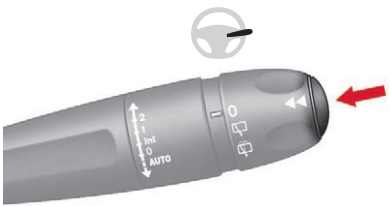
Ordinateur de bord

Affichage d'informations sur le trajet en cours (autonomie, consommations, vitesse moyenne, ...).

Avec écran monochrome A



Affichages des données



☞ Appuyez sur le bouton, situé à l'extrémité de la **commande d'essuie-vitre**, pour afficher successivement les différentes données de l'ordinateur de bord.

Les données de l'ordinateur de bord sont les suivantes :

- l'autonomie,



- la consommation instantanée,



- le compteur de temps du Stop & Start,



- la distance parcourue,



- la consommation moyenne,



- la vitesse moyenne.



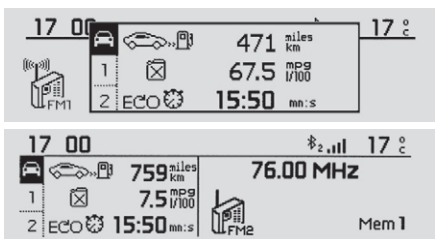
☞ A l'appui suivant, vous revenez ensuite à l'affichage courant.

Remise à zéro

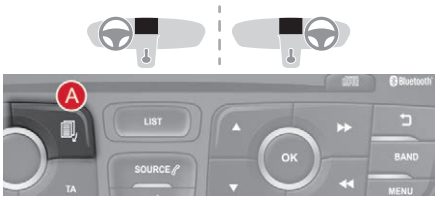


☞ Appuyez plus de deux secondes sur la commande pour remettre à zéro la distance parcourue, la consommation moyenne et la vitesse moyenne.

Avec écran monochrome C

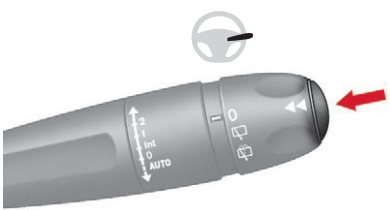


Affichages des données



Vous pouvez choisir entre deux types d'affichage en appuyant sur la touche **A** :

- les données de l'ordinateur de bord apparaissent temporairement au-dessus des informations de la source audio, affichées de manière permanente en plein écran,
  ou
- les données de l'ordinateur de bord et les informations de la source audio sont affichées en permanence en écran partagé.



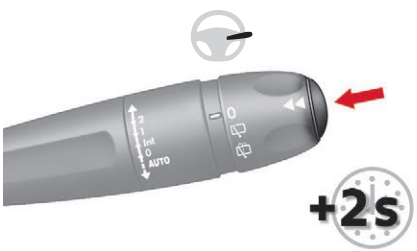
☞ Appuyez sur le bouton, situé à l'extrémité de la **commande d'essuie-vitre**, pour afficher successivement les différents onglets de l'ordinateur de bord.

- Les informations instantanées avec :
• l'autonomie,
• la consommation instantanée,
• le compteur de temps du Stop & Start.

- Le parcours "**1**" avec :
• la distance parcourue,
• la consommation moyenne,
• la vitesse moyenne, pour le premier parcours.

- Le parcours "**2**" avec :
• la distance parcourue,
• la consommation moyenne,
• la vitesse moyenne, pour le second parcours.

Remise à zéro du parcours



☞ Lorsque le parcours désiré est affiché, appuyez plus de deux secondes sur le bouton, situé à l'extrémité de la commande d'essuie-vitre.

Les parcours "**1**" et "**2**" sont indépendants et d'utilisation identique.
Le parcours "**1**" permet d'effectuer, par exemple, des calculs journaliers, et le parcours "**2**" des calculs mensuels.

Avec écran tactile

Les données sont accessibles par le menu de configuration du véhicule.

Affichage des données sur l'écran tactile



Affichage permanent :

Avec CITROËN Connect Radio

☞ Sélectionnez le menu "**Applications**" puis "**Ordinateur de bord**".

Avec CITROËN Connect Nav

☞ Sélectionnez le menu "**Applications**" puis l'onglet "**Apps Véhicule**" puis "**Ordinateur de bord**".

Les informations de l'ordinateur de bord s'affichent en onglets.

☞ Appuyez sur l'une des touches pour afficher l'onglet désiré.

Affichage temporaire dans une fenêtre spécifique :

☞ Appuyez sur l'extrémité de la commande d'essuie-vitre pour accéder aux informations et afficher les différents onglets.

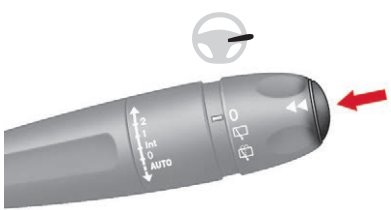
L'onglet des informations instantanées avec :
- L'autonomie.
- La consommation instantannée.
- Le compteur de temps du Stop & Start.

L'onglet du trajet "**1**" avec :
- La vitesse moyenne pour le premier trajet.
- La consommation moyenne.
- La distance parcourue.

L'onglet du trajet "**2**" avec :
- La vitesse moyenne pour le second trajet.
- La consommation moyenne.
- La distance parcourue.

Remise à zéro du trajet





☞ Lorsque le trajet désiré est affiché, appuyez sur la touche de remise à zéro, ou sur l'extrémité de la commande d'essuie-vitre.

Les trajets "**1**" et "**2**" sont indépendants et d'utilisation identique.

Le trajet "**1**" permet d'effectuer, par exemple, des calculs journaliers, et le trajet "**2**" des calculs mensuels.

Quelques définitions...

Autonomie

(km ou miles)

Nombre de kilomètres pouvant être encore parcourus avec le carburant restant dans le réservoir (en fonction de la consommation moyenne des derniers kilomètres parcourus).

Cette valeur peut varier à la suite d'un changement de conduite ou de relief, occasionnant une variation importante de la consommation instantanée.

Dès que l'autonomie est inférieure à 30 km, des tirets s'affichent.

Après un complément de carburant d'au moins 5 litres, l'autonomie est recalculée et s'affiche si elle dépasse 100 km.

Si des tirets s'affichent durablement en roulant à la place des chiffres, consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Consommation instantanée

(l/100 km ou km/l ou mpg)

Calculée depuis les dernières secondes écoulées.

Cette fonction ne s'affiche qu'à partir de 30 km/h.

Consommation moyenne

(l/100 km ou km/l ou mpg)

Calculée depuis la dernière remise à zéro des données du trajet.

Vitesse moyenne

(km/h ou mph)

Calculée depuis la dernière remise à zéro des données du trajet.

Distance parcourue

(km ou miles)

Calculée depuis la dernière remise à zéro des données du trajet.

Compteur de temps du Stop & Start

(minutes / secondes ou heures / minutes)

ou

ECO

Si votre véhicule est équipé du Stop & Start, un compteur de temps cumule les durées de mise en mode STOP au cours du trajet.
Il se remet à zéro à chaque mise du contact.

Réglage date et heure

Au combiné avec montre



Sur le combiné type 1 (sans autoradio), pour régler l'heure de la montre, utilisez les boutons **A** et **B**, puis réalisez les manipulations dans l'ordre suivant :

- Appuyez simultanément sur **A** et **B** : les minutes clignotent,
- Appuyez sur **A** pour augmenter ou **B** pour diminuer les minutes,
- Appuyez simultanément sur **A** et **B** : les heures clignotent,
- Appuyez sur **A** pour augmenter ou **B** pour diminuer les heures,
- Appuyez simultanément sur **A** et **B** : 24 H ou 12 H s'affiche et clignote,
- Appuyez sur **A** ou **B** pour changer de format,
- Appuyez simultanément sur **A** et **B** pour sortir du réglage de l'heure.

Après environ 30 secondes sans action, l'afficheur revient à l'affichage courant.

Choix des unités au combiné avec montre

Sur le combiné type 1 (sans autoradio), pour modifier les unités d'affichage, utilisez les boutons **A** et **B**, puis réalisez les manipulations dans l'ordre suivant :

- appuyez simultanément sur **A** et **B** pendant trois secondes : km/h ou mph clignote,
- appuyez sur **A** ou **B** pour changer d'unités,
- appuyez simultanément sur **A** et **B** pour sortir de la modification des unités.

Après environ 30 secondes sans action, l'afficheur revient à l'affichage courant.

Avec écran monochrome A

Une fois le menu "DATE ET HEURE" sélectionné, vous pouvez accéder aux réglages suivants :

- année,
- mois,
- jour,
- heures,
- minutes,
- mode 12 ou 24 heures.

- Appuyez sur la touche MENU pour accéder au menu général.
- Appuyez sur les touches "▲" ou "▼" pour sélectionner le menu "DATE ET HEURE" puis sur la touche OK.
- Après avoir sélectionné un réglage, appuyez sur les touches "◀◀" ou "▶▶" pour faire varier sa valeur.
- Appuyez sur les touches "▲" ou "▼" pour passer respectivement au réglage précédent ou suivant.
- Appuyez sur la touche "**OK**" pour enregistrer la modification et revenir à l'affichage courant ou appuyez sur la touche "**Retour**" pour annuler.

Avec écran monochrome C

- Appuyez sur la touche **MENU** pour accéder au menu général.
- Appuyez sur les touches "◀◀" ou "▶▶" pour sélectionner le menu "Personnalisation - Configuration" puis sur la touche **OK**.
- Appuyez sur les touches "◀◀" ou "▶▶" pour sélectionner le menu "Configuration afficheur", puis sur la touche **OK**.
- Appuyez sur les touches "▲" ou "▼" pour sélectionner la ligne "Réglage date et heure", puis sur la touche **OK**.
- Appuyez sur les touches "◀◀" ou "▶▶" pour sélectionner le paramètre à modifier. Le valider en appuyant sur la touche **OK**, puis modifier le paramètre et valider de nouveau pour enregistrer la modification.
- Réglez les paramètres un par un en validant par la touche **OK**.
- Appuyez sur les touches "▲" ou "▼", puis sur la touche **OK** pour sélectionner la case **OK** et valider ou sur la touche **Retour** pour annuler.

Avec CITROËN Connect Radio

- Sélectionnez le menu "**Réglages**".



- Sélectionnez "**Date et heure**".
- Sélectionnez "**Date**" ou "**Heure**".
- Choisissez les formats d'affichage.
- Modifiez la date et/ou l'heure à l'aide du pavé numérique.
- Validez par "**OK**".

Le système ne gère pas automatiquement les basculements heure d'été / heure d'hiver, selon pays.

Avec CITROËN Connect Nav

Les réglages de la date et de l'heure ne sont disponibles que si la synchronisation avec le GPS est désactivée.

- Sélectionnez le menu **Réglages**.
- Appuyez sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



- Sélectionnez "**Réglage heure-date**".
- Sélectionnez l'onglet "**Date**" ou "**Heure**".
- Réglez l'heure ou la date à l'aide du pavé numérique.
- Validez par "**OK**".

Réglages complémentaires

Vous pouvez choisir :

- De modifier le format d'affichage de la date et de l'heure (12h/24h).
- De modifier le fuseau horaire.
- D'activer ou de désactiver la synchronisation avec les GPS (UTC).

Le système ne gère pas automatiquement les basculements heure d'été/heure d'hiver (suivant pays).
Le passage entre l'heure d'hiver et l'heure d'été se fait par changement du fuseau horaire.

Clé à télécommande

Système permettant l'ouverture ou la fermeture centralisée du véhicule avec la serrure ou à distance. Il assure également la localisation et le démarrage du véhicule, ainsi qu'une protection contre le vol.

Dépliage / repliage de la clé



☞ Appuyez sur ce bouton pour déplier / replier la clé.

! Si vous n'appuyez pas sur le bouton, vous risquez d'endommager la télécommande.

Déverrouillage du véhicule

Déverrouillage total avec la télécommande

☞ Appuyez sur le cadenas ouvert pour déverrouiller complètement le véhicule.

Déverrouillage sélectif avec la télécommande

☞ Appuyez une première fois sur le cadenas ouvert pour déverrouiller uniquement la porte conducteur.

☞ Appuyez une seconde fois sur le cadenas ouvert pour déverrouiller les autres portes et le coffre.

Le paramétrage du déverrouillage total ou sélectif des portes se fait par le menu de configuration du véhicule.

Ouverture des vitres avec la télécommande

☞ Maintenez l'appui sur le cadenas ouvert jusqu'à l'ouverture désirée. Les vitres s'arrêtent dès que vous relâchez le bouton.

Déverrouillage avec la clé

☞ Tournez la clé vers l'avant dans la serrure de la porte conducteur pour déverrouiller complètement le véhicule.

i Les feux indicateurs de direction clignotent pendant quelques secondes. Les spots de rétroviseurs s'allument. En fonction de votre version, les rétroviseurs extérieurs se déploient, l'éclairage d'accueil s'active, l'alarme est désactivée.

Déverrouillage sélectif du coffre

☞ Appuyez sur le bouton central de la télécommande pour déverrouiller le coffre. Les portes restent verrouillées.

Si le déverrouillage sélectif du coffre est neutralisé, l'appui sur ce bouton déverrouille également les portes.

! N'oubliez pas de reverrouiller votre coffre en appuyant sur le cadenas fermé.



Le paramétrage du déverrouillage sélectif du coffre se fait par le menu de configuration du véhicule.
Par défaut, le déverrouillage sélectif du coffre est activé.

Verrouillage du véhicule

Verrouillage simple avec la télécommande



☞ Appuyez sur le cadenas fermé pour verrouiller le véhicule.

Verrouillage simple avec la clé

☞ Tournez la clé vers l'arrière dans la serrure de la porte conducteur pour verrouiller le véhicule.

Les feux indicateurs de direction s'allument pendant quelques secondes.
En fonction de votre version, les rétroviseurs extérieurs se rabattent, l'alarme est activée.

Si une porte ou le coffre est mal fermé, le verrouillage ne s'effectuera pas.
Néanmoins, l'alarme (si présente) sera totalement activée au bout de 45 secondes environ.
En cas de déverrouillage par inadvertance et sans aucune action sur les portes ou le coffre, le véhicule se reverrouillera automatiquement au bout de trente secondes environ.
Si l'alarme avait été activée au préalable, elle ne se réactivera pas automatiquement.

Le rabattement et le déploiement des rétroviseurs extérieurs à la télécommande peuvent être neutralisés par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Super-verrouillage avec la télécommande





☞ Appuyez sur le cadenas fermé pour verrouiller totalement le véhicule.



☞ Dans les cinq secondes, appuyez de nouveau sur le cadenas fermé pour super-verrouiller le véhicule.

Super-verrouillage avec la clé



☞ Tournez la clé vers l'arrière dans la serrure de la porte conducteur pour verrouiller totalement le véhicule.
☞ Dans les cinq secondes, tournez de nouveau la clé vers l'arrière pour super-verrouiller le véhicule.

Le super-verrouillage est signalé par l'allumage fixe des feux indicateurs de direction pendant deux secondes environ.
Dans le même temps, en fonction de votre version, les rétroviseurs extérieurs se rabattent.
En cas de faible luminosité, le super-verrouillage déclenche également l'éclairage d'accompagnement (voir rubrique "Visibilité").

Le super-verrouillage rend les commandes extérieures et intérieures des portes inopérantes.
Il neutralise également le bouton de la commande de verrouillage centralisé.
Ne laissez donc jamais personne à l'intérieur du véhicule, quand celui-ci est super-verrouillé.

Fermeture des vitres avec la télécommande

☞ Maintenez l'appui sur le cadenas fermé jusqu'au niveau de fermeture désiré. Les vitres s'arrêtent dès que vous relâchez le bouton.

! Lors de la fermeture des vitres avec la télécommande, vous devez vous assurer que rien n'empêche leur fermeture correcte.
Si vous souhaitez laisser les vitres entrouvertes, il est nécessaire de neutraliser la surveillance volumétrique de l'alarme.

Localisation du véhicule

Cette fonction permet de repérer votre véhicule à distance, notamment en cas de faible luminosité. Votre véhicule doit être verrouillé.

☞ Appuyez sur le cadenas fermé de la télécommande.

Ceci va entraîner l'allumage des plafonniers, ainsi que le clignotement des feux indicateurs de direction pendant quelques secondes.

Commande de secours

Dispositif permettant de verrouiller et déverrouiller mécaniquement les portes en cas de dysfonctionnement du système de verrouillage centralisé ou de panne de la batterie.

i En cas de dysfonctionnement du verrouillage centralisé, il est impératif de débrancher la batterie pour verrouiller le coffre et assurer ainsi le verrouillage complet du véhicule.

Verrouillage de la porte conducteur

☞ Insérez la clé dans la serrure de la porte, puis tournez-la vers l'arrière.

Vous pouvez également appliquer la procédure décrite pour les portes passager.

Déverrouillage de la porte conducteur

☞ Insérez la clé dans la serrure de la porte, puis tournez-la vers l'avant.

Verrouillage des portes passager

☞ Ouvrez les portes.
☞ Sur les portes arrière, vérifiez que la sécurité enfants n'est pas activée.

Pour plus d'informations sur la **Sécurité enfants**, reportez-vous à la rubrique correspondante.



☞ Retirez le capuchon noir, situé sur le chant de porte, à l'aide de la clé.
☞ Insérez la clé sans forcer dans la cavité, puis sans tourner, déplacez latéralement le loquet vers l'intérieur de la porte.
☞ Retirez la clé et remettez en place le capuchon.
☞ Fermez les portes et vérifiez le bon verrouillage du véhicule depuis l'extérieur.

Déverrouillage des portes passager

☞ Tirez la commande intérieure d'ouverture de porte.

Anomalie de fonctionnement de la télécommande

En cas de dysfonctionnement de la télécommande, vous ne pouvez plus ouvrir, fermer et localiser votre véhicule.

- ☞ Dans un premier temps, utilisez la clé dans la serrure pour ouvrir ou fermer votre véhicule.
- ☞ Dans un deuxième temps, réinitialisez la télécommande.

Réinitialisation

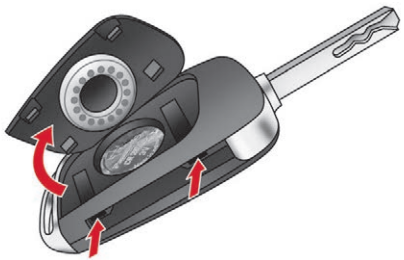
- ☞ Coupez le contact et retirez la clé du contacteur.
- ☞ Appuyez aussitôt sur le cadenas fermé pendant quelques secondes.
- ☞ Remettez la clé en position **2 (Contact)**.
- ☞ Coupez le contact et retirez la clé du contacteur.

La télécommande est de nouveau complètement opérationnelle.

Changement de la pile

Pile réf. : CR2032 / 3 volts.

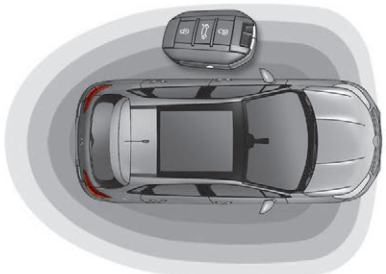
SERVICE En cas de pile usée, vous êtes averti par l'allumage de ce témoin, un signal sonore et un message sur l'écran.



- ☞ Déclippez le couvercle à l'aide d'un petit tournevis au niveau des deux encoches.
- ☞ Relevez le couvercle.
- ☞ Faites sortir la pile usée hors de son logement.
- ☞ Mettez en place la pile neuve dans son logement en respectant le sens d'origine.
- ☞ Clippez le couvercle sur le boîtier.

! Si le problème persiste, consultez rapidement le réseau CITROËN.

Accès et Démarrage Mains Libres



Système permettant le déverrouillage, le verrouillage et le démarrage du véhicule en gardant la clé électronique sur soi.

i La clé électronique peut également être utilisée comme une télécommande. Pour plus d'informations sur la **Clé à télécommande**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

Déverrouillage du véhicule

Selon le paramétrage, le véhicule ou la porte conducteur seule est déverrouillé.

Déverrouillage total

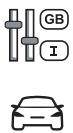


☞ Clé électronique sur vous dans la zone de reconnaissance **A**, passez la main derrière la poignée de l'une des portes avant pour déverrouiller le véhicule ou appuyez sur la commande d'ouverture du volet de coffre.

Déverrouillage sélectif

☞ Pour déverrouiller uniquement la porte conducteur avec la clé électronique sur vous, passez la main derrière la poignée de la porte conducteur.

☞ Pour déverrouiller l/ensemble du véhicule, passez la main derrière la poignée de la porte passager avant, avec la clé électronique à proximité de la porte passager, ou appuyez sur la commande d'ouverture du volet de coffre, avec la clé électronique à proximité de l'arrière du véhicule.



Le paramétrage du déverrouillage total ou sélectif des portes se fait par le menu de configuration du véhicule.
Par défaut, le déverrouillage total est activé.

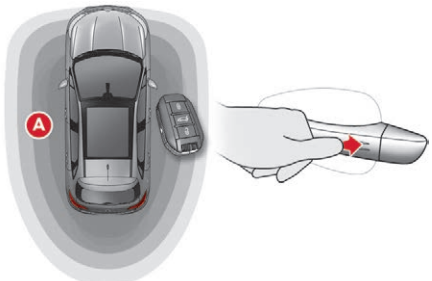
Les feux indicateurs de direction clignotent pendant quelques secondes.
En fonction de votre version, les rétroviseurs extérieurs se déploient, l'éclairage d'accueil s'active, l'alarme est désactivée.

Si une des portes ou le coffre reste ouvert ou si une clé électronique du système Accès et Démarrage Mains Libres est laissée à l'intérieur du véhicule, le verrouillage centralisé ne s'effectue pas.
Néanmoins, l'alarme (si présente) sera totalement activée au bout de 45 secondes environ.
En cas de déverrouillage par inadvertance et sans aucune action sur les portes ou le coffre, le véhicule se reverrouillera automatiquement au bout de trente secondes environ.
Si l/alarme avait été activée au préalable, elle ne se réactivera pas automatiquement.
Le rabattement et le déploiement automatiques des rétroviseurs extérieurs peuvent être neutralisés par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

! Par mesure de sécurité (enfants à bord), ne quittez jamais le véhicule sans la clé du système Accès et Démarrage Mains Libres, même pour une courte durée.
Faites attention au risque de vol du véhicule lorsque la clé du système Accès et Démarrage Mains Libres se trouve dans l'une des zones définies, avec votre véhicule déverrouillé.
Afin de préserver les charges de la pile de la clé électronique et de la batterie du véhicule, les fonctions "Mains libres" se mettent en veille prolongée au delà de 21 jours de non utilisation. Pour rétablir ces fonctions, vous devez appuyer sur l'un des boutons de la télécommande ou démarrer le moteur avec la clé électronique dans le lecteur (voir rubrique "Démarrage avec le système Accès et Démarrage Mains Libres").

Verrouillage du véhicule

Verrouillage simple



☞ Clé électronique sur vous dans la zone de reconnaissance **A**, appuyez avec un doigt sur une des poignées de porte (au niveau des repères).

Le maintien de l'appui permet la remontée des vitres jusqu'à la position désirée.

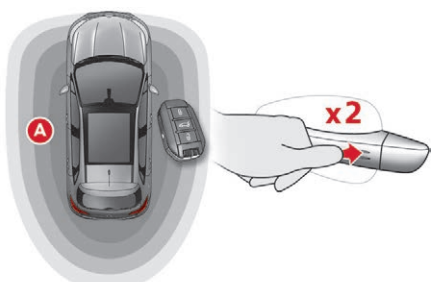
! Assurez-vous que rien n'empêche la fermeture correcte des vitres.
Faites particulièrement attention aux enfants pendant les manoeuvres de vitres.

i Les feux indicateurs de direction s'allument pendant quelques secondes.
En fonction de votre version, les rétroviseurs extérieurs se rabattent, l'alarme est activée.

Super-verrouillage



! Le super-verrouillage rend les commandes intérieures des portes inopérantes.
Il neutralise également le bouton de la commande de verrouillage centralisé.
Ne laissez donc jamais personne à l'intérieur du véhicule, quand celui-ci est super-verrouillé.



☞ Avec la clé électronique dans la zone de reconnaissance **A**, appuyez avec un doigt sur la poignée de l'une des portes avant (au niveau des repères), pour verrouiller le véhicule.
☞ Dans les cinq secondes, appuyez de nouveau sur la poignée de porte pour super-verrouiller le véhicule.



! Pour des raisons de sécurité ou de vol, ne laissez jamais votre clé électronique dans le véhicule même lorsque vous êtes à proximité de celui-ci.
Il est recommandé de la garder sur soi.

! L'accumulation de salissures sur la surface intérieure de la poignée peut altérer la détection (eau, poussière, boue, sel, ...).
Si un nettoyage de la surface intérieure de la poignée à l'aide d'un chiffon ne permet pas de rétablir la détection, consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.
Un apport soudain d'eau (jet d'eau, lavage haute pression, ...) peut être considéré par le système comme une volonté d'accès au véhicule.

Localisation du véhicule

Cette fonction permet de repérer votre véhicule à distance, notamment en cas de faible luminosité. Votre véhicule doit être verrouillé.



☞ Appuyez sur le cadenas fermé de la télécommande.

Ceci va entraîner l'allumage des plafonniers, ainsi que le clignotement des feux indicateurs de direction pendant quelques secondes.

Clé de secours

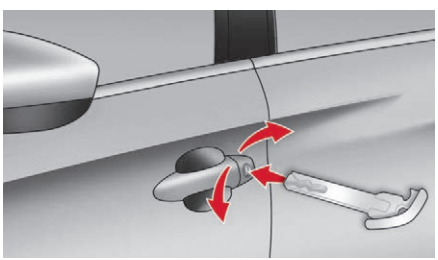
Déverrouillage / Verrouillage avec la clé intégrée de l'Accès et Démarrage Mains Libres

La clé intégrée sert à verrouiller ou déverrouiller le véhicule lorsque la clé électronique ne peut pas fonctionner :
- usure de la pile, batterie du véhicule déchargée ou débranchée, ...
- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.



☞ Maintenez le bouton **1** tiré, pour extraire la clé intégrée **2**.

i Si l'alarme est activée, l'alerte sonore déclenchée lors de l'ouverture d'une porte à la clé (intégrée à la télécommande), sera stoppée à la mise du contact.



Verrouillage de la porte conducteur

☞ Insérez la clé intégrée dans la serrure de la porte, puis tournez-la vers l'arrière.

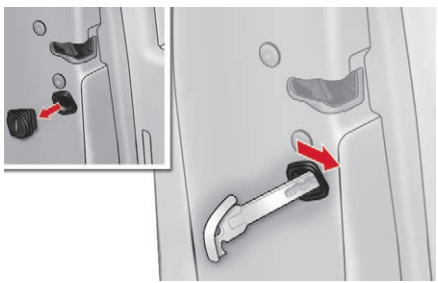
Déverrouillage de la porte conducteur

☞ Insérez la clé intégrée dans la serrure de la porte, puis tournez-la vers l'avant.

Verrouillage des portes passager

☞ Ouvrez les portes.
☞ Sur les portes arrière, vérifiez que la sécurité enfants n'est pas activée.

Pour plus d'informations sur la **Sécurité enfants**, reportez-vous à la rubrique correspondante.



☞ Retirez le capuchon noir, situé sur le chant de porte, à l'aide de la clé intégrée.
☞ Insérez la clé intégrée sans forcer dans la cavité, puis sans tourner, déplacer latéralement le loquet vers l'intérieur de la porte.
☞ Retirez la clé intégrée et remettez en place le capuchon.
☞ Fermez les portes et vérifiez le bon verrouillage du véhicule depuis l'extérieur.

Déverrouillage des portes passager

☞ Tirez la commande intérieure d'ouverture de porte.

Changement de la pile

Le remplacement de la pile est signalé par l'affichage d'un message.

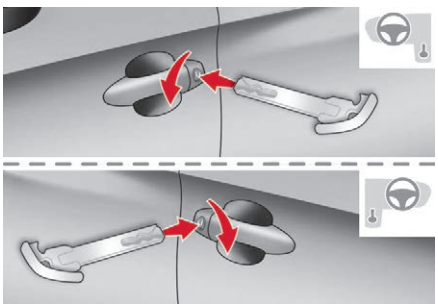


Pile réf. : CR2032 / 3 volts.

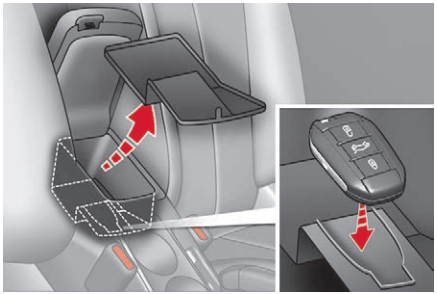
☞ Déclippez le couvercle à l'aide d'un petit tournevis au niveau de l'encoche.
☞ Relevez le couvercle.
☞ Retirez la pile usée de son logement.
☞ Mettez en place la pile neuve dans son logement en respectant le sens d'origine.
☞ Clippez le couvercle sur le boîtier.

Défaillance / Réinitialisation de la télécommande

Après un débranchement de la batterie, un changement de la pile ou en cas de dysfonctionnement de la télécommande, vous ne pouvez plus ouvrir, fermer et localiser votre véhicule.



☞ Placez la clé de secours (intégrée dans la télécommande) dans la serrure pour ouvrir votre véhicule.



- ☞ Ouvrez l'accoudoir avant.
- ☞ Relevez le tapis par sa languette et retirez-le.
- ☞ Déposez la clé électronique sur le lecteur de secours.

START STOP

☞ Mettez le contact en appuyant sur le bouton "**START/STOP**".

La clé électronique est de nouveau complètement opérationnelle.

Après avoir récupéré la clé électronique réinitialisée, n'oubliez pas de remettre en place le tapis au fond de l'accoudoir.

Si le problème persiste, consultez rapidement le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Perte des clés, de la télécommande, de la clé électronique

Rendez-vous dans le réseau CITROËN avec le certificat d'immatriculation du véhicule, votre pièce d'identité et si possible, l'étiquette comportant le code des clés.
Le réseau CITROËN pourra récupérer le code clé et le code transpondeur pour commander une nouvelle clé.

Télécommande

La télécommande haute fréquence est un système sensible ; ne la manipulez pas dans vos poches au risque de déverrouiller le véhicule à votre insu.
Evitez de manipuler les boutons de votre télécommande hors de portée et hors de la vue de votre véhicule. Vous risquez de la rendre inopérante. Il serait alors nécessaire de procéder à une nouvelle réinitialisation.
La télécommande ne peut pas fonctionner tant que la clé est dans l'antivol, même contact coupé.

Verrouillage du véhicule

Rouler avec les portes verrouillées peut rendre l'accès des secours dans l'habitacle plus difficile en cas d'urgence.
Par mesure de sécurité (enfants à bord), retirez la clé de l'antivol ou prenez la clé électronique en quittant le véhicule, même pour une courte durée.

Perturbations électriques

La clé électronique de l'Accès et Démarrage Mains Libres risque de ne pas fonctionner si elle est à proximité d'un appareil électronique : téléphone, ordinateur portable, champs magnétiques intenses, ...

Protection antivol

N'apportez aucune modification au système d'antidémarrage électronique, cela pourrait engendrer des dysfonctionnements.
Pour les versions avec contacteur à clé, n'oubliez pas de retirer la clé et de tourner le volant pour bloquer la colonne de direction.

Lors de l'achat d'un véhicule d'occasion

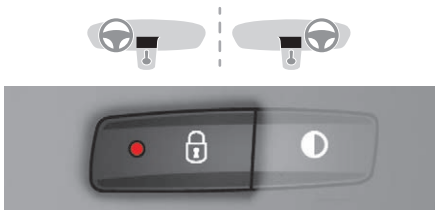
Faites effectuer une mémorisation des clés par le réseau CITROËN, afin d'être sûr que les clés en votre possession sont les seules qui permettent la mise en route du véhicule.

Ne jetez pas les piles de télécommande, elles contiennent des métaux nocifs pour l'environnement. Rapportez-les à un point de collecte agréé.

Commande de verrouillage centralisé

Cette commande permet de verrouiller ou déverrouiller simultanément les portes et le volet de coffre depuis l'intérieur du véhicule.

Verrouillage



☞ Appuyez sur ce bouton pour verrouiller le véhicule.

Le voyant rouge du bouton s'allume.

Si l'une des portes est ouverte, le verrouillage centralisé de l'intérieur ne s'effectue pas.

Déverrouillage

☞ Appuyez de nouveau sur ce bouton pour déverrouiller le véhicule.

Le voyant rouge du bouton s'éteint.

Si le véhicule est verrouillé de l'extérieur, ce bouton est inopérant.

☞ Dans ce cas, utilisez la télécommande ou la clé pour déverrouiller le véhicule ou tirez une commande intérieure de porte pour ouvrir une porte.

Sécurité anti-agression

Cette fonction permet de verrouiller automatiquement et simultanément les portes et le volet de coffre en roulant, dès que la vitesse du véhicule dépasse 10 km/h.

Fonctionnement

Si l'une des portes ou le volet de coffre est ouvert, le verrouillage centralisé automatique ne s'effectue pas.

Un bruit de rebond retentit, accompagné de l'allumage de ce témoin au combiné, d'un signal sonore et de l'affichage d'un message d'alerte.

Transport d'objets longs ou encombrants
Si vous souhaitez rouler avec le coffre ouvert, vous devez appuyer sur la commande de verrouillage centralisé pour verrouiller les portes. Sinon, à chaque fois que le véhicule dépassera la vitesse de 10 km/h, le bruit de rebond et l'alerte ci-dessus se manifesteront.

L'appui sur la commande de verrouillage centralisé permet de déverrouiller le véhicule. Au-dessus de 10 km/h, ce déverrouillage est temporaire.

Activation / Neutralisation

Vous pouvez activer ou neutraliser cette fonction de manière permanente.



☞ Contact mis, appuyez sur ce bouton jusqu'au déclenchement du signal sonore et l'affichage du message de confirmation correspondant.

L'état de la fonction reste en mémoire à la coupure du contact.

Alarme

(Selon pays de commercialisation).



Système de protection et de dissuasion contre le vol et l'effraction. Il assure les types de surveillance suivants :

- Périmétrique

Le système contrôle l'ouverture du véhicule. L'alarme se déclenche si quelqu'un essaie d'ouvrir une porte, le coffre, le capot...

- Volumétrique

Le système contrôle la variation de volume dans l'habitacle.
L'alarme se déclenche si quelqu'un brise une vitre, pénètre dans l'habitacle ou se déplace à l'intérieur du véhicule.

- Antisoulèvement

Le système contrôle les mouvements de l'assiette du véhicule.
L'alarme se déclenche si le véhicule est soulevé, déplacé ou heurté.

Fonction autoprotection

Le système contrôle la mise hors service de ses composants.
L'alarme se déclenche en cas de mise hors service ou de dégradation de la batterie, de la commande centrale ou des fils de la sirène.

! Pour toute intervention sur le système d'alarme, consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Fermeture du véhicule avec système d'alarme complet

Activation

☞ Coupez le contact et sortez du véhicule.
☞ Verrouillez le véhicule à la télécommande.
ou
☞ Verrouillez le véhicule avec le système "Accès et Démarrage Mains Libres".

Le système de surveillance est actif ; le voyant du bouton clignote toutes les secondes et les indicateurs de direction s'allument pendant 2 secondes environ.
A la suite de la demande de verrouillage du véhicule, la surveillance périmétrique est activée après un délai de 5 secondes et les surveillances volumétrique et antisoulèvement, après un délai de 45 secondes.

Si un ouvrant (porte, coffre...) est mal fermé, le véhicule n'est pas verrouillé, mais la surveillance périmétrique s'activera après un délai de 45 secondes, en même temps que les surveillances volumétrique et antisoulèvement.

Désactivation

☞ Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.
ou
☞ Déverrouillez le véhicule avec le système "Accès et Démarrage Mains Libres".

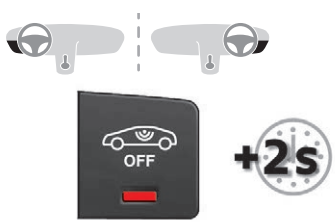
Le système de surveillance est neutralisé ; le voyant du bouton s'éteint et les indicateurs de direction clignotent pendant 2 secondes environ.

i En cas de reverrouillage automatique du véhicule (après un délai de 30 secondes sans ouverture d'une porte ou du coffre), le système de surveillance ne se réactive pas automatiquement. Pour le réactiver, il est nécessaire de déverrouiller le véhicule puis de le verrouiller de nouveau, à l'aide de la télécommande ou du système "Accès et Démarrage Mains Libres".

Fermeture du véhicule avec surveillance périmétrique seule

Neutralisez les surveillances volumétrique et antisoulèvement pour éviter le déclenchement intempestif de l'alarme, dans certains cas comme :
- laisser un animal dans le véhicule,
- laisser une vitre entrouverte,
- le lavage de votre véhicule,
- le changement de roue,
- le remorquage de votre véhicule,
- le transport sur un bateau.

Neutralisation des surveillances volumétrique et antisoulèvement



☞ Coupez le contact et, dans les dix secondes, appuyez sur le bouton jusqu'à l'allumage fixe du voyant.
☞ Sortez du véhicule.
☞ Verrouillez immédiatement le véhicule à la télécommande ou avec le système "Accès et Démarrage Mains Libres".

Seule la surveillance périmétrique est activée ; le voyant du bouton clignote toutes les secondes.

Pour être prise en compte, cette neutralisation doit être effectuée après chaque coupure de contact.

Réactivation des surveillances volumétrique et antisoulèvement

- Neutralisez la surveillance périmétrique en déverrouillant le véhicule à la télécommande ou avec le système "Accès et Démarrage Mains Libres".
  Le voyant du bouton s/éteint.
- Réactivez l'ensemble des surveillances en verrouillant le véhicule à la télécommande ou avec le système "Accès et Démarrage Mains Libres".
  Le voyant du bouton clignote de nouveau toutes les secondes.

Déclenchement de l'alarme

Il se traduit, pendant trente secondes, par le retentissement de la sirène et le clignotement des feux indicateurs de direction.
Les fonctions de surveillance restent actives jusqu'au onzième déclenchement consécutif de l'alarme.

Au déverrouillage du véhicule à la télécommande ou avec le système "Accès et Démarrage Mains Libres", le clignotement rapide du voyant du bouton vous informe que l'alarme s'est déclenchée pendant votre absence. A la mise du contact, ce clignotement s'arrête immédiatement.

Panne de télécommande

Pour désactiver les fonctions de surveillance :

- déverrouillez le véhicule avec la clé (intégrée à la télécommande) dans la serrure de la porte conducteur,
- ouvrez la porte ; l'alarme se déclenche,
- mettez le contact ; l'alarme s'arrête ; le voyant du bouton s'éteint.

Fermeture du véhicule sans activer l'alarme

- Verrouillez ou super-verrouillez le véhicule avec la clé (intégrée à la télécommande) dans la serrure de la porte conducteur.

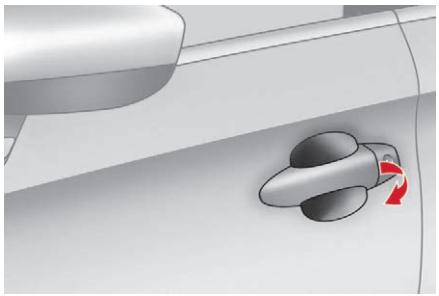
Dysfonctionnement

A la mise du contact, l'allumage fixe du voyant du bouton indique le dysfonctionnement du système.
Faites vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Portes

Ouverture

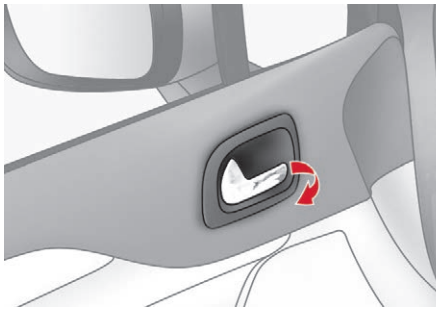
De l'extérieur



- Après déverrouillage du véhicule ou avec la clé électronique de l'Accès et Démarrage Mains Libres dans la zone de reconnaissance, tirez la poignée de porte.

Déverrouillage sélectif activé, au premier appui sur le bouton de déverrouillage de la télécommande, seule la porte conducteur pourra être ouverte.

De l'intérieur



☞ Tirez la commande intérieure d'ouverture d'une porte ; cette action déverrouille complètement le véhicule.

Déverrouillage sélectif activé :
- l'ouverture de la porte conducteur déverrouille uniquement la porte conducteur (si le véhicule n'a pas été déverrouillé totalement au préalable),
- l'ouverture d'une des portes passager déverrouille le reste du véhicule.

Les commandes intérieures des portes sont inopérantes, lorsque le véhicule est super-verrouillé.

Fermeture

Lorsqu'une porte est mal fermée :

- moteur tournant ou véhicule roulant (vitesse inférieure à 10 km/h), ce témoin s'allume, accompagné de l'affichage d'un message d'alerte pendant quelques secondes.
- véhicule roulant (vitesse supérieure à 10 km/h), le témoin et le message d'alerte sont complétés par un signal sonore pendant quelques secondes.

Coffre

En cas d/anomalie ou de difficultés ressenties pour manœuvrer le volet lors de son ouverture ou fermeture, faites le rapidement vérifier par le réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour éviter que ce désagrément ne s/aggrave et ne provoque la chute du volet et des blessures graves.

Ouverture

Selon le paramétrage, le véhicule ou le coffre seul est déverrouillé.

Déverrouillage total



☞ Après déverrouillage du véhicule ou du coffre ou avec la clé électronique de l'Accès et Démarrage Mains Libres sur vous dans la zone de reconnaissance **A**, appuyez sur la commande d/ouverture du coffre, puis soulevez le volet de coffre.

Déverrouillage sélectif



Le paramétrage du déverrouillage total ou sélectif du coffre se fait par le menu de configuration du véhicule.



Lorsque le déverrouillage du coffre uniquement est activé :

☞ Clé électronique sur vous dans la zone de reconnaissance **A**, appuyez sur la commande d'ouverture du coffre pour déverrouiller uniquement le coffre, puis soulevez le volet de coffre.

Le déverrouillage est signalé par le clignotement rapide des feux indicateurs de direction pendant quelques secondes.

Fermeture

☞ Abaissez le volet de coffre à l'aide d'une des poignées de préhension intérieures.

Lorsque le volet de coffre est mal fermé :



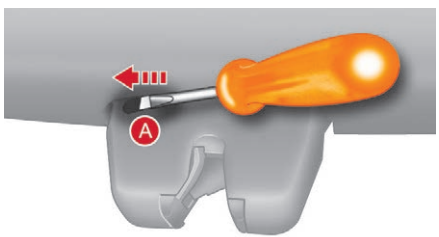
- moteur tournant ou véhicule roulant (vitesse inférieure à 10 km/h), ce témoin s'allume, accompagné de l'affichage d'un message d'alerte pendant quelques secondes.
- véhicule roulant (vitesse supérieure à 10 km/h), le témoin et le message d'alerte sont complétés par un signal sonore pendant quelques secondes.

Commande de secours

Dispositif permettant de déverrouiller mécaniquement le coffre en cas de dysfonctionnement de la batterie ou du système de verrouillage centralisé.

Déverrouillage

☞ Rabattez les sièges arrière, afin d'accéder à la serrure par l'intérieur du coffre.



☞ Introduisez un petit tournevis dans l'orifice **A** de la serrure pour déverrouiller le coffre.

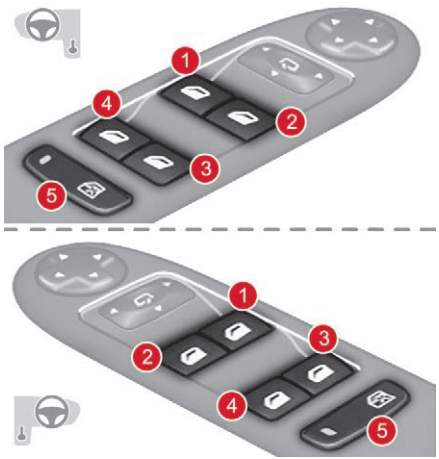
☞ Déplacez le loquet vers la gauche.

Reverrouillage après fermeture

Une fois refermé, si le dysfonctionnement persiste, le coffre restera verrouillé.

Lève-vitres électriques

Equipés d'un système de protection en cas de pincement et d'un système de neutralisation des commandes arrière.



1. **Conducteur.**
2. **Passager.**
3. **Arrière droit.**
4. **Arrière gauche.**
5. **Neutralisation des commandes de lève-vitres électriques arrière.**

Fonctionnement manuel

Pour ouvrir ou fermer la vitre, appuyez sur la commande ou tirez-la, sans dépasser le point de résistance. La vitre s'arrête dès que vous relâchez la commande.

Fonctionnement automatique

☞ Pour ouvrir ou fermer la vitre, appuyez sur la commande ou tirez-la, au-delà du point de résistance : la vitre s'ouvre ou se ferme complètement après avoir relâché la commande. Une nouvelle impulsion arrête le mouvement de la vitre.

Les commandes des lève-vitres restent opérationnelles environ 45 secondes après la coupure du contact.

A l'issue de cette temporisation, toute action des lève-vitres est inopérante. Pour les réactiver, remettez le contact.

Antipincement

Lorsque la vitre remonte et rencontre un obstacle, elle s'arrête et redescend partiellement.

En cas de fermeture impossible de la vitre (par exemple, en cas de gel), dès que la vitre est redescendue :

☞ appuyez et maintenez la commande jusqu'à l'ouverture complète,

☞ puis tirez-la aussitôt et maintenez-la jusqu'à la fermeture,

☞ maintenez encore la commande pendant environ une seconde après la fermeture.

Pendant ces opérations, la fonction antipincement est inopérante.

Neutralisation des commandes de lève-vitres électriques arrière



☞ Pour la sécurité de vos enfants, appuyez sur la commande **5** pour neutraliser les commandes des lève-vitres électriques arrière quelle que soit leur position.

Voyant allumé, les commandes arrière sont neutralisées.
Voyant éteint, les commandes arrière sont activées.

! En cas de pincement lors de la manipulation des lève-vitres, vous devez inverser le mouvement de la vitre. Pour cela, appuyez sur la commande concernée.
Lorsque le conducteur actionne les commandes des lève-vitres passagers, le conducteur doit s'assurer que rien n'empêche la fermeture correcte des vitres.
Le conducteur doit s'assurer que les passagers utilisent correctement les lève-vitres.
Faites particulièrement attention aux enfants pendant les manoeuvres de vitres.
Attention aux passagers et/ou personnes présentes, lors de la fermeture des vitres à l'aide de la clé ou du système "Accès et Démarrage Mains Libres".
Retirez toujours la clé de contact en quittant le véhicule, même pour une courte durée.

Réinitialisation

Après le rebranchement de la batterie ou un dysfonctionnement, vous devez réinitialiser le fonctionnement des lève-vitres.
Pour chacune des commandes de la platine côté conducteur :

- ☞ tirez la commande jusqu'à l'arrêt de la vitre,
- ☞ relâchez la commande et tirez-la de nouveau jusqu'à la fermeture complète,
- ☞ maintenez encore la commande pendant environ une seconde après la fermeture,
- ☞ appuyez sur la commande pour faire descendre automatiquement la vitre jusqu'en position basse,
- ☞ une fois la vitre en position basse, appuyez de nouveau sur la commande pendant environ une seconde.

Pendant ces opérations, la fonction antipincement est inopérante.

Sièges avant

! Par mesure de sécurité, les réglages du siège conducteur doivent impérativement être effectués à l'arrêt.

Position de conduite correcte

Avant de prendre la route et pour profiter de l'ergonomie du poste de conduite, réglez dans l'ordre suivant :

- la hauteur de l'appui-tête,
- l'inclinaison du dossier,
- la hauteur de l/assise du siège,
- la position longitudinale du siège,
- la hauteur du volant,
- les rétroviseurs extérieurs et intérieur.

! Une fois ces réglages effectués, vérifiez depuis votre position de conduite la bonne visibilité du combiné.

Réglages manuels

Longitudinal

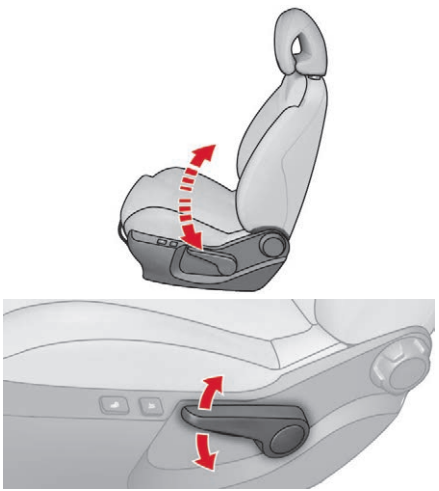


☞ Soulevez la commande et faites coulisser le siège vers l'avant ou vers l'arrière.

☞ Relâchez la commande pour verrouiller la position.

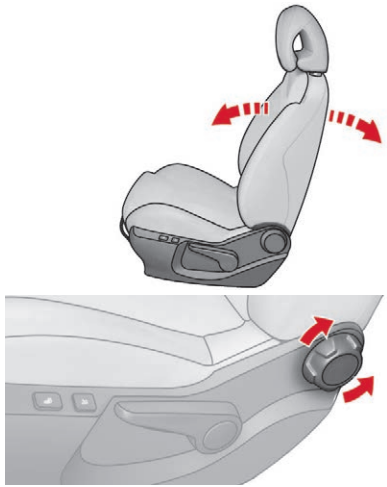
! Avant d'effectuer une manoeuvre de recul du siège, vérifiez que rien ni personne ne gêne la course du siège.
Risque de pincement en cas de présence de passagers à l'arrière ou de blocage du siège si des objets encombrants sont déposés sur le plancher derrière le siège.

Hauteur de l'assise



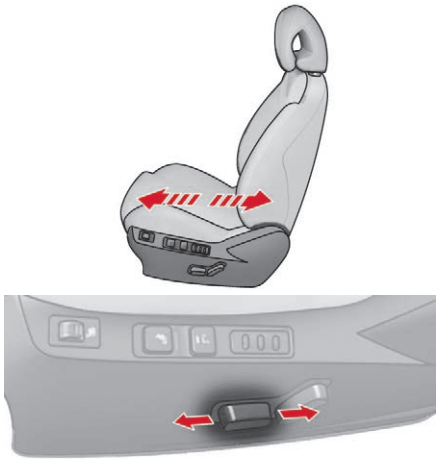
☞ Tirez la commande vers le haut pour monter ou poussez-la vers le bas pour descendre, autant de fois que nécessaire pour obtenir la position recherchée.

Inclinaison du dossier



☞ Tournez la molette pour régler l'inclinaison du dossier.

Longitudinal



☞ Poussez la commande vers l'avant ou vers l'arrière pour faire coulisser le siège.

Hauteur et inclinaison de l'assise



☞ Basculez la partie arrière de la commande vers le haut ou vers le bas pour obtenir la hauteur désirée.

☞ Basculez la partie avant de la commande vers le haut ou vers le bas pour obtenir l'inclinaison désirée.

Réglages électriques du siège conducteur

Les fonctions électriques du siège conducteur sont neutralisées environ une minute après coupure du contact. Pour les réactiver, mettez le contact.

Avant d'effectuer une manoeuvre de recul du siège, vérifiez que rien ni personne ne gêne la course du siège.
Risque de pincement en cas de présence de passagers à l'arrière ou de blocage du siège si des objets encombrants sont déposés sur le plancher derrière le siège.

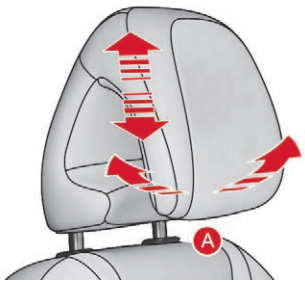
Inclinaison du dossier



☞ Basculez la commande vers l'avant ou vers l'arrière pour régler l'inclinaison du dossier.

Réglages complémentaires

Hauteur et inclinaison de l'appui-tête



☞ Pour le monter, tirez-le vers le haut.
☞ Pour le descendre, appuyez simultanément sur l'ergot **A** et sur l'appui-tête.
☞ Pour l'incliner, basculez sa partie basse vers l'avant ou vers l'arrière.

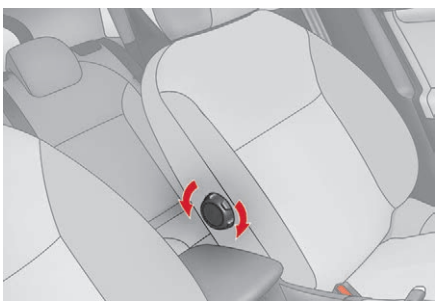
! L'appui-tête est muni d'une armature possédant un crantage qui interdit la descente de celui-ci ; ceci est un dispositif de sécurité en cas de choc.
Le réglage est correct lorsque le bord supérieur de l'appui-tête se trouve au niveau du dessus de la tête.

Retrait de l'appui-tête

☞ Pour le retirer, appuyez sur l'ergot **A** et tirez-le vers le haut.
☞ Pour le remettre en place, engagez les tiges de l'appui-tête dans les orifices en restant bien dans l'axe du dossier et appuyez simultanément sur l'ergot **A**.

! Ne roulez jamais avec les appuis-tête déposés ; ceux-ci doivent être en place et correctement réglés.

Réglage lombaire manuel



☞ Tournez la molette pour obtenir le soutien lombaire désiré.

Réglage lombaire électrique



☞ Appuyez sur l'avant ou l'arrière de la commande pour obtenir le soutien lombaire désiré.

Fonction massage

Cette fonction assure un massage lombaire ; celle-ci ne fonctionne que moteur tournant.



☞ Appuyez sur la commande pour activer la fonction.

Le témoin de la commande s'allume et la fonction massage est activée pour une durée de 60 minutes. Pendant cette durée, le massage se fait par 6 cycles de 10 minutes chacun (6 minutes de massage suivies de 4 minutes de pause).

Au bout d'une heure, la fonction est automatiquement désactivée. Le témoin de la commande s'éteint.

Désactivation

Vous pouvez à tout moment désactiver la fonction massage en appuyant sur la commande. Le mouvement en cours se poursuit jusqu'à revenir à sa position initiale hors massage.

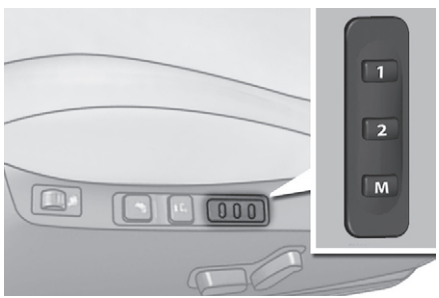
Mémorisation des positions de conduite

Système prenant en compte les réglages électriques du siège conducteur et des rétroviseurs extérieurs. Il vous permet de mémoriser et de rappeler deux positions à l'aide des touches sur le côté du siège conducteur.

Mémorisation d'une position

Avec les touches M / 1 / 2

☞ Mettez le contact.
☞ Réglez votre siège et vos rétroviseurs extérieurs.



☞ Appuyez sur la touche **M**, puis dans un délai de quatre secondes, appuyez sur la touche **1** ou **2**.

Un signal sonore retentit pour vous indiquer la prise en compte de la mémorisation.

La mémorisation d'une nouvelle position annule la précédente.

Rappel d'une position mémorisée

Contact mis ou moteur tournant

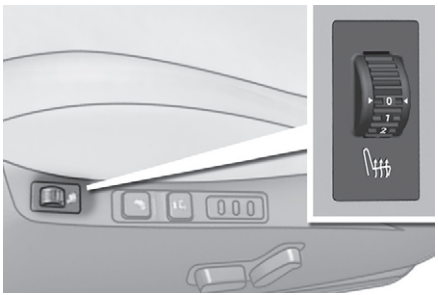
☞ Appuyez sur la touche **1** ou **2** pour rappeler la position correspondante.Un signal sonore retentit pour vous indiquer la fin du réglage.

Un signal sonore retentit pour vous indiquer la fin du réglage.

Vous pouvez interrompre le mouvement en cours en appuyant sur la touche **M**, **1** ou **2** ou en utilisant une commande de réglage du siège.
Le rappel de position est impossible en roulant.
Le rappel de position est neutralisé environ 45 secondes après la coupure du contact.

Commande des sièges chauffants

Moteur tournant, les sièges avant peuvent être chauffés séparément.



☞ Utilisez la molette de réglage, placée sur le côté de chaque siège avant, pour allumer et choisir le niveau de chauffage désiré :

0 Arrêt.
1 Faible.
2 Moyen.
3 Fort.

N'utilisez pas la fonction lorsque le siège n'est pas occupé.
Réduisez dès que possible l'intensité du chauffage.
Lorsque les températures du siège et de l'habitacle ont atteint un niveau suffisant, vous pouvez arrêter la fonction ; une plus faible consommation de courant permet une diminution de la consommation de carburant.

! Une utilisation prolongée au réglage maximum est déconseillée pour les personnes à peau sensible.
Risque de brûlure pour les personnes dont la perception de la chaleur est altérée (maladie, prise de médicament, ...).
Risque de surchauffe du système en cas d'utilisation de matériau isolant, tel que coussins ou housses de siège.
N'utilisez pas la fonction :
- si vous portez des vêtements humides,
- en présence de sièges enfants.

Pour maintenir l'intégrité de la nappe chauffante :
- ne posez pas d'objets lourds,
- ne vous mettez pas à genou ni debout sur le siège,
- n'utilisez pas d'objets coupants,
- ne versez pas de liquides.

Pour prévenir le risque de court-circuit :
- n'utilisez pas de produit liquide pour l'entretien du siège,
- n'utilisez jamais la fonction tant que l'assise est humide.

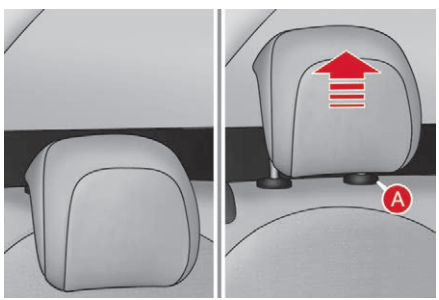
Sièges arrière

Banquette avec assise monobloc fixe et dossier rabattable (2/3 - 1/3) pour moduler l'espace de chargement du coffre.

Appuis-tête arrière

Ils ont une seule position d'utilisation (haute) et une position de rangement (basse).
Ils sont également démontables.
Pour enlever un appui-tête :

☞ déverrouillez le dossier à l'aide de la commande **1**,
☞ basculez légèrement le dossier **2** vers l'avant,

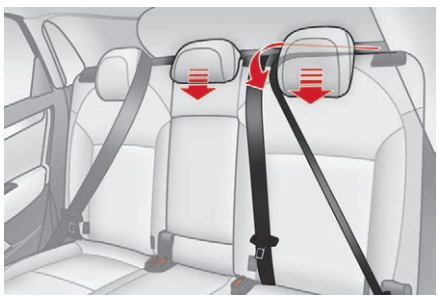


☞ tirez l'appui-tête vers le haut jusqu'en butée,
☞ puis, appuyez sur l'ergot **A**.

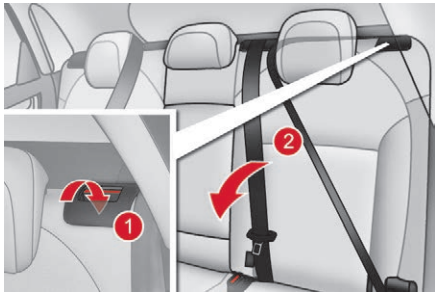
! Ne roulez jamais avec les appuis-tête déposés ; ceux-ci doivent être en place et correctement réglés.

Rabattement du dossier

☞ Avancez le siège avant correspondant si nécessaire.

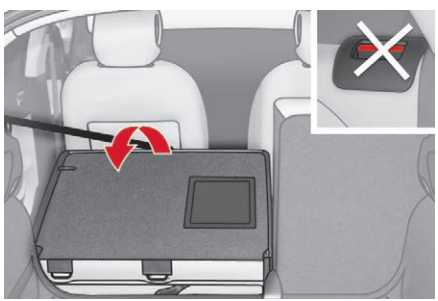


☞ Placez les appuis-tête en position basse.
☞ Positionnez la ceinture entre l'appui-tête latéral et l'appui-tête central pour éviter le pincement de la ceinture lors de la remise en place du dossier.



☞ Tirez vers l'avant la commande **1** pour déverrouiller le dossier **2**.
☞ Basculez le dossier **2** sur l'assise.

Remise en place du dossier

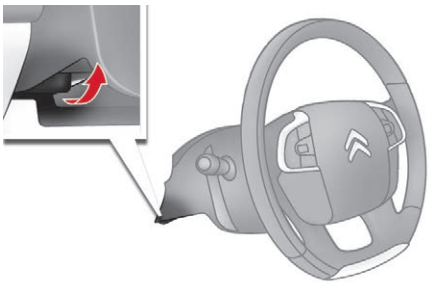


☞ Redressez le dossier et verrouillez-le.
☞ Vérifiez que le témoin rouge, situé au niveau de la commande de siège, n'est plus visible.

☞ Remettez en place la ceinture sur le côté du dossier.

! Lors de la remise en place du dossier, vérifiez que les ceintures ne sont pas coincées.

Réglage du volant



- **A l'arrêt**, tirez la commande pour déverrouiller le volant.
- Réglez la hauteur et la profondeur pour adapter votre position de conduite.
- Poussez la commande pour verrouiller le volant.

! Par mesure de sécurité, ces manoeuvres doivent être impérativement effectuées véhicule à l'arrêt.

Rétroviseurs

Rétroviseurs extérieurs

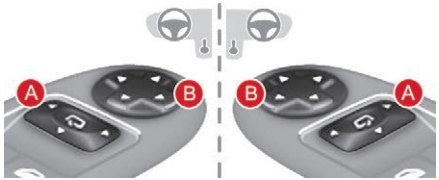
Equipés chacun d'un miroir réglable permettant la vision arrière latérale nécessaire aux situations de dépassement ou de stationnement.
Peuvent également être rabattus pour stationner dans un passage étroit.

Désembuage / Dégivrage

Si votre véhicule en est équipé, le désembuage / dégivrage des rétroviseurs extérieurs s'effectue en appuyant sur la commande de dégivrage de la lunette arrière.

Pour plus d'informations sur le **Désembuage / dégivrage de la lunette arrière**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

Réglage



- Placez la commande **A** à droite ou à gauche pour sélectionner le rétroviseur correspondant.
- Déplacez la commande **B** dans les quatre directions pour effectuer le réglage.
- Replacez la commande **A** en position centrale.

! Les objets observés sont en réalité plus près qu'ils ne paraissent.
Prenez cela en compte pour apprécier correctement la distance avec les véhicules venant de l'arrière.

! Par mesure de sécurité, les rétroviseurs doivent être réglés pour réduire "l/angle mort".

Rabattement

☞ De l'extérieur ; verrouillez le véhicule à l'aide de la télécommande ou de la clé.

☞ De l'intérieur ; contact mis, tirez la commande **A** en position centrale vers l'arrière.

Si les rétroviseurs sont rabattus avec la commande **A**, ils ne se déploieront pas au déverrouillage du véhicule. Il faudra de nouveau tirer la commande **A**.

Déploiement

☞ De l'extérieur ; déverrouillez le véhicule à l'aide de la télécommande ou de la clé.

☞ De l'intérieur ; contact mis, tirez la commande **A** en position centrale vers l'arrière.

Le rabattement et le déploiement des rétroviseurs extérieurs à la télécommande peuvent être neutralisés par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

En cas de nécessité, les rétroviseurs peuvent être rabattus manuellement.

Inclinaison automatique à la marche arrière

Système permettant d'observer le sol lors des manoeuvres de stationnement en marche arrière.

Mémorisation

☞ Moteur tournant, engagez la marche arrière.

☞ Sélectionnez et réglez successivement les rétroviseurs gauche et droit.

La mémorisation du réglage est immédiate.

Marche

☞ Moteur tournant, engagez la marche arrière.

☞ Déplacez la commande **A** à droite ou à gauche pour sélectionner le rétroviseur correspondant.

Le miroir du rétroviseur sélectionné s'incline vers le bas, conformément à sa mémorisation.

Arrêt

☞ Désengagez la marche arrière et attendez dix secondes.

ou

☞ Replacez la commande **A** en position centrale.

Le miroir du rétroviseur revient à sa position initiale.

Celui-ci revient également à sa position initiale :

- si la vitesse dépasse 10 km/h,
- si le moteur est arrêté.

Rétroviseur intérieur

Miroir réglable permettant la vision arrière centrale.
Comporte un dispositif anti-éblouissement qui assombrit le miroir du rétroviseur et réduit la gêne du conducteur due au soleil, aux faisceaux d'éclairage des autres véhicules, ...

Modèle manuel

Réglage

☞ Réglez le rétroviseur pour bien orienter le miroir en position "jour".

Position jour / nuit



☞ Tirez le levier pour passer en position anti-éblouissement "nuit".
☞ Poussez le levier pour passer en position normale "jour".

Modèle "électrochrome" automatique



Grâce à un capteur, mesurant la luminosité provenant de l'arrière du véhicule, ce système assure automatiquement et progressivement le passage entre les utilisations jour et nuit.

ⓘ Afin d'assurer une visibilité optimale lors de vos manoeuvres, le miroir s'éclaircit automatiquement dès que la marche arrière est enclenchée.

Air conditionné manuel

Le système d'air conditionné fonctionne uniquement moteur tournant.



1. Réglage de la température.
2. Réglage du débit d'air.
3. Réglage de la répartition d'air.
4. Entrée d'air / Circulation d'air.
5. Marche / Arrêt de l'air conditionné.

Réglage de la température



☞ Tournez la molette pour sélectionner une position entre bleu (froid) et rouge (chaud) afin de moduler la température à votre convenance.

Réglage du débit d'air



Cette molette permet d'augmenter ou de diminuer la vitesse de soufflage du ventilateur.

☞ De la position **1** à la position **5**, tournez la molette pour obtenir un débit d'air suffisant afin d'assurer votre confort.

ℹ ☞ Si vous placez la commande de débit d'air en position **0**, le système est neutralisé. Un léger flux d'air, dû au déplacement du véhicule, reste néanmoins perceptible.

! Evitez de rouler trop longtemps ventilation arrêtée (risque de formation de buée et de dégradation de la qualité de l'air).

Réglage de la répartition d'air

Cette molette permet de diffuser l'air dans l'habitacle en combinant plusieurs bouches d'aération.



Pare-brise et vitres latérales.



Pare-brise, vitres latérales et pieds des occupants.



Pieds des occupants.



Aérateurs centraux et latéraux.



La répartition de l'air peut être modulée en mettant la molette sur une position intermédiaire.

Entrée d'air / Recirculation d'air

L'entrée d'air extérieur permet d'éviter la formation de buée sur le pare-brise et les vitres latérales.
La recirculation d'air intérieur permet d'isoler l'habitacle des odeurs et des fumées extérieures.

ℹ Cette fonction permet d'obtenir ponctuellement et plus rapidement de l'air chaud ou froid.Dès que possible, revenez en entrée d'air extérieur pour éviter les risques de dégradation de la qualité de l'air et de formation de buée.



☞ Appuyez sur la touche pour faire recirculer l'air intérieur. Ceci est visualisé par l'allumage du voyant.



☞ Appuyez de nouveau sur la touche pour permettre l'entrée d'air extérieur. Ceci est visualisé par l'extinction du voyant.

Marche / Arrêt de l'air conditionné

L'air conditionné est prévu pour fonctionner efficacement en toutes saisons, vitres fermées.
Il vous permet :
- en été, d'abaisser la température,
- en hiver, au-dessus de 3 °C, d'augmenter l'efficacité du désembuage.

Marche



☞ Appuyez sur la touche "**A/C**", le voyant de la touche s'allume.

ℹ L'air conditionné ne fonctionne pas lorsque la molette de réglage du débit d'air **2** est en position **0**.
Pour obtenir de l'air frais plus rapidement, vous pouvez utiliser la recirculation d'air intérieur pendant quelques instants.
Ensuite, revenez en entrée d'air extérieur.

Arrêt

A/C

☞ Appuyez de nouveau sur la touche "**A/C**", le voyant de la touche s'éteint.

L'arrêt peut générer des désagréments (humidité, buée).

Air conditionné automatique bizone

Le système d'air conditionné fonctionne moteur tournant.

Fonctionnement automatique



1. Programme automatique confort
2. Réglage de la température côté conducteur / passager
3. Programme automatique visibilité
4. Marche / Arrêt de l'air conditionné.
5. Réglage de la répartition d'air.
6. Réglage du débit d'air.
7. Entrée d'air / Recirculation d'air.
8. Fonction "REST": ventilation moteur coupé.

Programme automatique confort

Nous vous recommandons d'utiliser l'un des trois modes AUTO disponibles : ils permettent de réguler de manière optimisée la température dans l'habitacle, selon la valeur de confort que vous avez sélectionnée.

Ces trois modes règlent automatiquement le débit d'air, selon le ressenti souhaité, tout en conservant le respect de la valeur de confort demandée.

Ce système est prévu pour fonctionner efficacement en toutes saisons, vitres fermées.

AUTO

☞ Appuyez successivement sur la touche "**AUTO**" :

- un premier voyant s'allume ; le mode de réglage "léger" est sélectionné,
- un deuxième voyant s'allume ; le mode de réglage "moyen" est sélectionné,
- un troisième voyant s'allume ; le mode de réglage "intense" est sélectionné.

Moteur froid et par temps froid, le débit d'air évolue progressivement vers son niveau optimum en tenant compte des conditions climatiques extérieures et de la valeur de confort demandée, afin de limiter une trop grande diffusion d'air froid. En entrant dans le véhicule, si la température intérieure est beaucoup plus froide ou plus chaude que la valeur de confort, il n'est pas utile de modifier la valeur affichée pour atteindre le confort souhaité. Le système compense automatiquement et le plus rapidement possible l'écart de température.

Réglage de la température côté conducteur / passager

Le conducteur et son passager avant peuvent chacun régler la température à leur convenance.
La valeur indiquée sur l'afficheur correspond à un niveau de confort et non pas à une température en degré Celsius ou Fahrenheit.



☞ Tournez la molette vers la gauche pour diminuer la valeur ou vers la droite pour l'augmenter.

Un réglage autour de 21 permet d'obtenir un confort optimal. Selon votre besoin, un réglage entre 18 et 24 est usuel.
De plus, il est préconisé d'éviter une différence de réglage gauche / droite supérieure à 3.

Programme automatique visibilité



Pour plus d'informations sur le **Désembuage - Dégivrage avant** et notamment le programme automatique visibilité, reportez-vous à la rubrique correspondante.

Avec le Stop & Start, tant que le désembuage est activé, le mode STOP n'est pas disponible.

Reprises manuelles

Vous pouvez, selon vos goûts, faire un choix différent de celui proposé par le système en modifiant un réglage. Les voyants de la touche "**AUTO**" s'éteignent ; les autres fonctions seront toujours gérées automatiquement.



☞ Appuyez sur la touche "**AUTO**" pour revenir en fonctionnement tout automatique.

Pour rafraîchir ou réchauffer au maximum l'habitacle, il est possible de dépasser les valeurs minimale de 14 ou maximale de 28.



☞ Tournez la molette vers la gauche jusqu'à afficher "**LO**" ou vers la droite jusqu'à afficher "**HI**".

Marche / Arrêt de l'air conditionné



☞ Appuyez sur cette touche pour arrêter l'air conditionné.

L'arrêt peut générer des désagréments (humidité, buée).



☞ Appuyez de nouveau sur la touche pour assurer le retour au fonctionnement automatique de l'air conditionné. Le voyant de la touche "**A/C**" s'allume.

Réglage de la répartition d'air



☞ Appuyez sur une ou plusieurs touches pour orienter le débit d'air vers :
- le pare-brise et les vitres latérales (désembuage ou dégivrage),
- les aérateurs latéraux et centraux,
- les pieds des passagers.

Vous pouvez combiner les trois orientations pour obtenir la répartition d'air souhaitée.

Réglage du débit d'air



☞ Tournez cette molette vers la gauche pour diminuer le débit d'air ou vers la droite pour l'augmenter.

Les voyants du débit d'air, entre les deux hélices, s'allument progressivement en fonction de la valeur demandée.

Entrée d'air / Recirculation d'air



☞ Appuyez sur cette touche pour faire recirculer l'air intérieur. Le voyant de la touche s'allume.

La recirculation d'air permet d'isoler l'habitacle des odeurs et des fumées extérieures.



☞ Dès que possible, appuyez de nouveau sur cette touche pour permettre l'entrée d'air extérieur et éviter la formation de buée. Le voyant de la touche s'éteint.

Evitez le fonctionnement prolongé de la fonction recirculation d'air (risque de buée et de dégradation de la qualité de l'air).

Fonction "REST" : ventilation moteur coupé

Alors que le moteur est éteint, vous pouvez activer la ventilation pendant quelques minutes. Par exemple, lorsque vous quittez le véhicule, les passagers présents peuvent bénéficier d'une circulation d'air sans mettre en marche le moteur.
Cette fonction est disponible à la mise du contact, ainsi qu'à l'arrêt du moteur.
La durée et la disponibilité de la fonction dépendent de l'état de charge de la batterie.

Vous pouvez activer la fonction "REST" tant que les afficheurs de contrôle du système d'air conditionné sont allumés.

A la mise du contact

- Les afficheurs de contrôle s'allument : la fonction est disponible.



- Un appui sur la touche "**REST**" active la ventilation pendant quelques minutes. L'affichage de deux tirets dans les afficheurs de contrôle et de quatre voyants de niveau du débit d'air indiquent que la fonction est activée.

A l'arrêt du moteur

- Les afficheurs de contrôle restent allumés : la fonction est disponible.



- Un appui sur la touche "**REST**" active la ventilation pendant quelques minutes. L'affichage de deux tirets dans les afficheurs de contrôle et de quatre voyants de niveau du débit d'air indiquent que la fonction est activée.

Le verrouillage du véhicule n'a pas d'incidence sur la fonction.

- Les afficheurs s'éteignent à la fin de cette durée.

Un nouvel appui avant la fin de cette durée interrompt définitivement la ventilation : les afficheurs s'éteignent et la fonction n'est plus disponible.

Cette commande n'active pas le fonctionnement du système d'air conditionné, mais uniquement celui du pulseur d'air.
Lorsque la fonction "REST" est activée, vous ne pouvez pas modifier les réglages de la température, du débit et de la répartition d'air : ceux-ci sont gérés automatiquement en fonction de la température extérieure.
Cette fonction n'est pas disponible en mode STOP du Stop & Start.

Neutralisation du système



☞ Tournez la molette du débit d'air vers la gauche jusqu'à ce que tous les voyants s'éteignent.

Cette action provoque l'arrêt de l'air conditionné et de la ventilation.
Le confort thermique n'est plus géré. Un léger flux d'air, dû au déplacement du véhicule, reste néanmoins perceptible.

☞ Modifiez un des réglages (température, débit d'air ou répartition d'air) ou appuyez sur la touche "**AUTO**" pour réactiver le système avec les valeurs précédant la neutralisation.

! Evitez le fonctionnement prolongé en recirculation d'air intérieur ou de rouler trop longtemps en neutralisant le système (risque de buée et de dégradation de la qualité de l'air).

Conseils pour la ventilation et l'air conditionné

i Pour que ces systèmes soient pleinement efficaces, respectez les règles d'utilisation et d'entretien suivantes :

- ☞ Pour obtenir une répartition d'air homogène, veillez à ne pas obstruer les grilles d'entrée d'air extérieur situées à la base du pare-brise, les buses, les aérateurs et les sorties d'air, ainsi que l'extraction d'air située dans le coffre.
- ☞ Ne masquez pas le capteur d'ensoleillement, situé sur la planche de bord ; celui-ci sert à la régulation du système d'air conditionné automatique.
- ☞ Faites fonctionner le système d'air conditionné au moins 5 à 10 minutes, une à deux fois par mois, pour le maintenir en parfaite condition de fonctionnement.
- ☞ Veillez au bon état du filtre habitacle et faites remplacer périodiquement les éléments filtrants. Nous vous recommandons de privilégier un filtre habitacle combiné. Grâce à son additif actif spécifique, il contribue à la purification de l'air respiré par les occupants et à la propreté de l'habitacle (réduction des symptômes allergiques, des mauvaises odeurs et des dépôts gras).
- ☞ Pour assurer le bon fonctionnement du système d'air conditionné, nous vous recommandons également de le faire contrôler suivant les préconisations du carnet d/entretien et de garanties.
- ☞ Si le système ne produit pas de froid, désactivez-le et consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

En cas de traction d'une charge maximale dans une forte pente par température élevée, la coupure de l'air conditionné permet de récupérer de la puissance moteur et donc d'améliorer la capacité de remorquage.

Si après un arrêt prolongé au soleil, la température intérieure reste très élevée, n'hésitez pas à aérer l'habitacle pendant quelques instants.
Placez la commande de débit d'air à un niveau suffisant pour assurer un bon renouvellement d'air dans l'habitacle.

La condensation créée par l'air conditionné provoque à l'arrêt un écoulement d'eau normal sous le véhicule.

Contient des gaz à effet de serre fluorés R134A.
Selon version et pays de commercialisation, le système d'air conditionné contient des gaz à effet de serre fluorés R134A. Charge de gaz 0,425 kg (+/- 0,025 kg), indice GWP 1 430 t (équivalent en CO_2 : 0,608 t).

Stop & Start
Les systèmes de chauffage et d'air conditionné ne fonctionnent que moteur tournant.
Afin de maintenir le confort thermique souhaité dans l'habitacle, vous pouvez neutraliser temporairement la fonction Stop & Start.
Pour plus d'informations sur le **Stop & Start**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

Désembuage - Dégivrage avant



Ces sérigraphies sur la façade indiquent le positionnement des commandes pour désembuer ou dégivrer rapidement le pare-brise et les vitres latérales.

Avec l'air conditionné manuel



☞ Placez les commandes de température, de débit d'air et de répartition d'air sur la position sérigraphiée dédiée.

☞ Placez la commande d'entrée d'air en position "Entrée d'air extérieur" (voyant de la commande éteint).



☞ Mettez en marche l'air conditionné en appuyant sur la touche "**A/C**" ; le voyant de la touche s'allume.

Avec le Stop & Start, tant que ces fonctions - désembuage, air conditionné et débit d'air - sont activées, le mode STOP n'est pas disponible.

Avec l'air conditionné automatique bizone

Programme automatique visibilité



☞ Sélectionnez ce programme pour désembuer ou dégivrer plus rapidement le pare-brise et les vitres latérales.

Le système gère automatiquement l'air conditionné, le débit d'air, l'entrée d'air et répartit la ventilation de façon optimale vers le pare-brise et les vitres latérales.

☞ Pour l'arrêter, appuyez de nouveau sur la touche **visibilité** ou sur "**AUTO**", le voyant de la touche s'éteint et celui de la touche "**AUTO**" s'allume.

Le système se réactive avec les valeurs précédant la neutralisation.

Avec le Stop & Start, tant que le désembuage est activé, le mode STOP n'est pas disponible.

Désembuage - Dégivrage de la lunette arrière



La touche de commande se situe sur la façade du système d'air conditionné.

Marche

Le désembuage - dégivrage de la lunette arrière ne peut fonctionner que moteur tournant.



☞ Appuyez sur cette touche pour dégivrer la lunette arrière et, selon version, les rétroviseurs extérieurs. Le voyant associé à la touche s'allume.

Arrêt

Le dégivrage s'éteint automatiquement pour éviter une consommation de courant excessive.

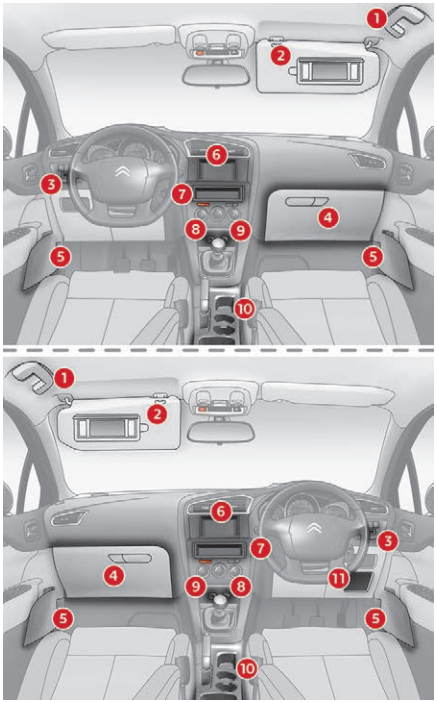


☞ Il est possible d'arrêter le fonctionnement du dégivrage avant son extinction automatique en appuyant de nouveau sur la touche. Le voyant associé à la touche s'éteint.



☞ Eteignez le dégivrage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs dès que vous le jugerez nécessaire, car une plus faible consommation de courant permet une diminution de la consommation de carburant.

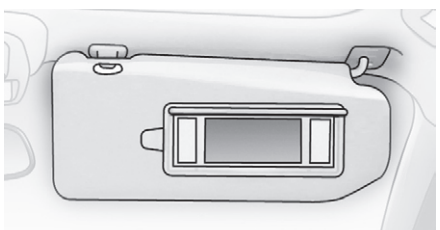
Aménagements avant



1. **Poignée de maintien**
2. **Pare-soleil**
3. **Porte-cartes**
4. **Boîte à gants éclairée**
5. **Bacs de porte**
6. **Grand rangement ouvert (sans autoradio)**
   ou
   Petit rangement avec volet (avec autoradio)
7. **Petit rangement ouvert (sans autoradio)**
8. **Prise USB / Jack**
9. **Prise accessoires 12 V**
10. **Console centrale avec rangements**

Pare-soleil

Dispositif de protection contre le soleil venant de face ou de côté et dispositif de courtoisie avec un miroir éclairé.



☞ Contact mis, relevez le volet d'occultation ; le miroir s'éclaire automatiquement.

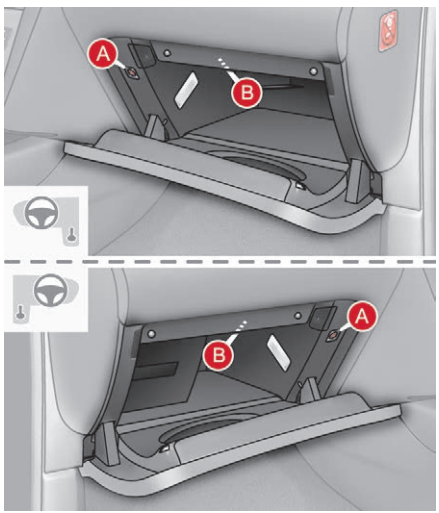
Ce pare-soleil comprend également un range-ticket.

Boîte à gants éclairée

Elle comporte des aménagements dédiés au rangement d'une bouteille d'eau, de la documentation de bord du véhicule...
Son couvercle comporte des aménagements dédiés au rangement d'un stylo, d'une paire de lunettes, de jetons, de cartes, d'une canette...

☞ Pour ouvrir la boîte à gants, soulevez la poignée.

La boîte à gants s'éclaire à l'ouverture du couvercle.



Elle donne accès à la commande de neutralisation de l'airbag frontal passager **A**.

Elle comporte une buse de ventilation obturable **B**, débitant le même air climatisé que les aérateurs de l'habitacle.

Surtapis

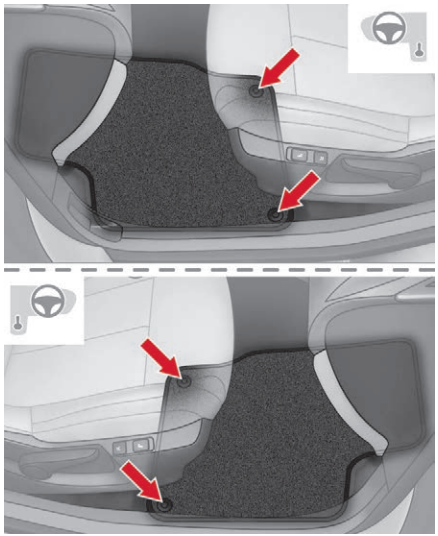
Montage

Lors de son premier montage, côté conducteur, utilisez exclusivement les fixations fournies dans la pochette jointe.
Les autres surtapis sont simplement posés sur la moquette.

Démontage

Pour le démonter côté conducteur :
- ☞ reculez le siège au maximum,
- ☞ déclippez les fixations,
- ☞ retirez le surtapis.

Remontage

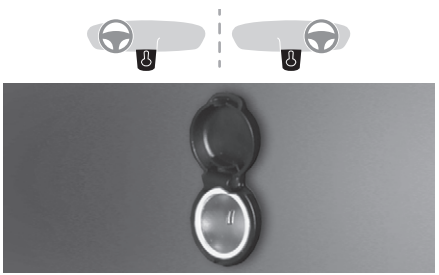


Pour le remonter côté conducteur :
- ☞ positionnez correctement le surtapis,
- ☞ remettez les fixations en appuyant,
- ☞ vérifiez la bonne tenue du surtapis.

! Pour éviter tout risque de blocage des pédales :
- utilisez uniquement des surtapis adaptés aux fixations déjà présentes dans le véhicule ; leur utilisation est impérative,
- ne superposez jamais plusieurs surtapis.

L'utilisation de surtapis non homologués par CITROËN peut gêner l'accès aux pédales et entraver le fonctionnement du régulateur / limiteur de vitesse.
Les surtapis homologués par CITROËN sont munis de deux fixations situées en dessous du siège.

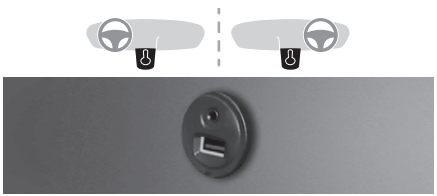
Prise accessoires 12 V



- ☞ Pour brancher un accessoire 12 V (puissance maxi : 120 W), retirez l'obturateur et branchez l'adaptateur adéquat.

! Le branchement d'un équipement électrique non homologué par CITROËN, tel qu'un chargeur avec prise USB, peut provoquer des perturbations de fonctionnement des organes électriques du véhicule, comme une mauvaise réception radiophonique ou une perturbation de l'affichage sur les écrans.

Lecteur USB



Ce boîtier de connexion comporte une prise USB et une prise Jack.

Prise USB

La prise USB permet de brancher un équipement nomade, tel qu'un baladeur numérique de type iPod® ou une clé USB.
Le lecteur USB lit vos fichiers audio qui sont transmis au système audio, pour être diffusés via les haut-parleurs du véhicule.
La gestion de ces fichiers se fait via les commandes au volant ou depuis le système audio.

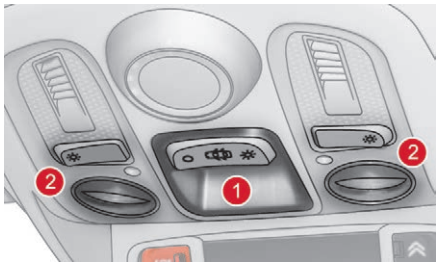
i Branché sur la prise USB, l'équipement nomade peut se recharger automatiquement.
Pendant la recharge, un message s'affiche si la consommation de l'équipement nomade est supérieure à l'ampérage fourni par le véhicule.

La prise USB permet également de brancher un téléphone en connexion MirrorLink™ pour bénéficier de certaines applications du téléphone sur la tablette tactile.

Prise Jack

La prise Jack permet de brancher un équipement nomade, tel qu'un baladeur numérique, pour écouter vos fichiers audio via les haut-parleurs du véhicule.
La gestion de ces fichiers se fait à partir de votre équipement nomade.

Plafonniers



1. **Plafonnier avant**
2. **Lecteurs de carte avant**



3. **Plafonnier arrière**
4. **Lecteurs de carte arrière**

Plafonniers avant et arrière

Dans cette position, le plafonnier s'éclaire progressivement :

- au déverrouillage du véhicule,
- à l'extraction de la clé de contact,
- à l'ouverture d'une porte,
- à l'activation du bouton de verrouillage de la télécommande, afin de localiser votre véhicule.

Il s'éteint progressivement :

- au verrouillage du véhicule,
- à la mise du contact,
- 30 secondes après la fermeture de la dernière porte.

Eteint en permanence.

Eclairage permanent.

Avec le mode "éclairage permanent", la durée d'allumage varie, suivant le contexte :

- contact coupé, environ dix minutes,
- en mode économie d'énergie, environ trente secondes,
- moteur tournant, sans limite.

Quand le plafonnier avant est en position "éclairage permanent", le plafonnier arrière s'allumera également, sauf si ce dernier est en position "éteint en permanence".
Pour éteindre le plafonnier arrière, mettez-le en position "éteint en permanence".

Lecteurs de carte avant et arrière

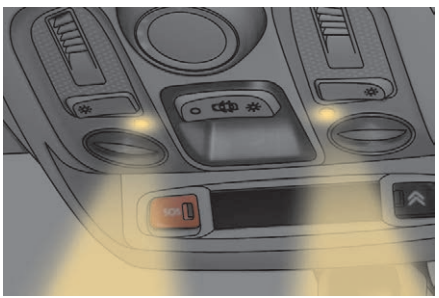
☞ Contact mis, actionnez l'interrupteur correspondant.

Faites attention à ne rien mettre en contact avec les plafonniers.

Eclairage d'ambiance

L'allumage tamisé des éclairages de l'habitacle facilite la visibilité dans le véhicule en cas de faible luminosité.

Mise en service



De nuit, les deux lampes d'ambiance du plafonnier avant s'allument automatiquement, dès que les feux de position sont allumés.

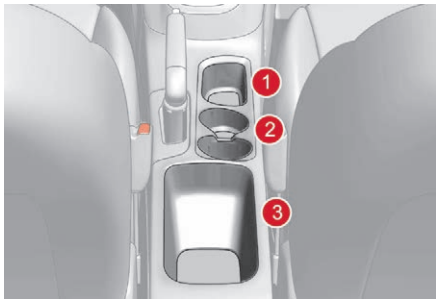
Arrêt



L'éclairage d'ambiance s'arrête automatiquement à la coupure des feux de position.
Il peut être éteint manuellement en réglant le rhéostat d'éclairage du combiné sur l'un des plus faibles niveaux.

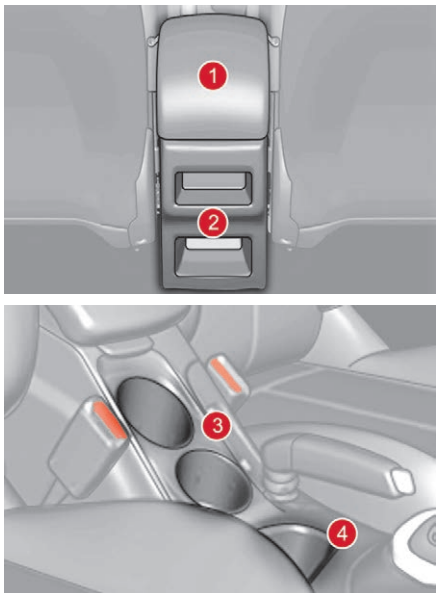
Consoles centrales

Version basse



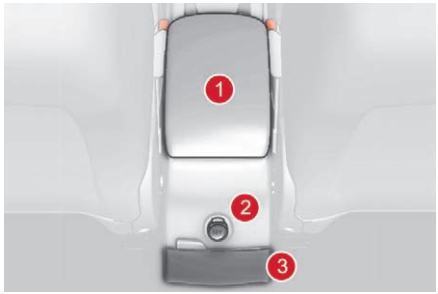
1. **Vide-poches**
2. **Porte-canettes**
3. **Grand rangement ouvert**

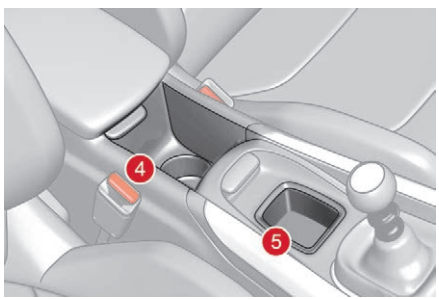
Version semi-haute



1. **Accoudoir avant**
2. **Rangements ouverts**
3. **Porte-canettes**
4. **Vide-poches**

Version haute



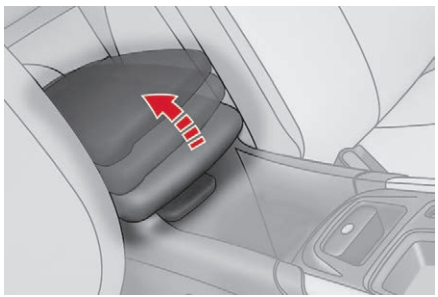


1. **Accoudoir avant**
2. **Prise accessoires 12 V**
3. **Boîte de rangement**
4. **Porte-canette / Porte-bouteille**
5. **Vide-poches ou bouton START/STOP (selon version)**

Accoudoir avant

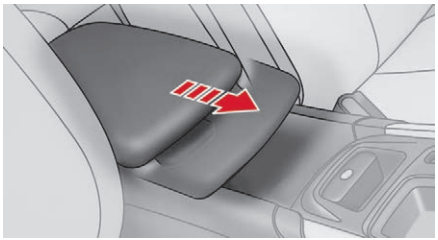
Dispositif de confort et de rangement pour le conducteur et le passager avant.
Le couvercle de l'accoudoir est réglable en hauteur et en longueur.

Réglage en hauteur



- ☞ Relevez le couvercle jusqu'à la position désirée (basse, intermédiaire ou haute).
- ☞ Si vous le relevez légèrement après la position haute, accompagnez-le dans sa descente jusqu'à sa position basse.

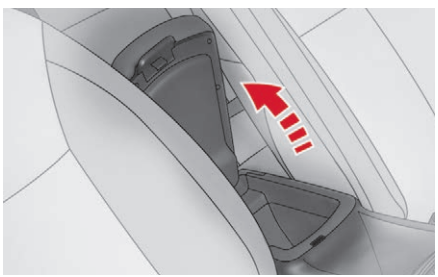
Réglage longitudinal



- ☞ Faites-le coulisser jusqu'en butée vers l'avant ou vers l'arrière.

Rangement

Un espace de rangement est aménagé sous le couvercle de l'accoudoir. Selon équipement, il permet l'accès à une prise 230 V / 50 Hz, au lecteur de secours de la clé électronique du système "Accès et Démarrage Mains Libres".



- ☞ Soulevez la palette.
- ☞ Relevez le couvercle à fond.

Accoudoir avant

Dispositif de confort et de rangement pour le conducteur et le passager avant.
Le couvercle de l'accoudoir est réglable en longueur.

Réglage longitudinal



- Pour l'avancer, soulevez la palette. L'accoudoir coulisse jusqu'en butée vers l'avant.
- Pour le ranger, faites-le coulisser jusqu'en butée vers l'arrière et appuyer dessus pour le verrouiller.

Rangement

Un espace de rangement est aménagé sous le couvercle de l'accoudoir. Selon équipement, il permet l'accés au lecteur de secours de la clé électronique du système "Accès et Démarrage Mains Libres".



- Relevez le couvercle à fond.

Prise 230 V / 50 Hz



Une prise 230 V / 50 Hz (puissance maxi : 120 W) est installée dans la console centrale.
Pour l'utiliser :

- soulevez le couvercle de l'accoudoir avant pour accéder à son compartiment,
- vérifiez que le voyant est allumé en vert,
- branchez votre appareil multimédia ou tout autre appareil électrique (chargeur de téléphone, ordinateur portable, lecteur CD-DVD, chauffe-biberon...).

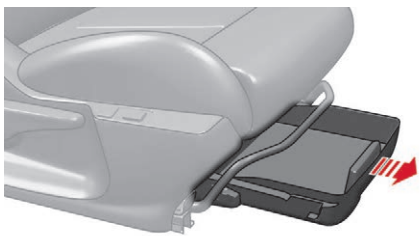
Cette prise fonctionne moteur tournant, ainsi qu'en mode STOP du Stop & Start.
En cas de dysfonctionnement de la prise, le voyant vert clignote.
Faites vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

! Branchez un seul appareil à la fois sur la prise (pas de rallonge ou de multiprise). Branchez uniquement des appareils avec isolation de classe II (indiquée sur l'appareil).
Par sécurité, en cas de surconsommation et lorsque le système électrique du véhicule le nécessite (conditions climatiques particulières, surcharge électrique...), le courant alimentant la prise sera coupé ; le voyant vert s'éteint.

Tiroirs de rangement

Situés sous chaque siège avant, sauf côté conducteur sur les versions avec siège électrique.

Ouverture



☞ Soulevez l'avant du tiroir et tirez-le.

! Ne placez pas d'objets lourds dans le tiroir.

Retrait

Evitez de retirer complètement le tiroir, car sa remise en place n'est pas aisée.
☞ Amenez le tiroir en bout de course.
☞ Tirez-le vers le haut pour le déboîter.

Remise en place

Néanmoins, en cas de retrait total, pour le remettre :
☞ utilisez la lampe nomade pour éclairer sous le siège,
☞ engagez le tiroir dans ses glissières,
☞ soulevez les pattes de retenue et faites glissez le tiroir sous ces pattes,
☞ en bout de course, appuyez sur le tiroir pour le bloquer.

Aménagements arrière

Prise accessoires 12 V



☞ Pour brancher un accessoire 12 V (puissance maxi : 120 W), retirez l'obturateur et branchez l'adaptateur adéquat.

Accoudoir arrière

Dispositif de confort pour les passagers arrière.



☞ Abaissez l'accoudoir arrière pour améliorer votre position de confort.

Celui-ci permet également d'accéder à la trappe à skis.

Trappe à skis

Dispositif de rangement et de transport d'objets longs.

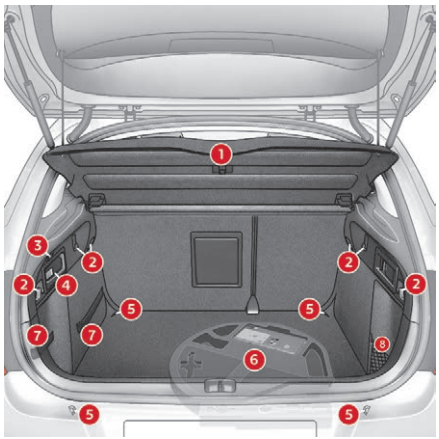
Ouverture

☞ Abaissez l'accoudoir arrière.
☞ Tirez la poignée de la trappe vers le bas.



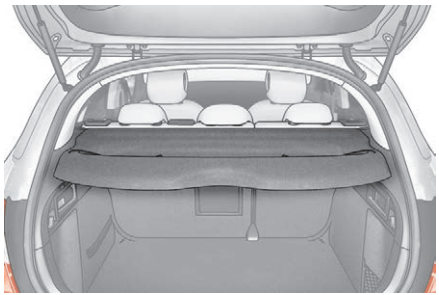
☞ Abaissez la trappe.
☞ Chargez les objets de l'intérieur du coffre.

Aménagements du coffre



1. **Tablette arrière**
2. **Crochets**
3. **Prise accessoires 12 V**
4. **Lampe nomade**
5. **Anneaux d'arrimage**
6. **Caisson de rangement**
7. **Sangles de maintien**
8. **Filet de rangement**

Tablette arrière



Pour enlever la tablette :

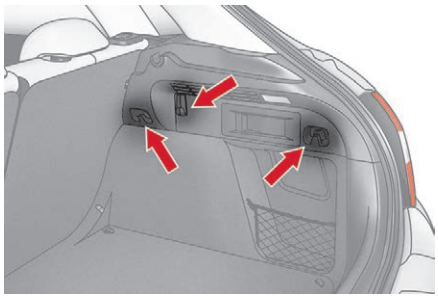
☞ décrochez les deux cordons,

☞ soulevez légèrement la tablette, puis retirez-la.

Pour la ranger, plusieurs possibilités :

- soit debout derrière les sièges avant,
- soit à plat au fond du coffre.

Crochets



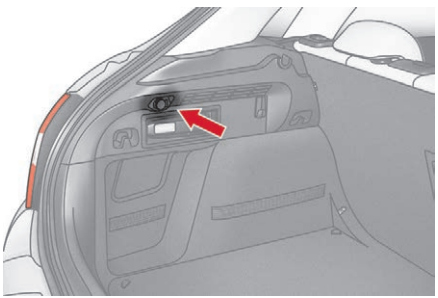
Ils permettent d'accrocher des sacs à provision.

Pour l'accès au caisson de rangement



Un crochet supplémentaire, sous la tablette, vous permet de maintenir le plancher de coffre, grâce à son cordon, pour accéder facilement à l'outillage de bord et à la roue de secours ou au kit de dépannage provisoire de pneumatique...

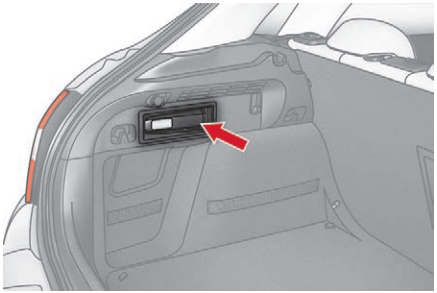
Prise accessoires 12 V



☞ Pour brancher un accessoire 12 V (puissance maxi : 120 W), retirez le capuchon et branchez l'adaptateur adéquat.

☞ Mettez la clé en position contact.

Lampe nomade



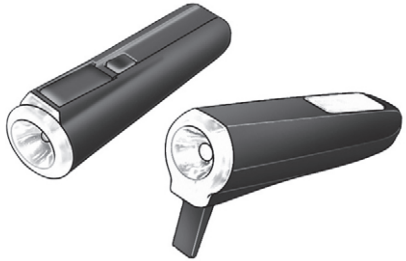
Eclairage amovible, intégré à la paroi du coffre, pour servir d'éclairage de coffre et de lampe de poche.
Pour plus d'informations sur l'**Eclairage de coffre**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

Fonctionnement

Cette lampe fonctionne avec des accumulateurs de type NiMH.
Elle dispose d'une autonomie d'environ 45 minutes et se recharge lorsque vous roulez.

! Respectez les polarités lors de la mise en place des accumulateurs.
Ne remplacez jamais les accumulateurs par des piles.

Utilisation



- ☞ Sortez-la de son logement en la tirant par le haut.
- ☞ Appuyez sur l'interrupteur, situé au dos, pour l'allumer ou l'éteindre.
- ☞ Déployez le support, situé au dos, pour poser et relever la lampe ; par exemple, lors d'un changement de roue.

Rangement

- ☞ Remettez en place la lampe dans son logement en commençant par sa partie basse.
  Ceci permet d'éteindre automatiquement la lampe, si vous avez oublié de le faire.

i Si celle-ci est mal enclenchée, elle risque de ne pas se recharger et de ne pas s'allumer à l'ouverture du coffre.

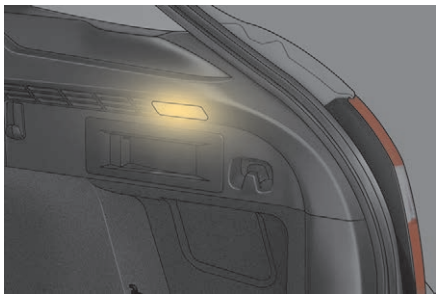
Caisson de rangement



- ☞ Relevez le tapis de coffre pour accéder au caisson de rangement.

Celui-ci comporte des aménagements permettant le rangement d'une boîte d'ampoules de rechange, d'une trousse de secours...
Il comporte également l'outillage de bord, le kit de dépannage provisoire de pneumatique...

Eclairage du coffre



Il s'allume automatiquement à l'ouverture et s'éteint automatiquement à la fermeture du coffre.

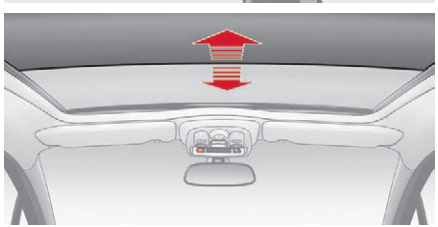
La durée d'allumage varie, suivant le contexte :
- contact coupé, environ dix minutes,
- en mode économie d'énergie, environ trente secondes,
- moteur tournant, sans limite.

Toit vitré panoramique

Vous disposez d'un toit panoramique en verre teinté qui augmente la luminosité et la vision dans l'habitacle. Son volet d'occultation électrique améliore le confort thermique.

Volet d'occultation électrique





Ouverture

☞ Tournez la commande rotative vers la gauche (quatre positions d'ouverture possibles).

Fermeture

☞ Ramenez la commande rotative en position initiale.
☞ Lorsque la position du volet ne correspond pas à la position indiquée sur la commande rotative, appuyez sur la commande pour déclencher son ouverture jusqu'à cette position.

Antipincement

Lorsque le volet rencontre un obstacle pendant sa fermeture, il s'arrête et s'ouvre de nouveau partiellement.
Après une nouvelle tentative inefficace, il peut être nécessaire de forcer la fermeture du volet en procédant à la réinitialisation du système.

Réinitialisation du système

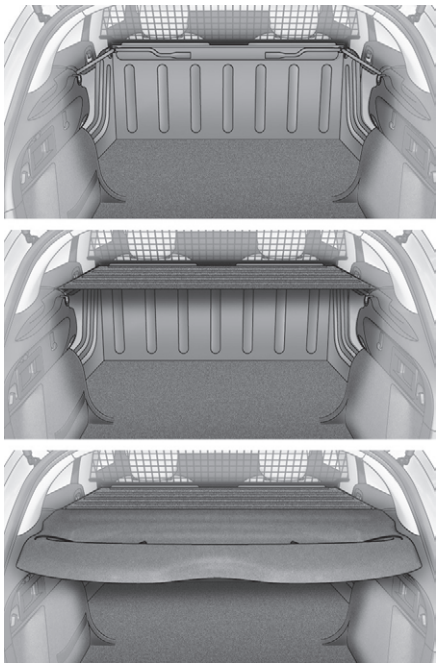
Après un rebranchement de la batterie ou en cas de dysfonctionnement pendant son mouvement, il peut être nécessaire de réinitialiser le système :

- ☞ tournez la commande rotative en position fermeture complète,
- ☞ appuyez aussitôt sur la commande rotative, la fermeture commence après environ dix secondes,
- ☞ maintenez l'appui jusqu'à la fermeture complète du volet.

Pendant ces opérations, la fonction antipincement est inopérante.

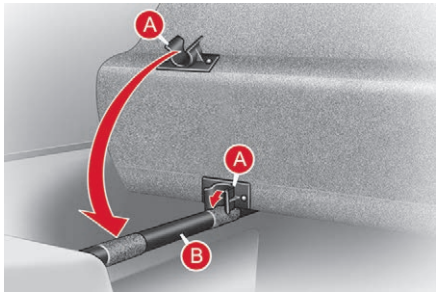
! En cas de pincement lors de la manipulation du volet, vous devez inverser le mouvement du volet. Pour cela, tournez la commande rotative concernée.
Lorsque le conducteur actionne la commande rotative du volet, le conducteur doit s'assurer que rien n'empêche sa fermeture correcte.
Le conducteur doit s'assurer que les passagers utilisent correctement le volet d'occultation.
Faîtes attention aux enfants pendant la manoeuvre du volet.

Cache-bagages (version entreprise)



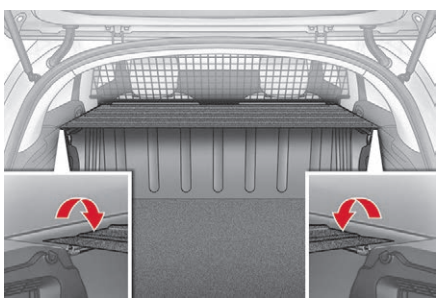
Il permet de masquer l/intérieur du véhicule en complément de votre tablette arrière.

Installation



☞ Insérez les fixations **A** sur l/armature **B** tout en déroulant le cache-bagages.

Rangement



☞ Enroulez le cache-bagages sur lui-même près des sièges arrière.

Retrait

☞ Décrochez toutes les fixations.
☞ Levez de chaque côté du cache-bagages.

! Ne placez pas d'objets durs ou lourds sur le cache-bagages.
Ils peuvent devenir des projectiles dangereux en cas de freinage brusque ou de choc.

Commande d'éclairage

Sélection et commande des différents feux avant et arrière assurant l'éclairage du véhicule.

Eclairage principal

Les différents feux avant et arrière du véhicule sont conçus pour adapter progressivement la visibilité du conducteur en fonction des conditions climatiques :

- des feux de position, pour être vu,
- des feux de croisement pour voir sans éblouir les autres conducteurs,
- des feux de route pour bien voir en cas de route dégagée.

Dans certaines conditions climatiques (température basse, humidité), la présence de buée sur la surface interne de la glace des projecteurs avant et des feux arrière est normale ; celle-ci disparaît quelques minutes après l'allumage des feux.

Eclairage additionnel

D'autres possibilités d'éclairage sont proposées pour répondre aux conditions particulières de conduite :

- des feux antibrouillard arrière,
- des projecteurs antibrouillard avant avec éclairage statique d'intersection,
- des projecteurs directionnels pour mieux voir dans les virages,
- des feux diurnes pour être mieux vu de jour,
- des éclairages d'accompagnement et d'accueil pour l'accès au véhicule,
- des feux de stationnement pour un balisage latéral du véhicule.

Paramétrages

Vous avez la possibilité de paramétrer certaines fonctions :

- allumage automatique,
- éclairage d'accompagnement,
- éclairage d'accueil,
- éclairage directionnel.

Déplacements à l'étranger
Feux halogènes et feux au xénon
Pour conduire dans un pays où le côté de circulation est inverse à celui du pays de commercialisation de votre véhicule, il est nécessaire d'adapter le réglage de vos feux de croisement afin de ne pas éblouir les conducteurs des véhicules venant en face.
Consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Sans allumage AUTO



Avec allumage AUTO



Sélection du mode d'éclairage principal

Tournez la bague pour placer le symbole désiré en face du repère.

Feux éteints (contact coupé) / Feux diurnes (moteur tournant).

Allumage automatique des feux. Feux diurnes / Feux de croisement / Feux de route.

Feux de position.

Feux de croisement ou de route.

Inversion des feux

Tirez la manette vers vous pour permuter l'allumage des feux de croisement / feux de route ou pour activer la fonction feux de route automatiques.
Dans les modes feux éteints et feux de position, le conducteur peut allumer directement les feux de route ("appel de phares") tant qu'il maintient la manette tirée.

Affichages

L'allumage du témoin correspondant au combiné confirme la mise en marche de l'éclairage sélectionné.

Feux antibrouillard

Ils fonctionnent avec les feux de croisement et de route.

Avec feux antibrouillard arrière seuls



Feux antibrouillard arrière

- Pour allumer les feux antibrouillard, tournez la bague à impulsion vers l'avant.
- Pour éteindre les feux antibrouillard, tournez la bague à impulsion vers l'arrière.

En allumage automatique des feux (avec modèle AUTO), les feux de croisement et de position restent allumés tant que les feux antibrouillard arrière sont allumés.

Avec projecteurs antibrouillard avant et feux antibrouillard arrière



Projecteurs antibrouillard avant et feux antibrouillard arrière

Donnez une impulsion en tournant la bague :

- vers l'avant une 1ère fois pour allumer les projecteurs antibrouillard avant,
- vers l'avant une 2ème fois pour allumer les feux antibrouillard arrière,
- vers l'arrière une 1ère fois pour éteindre les feux antibrouillard arrière,
- vers l'arrière une 2ème fois pour éteindre les projecteurs antibrouillard avant.

Lors d'une coupure automatique des feux (avec modèle AUTO) ou lors d'une coupure manuelle des feux de croisement, les feux antibrouillard et les feux de position resteront allumés.

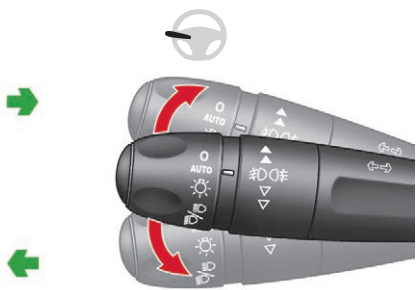
- Tournez la bague vers l'arrière pour éteindre les feux antibrouillard, les feux de position s'éteindront alors.

Par temps clair ou de pluie, de jour comme de nuit, les projecteurs antibrouillard avant et les feux antibrouillard arrière allumés sont interdits. Dans ces situations, la puissance de leurs faisceaux peut éblouir les autres conducteurs. Ils doivent être utilisés uniquement par temps de brouillard ou de chute de neige.
Dans ces conditions climatiques, il vous appartient d'allumer manuellement les feux antibrouillard et les feux de croisement, car le capteur de luminosité peut détecter une lumière suffisante.
Eteignez les projecteurs antibrouillard avant et les feux antibrouillard arrière dès qu'ils ne sont plus nécessaires.

Extinction des feux à la coupure du contact
A la coupure du contact, tous les feux s'éteignent instantanément, sauf les feux de croisement en cas d'éclairage d'accompagnement automatique activé.

Allumage des feux après la coupure du contact
Pour réactiver la commande d'éclairage, tournez la bague **A** en position 0 - feux éteints, puis sur la position de votre choix.
A l'ouverture de la porte conducteur, un signal sonore temporaire vous rappelle que des feux sont allumés.
Ils s'éteindront automatiquement après un temps qui dépend de l'état de charge de la batterie (entrée en mode économie d'énergie).

Indicateurs de direction (clignotants)



- Gauche : baissez la commande d'éclairage en dépassant le point de résistance.
- Droit : relevez la commande d'éclairage en dépassant le point de résistance.

L'oubli du retrait des indicateurs de direction pendant plus de vingt secondes entraînera une augmentation du signal sonore lorsque la vitesse est supérieure à 60 km/h.

Trois clignotements

- Donnez une simple impulsion vers le haut ou vers le bas, sans passer le point de résistance ; les indicateurs de direction clignoteront trois fois.

Sur les versions équipées d'indicateurs de direction à LED, l'allumage des LED est défilant.
L'intensité des feux diurnes diminue pendant l'allumage défilant des indicateurs de direction.

Eclairage d'accompagnement manuel

L'allumage temporaire des feux de croisement, après avoir coupé le contact du véhicule, facilite la sortie du conducteur en cas de faible luminosité.

Mise en service



☞ Contact coupé, faites un "appel de phares" à l'aide de la commande d'éclairage.
☞ Un nouvel "appel de phares" arrête la fonction.

Arrêt

L'éclairage d'accompagnement manuel s'arrête automatiquement au bout d'un temps donné.

Feux de stationnement

Balisage latéral réalisé par l'allumage des feux de position uniquement du côté de la circulation.



☞ Selon version, dans la minute qui suit la coupure du contact, actionnez la commande d'éclairage vers le haut ou vers le bas, en fonction du côté de la circulation (exemple : stationnement à droite ; commande d'éclairage vers le bas ; allumage à gauche).

Ceci est indiqué par un signal sonore et l'allumage au combiné du témoin de l'indicateur de direction correspondant.
Pour arrêter les feux de stationnement, replacez la commande d'éclairage sur la position centrale.

Feux diurnes



Eclairage de jour qui s'active automatiquement dès le démarrage du moteur, permettant une meilleure visibilité du véhicule par les autres usagers.
Cette fonction est assurée par l'allumage de feux dédiés.

Allumage automatique des feux

Les feux de position et de croisement s'allument automatiquement, sans action du conducteur, en cas de détection d'une faible luminosité externe ou dans certains cas d'enclenchement des essuie-vitres.
Dès que la luminosité est redevenue suffisante ou après l'arrêt des essuie-vitres, ces feux s'éteignent automatiquement et les feux diurnes s'allument.

Mise en service



☞ Tournez la bague en position "**AUTO**". L'activation de la fonction est confirmée par l'affichage d'un message.

Arrêt

☞ Tournez la bague dans une autre position que **AUTO**. La neutralisation de la fonction est confirmée par l'affichage d'un message.

Anomalie de fonctionnement

SERVICE En cas de dysfonctionnement du capteur de luminosité, les feux s'allument, ce témoin s'affiche au combiné et/ou un message apparaît sur l'écran, accompagné d'un signal sonore.
Consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

! Par temps de brouillard ou de neige, le capteur de luminosité peut détecter une lumière suffisante. Les feux ne s'allumeront donc pas automatiquement. Ne masquez pas le capteur de luminosité, couplé au capteur de pluie et situé au milieu du pare-brise derrière le rétroviseur intérieur ; les fonctions associées ne seraient plus commandées.

Eclairage d'accompagnement automatique

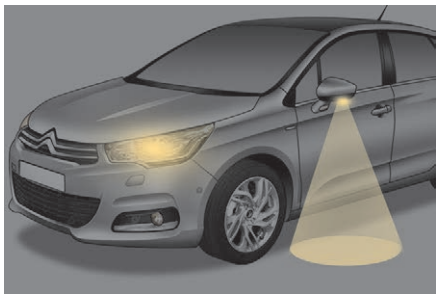
Lorsque la fonction allumage automatique des feux est activée, en cas de faible luminosité, les feux de croisement restent allumés à la coupure du contact.

Programmation



L/activation ou la neutralisation, ainsi que la durée de l/éclairage d/accompagnement sont paramétrables par le menu de configuration ou de paramétrage du véhicule.

Eclairage d'accueil



L'allumage à distance des feux facilite votre accès au véhicule en cas de faible luminosité. Il s'active en fonction de l'intensité lumineuse détectée par le capteur de luminosité.

Mise en service



☞ Appuyez sur le cadenas ouvert de la télécommande ou sur la poignée de l'une des portes avant avec le système "Accès et Démarrage Mains Libres".

Les feux de croisement et de position, ainsi que les spots latéraux, situés sous les rétroviseurs extérieurs, s'allument ; votre véhicule est également déverrouillé.

Arrêt

L'éclairage d'accueil s'arrête automatiquement à l'expiration de la durée programmée, à la mise du contact ou au verrouillage du véhicule.

Programmation



L'activation ou la neutralisation, ainsi que la durée de l'éclairage d'accueil sont paramétrables par le menu de configuration du véhicule.

Réglage du site des projecteurs

Réglage manuel des projecteurs halogènes



Pour ne pas gêner les autres usagers de la route, les projecteurs à lampes halogènes doivent être réglés en hauteur, en fonction de la charge du véhicule.

0. 1 ou 2 personnes aux places avant.

-. 3 personnes.

1. 5 personnes.

-. Réglage intermédiaire.

2. 5 personnes + charges maximales autorisées.

-. Réglage intermédiaire.

3. Conducteur + charges maximales autorisées.

Réglage initial en position **"0"**.

Réglage automatique des projecteurs au xénon



Pour ne pas gêner les autres usagers de la route, ce système corrige, automatiquement et à l'arrêt, la hauteur du faisceau des lampes au xénon, en fonction de la charge du véhicule.

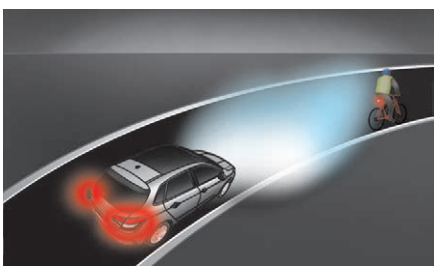
SERVICE En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'affiche au combiné, accompagné d'un signal sonore et d'un message sur l'écran.
Le système met alors vos projecteurs en position basse.

Ne touchez pas aux lampes au xénon. Consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Eclairage directionnel



En feux de croisement ou en feux de route, cette fonction permet au faisceau d'éclairage de mieux suivre la direction de la route.
L'utilisation de cette fonction, couplée uniquement avec les lampes au xénon et l'éclairage statique d'intersection, améliore considérablement la qualité de votre éclairage en virage.



Sans éclairage directionnel



Avec éclairage directionnel

Cette fonction est inactive :
- à vitesse nulle ou très faible,
- lorsque la marche arrière est engagée.

Programmation

L'activation ou la neutralisation de la fonction se fait par le menu de configuration du véhicule.
Par défaut, cette fonction est activée.
L'état de la fonction reste en mémoire à la coupure du contact

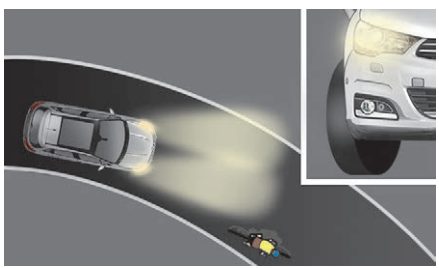
Anomalie de fonctionnement

En cas de dysfonctionnement, ce témoin clignote au combiné, accompagné d'un message sur l'écran.
Consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

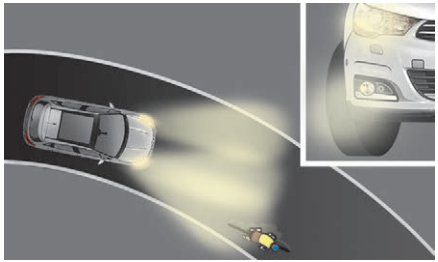
Eclairage statique d'intersection



En feux de croisement ou en feux de route, cette fonction permet au faisceau du projecteur antibrouillard avant d'éclairer l'intérieur du virage, lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 40 km/h (conduite urbaine, route sinueuse, intersections, manoeuvres de parking...).



Sans éclairage statique d'intersection



Avec éclairage statique d'intersection

Mise en marche

Cette fonction se déclenche :
- sur activation de l/indicateur de direction correspondant,
  ou
- à partir d/un certain angle de rotation du volant.

Arrêt

Cette fonction est inactive :
- au-dessous d'un certain angle de rotation du volant,
- à une vitesse supérieure à 40 km/h,
- lorsque la marche arrière est engagée.

Programmation



L'activation ou la neutralisation de la fonction se fait par le menu de configuration du véhicule.



Par défaut, cette fonction est activée.

Commandes d'essuie-vitre

Dispositif de sélection et de commande des différents balayages avant et arrière assurant une évacuation de la pluie et un nettoyage.
Les différents essuie-vitres avant et arrière du véhicule sont conçus pour améliorer la visibilité du conducteur en fonction des conditions climatiques.
Les essuie-vitres sont actionnés à l'aide de la commande de sélection de cadence de balayage pour l'avant et de la bague pour l'arrière.

Programmations

Différents modes de commande automatique des essuie-vitres sont également disponibles selon les options suivantes :

- balayage automatique pour l'essuie-vitre avant,
- essuyage arrière au passage de la marche arrière.

Sans balayage AUTO



Avec balayage AUTO



Essuie-vitre avant

Pour sélectionner la cadence de balayage : relevez ou baissez la commande sur la position désirée.

2 Balayage rapide (fortes précipitations).

1 Balayage normal (pluie modérée).

Int Balayage intermittent (proportionnel à la vitesse du véhicule).

0 Arrêt.

↓ Balayage au coup par coup (appuyez vers le bas ou tirez brièvement la commande vers vous, puis relâchez).

ou

AUTO ↓ Balayage automatique (appuyez vers le bas, puis relâchez).
Balayage au coup par coup (tirez brièvement la commande vers vous).

Balayage automatique avant

Le balayage de l'essuie-vitre avant fonctionne automatiquement, sans action du conducteur, en cas de détection de pluie (capteur derrière le rétroviseur intérieur) en adaptant sa vitesse à l'intensité des précipitations.

Mise en service





☞ Donnez une impulsion brève sur la commande vers le bas.

La prise en compte de la demande est confirmée par un cycle de balayage, accompagné de l'allumage de ce témoin au combiné et/ou de l'affichage d'un message d'activation.

Arrêt



Donnez une nouvelle impulsion brève sur la commande vers le bas.

La prise en compte de la demande est confirmée par l'extinction de ce témoin au combiné et/ou l'affichage d'un message de neutralisation.

Il est nécessaire de réactiver le balayage automatique, après chaque coupure du contact supérieure à une minute.

Anomalie de fonctionnement

En cas de dysfonctionnement du balayage automatique, l'essuie-vitre fonctionnera en mode intermittent.
Consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Ne masquez pas le capteur de pluie, couplé au capteur de luminosité et situé au milieu du pare-brise derrière le rétroviseur intérieur.
Lors d'un lavage en station automatique, neutralisez le balayage automatique.
En hiver, il est conseillé d'attendre le dégivrage complet du pare-brise avant d'actionner le balayage automatique.

Lave-vitre avant et lave-projecteurs

☞ Tirez la commande d'essuie-vitre vers vous.
Le lave-vitre puis l'essuie-vitre fonctionnent pendant une durée déterminée.

Les lave-projecteurs ne s'activent que lorsque **les feux de croisement ou les feux de route sont allumés, véhicule roulant**.

Pour réduire la consommation du liquide de lave-projecteurs, ceux-ci ne fonctionnent que toutes les 7 utilisations du lave-vitre ou tous les 40 km, au cours d/un même trajet.

Niveau mini du liquide de lave-vitre / lave-projecteurs

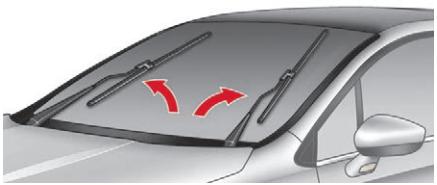
Pour les véhicules équipés de lave-projecteurs, le niveau mini de ce liquide vous est indiqué par une jauge installée dans l'orifice de remplissage de son réservoir, situé sous le capot moteur.
Le contrôle et l'appoint de ce liquide doivent être faits moteur à l'arrêt.

Le niveau de ce liquide doit être contrôlé régulièrement, surtout en période hivernale.

Pour plus d'informations sur la **Vérification des niveaux** et notamment sur le niveau du liquide lave-vitre / lave-projecteurs, reportez-vous à la rubrique correspondante.

Position particulière de l'essuie-vitre avant

Cette position permet de dégager les balais de l'essuie-vitre avant.
Elle permet de nettoyer les lames ou de procéder au remplacement des balais. Elle peut également être utile, par temps hivernal, pour dégager les lames du pare-brise.



☞ Dans la minute qui suit la coupure du contact, toute action sur la commande d'essuie-vitre positionne les balais verticalement.
☞ Pour remettre les balais après intervention, mettez le contact et manoeuvrez la commande.

Pour conserver l'efficacité des essuie-vitres à balais plats, nous vous conseillons :
- de les manipuler avec précaution,
- de les nettoyer régulièrement avec de l'eau savonneuse,
- de ne pas les utiliser pour maintenir une plaque de carton contre le pare-brise,
- de les remplacer dès les premiers signes d'usure.

Essuie-vitre arrière



En cas de neige ou de givre important et lors de l'utilisation d'un porte-vélos sur le hayon, neutralisez l'essuie-vitre arrière automatique en passant par le menu de configuration du véhicule.

Pour sélectionner l'essuie-vitre arrière, tournez la bague pour placer le symbole désiré en face du repère.

Arrêt.

Balayage intermittent.

Lave-vitre avec balayage. Tournez la bague à fond ; le lave-vitre arrière, puis l'essuie-vitre arrière fonctionnent pendant une durée déterminée.

Marche arrière

Au passage de la marche arrière, si l'essuie-vitre avant fonctionne, l'essuie-vitre arrière se mettra en marche.

Programmation

La mise en service ou l'arrêt de la fonction se fait par le menu de configuration du véhicule.
Par défaut, cette fonction est activée.

Recommandations générales liées à la sécurité

! Des étiquettes sont apposées en différents endroits de votre véhicule. Elles comportent des avertissements de sécurité ainsi que des informations d'identification de votre véhicule. Ne les enlevez pas : elles font partie intégrante de votre véhicule.

! Pour toute intervention sur votre véhicule, adressez-vous à un atelier qualifié disposant de l'information technique, de la compétence et du matériel adapté, ce que le réseau CITROËN est en mesure de vous apporter.

! **Nous attirons votre attention sur les points suivants :**

- La pose d'un équipement ou d'un accessoire électrique non référencé par CITROËN peut entraîner une surconsommation et une panne des systèmes électriques de votre véhicule. Rendez-vous dans le réseau CITROËN pour prendre connaissance de l'offre d'accessoires référencés.
- Pour des raisons de sécurité, l'accès à la prise diagnostic, associée aux systèmes électroniques em barqués équipant le véhicule, est strictement réservé au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié, disposant d'outils adaptés (risques de dysfonctionnement des systèmes électroniques em barqués pouvant générer des pannes ou des accidents graves). La responsabilité du Constructeur ne saurait être engagée en cas de non-respect de cette consigne.
- Toute modification ou adaptation non prévue ni autorisée par CITROËN ou réalisée sans respecter les prescriptions techniques définies par le Constructeur entraîne la suspension des garanties légale et contractuelle.

! **Installation d'accessoires émetteurs de radiocommunication**

Avant d'installer un émetteur de radiocommunication avec antenne extérieure, vous devez impérativement consulter le réseau CITROËN qui vous communiquera les caractéristiques des émetteurs (bande de fréquence, puissance de sortie maximum, position antenne, conditions spécifiques d'installation) qui peuvent être montés, conformément à la Directive Compatibilité Electromagnétique Automobile (2004/104/CE).

! Selon la législation en vigueur dans le pays, certains équipements de sécurité peuvent être obligatoires : gilets de sécurité haute visibilité, triangles de présignalisation, éthylotests, ampoules, fusibles de rechange, extincteur, trousse de secours, bavettes de protection à l'arrière du véhicule...

Signal de détresse

Alerte visuelle par les feux indicateurs de direction pour prévenir les autres usagers de la route en cas de panne, de remorquage ou d'accident d'un véhicule.



☞ Appuyez sur ce bouton, les feux indicateurs de direction clignotent.

Il peut fonctionner contact coupé.

Allumage automatique des feux de détresse

Lors d'un freinage d'urgence, en fonction de la décélération, les feux de détresse s'allument automatiquement.

Ils s'éteignent automatiquement à la première accélération.

☞ Vous pouvez également les éteindre en appuyant sur le bouton.

Avertisseur sonore

Système d'alerte sonore pour prévenir les autres usagers de la route d'un danger imminent.



☞ Appuyez sur la partie centrale du volant à commandes intégrées.

ℹ Utilisez uniquement et modérément l'avertisseur sonore dans les cas prévus par le code de la route du pays où vous circulez.

Appel d'urgence ou d'assistance



Appel d'Urgence Localisé

SOS En cas d'urgence, appuyer plus de 2 secondes sur cette touche.

Le clignotement de la diode verte et un message vocal confirment que l'appel est lancé vers la plateforme "Appel d'Urgence Localisé"*.

SOS Un nouvel appui immédiat sur cette touche, annule la demande.
La diode verte s'éteint.

La diode verte reste allumée (sans clignoter) lorsque la communication est établie.
Elle s'éteint en fin de communication.

"Appel d'Urgence Localisé" localise immédiatement votre véhicule, entre en contact avec vous dans votre langue**, et sollicite - si nécessaire - l'envoi des secours publics compétents**. Dans les pays où la plateforme n'est pas opérationnelle, ou lorsque le service de localisation a été expressément refusé, l'appel est dirigé directement vers les services de secours (112) sans localisation.

! En cas de choc détecté par le calculateur d'airbag, et indépendamment des déploiements d'airbag éventuels, un appel d'urgence est lancé automatiquement.

* Selon les conditions générales d'utilisation du service disponible en point de vente et sous réserve des limites technologiques et techniques.

** Suivant la couverture géographique de "Appel d'Urgence Localisé", "Appel d'Assistance Localisé" et la langue nationale officielle choisie par le propriétaire du véhicule.
La liste des pays couverts et des services télématiques est disponible en points de vente ou sur www.citroen.fr.

Fonctionnement du système



A la mise du contact, le voyant vert s'allume pendant 3 secondes indiquant le bon fonctionnement du système.



Le voyant orange clignote puis s'éteint : le système présente un dysfonctionnement.

Le voyant orange est allumé fixe : la pile de secours est à remplacer.
Dans les deux cas, les services d'appels d'urgence et assistance risquent de ne pas fonctionner.
Consulter un réparateur qualifié dans les meilleurs délais.

i Le dysfonctionnement du système n'empêche pas le véhicule de rouler.

Appel d'Assistance Localisé



Appuyer plus de 2 secondes sur cette touche pour demander une assistance en cas d'immobilisation du véhicule.

Un message vocal confirme que l'appel est lancé**.



Un nouvel appui immédiat sur cette touche annule la demande.

L'annulation est confirmée par un message vocal.

** Suivant la couverture géographique de "Appel d'Urgence Localisé", "Appel d'Assistance Localisé" et la langue nationale officielle choisie par le propriétaire du véhicule.
La liste des pays couverts et des services télématiques est disponible en points de vente ou sur le site Internet de votre pays.

Géolocalisation



Vous pouvez désactiver la géolocalisation par un appui simultané sur les touches "Appel d'Urgence Localisé" et "Appel d'Assistance Localisé" suivi d'un appui sur "Appel d'Assistance Localisé" pour valider.



Pour réactiver la géolocalisation, faire à nouveau un appui simultané sur les touches "Appel d'Urgence Localisé" et "Appel d'Assistance Localisé" suivi d'un appui sur "Appel d'Assistance Localisé" pour valider.

Si vous avez acheté votre véhicule en dehors du réseau CITROËN, vous êtes invité à vérifier la configuration de ces services et pouvez en demander la modification auprès de votre réseau.
Dans un pays multilingue, la configuration est possible dans la langue nationale officielle de votre choix.

Pour des raisons techniques, notamment pour une meilleure qualité des services télématiques bénéficiant au client, le constructeur se réserve le droit d'opérer à tout moment des mises à jour du système télématique em barqué du véhicule.

Si vous bénéficiez de l'offre Citroën Connect Box avec pack SOS et assistance inclus, vous disposez de services complémentaires dans votre espace personnel via le site internet de votre pays.

Programme de stabilité électronique (ESC)

Programme de stabilité électronique (ESC : Electronic Stability Control) intégrant les systèmes suivants :
- l'antiblocage des roues (ABS) et le répartiteur électronique de freinage (REF),
- l'assistance au freinage d'urgence (AFU),
- l'antipatinage de roues (ASR),
- le contrôle dynamique de stabilité (CDS).

Définitions

Antiblocage des roues (ABS) et répartiteur électronique de freinage (REF)

Ces systèmes accroissent la stabilité et la maniabilité de votre véhicule lors du freinage et contribue à un meilleur contrôle dans les virages, en particulier sur revêtement dégradé ou glissant.
L'ABS empêche le blocage des roues en cas de freinage d'urgence.
Le REF assure une gestion intégrale de la pression de freinage roue par roue.

Assistance au freinage d'urgence (AFU)

Ce système permet, en cas d'urgence, d'atteindre plus vite la pression optimale de freinage, donc de réduire la distance d'arrêt.
Il se déclenche en fonction de la vitesse d'actionnement de la pédale de frein. Cela se traduit par une diminution de la résistance de la pédale et une augmentation de l'efficacité du freinage.

Antipatinage de roues (ASR)

Ce système optimise la motricité, afin de limiter le patinage des roues, en agissant sur les freins des roues motrices et sur le moteur. Il permet aussi d'améliorer la stabilité directionnelle du véhicule à l'accélération.

Contrôle dynamique de stabilité (CDS)

En cas d'écart entre la trajectoire suivie par le véhicule et celle souhaitée par le conducteur, le système CDS veille roue par roue et agit automatiquement sur le frein d'une ou plusieurs roues et sur le moteur pour inscrire le véhicule dans la trajectoire souhaitée, dans la limite des lois de la physique.

Contrôle de traction intelligent ("Snow motion")

Selon version, votre véhicule dispose d'un système d'aide à la motricité sur la neige : le **contrôle de traction intelligent**.
Cette fonction détecte les situations de faible adhérence pouvant rendre difficile les démarrages et la progression du véhicule en neige fraîche profonde ou neige damée.
Dans ces situations, le **contrôle de traction intelligent** régule le patinage des roues avant afin d'optimiser la motricité et le suivi de trajectoire de votre véhicule.

Sur route avec faible adhérence, l'utilisation de pneumatiques neige est fortement conseillée.

Système d'antiblocage des roues (ABS) et répartiteur électronique de freinage (REF)



L'allumage de ce témoin fixe indique un dysfonctionnement du système ABS.

Le véhicule conserve un freinage classique.
Roulez prudemment à une allure modérée.



L'allumage de ces témoins, accompagnés d'un signal sonore et d'un message, indique un dysfonctionnement du répartiteur électronique de freinage (REF).

L'arrêt est impératif dans les meilleures conditions de sécurité.
Dans les deux cas, faites vérifier rapidement par le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

En cas de changement de roues (pneus et jantes), veillez à ce qu'elles soient homologuées pour votre véhicule.
Le fonctionnement normal du système ABS peut se manifester par de légères vibrations sur la pédale de frein.

En cas de freinage d'urgence, appuyez très fortement sans jamais relâcher l'effort.

Après un choc, faites vérifier les systèmes par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Antipatinage de roues (ASR) / Contrôle dynamique de stabilité (CDS)

Fonctionnement

Ces systèmes sont automatiquement activés à chaque démarrage du véhicule.
En cas de problème d'adhérence ou de trajectoire, ces systèmes se mettent en marche.



Ceci est signalé par le clignotement de ce témoin au combiné.

Neutralisation

Dans des conditions exceptionnelles (démarrage du véhicule embourbé, immobilisé dans la neige, sur sol meuble…), il peut s'avérer utile de neutraliser ces systèmes pour faire patiner librement les roues et retrouver de l'adhérence.



☞ Appuyez sur ce bouton.
L'allumage du voyant du bouton indique la neutralisation de ces systèmes.
Les systèmes ASR / CDS n'agiront plus sur le fonctionnement du moteur ni sur les freins en cas de dérive de trajectoire.

Réactivation

Ces systèmes se réactivent automatiquement après chaque coupure de contact ou à partir de 50 km/h.



☞ Appuyez de nouveau sur ce bouton pour les réactiver manuellement.

Anomalie de fonctionnement

L'allumage de ce témoin, accompagné d'un signal sonore et d'un message, signalent un dysfonctionnement de ces systèmes.

Consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour vérification des systèmes.

ASR / CDS
Ces systèmes offrent un surcroît de sécurité en conduite normale, mais ils ne doivent pas inciter le conducteur à prendre des risques supplémentaires ou à rouler à des vitesses trop élevées.
C'est lorsque les conditions d'adhérence diminuent (pluie, neige, verglas) que les risques de perte d'adhérence augmentent. Il est donc indispensable, pour votre sécurité, de conserver ces systèmes activés en toutes conditions, et particulièrement lorsque celles-ci sont difficiles.
Le fonctionnement de ces systèmes est assuré sous réserve du respect des préconisations du constructeur, concernant tant les roues (pneumatiques et jantes), les composants de freinage, les composants électroniques que les procédures de montage et d'intervention du réseau CITROËN.
Afin de bénéficier de l'efficacité de ces systèmes en conditions hivernales, il est impératif d'équiper le véhicule de quatre pneumatiques neige qui permettront au véhicule de garder un comportement neutre.

Ceintures de sécurité

Ceintures de sécurité avant

Les ceintures de sécurité avant sont équipées d'un système de prétension pyrotechnique et de limiteur d'effort.
Ce système améliore la sécurité aux places avant, lors des chocs frontaux et latéraux.
Selon l'importance du choc, le système de prétension pyrotechnique tend instantanément les ceintures et les plaque sur le corps des occupants.
Les ceintures à prétension pyrotechnique sont actives, lorsque le contact est mis.
Le limiteur d'effort atténue la pression de la ceinture contre le thorax de l'occupant, améliorant ainsi sa protection.

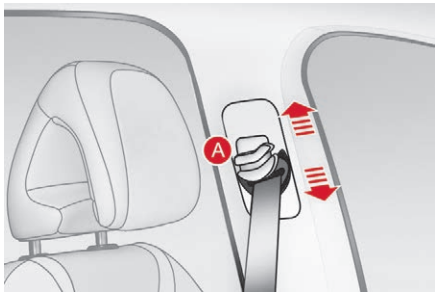
Verrouillage

- ☞ Tirez la sangle, puis insérez le pêne dans la boucle.
- ☞ Vérifiez le verrouillage en effectuant un essai de traction sur la sangle.

Déverrouillage

- ☞ Appuyez sur le bouton rouge de la boucle.
- ☞ Accompagnez l'enroulement de la ceinture.

Réglage en hauteur



- ☞ Pour descendre le point d'accrochage, pincez la commande **A** et faites-la coulisser vers le bas.
- ☞ Pour monter le point d'accrochage, faites coulisser la commande **A** vers le haut.

Témoin de non-bouclage / débouclage de ceinture au combiné

A la mise du contact, ce témoin s'allume au combiné, lorsque le conducteur et/ou le passager avant n'a pas bouclé sa ceinture.

A partir d'environ 20 km/h et pendant deux minutes, ce témoin clignote accompagné d'un signal sonore croissant. Passé ces deux minutes, ce témoin reste allumé tant que le conducteur et/ou le passager avant ne boucle pas sa ceinture.

Afficheur des témoins de non-bouclage / débouclage de ceinture



1. Témoin de non-bouclage / débouclage de ceinture conducteur.
2. Témoin de non-bouclage / débouclage de ceinture passager avant.

Dans l'afficheur des témoins de ceinture et d'airbag frontal passager, le témoin correspondant **1** ou **2** s'allume en rouge, accompagné d'un signal sonore et d'un message sur l'écran, si la ceinture n'est pas bouclée ou est débouclée.

Ceintures de sécurité arrière



Les places arrière sont équipées chacune d'une ceinture, dotée de trois points d'ancrage, et, pour les places latérales, d'un limiteur d'effort.

Verrouillage

- ☞ Tirez la sangle, puis insérez le pêne dans la boucle.
- ☞ Vérifiez le verrouillage en effectuant un essai de traction sur la sangle.

Déverrouillage

- ☞ Appuyez sur le bouton rouge de la boucle.
- ☞ Accompagnez l'enroulement de la ceinture.
- ☞ Sur les ceintures des places latérales, remontez la barrette en haut du dossier pour éviter le battement du pêne contre la garniture latérale.

Témoin de débouclage de ceinture au combiné

Ce témoin s'allume au combiné, lorsqu'un ou plusieurs passagers arrière débouclе sa ceinture.

A partir d'environ 20 km/h et pendant deux minutes, ce témoin clignote accompagné d'un signal sonore croissant. Passé ces deux minutes, ce témoin reste allumé tant qu'un ou plusieurs passagers arrière ne boucle pas sa ceinture.

Afficheur des témoins de débouclage de ceinture



3. Témoin de ceinture arrière droite.

4. Témoin de ceinture arrière centrale.

5. Témoin de ceinture arrière gauche.

A la mise du contact, moteur tournant ou véhicule roulant à une vitesse inférieure à environ 20 km/h, les témoins correspondants **3**, **4** et **5** s'allument environ 30 secondes en rouge, si la ceinture n'est pas bouclée.
Véhicule roulant à une vitesse supérieure à environ 20 km/h, les témoins correspondants **3**, **4** ou **5** s'allument en rouge, accompagné d'un signal sonore et d'un message sur l'écran, lorsqu'un passager arrière a débouclé sa ceinture.

Conseils

! Le conducteur doit s'assurer que les passagers utilisent correctement les ceintures de sécurité et qu'ils sont tous bien attachés avant de rouler.
Quelle que soit votre place dans le véhicule, mettez toujours votre ceinture de sécurité, même pour des trajets de courte durée.
N'inversez pas les boucles de ceinture, car celles-ci ne rempliraient pas entièrement leur rôle.
Les ceintures de sécurité sont équipées d'un enrouleur permettant l'ajustement automatique de la longueur de sangle à votre morphologie. Le rangement de la ceinture s'effectue automatiquement lorsque celle-ci n'est pas utilisée.
Avant et après utilisation, assurez-vous que la ceinture est correctement enroulée.
La partie basse de la sangle doit être positionnée le plus bas possible sur le bassin.
La partie haute doit être positionnée dans le creux de l'épaule.
Les enrouleurs sont équipés d'un dispositif de blocage automatique lors d'une collision, d'un freinage d'urgence ou du retournement du véhicule. Vous pouvez débloquer le dispositif en tirant fermement la sangle et en la relâchant pour qu'elle se rembobine légèrement.

Pour être efficace, une ceinture de sécurité :
- doit être tendue au plus près du corps,
- doit être tirée devant vous par un mouvement régulier, en vérifiant qu'elle ne se vrille pas,
- ne doit maintenir qu'une seule personne,
- ne doit pas porter de trace de coupure ou d'effilochage,
- ne doit pas être transformée ou modifiée afin de ne pas altérer sa performance.

En raison des prescriptions de sécurité en vigueur, pour toute intervention sur les ceintures de sécurité de votre véhicule, adressez-vous à un atelier qualifié disposant de la compétence et du matériel adapté, ce que le réseau CITROËN est en mesure de vous apporter.
Faites vérifier périodiquement vos ceintures par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié et, particulièrement si les sangles présentent des traces de détérioration.
Nettoyez les sangles de ceinture avec de l'eau savonneuse ou un produit nettoyant textile, vendu dans le réseau CITROËN.
Après rabattement ou déplacement d'un siège ou d'une banquette arrière, assurez-vous que la ceinture est correctement positionnée et enroulée.

Recommandations pour les enfants
Utilisez un siège enfant adapté, si le passager a moins de 12 ans ou mesure moins d'un mètre cinquante.
N'utilisez jamais la même ceinture pour attacher plusieurs personnes.
Ne transportez jamais un enfant sur vos genoux.
Pour plus d'informations sur les **Sièges enfants**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

En cas de choc
En fonction de la nature et de l'importance des chocs, le dispositif pyrotechnique peut se déclencher avant et indépendamment du déploiement des airbags. Le déclenchement des prétensionneurs s'accompagne d'un léger dégagement de fumée inoffensive et d'un bruit, dus à l'activation de la cartouche pyrotechnique intégrée au système.
Dans tous les cas, le témoin d'airbag s'allume.
Après un choc, faites vérifier et éventuellement remplacer le système des ceintures de sécurité par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Airbags

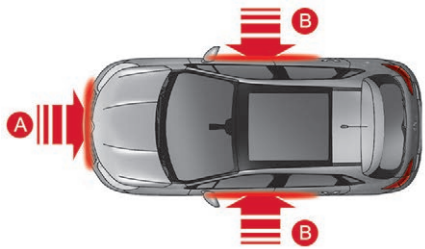
Généralités

Système conçu pour contribuer à renforcer la sécurité des occupants (sauf le passager arrière central) en cas de collisions violentes.
Les airbags complètent l'action des ceintures de sécurité équipées de limiteur d'effort (sauf celle du passager arrière central).
Dans ce cas, les détecteurs électroniques enregistrent et analysent les chocs frontaux et latéraux subis dans les zones de détection de choc :

- en cas de choc violent, les airbags se déploient instantanément et contribuent à mieux protèger les occupants du véhicule (sauf le passager arrière central) ; aussitôt après le choc, les airbags se dégonflent rapidement afin de ne gêner ni la visibilité, ni la sortie éventuelle des occupants,
- en cas de choc peu violent, d'impact sur la face arrière et dans certaines conditions de retournement, les airbags peuvent ne pas se déployer ; seule la ceinture de sécurité contribue à assurer votre protection dans ces situations.

Les airbags ne fonctionnent pas contact coupé.
Cet équipement ne se déploie qu'une seule fois. Si un second choc survient (lors du même accident ou d'un autre accident), l'airbag ne se déclenchera plus.

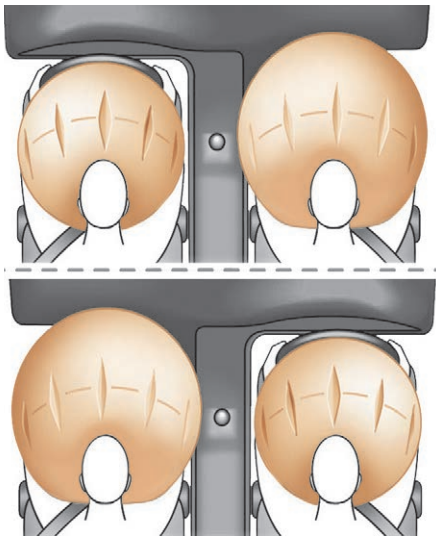
Zones de détection de choc



A. Zone d'impact frontal.
B. Zone d'impact latéral.

Le déclenchement d'un ou des airbags s'accompagne d'un léger dégagement de fumée et d'un bruit, dus à l'activation de la cartouche pyrotechnique intégrée au système.
Cette fumée n'est pas nocive, mais peut se révéler irritante pour des personnes sensibles.
Le bruit de la détonation liée au déclenchement d'un ou des airbags peut entraîner une légère diminution de la capacité auditive pendant un bref laps de temps.

Airbags frontaux



Système protégeant, en cas de choc frontal violent, le conducteur et le passager avant afin de limiter les risques de traumatisme à la tête et au thorax.
Pour le conducteur, il est intégré au centre du volant ; pour le passager avant, dans la planche de bord au-dessus de la boîte à gants.

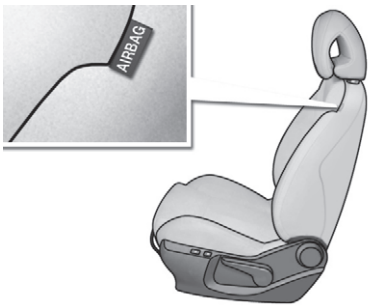
Déclenchement

Ils se déclenchent, sauf l'airbag frontal passager s'il est neutralisé, en cas de choc frontal violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact frontal **A**, suivant l'axe longitudinal du véhicule dans un plan horizontal et de sens avant vers arrière du véhicule.
L'airbag frontal s'interpose entre le thorax et la tête de l'occupant avant du véhicule et le volant, côté conducteur, et la planche de bord, côté passager, pour amortir sa projection en avant.

Anomalie de fonctionnement

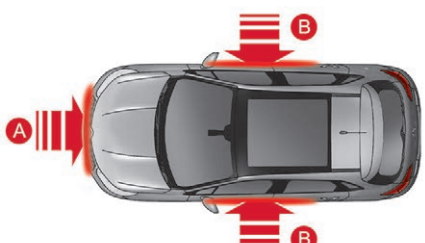
Si ce témoin s'allume au combiné, consultez impérativement le réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour vérification du système. Les airbags pourraient ne plus se déclencher en cas de choc violent.

Airbags latéraux



Système protégeant, en cas de choc latéral violent, le conducteur et le passager avant afin de limiter les risques de traumatisme au buste, entre la hanche et l'épaule.
Chaque airbag latéral est intégré dans l'armature du dossier de siège, côté porte.

Zones de détection de choc



A. Zone d'impact frontal.
B. Zone d'impact latéral.

Déclenchement

Il se déclenche unilatéralement en cas de choc latéral violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact latéral **B**, s'exerçant perpendiculairement à l'axe longitudinal du véhicule dans un plan horizontal et de sens extérieur vers intérieur du véhicule.
L'airbag latéral s'interpose entre la hanche et l'épaule de l'occupant avant du véhicule et le panneau de porte correspondant.

Airbags rideaux

Système contribuant à renforcer la protection, en cas de choc latéral violent, du conducteur et des passagers (sauf le passager arrière central) afin de limiter les risques de traumatisme sur le côté de la tête.
Chaque airbag rideau est intégré dans les montants et la partie supérieure de l'habitacle.

Déclenchement

Il se déclenche simultanément avec l'airbag latéral correspondant en cas de choc latéral violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact latéral **B**, s'exerçant perpendiculairement à l'axe longitudinal du véhicule dans un plan horizontal et de sens extérieur vers intérieur du véhicule.
L'airbag rideau s'interpose entre l'occupant avant ou arrière du véhicule et les vitres.

Anomalie de fonctionnement

Si ce témoin s'allume au combiné, consultez impérativement le réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour vérification du système. Les airbags pourraient ne plus se déclencher en cas de choc violent.

! Lors d'un choc ou d'un accrochage léger sur le côté du véhicule ou en cas de tonneaux, l'airbag peut ne pas se déclencher.
Lors d'une collision arrière ou frontale, l'airbag ne se déclenche pas.

Conseils

Pour que les airbags soient pleinement efficaces, respectez les règles de sécurité ci-dessous.
Adoptez une position assise normale et verticale.
Attachez-vous dans votre siège et positionnez correctement la ceinture de sécurité.
Ne laissez rien s'interposer entre les occupants et les airbags (enfant, animal, objet...), ne fixez ou ne collez rien ni à proximité ni sur la trajectoire de sortie des airbags, cela pourrait occasionner des blessures lors de leur déploiement.
Ne modifiez jamais la définition d'origine de votre véhicule, tout particulièrement dans l'environnement direct des airbags.
Après un accident ou le vol du véhicule, faites vérifier les systèmes d'airbags.
Toute intervention sur les systèmes d'airbags doit être réalisée exclusivement dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.
Même en observant toutes les précautions évoquées, un risque de blessures ou de légères brûlures à la tête, au buste ou aux bras, lors du déclenchement d'un airbag n'est pas exclu. En effet, le sac se gonfle de façon quasi-instantanée (quelques millisecondes) puis, se dégonfle dans le même temps en évacuant les gaz chauds par des orifices prévus à cet effet.

Airbags frontaux
Ne conduisez pas en tenant le volant par ses branches ou en laissant les mains sur le moyeu central du volant.
Ne posez pas les pieds sur la planche de bord, côté passager.
Ne fumez pas, car le déploiement des airbags peut occasionner des brûlures ou des risques de blessures dus à la cigarette ou à la pipe.
Ne démontez, percez ou soumettez jamais le volant à des coups violents.
Ne fixez ou ne collez rien ni sur le volant ni sur la planche de bord, cela pourrait occasionner des blessures lors du déploiement des airbags.

Airbags latéraux
Recouvrez les sièges uniquement avec des housses homologuées, compatibles avec le déclenchement des airbags latéraux. Pour connaître la gamme de housses adaptées à votre véhicule, vous pouvez consulter le réseau CITROËN.
Ne fixez ou ne collez rien sur les dossiers des sièges (vêtements...), cela pourrait occasionner des blessures au thorax ou au bras lors du déploiement de l'airbag latéral.
N'approchez pas plus que nécessaire le buste de la porte.
Les panneaux de portes avant du véhicule comportent des capteurs de chocs latéraux. Ces travaux doivent être exclusivement réalisés par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Airbags rideaux
Ne fixez ou ne collez rien sur le pavillon, cela pourrait occasionner des blessures à la tête lors du déploiement de l'airbag rideau.
Si votre véhicule en est équipé, ne démontez pas les poignées de maintien implantées sur le pavillon, elles participent à la fixation des airbags rideaux.

Généralités sur les sièges enfants

Préoccupation constante de CITROËN lors de la conception de votre véhicule, la sécurité de vos enfants dépend aussi de vous.

Pour vous assurer une sécurité optimale, veillez à respecter les consignes suivantes :

- Conformément à la réglementation européenne, **tous les enfants de moins de 12 ans ou d'une taille inférieure à un mètre cinquante doivent être transportés dans des sièges enfants homologués adaptés à leur poids**, aux places équipées d'une ceinture de sécurité ou d'ancrages ISOFIX*.
- **Statistiquement, les places les plus sûres pour le transport des enfants sont les places arrière de votre véhicule.**
- **Un enfant de moins de 9 kg doit obligatoirement être transporté en position dos à la route à l'avant comme à l'arrière.**

CITROËN vous recommande de transporter les enfants sur **les places arrière** de votre véhicule :
- "**dos à la route**" jusqu'à 3 ans,
- "**face à la route**" à partir de 3 ans.

* La réglementation sur le transport des enfants est spécifique à chaque pays. Consultez la législation en vigueur dans votre pays.

Siège enfant à l'arrière

"Dos à la route"



Lorsqu'un siège enfant "dos à la route" est installé **en place passager arrière**, avancez le siège avant du véhicule et redressez le dossier de sorte que le siège enfant "dos à la route" ne touche pas le siège avant du véhicule.

"Face à la route"



Lorsqu'un siège enfant "face à la route" est installé en **place passager arrière**, avancez le siège avant du véhicule et redressez le dossier de sorte que les jambes de l'enfant installé dans le siège enfant "face à la route" ne touchent pas le siège avant du véhicule.

Assurez-vous que la ceinture de sécurité est bien tendue.
Pour les sièges enfants avec béquille, assurez-vous que celle-ci est en contact stable avec le sol. Si besoin, ajustez le siège avant du véhicule.

Place arrière centrale

Un siège enfant avec béquille ne doit jamais être installé sur la **place passager arrière centrale**.

! La mauvaise installation d'un siège enfant dans un véhicule compromet la protection de l'enfant en cas d'accident.

Siège enfant à l'avant

(Consultez la législation en vigueur dans votre pays avant d'installer votre enfant à cette place.)

"Dos à la route"



Lorsqu'un siège enfant "dos à la route" est installé en **place passager avant**, réglez le siège du véhicule en position longitudinale intermédiaire, position la plus haute, dossier redressé.

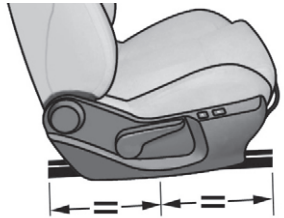
! L'airbag frontal passager doit être impérativement neutralisé. Sinon, **l'enfant risque d'être gravement blessé ou tué lors du déploiement de l'airbag**.

"Face à la route"



Lorsqu'un siège enfant "face à la route" est installé en **place passager avant**, réglez le siège du véhicule en position longitudinale intermédiaire, position la plus haute, dossier redressé et laissez l'airbag frontal passager actif.

i Assurez-vous que la ceinture de sécurité est bien tendue.
Pour les sièges enfants avec béquille, assurez-vous que celle-ci est en contact stable avec le sol. Si nécessaire, ajustez le siège passager.

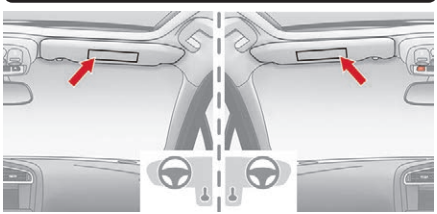


Siège passager réglé dans la position la plus haute et dans la position longitudinale intermédiaire.

Désactivation de l'airbag frontal passager

! Ne jamais installer de système de retenue pour enfants "dos à la route" sur un siège protégé par un airbag frontal activé. Cela peut provoquer la mort de l'enfant ou le blesser gravement.



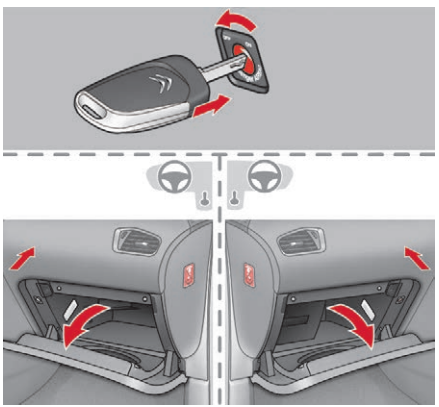


L'étiquette d'avertissement, située de chaque côté du pare-soleil passager, reprend cette consigne.
Conformément à la réglementation en vigueur, vous trouverez dans les tableaux suivants cet avertissement dans toutes les langues nécessaires.

Airbag passager OFF



Neutralisation



Seul l'airbag frontal passager peut être neutralisé :

- ☞ introduisez la clé dans la commande de neutralisation de l'airbag passager,
- ☞ tournez-la en position **"OFF"**,
- ☞ puis, retirez-la en maintenant cette position.

En fonction de votre version, ce témoin s'allume au combiné et/ou dans l'afficheur des témoins de ceinture et d'airbag frontal passager, contact mis et pendant toute la durée de la neutralisation.

! Pour assurer la sécurité de votre enfant, neutralisez impérativement l'airbag frontal passager lorsque vous installez un siège enfant "dos à la route" sur le siège passager avant.
Sinon, l'enfant risquerait d'être gravement blessé ou tué lors du déploiement de l'airbag.

Réactivation de l'airbag frontal passager

Dès que vous retirez le siège enfant, tournez la commande en position **"ON"** pour activer de nouveau l'airbag et assurer ainsi la sécurité de votre passager avant en cas de choc.

Contact mis, ce témoin s'allume dans l'afficheur des témoins de ceinture et d'airbag frontal passager pendant environ une minute, si l'airbag frontal passager est activé.

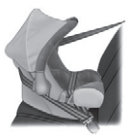
AR	لا يجب أبدا تركيب نظام لإجلاس الطفل الوجه باتجاه الوراء على مقعد سيارة مجهّز بوسادة أمان هوائية أمامية مفعّلة، فقد يؤدي هذا إلى التسبب بموت الطفل أو بإصابات خطيرة لديه.
BG	НИКОГА НЕ инсталирайте детско столче на седалка с АКТИВИРАНА предна ВЪЗДУШНА ВЪЗГЛАВНИЦА. Това може да причини СМЪРТ или СЕРИОЗНО НАРАНЯВАНЕ на детето.
CS	NIKDY neumisťujte dětské zádržné zařízení orientované směrem dozadu na sedadlo chráněné AKTIVOVANÝM čelním AIRBAGEM. Hrozí nebezpečí SMRTI DÍTĚTE nebo VÁŽNEHO ZRANĚNÍ.
DA	Brug ALDRIG en bagudvendt barnestol på et sæde, der er beskyttet af en AKTIV AIRBAG. BARNET risikerer at blive ALVORLIGT KVÆSTET eller DRÆBT.
DE	Montieren Sie auf einem Sitz mit AKTIVIERTEM Front-Airbag NIEMALS einen Kindersitz oder eine Babyschale entgegen der Fahrtrichtung, das Kind könnte schwere oder sogar tödliche Verletzungen erleiden.
EL	Μη χρησιμοποιείτε ΠΟΤΕ παιδικό κάθισμα με την πλάτη του προς το εμπρός μέρος του αυτοκινήτου, σε μια θέση που προστατεύεται από ΜΕΤΩΠΙΚΟ αερόσακο που είναι ΕΝΕΡΓΟΣ. Αυτό μπορεί να έχει σαν συνέπεια το ΘΑΝΑΤΟ ή το ΣΟΒΑΡΟ ΤΡΑΥΜΑΤΙΣΜΟ του ΠΑΙΔΙΟΥ
EN	NEVER use a rearward facing child restraint on a seat protected by an ACTIVE AIRBAG in front of it, DEATH or SERIOUS INJURY to the CHILD can occur
ES	NO INSTALAR NUNCA un sistema de retención para niños de espaldas al sentido de la marcha en un asiento protegido mediante un AIRBAG frontal ACTIVADO, ya que podría causar lesiones GRAVES o incluso la MUERTE del niño.
ET	Ärge MITTE KUNAGI paigaldage "seljaga sõidusuunas" lapseistet juhi kõrvalistmele, mille ESITURVAPADI on AKTIVEERITUD. Turvapadja avanemine võib last TÕSISELT või ELUOHTLIKULT vigastada.
FI	ÄLÄ KOSKAAN aseta lapsen turvaistuinta selkä ajosuuntaan istuimelle, jonka edessä suojana on käyttöön aktivoitu TURVATYYNY. Sen laukeaminen voi aiheuttaa LAPSEN KUOLEMAN tai VAKAVAN LOUKKAANTUMISEN.
FR	NE JAMAIS installer de système de retenue pour enfants faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un COUSSIN GONFLABLE frontal ACTIVE. Cela peut provoquer la MORT de l'ENFANT ou le BLESSER GRAVEMENT.
HR	NIKADA ne postavljati dječju sjedalicu leđima u smjeru vožnje na sjedalo zaštićeno UKLJUČENIM prednjim ZRAČNIM JASTUKOM. To bi moglo uzrokovati SMRT ili TEŠKU OZLJEDU djeteta.
HU	SOHA ne használjon menetiránynak háttal beszerelt gyermekülést AKTIVÁLT (BEKAPCSOLT) FRONTLEGZSÁKKAL védett ülésen. Ez a gyermek HALÁLÁT vagy SÚLYOS SERÜLESET okozhatja.
IT	NON installare MAI seggiolini per bambini posizionati in senso contrario a quello di marcia su un sedile protetto da un AIRBAG frontale ATTIVATO. Ciò potrebbe provocare la MORTE o FERITE GRAVI al bambino.
LT	NIEKADA neįrenkite vaiko prilaikymo priemonės su atgal atgręžtu vaiku ant sėdynės, kuri saugoma VEIKIANČIOS priekinės ORO PAGALVĖS. Išsiskleidus oro pagalvei vaikas gali būti MIRTINAI arba SUNKIAI TRAUMUOTAS.

LV	NEKAD NEuzstādiet uz aizmuguri vērstu bērnu sēdeklīti priekšējā pasažiera sēdvietā, kurā ir AKTIVIZĒTS priekšējais DROŠĪBAS GAISA SPILVENS. Tas var izraisīt BĒRNA NĀVI vai radīt NOPIETNUS IEVAINOJUMUS.
MT	Qatt m/ghandek thalli tifel/tifla marbut f/siggu dahru lejn l-Airbag attiva, ghaliex tista/ tikkawza korriment serju jew anke mewt lit-tifel/tifla
NL	Plaats NOOIT een kinderzitje met de rug in de rijrichting op een zitplaats waarvan de AIRBAG is INGESCHAKELD. Bij het afgaan van de airbag kan het KIND LEVENSGEVAARLIJK GEWOND RAKEN
NO	Installer ALDRI et barnesete med ryggen mot kjøreretningen i et sete som er beskyttet med en frontal AKTIVERT KOLLISJONSPUTE, BARNET risikerer å bli DREPT eller HARDT SKADET.
PL	NIGDY nie instalować fotelika dziecięcego w pozycji "tyłem do kierunku jazdy" na siedzeniu wyposażonym w CZOŁOWĄ PODUSZKĘ POWIETRZNĄ w stanie AKTYWNYM. Może to doprowadzić do ŚMIERCI DZIECKA lub spowodować u niego POWAŻNE OBRAŻENIA CIAŁA.
PT	NUNCA instale um sistema de retenção para crianças de costas para a estrada num banco protegido por um AIRBAG frontal ACTIVADO. Esta instalação poderá provocar FERIMENTOS GRAVES ou a MORTE da CRIANÇA.
RO	Nu instalati NICIODATA un sistem de retinere pentru copii, dispus cu spatele in directia de mers, pe un loc din vehicul protejat cu AIRBAG frontal ACTIVAT. Aceasta ar putea provoca MOARTEA COPILULUI sau RANIREA lui GRAVA.
RU	ВО ВСЕХ СЛУЧАЯХ ЗАПРЕЩАЕТСЯ использовать обращенное назад детское удерживающее устройство на сиденье, защищенном ФУНКЦИОНИРУЮЩЕЙ ПОДУШКОЙ БЕЗОПАСНОСТИ, установленной перед этим сиденьем. Это может привести к ГИБЕЛИ РЕБЕНКА или НАНЕСЕНИЮ ЕМУ СЕРЬЕЗНЫХ ТЕЛЕСНЫХ ПОВРЕЖДЕНИЙ
SK	NIKDY neinštalujte detské zádržné zariadenie orientované smerom dozadu na sedadlo chránené AKTIVOVANÝM čelným AIRBAGOM. Mohlo by dôjsť k SMRTEĽNEMU alebo VÁŽNEMU PORANENIU DIEŤAŤA.
SL	NIKOLI ne nameščajte otroškega sedeža s hrbtom v smeri vožnje, če je VARNOSTNA BLAZINA pred sprednjim sopotnikovim sedežem AKTIVIRANA. Takšna namestitev lahko povzroči SMRT OTROKA ali HUDE POŠKODBE.
SR	NIKADA ne koristite dečje sedište koje se okreće unazad na sedištu zaštićenim AKTIVNIM VAZDUŠNIM JASTUKOM ispred njega, jer mogu nastupiti SMRT ili OZBILJNA POVREDA DETETA.
SV	Passagerarkrockkudden fram MÅSTE vara avaktiverad om en bakåtvänd bilbarnstol installeras på denna plats. Annars riskerar barnet att DÖDAS eller SKADAS ALLVARLIGT.
TR	KESİNLKLE HAVA YASTIĞI AKTİF olan ön koltuğa yüzü arkaya dönük bir çocuk koltuğu yerleştirmeyiniz. Bu ÇOCUĞUN ÖLMESİNE veya ÇOK AĞIR YARALANMASINA sebep olabilir.

Sièges enfants recommandés par CITROËN

CITROËN propose une gamme de sièges enfants référencés se fixant à l'aide d'une **ceinture de sécurité trois points**.

Groupe 0+ : de la naissance à 13 kg



L1
"RÖMER Baby-Safe Plus"
S'installe dos à la route.

Groupes 2 et 3 : de 15 à 36 kg



L5
"RÖMER KIDFIX XP"
Peut être fixé sur les ancrages ISOFIX du véhicule.
L'enfant est retenu par la ceinture de sécurité.

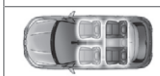
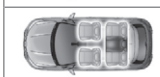
Groupes 2 et 3 : de 15 à 36 kg



L6
"GRACO Booster"
L'enfant est retenu par la ceinture de sécurité.

Emplacement des sièges enfants attachés avec la ceinture de sécurité

Conformément à la réglementation européenne, ce tableau vous indique les possibilités d'installation des sièges enfants se fixant avec la ceinture de sécurité et homologués en universel (a) en fonction du poids de l'enfant et de la place dans le véhicule.

Place			**Poids de l'enfant /** âge indicatif			
			Inférieur à 13 kg (groupes 0 (b) et 0+) Jusqu'à ≈ 1 an	**De 9 à 18 kg** (groupe 1) De 1 à ≈ 3 ans	**De 15 à 25 kg** (groupe 2) De 3 à ≈ 6 ans	**De 22 à 36 kg** (groupe 3) De 6 à ≈ 10 ans
	Siège passager avant (c)	Fixe	**U(R1)**	**U(R1)**	**U(R1)**	**U(R1)**
		Réglable en hauteur	**U(R2)**	**U(R2)**	**U(R2)**	**U(R2)**
	Sièges arrière latéraux (d)		**U**	**U**	**U**	**U**
	Siège arrière central (d)		**X**	**X**	**X**	**X**

(a) Siège enfant universel : siège enfant pouvant s'installer dans tous les véhicules avec la ceinture de sécurité.

(b) Groupe 0 : de la naissance à 10 kg. Les nacelles et les lits "auto" ne peuvent pas être installés en place passager avant.

(c) Consultez la législation en vigueur dans votre pays, avant d'installer votre enfant à cette place.

(d) Pour installer un siège enfant en place arrière, dos ou face à la route, avancez le siège avant, puis redressez le dossier pour laisser suffisamment de place au siège enfant et aux jambes de l/enfant.

U : place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et homologué en universel "dos à la route" et/ou "face à la route".

U(R1) : idem **U**, avec le dossier du siège du véhicule incliné en butée vers l'avant.

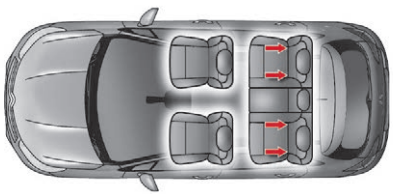
U(R2) : idem **U**, avec le siège du véhicule réglé dans sa position la plus haute.

X : place non adaptée à l'installation d'un siège enfant du groupe de poids indiqué.

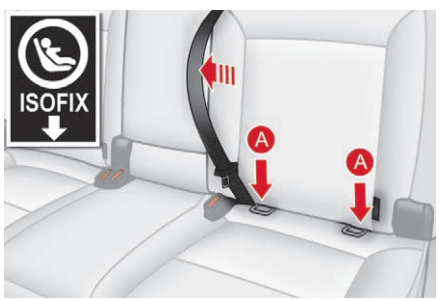
Enlevez et rangez l'appui-tête, avant d'installer un siège enfant avec dossier à une place passager. Remettez l'appui tête en place une fois que le siège enfant a été enlevé.

Fixations "ISOFIX"

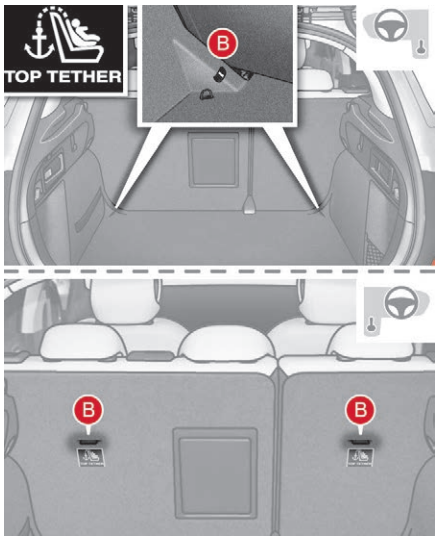
Votre véhicule a été homologué suivant la **dernière réglementation** ISOFIX.
Les sièges, représentés ci-dessous, sont équipés d'ancrages ISOFIX réglementaires :



Il s'agit de trois anneaux pour chaque assise :



- deux anneaux **A**, situés entre le dossier et l'assise du siège du véhicule, signalés par un marquage,



- un anneau **B**, situé derrière le siège et signalé par un marquage, appelé **TOP TETHER** pour la fixation de la sangle haute.

Ce système de fixation ISOFIX vous assure un montage fiable, solide et rapide, du siège enfant dans votre véhicule.
Les **sièges enfants ISOFIX** sont équipés de deux verrous qui viennent s'ancrer sur les deux anneaux **A**.
Certains sièges disposent également d'une **sangle haute** qui vient s'attacher sur l'anneau **B**.

Pour fixer le siège enfant au **TOP TETHER** :
- enlevez et rangez l'appui-tête avant d'installer le siège enfant à cette place (le remettre en place une fois que le siège enfant a été enlevé),
- soulevez le cache de moquette pour dégager le TOP TETHER,
- passez la sangle du siège enfant derrière le dossier du siège, entre les orifices de tiges d'appui-tête,
- fixez l'attache de la sangle haute à l'anneau **B**,
- tendez la sangle haute.

Lors de l'installation d'un siège enfant ISOFIX sur la place arrière gauche de la banquette, avant de fixer le siège, écartez au préalable la ceinture de sécurité arrière centrale vers le milieu du véhicule, de façon à ne pas gêner le fonctionnement de la ceinture.

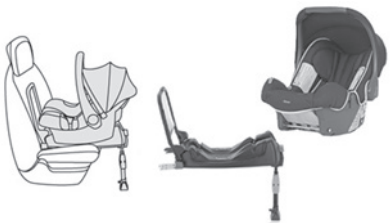
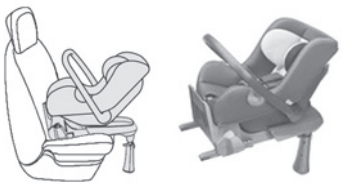
La mauvaise installation d'un siège enfant dans un véhicule compromet la protection de l'enfant en cas d'accident.
Respectez strictement les consignes de montage indiquées dans la notice d'installation livrée avec le siège enfant.

Pour connaître les possibilités d'installation des sièges enfants ISOFIX dans votre véhicule, consultez le tableau récapitulatif.

Sièges enfants ISOFIX recommandés par CITROËN

CITROËN vous propose une gamme de sièges enfants ISOFIX référencés et homologués pour votre véhicule.

Reportez-vous également à la notice d'installation du fabricant du siège enfant pour connaître les indications d'installation et de retrait du siège.

"RÖMER Baby-Safe Plus et sa base ISOFIX" (classe de taille : **E**)	**"Baby P2C Mini et sa base ISOFIX"** (classes de taille : **C, D, E**)
Groupe 0+ : de la naissance à 13 kg	**Groupe 0+ : de la naissance à 13 kg**
	
S'installe "dos à la route" à l'aide d'une base ISOFIX qui s'accroche aux anneaux **A**. La base comporte une béquille, réglable en hauteur, qui repose sur le plancher du véhicule. Ce siège enfant peut également être fixé à l'aide d'une ceinture de sécurité. Dans ce cas, seule la coque est utilisée et attachée au siège du véhicule par la ceinture de sécurité trois points.	S'installe "dos à la route" à l'aide d'une base ISOFIX qui s'accroche aux anneaux **A**. La base comporte une béquille, réglable en hauteur, qui repose sur le plancher du véhicule. Ce siège enfant peut également être fixé à l'aide de la ceinture de sécurité. Dans ce cas, seule la coque est utilisée et attachée au siège du véhicule par la ceinture de sécurité trois points.

"RÖMER Duo Plus ISOFIX" (classe de taille : **B1**)
Groupe 1 : de 9 à 18 kg

S'installe uniquement "face à la route". S'accroche aux anneaux **A**, ainsi qu'à l'anneau **B**, appelé TOP TETHER, à l'aide d'une sangle haute. Trois positions d'inclinaison de la coque : assise, repos et allongée. Ce siège enfant peut également être utilisé aux places non équipées d'ancrages ISOFIX. Dans ce cas, il est obligatoirement attaché au siège du véhicule par la ceinture de sécurité trois points. Réglez le siège avant du véhicule pour que les pieds de l'enfant ne touchent pas le dossier.

"Baby P2C Midi" et sa base ISOFIX (classes de taille : **D, C, A, B, B1**)
Groupe 1 : de 9 à 18 kg

S'installe "dos à la route" à l'aide d'une base ISOFIX qui s'accroche aux anneaux **A**. La base comporte une béquille, réglable en hauteur, qui repose sur le plancher du véhicule. Ce siège enfant peut également être utilisé en "face à la route". Ce siège enfant ne peut **pas** être fixé à l'aide d'une ceinture de sécurité. Nous vous recommandons d'utiliser le siège orienté "dos à la route" jusqu'à 3 ans.

Tableau récapitulatif pour l'emplacement des sièges enfants ISOFIX

Conformément à la réglementation européenne, ce tableau vous indique les possibilités d'installation des sièges enfants ISOFIX aux places équipées d'ancrages ISOFIX dans le véhicule.
Pour les sièges enfants ISOFIX universels et semi-universels, la classe de taille ISOFIX du siège enfant, déterminée par une lettre comprise entre **A** et **G**, est indiquée sur le siège enfant à côté du logo ISOFIX.

	Poids de l'enfant / âge indicatif										
	Inférieur à 10 kg (groupe 0) Jusqu'à environ 6 mois		**Inférieur à 10 kg (groupe 0) Inférieur à 13 kg (groupe 0+)** Jusqu'à environ 1 an			**De 9 à 18 kg (groupe 1)** De 1 à 3 ans environ				
Type de siège enfant ISOFIX	**Nacelle***		**"dos à la route"**			**"dos à la route"**		**"face à la route"**		
Classe de taille ISOFIX	**F**	**G**	**C**	**D**	**E**	**C**	**D**	**A**	**B**	**B1**
Sièges enfants ISOFIX universels et semi-universels pouvant être installés en places arrière latérales	**IL-SU****		**IL-SU**			**IL-SU**		**IUF IL-SU**		

* Les nacelles et les lits "auto" ne peuvent pas être installés en place passager avant.

** La nacelle ISOFIX, fixée aux anneaux inférieurs d'une place ISOFIX, occupe la totalité des places de la banquette arrière.

IUF : place adaptée à l'installation d'un siège **I**sofix **U**niversel, "**F**ace à la route" s'attachant avec la sangle haute.

IL-SU : place adaptée à l'installation d'un siège **I**sofix **S**emi-**U**niversel soit :
- "dos à la route" équipé d'une sangle haute ou d'une béquille,
- "face à la route" équipé d'une béquille,
- une nacelle équipée d'une sangle haute ou d'une béquille.

Pour attacher la sangle haute, reportez-vous au paragraphe "Fixations ISOFIX".

! Enlevez et rangez l'appui-tête, avant d'installer un siège enfant avec dossier à une place passager. Remettez l'appui-tête en place une fois que le siège enfant a été enlevé.

Conseils

! La mauvaise installation d'un siège enfant dans un véhicule compromet la protection de l'enfant en cas de collision.
Vérifiez qu'il n'y a pas de ceinture de sécurité ou de boucle de ceinture de sécurité sous le siège enfant, cela risquerait de le déstabiliser.
Pensez à boucler les ceintures de sécurité ou le harnais des sièges enfant en limitant au maximum le jeu par rapport au corps de l'enfant, même pour les trajets de courte durée.
Pour l'installation du siège enfant avec la ceinture de sécurité, vérifiez que celle-ci est bien tendue sur le siège enfant et qu'elle maintient fermement le siège enfant sur le siège de votre véhicule. Si votre siège passager est réglable, avancez-le si nécessaire.
Aux places arrière, laissez toujours un espace suffisant entre le siège avant et :
- le siège enfant "dos à la route",
- les pieds de l'enfant installé dans un siège enfant "face à la route".

Pour cela, avancez le siège avant et, si nécessaire, redressez également son dossier.
Pour une installation optimale du siège enfant "face à la route", vérifiez que son dossier est le plus proche possible du dossier du siège du véhicule, voire en contact si possible.

Vous devez enlever l'appui-tête avant toute installation de siège enfant avec dossier sur une place passager.
Assurez-vous que l'appui-tête est bien rangé ou attaché afin d'éviter qu'il ne se transforme en projectile en cas de freinage important.
Remettez l'appui-tête en place une fois que le siège enfant a été enlevé.

Enfants à l'avant
La réglementation sur le transport d'enfants en place passager avant est spécifique à chaque pays. Consultez la législation en vigueur dans votre pays.
Neutralisez l'airbag frontal passager dès qu'un siège enfant "dos à la route" est installé en place passager avant.
Sinon, l'enfant risquerait d'être gravement blessé ou tué lors du déploiement de l'airbag.

Installation d'un rehausseur
La partie thoracique de la ceinture doit être positionnée sur l'épaule de l'enfant sans toucher le cou.
Vérifiez que la partie abdominale de la ceinture de sécurité passe bien sur les cuisses de l'enfant.
CITROËN vous recommande d'utiliser un rehausseur avec dossier, équipé d'un guide de ceinture au niveau de l'épaule.

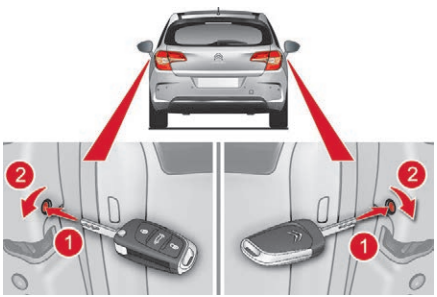
Par sécurité, ne laissez pas :
- un ou plusieurs enfants seuls et sans surveillance dans un véhicule,
- un enfant ou un animal dans un véhicule exposé au soleil, vitres fermées,
- les clés à la portée des enfants à l'intérieur du véhicule.

Pour empêcher l'ouverture accidentelle des portes et des vitres arrière, utilisez le dispositif "Sécurité enfants".
Veillez à ne pas ouvrir de plus d'un tiers les vitres arrière.
Pour protéger vos jeunes enfants des rayons solaires, équipez les vitres arrière de stores latéraux.

Sécurité enfants mécanique

Dispositif mécanique pour interdire l'ouverture de la porte arrière par sa commande intérieure.
La commande, de couleur rouge, est située sur le chant de chaque porte arrière.
Elle est signalée par un marquage sur la carrosserie.

Verrouillage



☞ Avec la clé de contact ou la clé intégrée, selon version, tournez la commande **rouge** jusqu'en butée :
- vers la gauche sur la porte arrière gauche,
- vers la droite sur la porte arrière droite.

Déverrouillage

☞ Avec la clé de contact ou la clé intégrée, selon version, tournez la commande **rouge** jusqu'en butée :
- vers la droite sur la porte arrière gauche,
- vers la gauche sur la porte arrière droite.

! Ne pas confondre la commande de sécurité enfants, de couleur rouge, avec la commande de verrouillage de secours, de couleur noire.

Sécurité enfants électrique

Système de commande à distance pour interdire l'ouverture des portes arrière par leurs commandes intérieures.
La commande est située sur la planche de bord, côté conducteur.

Activation



☞ Appuyez sur ce bouton.
Le voyant du bouton s'allume, accompagné d'un message sur l'écran.
Ce voyant reste allumé, tant que la sécurité enfants est activée.

Neutralisation

☞ Appuyez de nouveau sur le bouton.
Le voyant du bouton s'éteint, accompagné d'un message sur l'écran.

Ce voyant reste éteint, tant que la sécurité enfants est neutralisée.

Tout autre état du voyant révèle un dysfonctionnement de la sécurité enfants électrique. Faites vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Ce système est indépendant et ne remplace en aucun cas la commande de verrouillage centralisé.
Vérifiez l'état de la sécurité enfants à chaque mise du contact.
Retirez toujours la clé de contact en quittant le véhicule, même pour une courte durée.
En cas de choc violent, la sécurité enfants électrique se désactive automatiquement pour permettre la sortie des passagers arrière.

Conseils de conduite

Respectez le code de la route et soyez vigilant quelles que soient les conditions de circulation.
Gardez votre attention sur la circulation et vos mains sur le volant pour être prêt à réagir à tout moment et à toute éventualité.
Pour des raisons de sécurité, le conducteur doit impérativement effectuer toute action nécessitant une attention soutenue véhicule à l'arrêt.
Lors d'un long trajet, il est vivement recommandé de faire une pause toutes les deux heures.
En cas d'intempéries, adoptez une conduite souple, anticipez les freinages et augmentez les distances de sécurité.

! Ne laissez jamais tourner le moteur dans un local fermé sans aération suffisante : les moteurs thermiques émettent des gaz d'échappement toxiques, tels que du monoxyde de carbone. Danger d'intoxication et de mort !
En conditions hivernales très sévères (température inférieure à -23 °C), pour garantir le bon fonctionnement et la longévité des éléments mécaniques de votre véhicule (moteur et boîte de vitesses), il est nécessaire de laisser le moteur tourner pendant 4 minutes avant de rouler.

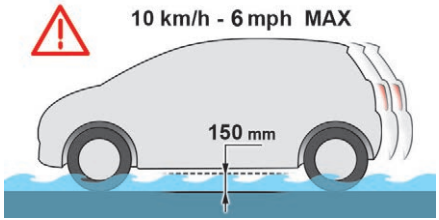
Important !

! Ne roulez jamais avec le frein de stationnement serré - Risques de surchauffe et d'endommagement du système de freinage !
Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur, véhicule à l'arrêt, dans des zones où des substances et des matériaux combustibles (herbe sèche, feuilles mortes...) peuvent venir en contact avec le système d'échappement chaud - Risques d'incendie !

! Ne laissez jamais un véhicule sans surveillance, moteur tournant. Si vous devez quitter votre véhicule, moteur tournant, serrez le frein de stationnement et placez la boîte de vitesses au point mort ou sur la position **N** ou **P**, suivant le type de boîte de vitesses.

Conduite sur chaussée inondée

Il est fortement recommandé de ne pas conduire sur chaussée inondée, car cela pourrait gravement endommager le moteur, la boîte de vitesses ainsi que les systèmes électriques de votre véhicule.



Si vous devez impérativement emprunter un passage inondé :
- vérifiez que la profondeur d'eau n'excède pas 15 cm, en tenant compte des vagues qui pourraient être générées par les autres usagers,
- désactivez la fonction Stop & Start,
- roulez aussi lentement que possible sans caler. Ne dépassez en aucun cas la vitesse de 10 km/h,
- ne vous arrêtez pas et n'éteignez pas le moteur.

En sortie de chaussée inondée, dès que les conditions de sécurité le permettent, freinez légèrement à plusieurs reprises afin de sécher les disques et les plaquettes de frein.
En cas de doute sur l'état de votre véhicule, consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

En cas de remorquage

La conduite avec remorque soumet le véhicule tracteur à des sollicitations plus importantes et exige de son conducteur une attention particulière.

Répartition des charges

☞ Répartissez la charge dans la remorque pour que les objets les plus lourds se trouvent le plus près possible de l'essieu, et que le poids sur flèche approche le maximum autorisé, sans toutefois le dépasser.

La densité de l'air diminue avec l'altitude, réduisant ainsi les performances du moteur. Il faut réduire la charge maximale remorquable de 10 % par tranche de 1 000 mètres d'altitude.

Pour plus d'informations sur les **Caractéristiques techniques** de votre véhicule et notamment les charges remorquables, reportez-vous à la rubrique correspondante.

Vent latéral

☞ Tenez compte de l'augmentation de la sensibilité au vent.

Refroidissement

Tracter une remorque en côte augmente la température du liquide de refroidissement.
Le ventilateur étant actionné électriquement, sa capacité de refroidissement ne dépend pas du régime moteur.

☞ Pour abaisser le régime moteur, réduisez votre vitesse.

La charge maximale remorquable en côte dépend de l'inclinaison de la pente et de la température extérieure.
Dans tous les cas, soyez attentif à la température du liquide de refroidissement.



☞ En cas d'allumage de ce témoin d'alerte et du témoin **STOP**, arrêtez le véhicule et coupez le moteur dès que possible.

Véhicule neuf
Ne tractez pas une remorque avant d'avoir roulé au minimum 1 000 kilomètres.

Freins

Tracter une remorque augmente la distance de freinage.
Pour limiter l'échauffement des freins, l'utilisation du frein moteur est recommandée.

Pneumatiques

☞ Vérifiez la pression des pneumatiques du véhicule tracteur et de la remorque en respectant les pressions recommandées.

Eclairage

☞ Vérifiez la signalisation électrique de la remorque et le réglage du site des projecteurs du véhicule.

Pour plus d'informations sur le **Réglage du site des projecteurs**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

En cas d'utilisation d'un attelage d'origine CITROËN et pour éviter le signal sonore, l'aide au stationnement arrière sera neutralisée automatiquement.

Protection antivol

Antidémarrage électronique

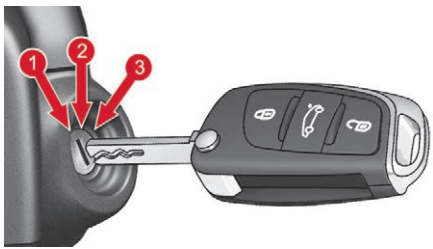
Les clés contiennent une puce électronique qui possède un code particulier. A la mise du contact, ce code doit être reconnu pour autoriser le démarrage du moteur.
Cet antidémarrage électronique verrouille le système de contrôle du moteur, quelques instants après la coupure du contact, et empêche la mise en route du moteur par effraction.

SERVICE En cas de dysfonctionnement, vous êtes averti par l'allumage de ce témoin, un signal sonore et/ou l'affichage d'un message, selon version.

Dans ce cas, votre véhicule ne démarrera pas ; consultez rapidement le réseau CITROËN.

Démarrage / Arrêt du moteur avec la clé

Contacteur à clé



Il comporte 3 positions :
- position **1 (Stop)** : insertion et extraction de la clé, colonne de direction verrouillée,
- position **2 (Contact)** : colonne de direction déverrouillée, mise du contact, préchauffage Diesel, marche du moteur,
- position **3 (Démarrage)**.

Position contact

Elle permet l'utilisation d'équipements électriques du véhicule ou de recharger des accessoires.
Dès que le niveau de charge de la batterie atteint le seuil de réserve, le système bascule sur le mode économie d'énergie : l'alimentation est coupée automatiquement pour préserver la charge de la batterie.

Evitez d'accrocher un objet lourd à la clé ou à la télécommande qui pèserait sur son axe dans le contacteur et pourrait engendrer un dysfonctionnement.

La coupure du moteur entraîne la perte d'assistance au freinage.

Démarrage du moteur

Frein de stationnement serré, boîte de vitesses au point mort ou sur la position **N** ou **P** :
- appuyez à fond sur la pédale de débrayage (boîte de vitesses manuelle),
  ou
- appuyez à fond sur la pédale de frein (boîte de vitesses automatique),
- insérez la clé dans le contacteur ; le système reconnaît le code,
- déverrouillez la colonne de direction en tournant simultanément le volant et la clé.

Dans certains cas, vous pouvez être amené à exercer une force importante pour manoeuvrer le volant (roues braquées, par exemple).

- Avec un moteur à essence, actionnez le démarreur en tournant la clé jusqu'à la position **3** jusqu'au démarrage du moteur, sans accélérer. Dès que le moteur démarre, lâchez la clé.

☞ Avec un moteur Diesel, tournez la clé jusqu'à la position **2**, mise du contact, pour activer le dispositif de préchauffage du moteur.



Attendez l'extinction de ce témoin au combiné, puis actionnez le démarreur en tournant la clé jusqu'à la position **3** jusqu'au démarrage du moteur, sans accélérer. Dès que le moteur démarre, lâchez la clé.

En conditions hivernales, la durée d'allumage du témoin est prolongée. Lorsque le moteur est chaud, le témoin ne s'allume pas.

Si le moteur ne démarre pas immédiatement, coupez le contact. Attendez quelques instants avant de redémarrer. Si après quelques tentatives le moteur ne démarre pas, n'insistez pas : vous risqueriez d'endommager le démarreur et le moteur. Faites appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

En conditions tempérées, ne faites pas chauffer le moteur à l'arrêt mais démarrez immédiatement et roulez à régime modéré.

Ne laissez jamais tourner le moteur dans un local fermé sans aération suffisante : les moteurs thermiques émettent des gaz d'échappement toxiques, tels que du monoxyde de carbone. Danger d'intoxication et de mort !
En conditions hivernales très sévères (par température inférieure à -23 °C), pour garantir le bon fonctionnement et la longévité des éléments mécaniques de votre véhicule, moteur et boîte de vitesses, il est nécessaire de laisser le moteur tourner pendant 4 minutes avant de démarrer le véhicule.

Arrêt du moteur

☞ Immobilisez le véhicule.
☞ Moteur au ralenti, tournez la clé vers la position **1**.
☞ Retirez la clé du contacteur.
☞ Pour verrouiller la colonne de direction, manoeuvrez le volant jusqu'à ce qu'il se bloque.

Pour faciliter le déverrouillage de la colonne de direction, il est conseillé de placer les roues avant dans l'axe du véhicule avant de couper le moteur.

☞ Vérifiez que le frein de stationnement est correctement serré, notamment sur un terrain en pente.

Ne coupez jamais le contact avant l'immobilisation complète du véhicule. Avec l'arrêt du moteur, les fonctions d'assistance au freinage et la direction sont également coupées : risque de perte de contrôle du véhicule.

Lorsque vous quittez le véhicule, conservez la clé avec vous et verrouillez le véhicule.

Mode économie d'énergie

Après l'arrêt du moteur (position **1-Stop**), vous pouvez encore utiliser, pendant une durée cumulée maximale de trente minutes, des fonctions telles que le système audio et télématique, les essuie-vitres, les feux de croisement, les plafonniers, ...

Pour plus de détails sur le **Mode économie d'énergie**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

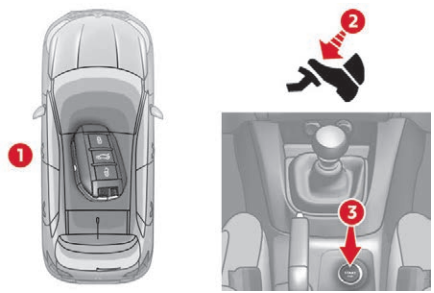
Oubli de la clé
En cas d'oubli de la clé dans le contacteur en position **2 (Contact)**, la coupure du contact se déclenche automatiquement au bout d'une heure.
Pour remettre le contact, tournez la clé en position **1 (Stop)**, puis de nouveau en position **2 (Contact)**.

Démarrage / Arrêt du moteur avec l'Accès et Démarrage Mains Libres

Démarrage du moteur

Il n'est pas nécessaire de mettre la clé électronique dans le lecteur.

☞ Placez le sélecteur de vitesses sur **P** ou **N** pour les véhicules à boîte de vitesses automatique ou au point mort pour les véhicules à boîte de vitesses manuelle.



☞ Avec la clé électronique à l'intérieur du véhicule, appuyez sur la pédale de frein pour les véhicules à boîte de vitesses automatique ou débrayez à fond pour les véhicules à boîte de vitesses manuelle.

START STOP

☞ Appuyez brièvement sur le bouton "**START/STOP**" tout en maintenant l'appui sur la pédale jusqu'au démarrage du moteur.

La colonne de direction se déverrouille et le moteur démarre.

Véhicules Diesel

Par température négative, le démarrage ne s'effectuera qu'après l'extinction du témoin de préchauffage.

Si ce témoin s'allume après un appui sur "**START/STOP**", vous devez maintenir la pédale de frein ou d'embrayage enfoncée jusqu'à l'extinction du témoin et ne pas effectuer un nouvel appui sur "**START/STOP**" jusqu'au démarrage complet du moteur.

Si l'une des conditions de démarrage n/est pas appliquée, un message de rappel s'affiche au combiné. Dans certains cas, il est nécessaire de manoeuvrer le volant tout en appuyant sur le bouton "**START/STOP**" pour aider au déverrouillage de la colonne de direction, un message vous en avertit.

La présence de la clé électronique de l'Accès et Démarrage Mains Libres est impérative dans la zone de reconnaissance.

Pour des raisons de sécurité, ne sortez pas de cette zone en laissant le véhicule en marche.

En cas de non-détection de la clé électronique dans la zone, un message s'affiche. Déplacez la clé électronique dans la zone afin de pouvoir démarrer le moteur.

Arrêt du moteur

☞ Immobilisez le véhicule.

☞ Placez le sélecteur de vitesses sur **P** ou **N** pour les véhicules à boîte de vitesses automatique ou au point mort pour les véhicules à boîte de vitesses manuelle.

☞ Avec la clé électronique à l'intérieur du véhicule, appuyez sur le bouton "**START/STOP**".

Le moteur s'arrête et la colonne de direction se verrouille.

Si le véhicule n'est pas immobilisé, le moteur ne s/arrêtera pas.

Ne quittez jamais votre véhicule en laissant la clé électronique à bord.

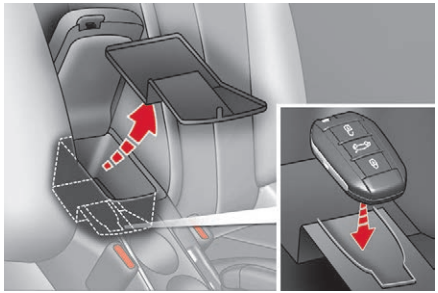
La coupure du moteur entraîne la perte d'assistance au freinage.

Démarrage de secours

Lorsque la clé électronique est dans la zone de reconnaissance et, qu'après un appui sur le bouton **"START/STOP"**, le moteur ne démarre pas :

☞ Placez le sélecteur de vitesses sur **P** ou **N** pour les véhicules à boîte de vitesses automatique ou au point mort pour les véhicules à boîte de vitesses manuelle.

☞ Ouvrez l'accoudoir avant.



☞ Relevez le tapis par sa languette et retirez-le.

☞ Déposez la clé électronique sur le lecteur de secours.

☞ Appuyez sur la pédale de frein pour les véhicules à boîte de vitesses automatique ou débrayez à fond pour les véhicules à boîte de vitesses manuelle.

☞ Appuyez sur le bouton **"START/STOP"**.

Le moteur démarre.

Arrêt de secours

En cas d'urgence uniquement, le moteur peut être arrêté sans conditions. Pour cela, appuyez environ trois secondes sur le bouton **"START/STOP"**.

Dans ce cas, la colonne de direction se bloque lorsque le véhicule s'immobilise.

Clé électronique non reconnue



Si la clé électronique n'est plus dans la zone de reconnaissance lorsque vous roulez ou demandez l'arrêt du moteur (ultérieurement), un message s'affiche.

☞ Appuyez environ trois secondes sur le bouton **"START/STOP"**, si vous souhaitez forcer l'arrêt du moteur **(attention, le redémarrage ne sera pas possible sans la clé)**.

Mise du contact (sans démarrage)

Avec la clé du système "Accès et Démarrage Mains Libres" à l'intérieur du véhicule, l'appui sur le bouton "**START/STOP**", **sans aucune action sur les pédales**, permet la mise du contact.

☞ Appuyez sur le bouton "**START/STOP**", le combiné s'allume mais le moteur ne démarre pas.

☞ Appuyez de nouveau sur le bouton, pour couper le contact et permettre le verrouillage du véhicule.

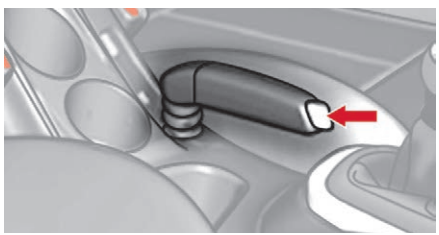
Contact mis, le système bascule automatiquement en mode économie d'énergie, dès que le maintien d'un certain niveau de charge de la batterie le nécessite.

Frein de stationnement manuel

Verrouillage

☞ Tirez à fond le levier de frein de stationnement pour immobiliser votre véhicule.

Déverrouillage

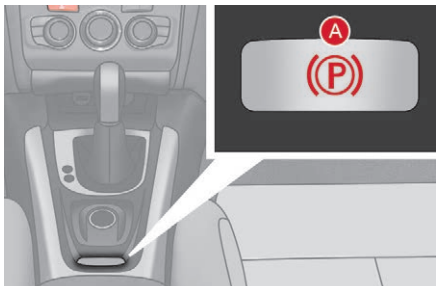


☞ Tirez légèrement le levier de frein de stationnement, appuyez sur le bouton de déverrouillage, puis abaissez à fond le levier.

Véhicule roulant, l'allumage de ce témoin et du témoin **STOP**, accompagné d'un signal sonore et d'un message sur l'écran multifonction, indique que le frein est resté serré ou qu'il est mal desserré.

Lors d'un stationnement dans une pente, braquez vos roues pour les caler contre le trottoir, serrez le frein de stationnement, engagez une vitesse et coupez le contact.

Frein de stationnement électrique



Le frein de stationnement électrique conjugue deux modes de fonctionnement :

- **Serrage / Desserrage automatique**

Le serrage est automatique à l'arrêt du moteur, le desserrage est automatique à la mise en mouvement du véhicule (activés par défaut),

- **Serrage / Desserrage manuel**

Le serrage / desserrage manuel du frein de stationnement est possible par tirage de la palette de commande **A**.

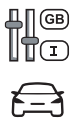


Si ce témoin s'allume au combiné, le mode automatique est désactivé.

Ne placez aucun objet (paquet de cigarettes, téléphone...) entre le levier de vitesses et la palette de commande du frein de stationnement électrique.

Programmation du mode

Selon le pays de commercialisation du véhicule, le serrage automatique à la coupure du moteur et le desserrage automatique à la mise en mouvement du véhicule peuvent être désactivés.



L'activation / désactivation se fait par le menu de configuration du véhicule.

Le serrage et le desserrage du frein de stationnement se font donc manuellement. A l'ouverture de la porte conducteur, un signal sonore retentit et un message s'affiche si le frein de stationnement n'est pas serré.

Il est conseillé de ne pas serrer le frein de stationnement en cas de grand froid (gel) et en cas de remorquage (dépannage, caravane...). Pour cela, désactivez les fonctions automatiques ou desserrez manuellement le frein de stationnement.

Serrage manuel

Véhicule à l'arrêt, pour serrer le frein de stationnement, moteur tournant ou arrêté, **tirez** la palette **A**.

Le serrage du frein de stationnement est signalé :



- par l'allumage du témoin de freinage et du témoin **P** sur la palette **A**,

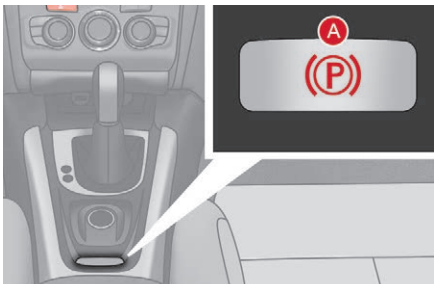


- par l'affichage du message "Frein de parking serré".

A l'ouverture de la porte conducteur, moteur tournant, un signal sonore retentit et un message s'affiche, si le frein de stationnement n'est pas serré ; sauf si avec une boîte de vitesses automatique, le sélecteur de vitesses est en position **P**.

Avant de sortir du véhicule, vérifiez que le témoin de frein de stationnement est bien allumé fixe au combiné.

Desserrage manuel



Contact mis ou moteur tournant, pour desserrer le frein de stationnement, **appuyez** sur la **pédale de frein** ou sur l'accélérateur, **tirez puis relâchez** la palette **A**.

Le desserrage complet du frein de stationnement est signalé :

- par l'extinction du témoin de freinage et du témoin **P** sur la palette **A**,



- par l'affichage du message "Frein de parking desserré".

Si vous tirez la palette **A** sans enfoncer la pédale de frein, le frein de stationnement ne se desserre pas et un témoin s'allume au combiné.

Serrage maximum

En cas de besoin, vous pouvez effectuer **un serrage maximum** du frein de stationnement. Il est obtenu par **un tirage long** de la palette **A** jusqu'à l'obtention du message "Frein de parking serré au maximum" et d'un signal sonore.

Le serrage maximum est indispensable :

- avec un véhicule tractant une caravane ou une remorque, lorsque les fonctions automatiques sont activées et que vous effectuez un serrage manuel,
- lorsque les conditions de pente sont susceptibles de varier lors du stationnement (exemples : transport en bateau, en camion, remorquage).

En cas de remorquage, de véhicule chargé ou de stationnement en forte pente, réalisez un serrage maximum puis tournez les roues vers le trottoir et engagez un rapport de vitesse quand vous stationnez.
Après un serrage maximum, le temps de desserrage est plus long.

Serrage automatique, moteur arrêté

Véhicule à l'arrêt, le frein de stationnement **se serre automatiquement à la coupure du moteur**.
Le serrage du frein de stationnement est signalé :

- par l'allumage du témoin de freinage et du témoin **P** sur la palette **A**,



- par l'affichage du message "Frein de parking serré".

Avant de sortir du véhicule, vérifiez que le témoin de frein de stationnement est bien allumé fixe au combiné.
Ne laissez pas un enfant seul à l'intérieur du véhicule, contact mis, il pourrait desserrer le frein de stationnement.

En cas de remorquage, de véhicule chargé ou de stationnement en forte pente, tournez les roues vers le trottoir et engagez un rapport de vitesse quand vous stationnez.

Desserrage automatique

Le frein de stationnement **se desserre automatiquement et progressivement à la mise en mouvement du véhicule** :

- ☞ **Boîte de vitesses manuelle** : appuyez à fond sur la pédale d'embrayage, engagez la 1ère vitesse ou la marche arrière, appuyez sur la pédale d'accélérateur et embrayez.
- ☞ **Boîte de vitesses automatique** : sélectionnez la position **D**, **M** ou **R** puis appuyez sur la pédale d'accélérateur.

Le desserrage complet du frein de stationnement est signalé :



- par l'extinction du témoin de freinage et du témoin **P** sur la palette **A**,



- par l'affichage du message "Frein de parking desserré".

! A l'arrêt, moteur tournant, n'accélérez pas inutilement, vous risquez de desserrer le frein de stationnement.

Immobilisation du véhicule, moteur tournant

Moteur tournant et véhicule à l'arrêt, il est indispensable pour immobiliser le véhicule, de serrer le frein de stationnement **manuellement** en **tirant** la palette **A**.

Le serrage du frein de stationnement est signalé :



- par l'allumage du témoin de freinage et du témoin **P** sur la palette **A**,



- par l'affichage du message "Frein de parking serré".

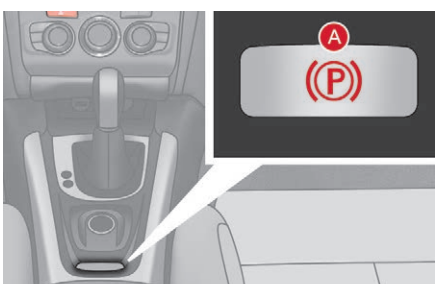
A l'ouverture de la porte conducteur, un signal sonore retentit et un message s'affiche, si le frein de stationnement n'est pas serré ; sauf si avec une boîte de vitesses automatique, le sélecteur de vitesses est en position **P**.

! Avant de sortir du véhicule, vérifiez que le témoin de frein de stationnement est bien allumé fixe au combiné.

Situations particulières

Dans certaines situations (démarrage moteur...), le frein de stationnement peut ajuster de lui-même son niveau d'effort. Ceci est un fonctionnement normal.
Pour déplacer votre véhicule de quelques centimètres sans démarrer le moteur, contact mis, appuyez sur la pédale de frein et desserrez le frein de stationnement **en tirant** puis **en relâchant** la palette **A**. Le desserrage complet du frein de stationnement est signalé par l'extinction du témoin sur la palette **A**, du témoin au combiné et par l'affichage du message "Frein de parking desserré".

Freinage de secours



En cas de défaillance du freinage par la pédale de frein ou en situation exceptionnelle (exemple : malaise du conducteur, en conduite accompagnée...), un tirage maintenu de la palette **A** permet d'arrêter le véhicule.

Le contrôle dynamique de stabilité garantit la stabilité lors du freinage de secours.
En cas de défaillance du freinage de secours, le message "Défaut frein de parking" s'affiche.

En cas de défaillance du contrôle dynamique de stabilité signalé par l'allumage de ce témoin, la stabilité du freinage n'est pas garantie.

Dans ce cas, la stabilité doit être assurée par le conducteur en répétant successivement des actions de "tiré-relâché" sur la palette **A**.

! Le freinage de secours doit être utilisé uniquement dans des situations exceptionnelles.

Boîte manuelle 6 vitesses

Passage de la 5ème ou de la 6ème vitesse

☞ Déplacez complètement le levier de vitesses vers la droite pour bien engager la 5ème ou la 6ème vitesse.

! Le non-respect de cette préconisation peut endommager définitivement la boite de vitesses (engagement de la 3ème ou 4ème vitesse par inadvertance).

Passage de la marche arrière



☞ Soulevez la bague sous le pommeau et déplacez le levier de vitesses vers la gauche, puis vers l'avant.

! Engagez uniquement la marche arrière, véhicule à l'arrêt, moteur au ralenti.

i Par sécurité et pour faciliter le démarrage du moteur :
- sélectionnez toujours le point mort,
- appuyez sur la pédale d'embrayage.

Boîte de vitesses automatique

Boîte de vitesses automatique à six vitesses offrant, au choix, le confort de l'automatisme intégral, enrichi des programmes sport et neige, ou le plaisir du passage manuel des vitesses.

Deux modes de conduite vous sont proposés :

- le fonctionnement **automatique** pour la gestion électronique des vitesses par la boîte, avec le programme **sport** pour vous donner un style de conduite plus dynamique ou le programme **neige** pour améliorer la conduite en cas de mauvaise adhérence,
- le fonctionnement **manuel** pour le passage séquentiel des vitesses par le conducteur.

Platine de la boîte de vitesses



1. Sélecteur de vitesses.

2. Bouton "❄" **(neige)**.

3. Bouton "**S**" **(sport)**.

4. Sérigraphie des positions du sélecteur de vitesses.

Positions du sélecteur de vitesses



P. Stationnement.
- Immobilisation du véhicule, frein de stationnement serré ou desserré.
- Démarrage du moteur.

R. Marche arrière.
- Manoeuvres de recul, véhicule à l'arrêt, moteur au ralenti.

N. Point mort.
- Immobilisation du véhicule, frein de stationnement serré.
- Démarrage du moteur.

D. Fonctionnement automatique.

M.+ / - Fonctionnement manuel avec passage séquentiel des six vitesses.

☞ Donnez une impulsion vers l'avant pour monter les rapports.

ou

☞ Donnez une impulsion vers l'arrière pour descendre les rapports.

Affichages au combiné



Lorsque vous déplacez le sélecteur dans la grille pour sélectionner une position, le témoin correspondant s'affiche au combiné.

P	Parking (stationnement)
R	Reverse (marche arrière)
N	Neutral (point mort)
D	Drive (conduite automatique)
S	Programme **sport**
❄	Programme **neige**
1 à 6	Rapport engagé en fonctionnement manuel
-	Valeur invalide en fonctionnement manuel

Démarrage du véhicule

☞ Pied sur le frein, sélectionnez la position **P** ou **N**.
☞ Démarrez le moteur.

Dans le cas contraire, un signal sonore retentit, accompagné d'un message sur l'afficheur du combiné.

☞ Moteur tournant, appuyez sur la pédale de frein.
☞ Sélectionnez la position **R**, **D** ou **M**.



Si vous n'appuyez pas sur la pédale de frein pour dégager le sélecteur de la position **P**, ce témoin ou ce pictogramme apparaît au combiné, accompagné du clignotement du **P**, de l'affichage d'un message et d/un signal sonore.

☞ Vérifiez que l'affichage au combiné correspond à la position engagée.
☞ Relâchez progressivement la pédale de frein.

Si le frein de stationnement est desserré manuellement, le véhicule se déplace aussitôt.
Si le frein de stationnement est serré et que le mode automatique est activé, accélérez progressivement.

i Si le frein de stationnement ne se desserre pas automatiquement, vérifiez que les portes avant sont correctement fermées.

i Si en allure de marche, la position **N** est engagée par inadvertance, laissez le moteur ralentir, puis engagez la position **D** pour accélérer.

! Lorsque le moteur tourne au ralenti, freins desserrés, si la position **R**, **D** ou **M** est sélectionnée, le véhicule se déplace même sans intervention sur l'accélérateur.
Moteur tournant, ne laissez jamais des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule.
Moteur tournant, en cas d'opération d'entretien, serrez le frein de stationnement et sélectionnez la position **P**.

Fonctionnement automatique

☞ Sélectionnez la position **D** pour le passage **automatique** des six vitesses.

La boîte de vitesses fonctionne alors en mode auto-adaptatif, sans intervention du conducteur. Elle sélectionne en permanence le rapport de vitesse le mieux adapté au style de conduite, au profil de la route et à la charge du véhicule.

Pour obtenir une accélération maximale sans toucher au sélecteur, appuyez à fond sur la pédale d'accélérateur (kick down). La boîte de vitesses rétrograde automatiquement ou maintient le rapport sélectionné jusqu'au régime maximum du moteur.
Lors du freinage, la boîte de vitesses rétrograde automatiquement afin d'offrir un frein moteur efficace.
Lorsque vous relevez le pied brusquement de l'accélérateur, la boîte de vitesses ne passera pas au rapport supérieur, afin d'améliorer la sécurité.

! Ne sélectionnez jamais la position **N** lorsque le véhicule roule.
Ne sélectionnez jamais les positions **P** ou **R**, tant que le véhicule n'est pas complètement immobilisé.

Programmes sport et neige

Ces deux programmes spécifiques complètent le fonctionnement automatique dans des cas d'utilisation bien particuliers.

Programme sport "S"

☞ Appuyez sur le bouton "**S**", une fois le moteur démarré.

La boîte de vitesses privilégie automatiquement un style de conduite dynamique.



S apparaît au combiné.

Programme neige "❄"

☞ Appuyez sur le bouton "❄", une fois le moteur démarré.

La boîte de vitesses s'adapte à la conduite sur routes glissantes.

Ce programme facilite les démarrages et la motricité lorsque les conditions d'adhérence sont faibles.



❄ apparaît au combiné.

Retour au mode auto-adaptatif

☞ A tout moment, appuyez à nouveau sur le bouton sélectionné pour quitter le programme spécifique engagé et revenir en mode auto-adaptatif.

Fonctionnement manuel

☞ Sélectionnez la position **M** pour le passage **séquentiel** des six vitesses.

☞ Poussez le sélecteur vers le signe **+** pour passer à la vitesse supérieure.

☞ Tirez le sélecteur vers le signe **-** pour passer à la vitesse inférieure.

Le passage d'une vitesse à une autre est réalisé uniquement si les conditions de vitesse véhicule et de régime moteur le permettent ; sinon, les lois du fonctionnement automatique s'imposeront momentanément.



D disparaît et les rapports engagés apparaissent successivement au combiné.

En sous-régime ou en sur-régime, le rapport de vitesse sélectionné clignote pendant quelques secondes, puis le rapport réellement engagé s'affiche.

A l'arrêt ou à très basse vitesse, la boîte de vitesses sélectionne automatiquement le rapport **1**.

Il n'est pas nécessaire de relâcher l'accélérateur pendant les changements de rapport.

Le passage de la position **D** (automatique) à la position **M** (manuel) peut s'effectuer à tout moment.

En fonctionnement manuel, les programmes sport et neige sont inopérants.

Valeur invalide en fonctionnement manuel



Ce symbole s'affiche si un rapport est mal engagé (sélecteur entre deux positions).

Arrêt du véhicule

Avant de couper le moteur, placez le sélecteur en position **P** ou **N** pour être au point mort.

Dans les deux cas, serrez le frein de stationnement pour immobiliser le véhicule, sauf si celui-ci est programmé en mode automatique.

ℹ Si le sélecteur n'est pas en position **P**, à l'ouverture de la porte conducteur ou 45 secondes environ après la coupure du contact, un signal sonore retentit et un message apparaît.

☞ Repositionnez le sélecteur en position **P** ; le signal sonore s'interrompt et le message disparaît.

Anomalie de fonctionnement

Contact mis, un message s'affiche sur l'afficheur du combiné indiquant un dysfonctionnement de la boîte de vitesses.
Dans ce cas, celle-ci passe en mode secours en se bloquant sur le 3ème rapport. Vous pouvez alors ressentir un choc important en passant de **P** à **R** et de **N** à **R**. Ce choc est sans risque pour la boîte de vitesses.
Ne dépassez pas la vitesse de 100 km/h dans la limite de la réglementation locale.
Faites vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Vous risquez de détériorer la boîte de vitesses :
- si vous appuyez en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein,
- si vous forcez le passage du sélecteur de la position **P** à une autre position, en cas de panne de batterie.

Afin de limiter la consommation de carburant lors d'un arrêt prolongé moteur tournant (embouteillage...), positionnez le sélecteur sur **N** et serrez le frein de stationnement, sauf si celui-ci est programmé en mode automatique.

Indicateur de changement de rapport

(Suivant motorisation.)

Système permettant de réduire la consommation de carburant en préconisant le rapport de vitesse le plus adapté.

Fonctionnement

Selon la situation de conduite et l'équipement de votre véhicule, le système peut vous préconiser de sauter un (ou plusieurs) rapport(s). Vous pouvez suivre cette indication sans passer par les rapports intermédiaires.
Les préconisations d'engagement de rapport ne doivent pas être considérées comme obligatoires. En effet, la configuration de la route, la densité de la circulation ou la sécurité restent des éléments déterminants dans le choix du rapport optimal. Le conducteur garde donc la responsabilité de suivre ou non les indications du système.
Cette fonction ne peut pas être désactivée.

Avec une boîte de vitesses automatique, le système n'est actif qu'en mode manuel.

Sur les versions Diesel BlueHDi 150 avec boîte de vitesses manuelle, le système peut vous proposer de passer au point mort pour favoriser la mise en veille du moteur (mode STOP du Stop & Start), dans certaines conditions de conduite. Dans ce cas, **N** s'affiche au combiné.

Exemple :
- Vous êtes sur le troisième rapport.
- Vous appuyez sur la pédale d'accélérateur.
- Le système peut vous proposer d'engager un rapport supérieur.



L'information apparaît dans le combiné, sous la forme d'une flèche.

Avec une boîte de vitesses manuelle, la flèche peut être accompagnée du rapport préconisé.

Le système adapte les consignes de changement de rapport en fonction des conditions de roulage (pente, charge,...) et des sollicitations du conducteur (demande de puissance, accélération, freinage,...).
Le système ne propose en aucun cas :
- d'engager le premier rapport,
- d'engager la marche arrière,
- de rétrograder.

Stop & Start

Le Stop & Start met le moteur momentanément en veille - mode STOP - lors des phases d'arrêts de la circulation (feux rouges, encombrements, autres...). Le moteur redémarre automatiquement - mode START - dès que vous souhaitez repartir.
Le redémarrage s'effectue de manière instantanée, rapide et silencieuse.
Parfaitement adapté à un usage urbain, le Stop & Start permet de réduire la consommation de carburant, les émissions de gaz polluant et le niveau sonore à l'arrêt.

Fonctionnement

Passage en mode STOP du moteur

Le témoin **"ECO"** s'allume au combiné et le moteur se met automatiquement en veille :

- **avec une boîte de vitesses manuelle,** à une vitesse inférieure à 20 km/h, ou véhicule à l'arrêt avec les versions essence PureTech 130 et Diesel BlueHDi 115 et 120, lorsque vous placez le levier de vitesses au point mort, et que vous relâchez la pédale d'embrayage,
- **avec une boîte de vitesses automatique,** véhicule à l'arrêt, lorsque vous enfoncez la pédale de frein ou que vous placez le sélecteur de vitesses en position **N**.

Si votre véhicule en est équipé, un compteur de temps cumule les durées de mise en mode STOP au cours du trajet. Il se remet à zéro à chaque mise du contact avec la clé ou avec le bouton "START/STOP".

Le mode STOP ne modifie pas les fonctionnalités du véhicule, comme par exemple le freinage, la direction assistée...

N'effectuez jamais un remplissage en carburant lorsque le moteur est en mode STOP ; coupez impérativement le contact avec la clé ou avec le bouton "START/STOP".

Cas particuliers : mode STOP indisponible

Le mode STOP ne s'active pas lorsque :
- le véhicule est en forte pente (montante ou descendante),
- la porte conducteur est ouverte,
- la ceinture de sécurité conducteur est débouclée,
- la vitesse du véhicule n'a pas dépassé 10 km/h depuis le dernier démarrage (avec la clé ou avec le bouton "START/STOP"),
- le frein de stationnement électrique est serré ou en cours de serrage,

- le maintien du confort thermique dans l'habitacle le nécessite,
- le désembuage est actif,
- certaines conditions ponctuelles (charge de la batterie, température du moteur, assistance au freinage, température extérieure...) le nécessitent pour assurer le contrôle du système.

Dans ce cas, le témoin **"ECO"** clignote quelques secondes, puis s'éteint.

Ce fonctionnement est parfaitement normal.

Passage en mode START du moteur

Le témoin **"ECO"** s'éteint et le moteur redémarre automatiquement :

- **avec une boîte de vitesses manuelle,** lorsque vous enfoncez **complètement** la pédale d'embrayage,
- **avec une boîte de vitesses automatique :**
  - sélecteur de vitesses en position **D** ou **M**, lorsque vous relâchez la pédale de frein,
  - ou sélecteur de vitesses en position **N** et pédale de frein relâchée, lorsque vous placez le sélecteur de vitesses en position **D** ou **M**,
  - ou lorsque vous engagez la marche arrière.

Avec une boîte de vitesses manuelle en mode STOP, en cas de passage d'un rapport sans avoir complètement débrayé, un témoin s'allume ou un message d'alerte s'affiche pour vous inciter à renfoncer la pédale d'embrayage afin d'assurer le redémarrage du moteur.

Cas particuliers : déclenchement automatique du mode START

Pour des raisons de sécurité ou de confort, le mode START se déclenche automatiquement lorsque :

- vous ouvrez la porte conducteur,
- vous débouclez la ceinture de sécurité conducteur,
- la vitesse du véhicule dépasse 25 km/h avec une boîte de vitesses manuelle (3 km/h avec les versions essence PureTech 130 et Diesel BlueHDi 115 et 120), ou 3 km/h avec une boîte de vitesses automatique,
- le frein de stationnement électrique est en cours de serrage,
- certaines conditions ponctuelles (charge de la batterie, température du moteur, assistance au freinage, réglage de l'air conditionné...) le nécessitent pour assurer le contrôle du système ou du véhicule.

Dans ce cas, le témoin **"ECO"** clignote quelques secondes, puis s'éteint.

Ce fonctionnement est parfaitement normal.

Neutralisation



A tout moment, appuyez sur la commande **"ECO OFF"** pour neutraliser le système.
Ceci est signalé par l'allumage du voyant de la commande, accompagné de l'affichage d'un message.

Si la neutralisation a été effectuée en mode STOP, le moteur redémarre immédiatement.

Réactivation

☞ Appuyez de nouveau sur la commande **"ECO OFF"**.

Le système est de nouveau actif ; ceci est signalé par l'extinction du voyant de la commande et l'affichage d'un message.

ℹ Le système se réactive automatiquement à chaque nouveau démarrage avec la clé ou avec le bouton "START/STOP".

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement du système, le voyant de la commande **"ECO OFF"** clignote, puis s'allume fixement.

Faites vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

❗ En cas d'anomalie en mode STOP, il est possible que le véhicule cale. Tous les témoins du combiné s'allument.

Selon version, un message d'alerte peut également s'afficher pour vous demander de placer le levier de vitesses en **N** et d'appuyer sur la pédale de frein.

Il est alors nécessaire de couper le contact, puis de redémarrer le moteur avec la clé ou avec le bouton "START/STOP".

❗ Le Stop & Start requiert une batterie 12 V de technologie et de caractéristiques spécifiques.

Toute intervention sur ce type de batterie doit être réalisée exclusivement dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

Pour plus d'informations sur la **Batterie 12 V**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

❗ **Ouverture du capot moteur**

Avant toute intervention sous le capot, neutralisez le Stop & Start pour éviter tout risque de blessure lié à un déclenchement automatique du mode START.



❗ **Conduite sur chaussée inondée**

Avant de vous engager dans une zone inondée, il est fortement recommandé de neutraliser le Stop & Start.

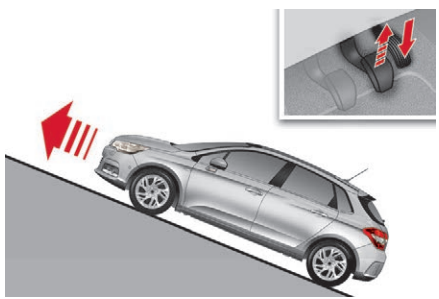
Pour plus d'informations sur les **Conseils de conduite**, notamment sur chaussée inondée, reportez-vous à la rubrique correspondante.

Aide au démarrage en pente

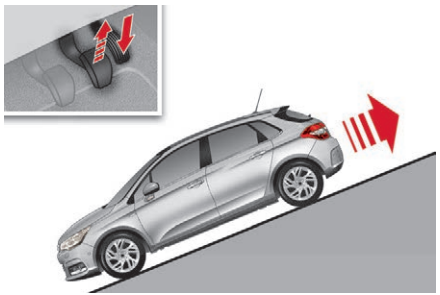
Système maintenant immobilisé un court instant (environ 2 secondes) votre véhicule lors d'un démarrage en pente, le temps que vous passiez de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur.
Cette fonction n'est active que lorsque :
- le véhicule a été complètement immobilisé avec le pied sur la pédale de frein,
- certaines conditions de pente sont réunies,
- la porte conducteur est fermée.

L'aide au démarrage en pente ne peut pas être neutralisée.

Fonctionnement



En pente montante, véhicule à l'arrêt, le véhicule est maintenu un court instant dès que vous relâchez la pédale de frein :
- si vous êtes en première vitesse ou au point mort avec une boîte de vitesses manuelle,
- si vous êtes en position **D** ou **M** avec une boîte de vitesses automatique.



En pente descendante, véhicule à l'arrêt et marche arrière engagée, le véhicule est maintenu un court instant dès que vous relâchez la pédale de frein.

! Ne sortez pas du véhicule pendant la phase de maintien temporaire de l'aide au démarrage en pente.
Si vous devez sortir du véhicule moteur tournant, serrez manuellement le frein de stationnement. Puis vérifiez que les témoins de frein de stationnement sont allumés fixement au combiné.

Anomalie de fonctionnement



Lorsqu'un dysfonctionnement du système survient, ces témoins s'allument. Consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour vérification du système.

Mémorisation des vitesses

Cette fonction permet d'enregistrer des seuils de vitesse qui seront ensuite proposés pour le paramétrage des deux équipements : limiteur de vitesse (vitesse limite) ou régulateur de vitesse (vitesse de croisière).
Vous avez la possibilité de mémoriser jusqu'à cinq ou six seuils de vitesse dans le système, selon version. Par défaut, des seuils de vitesse sont déjà mémorisés.

! Pour des raisons de sécurité, le conducteur doit impérativement effectuer les opérations de modification de seuil de vitesse à l'arrêt.

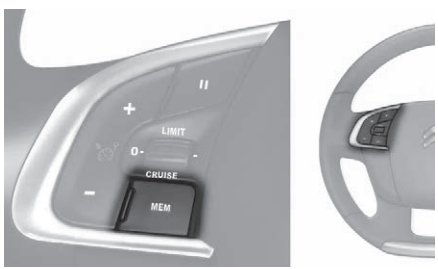
Avec votre Autoradio

Activation de la fonction Modification d'un seuil de vitesse



☞ Accédez au menu général en appuyant sur la touche **"MENU"**.
☞ Sélectionnez le menu **"Personnalisation - Configuration"** et validez.
☞ Sélectionnez le menu **"Paramètres véhicule"** et validez.
☞ Sélectionnez la ligne **"Aide à la conduite"** et validez.
☞ Sélectionnez la ligne **"Vitesses mémorisées"** et validez.
☞ Sélectionnez **"Activation"** pour activer la fonction.
☞ Sélectionnez le seuil de vitesse à modifier et validez.
☞ Modifiez la valeur et validez.
☞ Sélectionnez **"OK"** et validez pour enregistrer les modifications.

Touche "MEM"



☞ Appuyez sur cette touche pour afficher la liste des seuils de vitesse mémorisés.

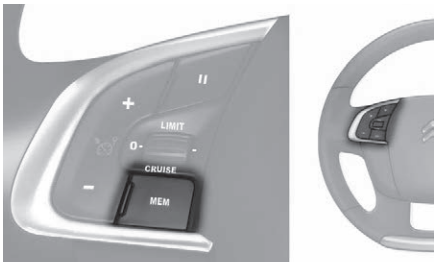
Avec Ecran tactile

Cette mémorisation est paramétrable depuis le menu de configuration du véhicule.

☞ Sélectionnez l'onglet "**Fonctions de conduite**".
☞ Sélectionnez la fonction "**Réglages vitesses mémorisées**".
☞ Choisissez l'équipement pour lequel vous souhaitez mémoriser de nouveaux seuils de vitesses.
☞ Sélectionnez la valeur du seuil de vitesse que vous souhaitez modifier.
☞ Entrez la nouvelle valeur à l'aide du pavé numérique et appuyez sur "**OK**" pour valider.

! Pour des raisons de sécurité, le conducteur doit impérativement effectuer ces opérations à l'arrêt.

Touche "MEM"



Cette touche vous permet de sélectionner un seuil de vitesse pour l'utiliser avec le limiteur de vitesse ou le régulateur de vitesse.
Reportez-vous à la rubrique correspondante.

Limiteur de vitesse

Système empêchant le véhicule de dépasser la vitesse programmée par le conducteur.

La **mise en marche** du limiteur de vitesse est manuelle.
Le seuil de vitesse programmé minimal est de 30 km/h.

La valeur de vitesse programmée reste en mémoire à la coupure du contact.

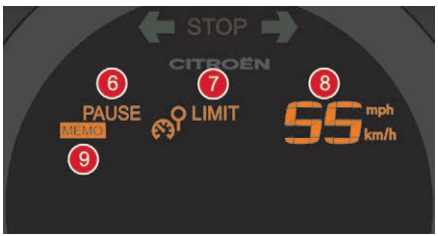
Le limiteur de vitesse est une aide à la conduite qui ne peut, en aucun cas, remplacer le respect des limitations de vitesse et la vigilance du conducteur.

Commande au volant



1. Sélection du mode limiteur.
2. Diminution de la valeur programmée.
3. Augmentation de la valeur programmée.
4. Marche / pause de la limitation.
5. Affichage des seuils de vitesse mémorisés.

Affichages au combiné



6. Indication de marche / pause de la limitation.
7. Indication de sélection du mode limiteur.
8. Valeur de la vitesse programmée.
9. Sélection d'un seuil de vitesse mémorisé.

Mise en marche



☞ Tournez la molette **1** sur la position "**LIMIT**" pour sélectionner le mode limiteur ; la fonction est en pause.



☞ Si le seuil de vitesse limite vous convient (dernière vitesse programmée dans le système), appuyez sur la touche **4** pour mettre en marche le limiteur.



☞ Un nouvel appui sur la touche **4** permet d'interrompre momentanément la fonction (pause).

Réglage de la vitesse limite (consigne)

Il n'est pas nécessaire de mettre en marche le limiteur pour régler la vitesse.

Pour modifier la valeur de vitesse limite à partir de la vitesse actuelle du véhicule :

☞ par pas de +/- 1 km/h, faites des appuis courts successifs sur la touche **2** ou **3**,

☞ en continu, par pas de +/- 5 km/h, faites un appui maintenu sur la touche **2** ou **3**.

Pour modifier la valeur de vitesse limite à l'aide des seuils de vitesse mémorisés et de votre Autoradio (uniquement avec écran monochrome C) :

☞ avec la fonction activée au préalable.

Pour plus d'informations sur la **Mémorisation des vitesses,** reportez-vous à la rubrique correspondante.

☞ Faites un appui long sur la touche **2** ou **3**, le système affiche le seuil de vitesse mémorisé le plus proche de la vitesse actuelle du véhicule ; ce seuil devient la nouvelle vitesse limite.

☞ Pour choisir une autre valeur, faites un nouvel appui long sur la touche **2** ou **3**.

Pour modifier la valeur de vitesse limite à l'aide des seuils de vitesse mémorisés et de l'écran tactile :

☞ Appuyez sur la touche **5** pour afficher les six seuils de vitesse mémorisés,

☞ Appuyez sur la touche correspondant au seuil de vitesse retenu.

Ce seuil devient la nouvelle vitesse limite.

Dépassement temporaire de la vitesse programmée

☞ Si vous souhaitez dépasser temporairement le seuil de vitesse programmé, appuyez **fortement** sur la pédale d'accélérateur et passez le **point de résistance**.

Le limiteur se neutralise momentanément et la vitesse programmée affichée clignote.



! En cas de forte descente ou en cas de forte accélération, le limiteur de vitesse ne pourra pas empêcher le véhicule de dépasser la vitesse programmée.

Lorsque le dépassement n'est pas dû à l'action du conducteur, un signal sonore complète l'alerte.

Dès que la vitesse du véhicule retrouve le niveau de vitesse programmé, le limiteur fonctionne de nouveau : l'affichage de la vitesse programmée redevient fixe.



Arrêt

☞ Tournez la molette **1** sur la position **"0"** : l'affichage des informations liées au limiteur de vitesse disparaît.

Anomalie de fonctionnement

Le clignotement des tirets signale un dysfonctionnement du limiteur de vitesse. Faites vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.



! L'utilisation de surtapis non homologués par CITROËN peut gêner le fonctionnement du limiteur de vitesse.
Pour éviter tout risque de blocage des pédales :
- veillez au bon positionnement du surtapis,
- ne superposez jamais plusieurs surtapis.

Régulateur de vitesse

Système maintenant automatiquement la vitesse du véhicule à la valeur de croisière programmée par le conducteur, sans action sur la pédale d'accélérateur.

La **mise en marche** du régulateur de vitesse est manuelle.
Elle nécessite une vitesse minimale du véhicule de 40 km/h, ainsi que :
- avec une boîte de vitesses manuelle, l'engagement du quatrième rapport au minimum,
- avec une boîte de vitesses automatique, l'engagement du sélecteur sur la position **D** ou du deuxième rapport au minimum en mode manuel.

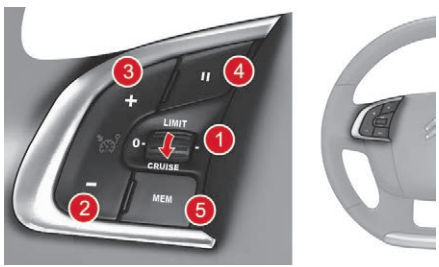
Le fonctionnement du régulateur de vitesse peut être momentanément interrompu (pause) :
- par appui sur la commande **Pause** ou sur les pédales de frein ou d'embrayage,
- automatiquement en cas de déclenchement du contrôle dynamique de stabilité.

i La coupure du contact annule toute valeur de vitesse programmée.

! Le régulateur de vitesse est une aide à la conduite qui ne peut, en aucun cas, remplacer le respect des limitations de vitesse et la vigilance du conducteur.

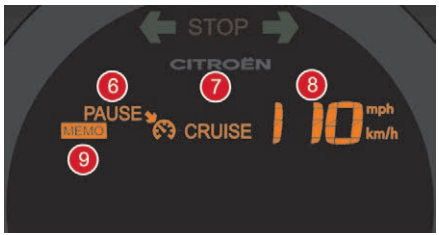
! Par sécurité, il est recommandé de toujours laisser les pieds à proximité des pédales.

Commande au volant



1. Sélection du mode régulateur.
2. Enregistrement de la vitesse instantanée du véhicule comme vitesse de consigne ou de diminution de la valeur.
3. Enregistrement de la vitesse instantanée du véhicule comme vitesse de consigne ou d'augmentation de la valeur.
4. Pause / Reprise de la régulation.
5. Affichage des seuils de vitesse mémorisés.

Affichages au combiné



6. Indication de pause / reprise de la régulation.
7. Indication de sélection du mode régulateur.
8. Valeur de la vitesse de consigne.
9. Sélection d'un seuil de vitesse mémorisé.

Mise en marche



☞ Tournez la molette **1** sur la position "**CRUISE**" pour sélectionner le mode régulateur.



La fonction est en pause.

☞ Pour activer le régulateur et enregistrer une vitesse de consigne, dès que la vitesse du véhicule atteint le niveau qui vous convient, appuyez sur la touche **2** ou **3** ; la vitesse actuelle de votre véhicule devient la vitesse de consigne.

Vous pouvez relâcher la pédale d'accélérateur.



☞ L'appui sur la touche **4** permet d'interrompre momentanément la fonction (pause).



☞ Un nouvel appui sur la touche **4** permet de remettre en marche le régulateur (ON).

Réglage de la vitesse de croisière (consigne)

Le régulateur de vitesse doit être activé.

> **!** Par prudence, il est recommandé de retenir une vitesse de consigne assez proche de la vitesse actuelle de votre véhicule, afin d'éviter toute accélération ou décélération brutale du véhicule.

Pour modifier la valeur de vitesse de croisière à partir de la vitesse actuelle du véhicule :

☞ par pas de +/- 1 km/h, faites des appuis courts successifs sur la touche **2** ou **3**,

☞ en continu, par pas de +/- 5 km/h, faites un appui maintenu sur la touche **2** ou **3**.

> **!** Soyez vigilant : l'appui maintenu prolongé sur la touche **2** ou **3** entraîne une modification très rapide de la vitesse de votre véhicule.

Pour modifier la valeur de vitesse de croisière à l'aide des seuils de vitesse mémorisés et de votre Autoradio (uniquement avec écran monochrome C) :

☞ avec la fonction activée au préalable.

Pour plus d'informations sur la **Mémorisation des vitesses**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

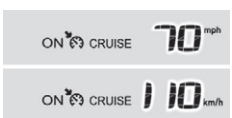
☞ faites un appui long sur la touche **2** ou **3**, le système affiche le seuil de vitesse mémorisé le plus proche de la vitesse actuelle du véhicule ; ce seuil devient la nouvelle vitesse de croisière.
☞ pour choisir une autre valeur, faites un nouvel appui long sur la touche **2** ou **3**.

Pour modifier la valeur de vitesse de croisière à l'aide des seuils de vitesse mémorisés et de la tablette tactile :
☞ appuyez sur la touche **5** pour afficher les six seuils de vitesse mémorisés,
☞ appuyez sur la touche correspondant au seuil de vitesse retenu.

Ce seuil devient la nouvelle vitesse de croisière.

Dépassement temporaire de la vitesse programmée

En cas de nécessité (manoeuvre de dépassement...), il est possible de dépasser la vitesse programmée en appuyant sur la pédale d'accélérateur.



Le régulateur se neutralise momentanément et la vitesse programmée affichée clignote.

Pour revenir à la vitesse programmée, il suffit de relâcher la pédale d'accélérateur.



Dès que la vitesse du véhicule retrouve le niveau de vitesse programmé, le régulateur fonctionne de nouveau : l'affichage de la vitesse programmée redevient fixe.

! En cas de forte descente, le régulateur de vitesse ne pourra pas empêcher le véhicule de dépasser la vitesse programmée.

Vous pouvez être amené à freiner pour maîtriser l'allure de votre véhicule. Dans ce cas, le régulateur se met automatiquement en pause.
Pour activer de nouveau la fonction, appuyez sur la touche **4**.

Arrêt

☞ Tournez la molette **1** sur la position **"0"** : l'affichage des informations liées au régulateur de vitesse disparaît.

Anomalie de fonctionnement



Le clignotement des tirets signale un dysfonctionnement du régulateur de vitesse.

Faites vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

! Activez le régulateur de vitesse uniquement si les conditions de circulation vous permettent de rouler, pendant un certain temps, à vitesse constante et en maintenant une distance de sécurité suffisante.
N'activez pas le régulateur de vitesse en zone urbaine, en circulation dense, sur route sinueuse ou escarpée, sur chaussée glissante ou inondée, en conditions de mauvaise visibilité (forte pluie, brouillard, chute de neige...).
Dans certains cas, la vitesse programmée peut ne pas être maintenue ni même atteinte : remorquage, chargement du véhicule, forte montée...

! L'utilisation de surtapis non homologués par CITROËN peut gêner le fonctionnement du régulateur de vitesse. Pour éviter tout risque de blocage des pédales :
- veillez au bon positionnement du surtapis,
- ne superposez jamais plusieurs surtapis.

Alerte de franchissement involontaire de ligne



Système détectant le franchissement involontaire d'un marquage longitudinal au sol des voies de circulation (ligne continue ou discontinue).
Des capteurs, montés sous le pare-chocs avant, déclenchent une alerte en cas d'écart du véhicule (vitesse supérieure à 80 km/h).
L'utilisation de ce système est surtout optimale sur les autoroutes et les voies rapides.

! Le système d'alerte au franchissement involontaire de ligne ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur. Il est nécessaire de respecter le code de la route et de faire une pause toutes les deux heures.

Activation



☞ A la mise du contact ou moteur tournant, appuyez sur ce bouton pour activer la fonction ; le voyant s'allume.

Neutralisation

☞ Appuyez de nouveau sur ce bouton, le voyant s'éteint.

L'état du système reste en mémoire à la coupure du contact.

Détection

Vous êtes alerté par la vibration de l'assise du siège conducteur :
- côté droit, si le marquage au sol est franchi à droite,
- côté gauche, si le marquage au sol est franchi à gauche.

Aucune alerte n'est transmise tant que le clignotant est activé et pendant environ 20 secondes après l'arrêt du clignotant.

Une alerte peut être émise en cas de franchissement d'un marquage de direction (flèche) ou d'un marquage non normalisé (graffiti).

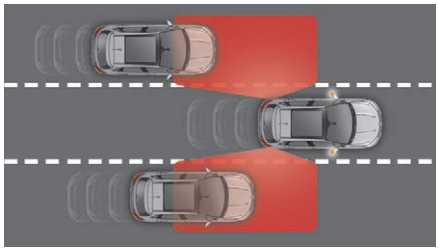
Anomalie de fonctionnement

SERVICE En cas de dysfonctionnement, le témoin de service s'allume, accompagné d'un signal sonore et d'un message sur l'écran.

Consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

! La détection peut être perturbée :
- si les capteurs sont sales (boue, neige...),
- si les marquages au sol sont usés,
- si les marquages au sol et le revêtement de la route sont peu contrastés.

Surveillance des angles morts



Ce système d'aide à la conduite avertit le conducteur de la présence d'un autre véhicule dans les zones d'angle mort de son véhicule (zones masquées du champ de vision du conducteur), dès lors que celle-ci présente un danger potentiel.



Un voyant lumineux fixe apparaît dans le rétroviseur du côté concerné :
- de manière immédiate, lorsque l'on est doublé,
- après un délai d'une seconde environ, lorsque l'on dépasse lentement un véhicule.

! Ce système est conçu pour améliorer la sécurité de conduite et ne se subsitue en aucun cas à l'utilisation des rétroviseurs extérieurs et intérieur. Il incombe au conducteur de surveiller en permanence l'état de la circulation, d'évaluer la distance et la vitesse relative des autres véhicules, d'anticiper leurs manoeuvres avant de décider de changer de file.
Le système de surveillance des angles morts ne doit jamais remplacer la vigilance du conducteur.

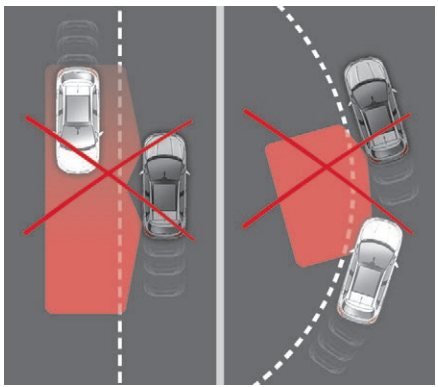
Fonctionnement



☞ A la mise du contact ou moteur tournant, appuyez sur ce bouton pour activer la fonction ; le voyant s'allume.

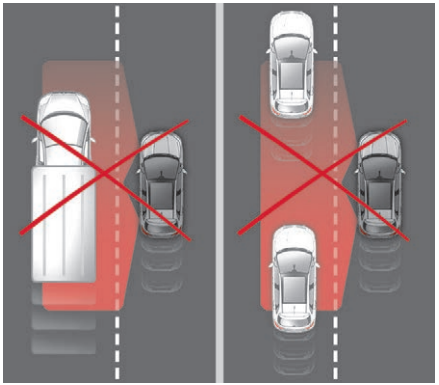
Des capteurs, placés sur les pare-chocs avant et arrière, surveillent les zones d'angle mort. L'alerte est donnée par un voyant qui s'allume dans le rétroviseur du côté concerné dès qu'un véhicule - automobile, camion, cycle - est détecté.
Pour cela, les conditions suivantes doivent être remplies :

- tous les véhicules doivent rouler dans le même sens de circulation,
- la vitesse de votre véhicule est comprise entre 12 km/h et 140 km/h,
- lorsque vous dépassez un véhicule avec un écart de vitesse inférieur à 10 km/h,
- lorsqu'un véhicule vous dépasse avec une différence de vitesse inférieure à 25 km/h,
- le flux de circulation doit être fluide,
- dans le cas d'une manoeuvre de dépassement, si celle-ci se prolonge et que le véhicule dépassé stagne dans la zone d'angle mort,
- vous circulez sur une voie en ligne droite ou en légère courbe,
- votre véhicule ne tracte pas de remorque, de caravane...



Aucune alerte ne sera donnée dans les situations suivantes :

- en présence d'objets immobiles (véhicules en stationnement, rails de sécurité, lampadaires, panneaux...),
- avec des véhicules roulants en sens inverse,
- en conduite sur route sinueuse ou cas de virages prononcés,



- en cas de dépassement d'un (ou par un) véhicule très long (camion, autocar...) qui est à la fois détecté dans une zone d'angle mort par l'arrière et présent dans le champ de vision du conducteur par l'avant,
- lors d'une manoeuvre de dépassement rapide,
- en cas de circulation très dense : les véhicules, détectés à l'avant et à l'arrière, sont confondus avec un camion ou un objet fixe.



☞ Pour neutraliser la fonction, appuyez de nouveau sur ce bouton ; le voyant s'éteint.

L'état du système reste en mémoire à la coupure du contact.

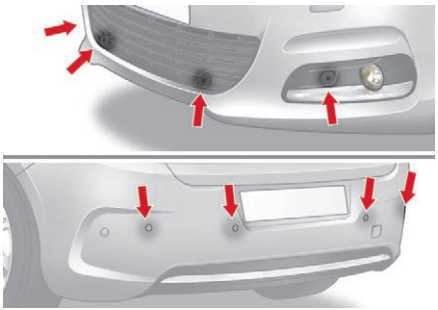
Le système sera neutralisé automatiquement en cas de remorquage avec un dispositif d'attelage homologué par CITROËN.

Anomalie de fonctionnement

Consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Le système peut être passagèrement perturbé lors de certaines conditions climatiques (pluie, grêle...).
En particulier, rouler sur route mouillée ou passer d/une zone sèche à une zone mouillée peut remonter de fausses alertes (par exemple, présence d/un nuage de gouttelettes d'eau dans l/angle mort interprété comme un véhicule).
Par mauvais temps ou par temps hivernal, assurez-vous que les capteurs ne sont pas recouverts par de la boue, du givre ou de la neige.
Veillez à ne pas masquer la zone d'avertissement, située sur les rétroviseurs extérieurs, ainsi que les zones de détection, situées sur les pare-chocs avant et arrière, par des étiquettes adhésives ou autres objets ; ceux-ci risqueraient d'entraver le bon fonctionnement du système.

Aide au stationnement



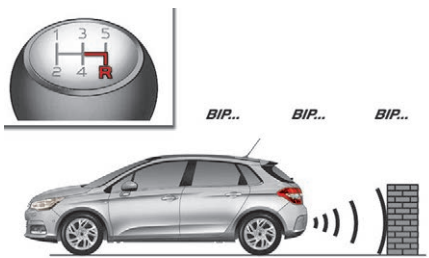
A l'aide de capteurs situés dans le pare-chocs, cette fonction vous signale la proximité de tout obstacle (personne, véhicule, arbre, barrière...) qui entre dans leur champ de détection.
Certains types d'obstacle (piquet, balise de chantier...) détectés au début ne le seront plus en fin de manoeuvre, s'ils se situent dans la zone aveugle du champ de détection des capteurs.

Cette fonction ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur.

Aide au stationnement arrière

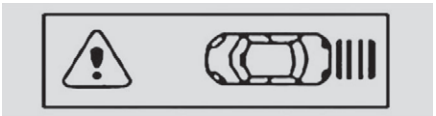
La mise en marche est obtenue par l'engagement de la marche arrière.
Celle-ci est confirmée par l'émission d'un signal sonore.
La mise à l'arrêt est effectuée dès que vous désengagez la marche arrière.

Aide sonore



L'information de proximité est donnée par un signal sonore discontinu, dont la fréquence est d'autant plus rapide que le véhicule se rapproche de l'obstacle.
Le son diffusé par le haut-parleur (droit ou gauche) permet de repérer de quel côté se situe l'obstacle.
Lorsque la distance "véhicule/obstacle" devient inférieure à une trentaine de centimètres, le signal sonore devient continu.

Aide graphique





Elle complète le signal sonore par l'affichage à l'écran de segments, de plus en plus rapprochés du véhicule.
Au plus près de l'obstacle, le symbole "Danger" s'affiche à l'écran.

Aide au stationnement avant

En complément à l'aide au stationnement arrière, l'aide au stationnement avant se déclenche dès qu'un obstacle est détecté à l'avant et que la vitesse du véhicule reste inférieure à 10 km/h.
L'aide au stationnement avant est interrompue, si le véhicule s'arrête plus de trois secondes en marche avant, s'il n'y a plus d'obstacle détecté ou dès que la vitesse du véhicule dépasse 10 km/h.

Le son diffusé par le haut-parleur (avant ou arrière) permet de repérer si l'obstacle est devant ou derrière.

Neutralisation / Activation de l'aide au stationnement avant et arrière



La neutralisation de la fonction s'effectue par un appui sur ce bouton. Le voyant du bouton s'allume.
Un nouvel appui sur ce bouton réactive la fonction. Le voyant du bouton s'éteint.

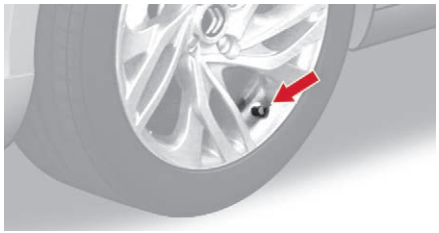
La fonction sera neutralisée automatiquement en cas d'attelage d'une remorque ou de montage d'un porte-vélo (véhicule équipé d'un attelage ou d'un porte-vélo recommandé par CITROËN).

Anomalie de fonctionnement

SERVICE En cas de dysfonctionnement du système, au passage de la marche arrière, ce témoin s'affiche au combiné et/ou un message apparaît sur l'écran, accompagné d'un signal sonore (bip court).
Consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour vérification du système.

Par mauvais temps ou par temps hivernal, assurez-vous que les capteurs ne sont pas recouverts par de la boue, du givre ou de la neige. Au passage de la marche arrière, un signal sonore (bip long) vous indique que les capteurs peuvent être sales.
Certaines sources sonores (moto, camion, marteau-piqueur...) peuvent déclencher les signaux sonores d'aide au stationnement.

Détection de sous-gonflage



Système assurant le contrôle automatique de la pression des pneumatiques en roulant.
Le système surveille en permanence la pression des quatre pneumatiques, dès que le véhicule est en mouvement.
Des capteurs de pression sont placés dans la valve de chacun des pneumatiques (en dehors de la roue de secours).
Le système déclenche une alerte dès qu'il détecte la baisse de pression de gonflage d'un ou de plusieurs pneumatiques.

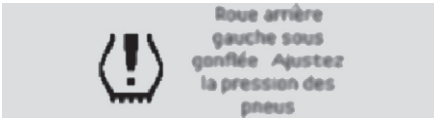
Le système de détection de sous-gonflage est une aide à la conduite qui ne remplace pas la vigilance du conducteur.

Ce système ne vous dispense pas de contrôler mensuellement la pression de gonflage des pneumatiques (y compris celle de la roue de secours), ainsi qu'avant un long trajet.
Rouler en situation de sous-gonflage dégrade la tenue de route, allonge les distances de freinage, provoque l'usure prématurée des pneumatiques, notamment en conditions sévérisées (forte charge, vitesse élevée, long trajet).

Rouler en situation de sous-gonflage augmente la consommation de carburant.

Les valeurs de pression de gonflage prescrites pour votre véhicule sont reportées sur l'étiquette de pression des pneumatiques.
Le contrôle de la pression des pneumatiques doit être effectué "à froid" (véhicule à l'arrêt depuis 1 h ou après un trajet inférieur à 10 km effectué à vitesse modérée). Dans le cas contraire, ajoutez 0,3 bar aux valeurs indiquées sur l'étiquette.
Pour plus d'informations sur les **Eléments d'identification**, et notamment sur l'étiquette de pression des pneumatiques, reportez-vous à la rubrique correspondante.

Alerte de sous-gonflage





Elle se traduit par l'allumage fixe de ce témoin, accompagné d'un signal sonore et, selon équipement, de l'affichage d'un message.

En cas d'anomalie constatée sur un seul des pneumatiques, le pictogramme ou le message affiché, selon équipement, permet de l'identifier.

- ☞ Réduisez immédiatement la vitesse, évitez les coups de volant et les freinages brusques.
- ☞ Arrêtez-vous dès que possible, dès que les conditions de circulation le permettent.

! La perte de pression détectée n'entraîne pas toujours une déformation visible du pneumatique.
Ne vous contentez pas d'un seul contrôle visuel.

- ☞ Si vous disposez d/un compresseur (par exemple celui du kit de dépannage provisoire de pneumatique) contrôlez à froid la pression des quatre pneumatiques.
S/il n/est pas possible d/effectuer ce contrôle immédiatement, roulez prudemment à vitesse réduite.
ou
- ☞ En cas de crevaison, utilisez le kit de dépannage provisoire de pneumatique ou la roue de secours (selon équipement).

i L'alerte est maintenue jusqu'au regonflage, la réparation ou le remplacement du ou des pneumatiques concernés.
La roue de secours (de type galette ou jante en tôle) ne comporte pas de capteur.

Anomalie de fonctionnement

SERVICE

L'allumage clignotant, puis fixe du témoin de sous-gonflage accompagné de l'allumage du témoin de service indique un dysfonctionnement du système.

Dans ce cas, la surveillance de la pression des pneumatiques n'est plus assurée.

i Cette alerte s'affiche également lorsqu'au moins une des roues n'est pas équipée de capteur (par exemple avec une roue de secours de type galette ou tôle).

i Adressez-vous au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié pour vérifier le système ou, après une crevaison, remonter un pneumatique sur la jante d'origine, équipée d'un capteur.

! Toute réparation, changement de pneumatique sur une roue équipée de ce système doit être effectué par le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.
Si lors d'un changement de pneumatique, vous installez une roue non détectée par votre véhicule (exemple : montage de pneus neige), vous devez faire réinitialiser le système par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

FAITES LE PLEIN DE CONFIANCE

AVEC LES LUBRIFIANTS TOTAL QUARTZ





Depuis plus de 45 ans, TOTAL et CITROËN partagent des valeurs communes : l'excellence, la créativité et l'innovation technologique.
C'est dans ce même esprit que TOTAL développe une gamme de lubrifiants TOTAL QUARTZ adaptés aux moteurs CITROËN, pour les rendre toujours plus économes en carburant et plus respectueux de l'environnement.
TOTAL et CITROËN testent la fiabilité et la performance de leurs produits lors de courses automobiles en conditions extrêmes.

Choisir les lubrifiants TOTAL QUARTZ pour l'entretien de votre véhicule, c'est l'assurance d'une longévité optimale de votre moteur et de ses performances.

Carburant

Capacité du réservoir : 60 litres environ.

Niveau mini de carburant

Lorsque le niveau mini du réservoir est atteint, ce témoin s'allume au combiné, accompagné d'un signal sonore et de l'affichage d'un message d'alerte. Au premier allumage, il reste **environ 6 litres** de carburant.

Tant qu'un complément de carburant suffisant n'est pas effectué, ce témoin réapparaît à chaque mise du contact, accompagné du signal sonore et du message d'alerte. En roulant, ce signal sonore et ce message d'alerte sont répétés de manière de plus en plus rapprochée, au fur et à mesure que le niveau baisse jusqu'à **0**.
Faites impérativement un complément de carburant pour éviter la panne.
En cas de panne sèche (Diesel), reportez-vous à la rubrique correspondante.

Remplissage

Les compléments en carburant doivent être supérieurs à 5 litres pour être pris en compte par la jauge à carburant.

! Avec le Stop & Start, n'effectuez jamais un remplissage en carburant lorsque le moteur est en mode STOP ; coupez impérativement le contact avec la clé ou avec le bouton "START/STOP" si vous êtes équipé de l'Accès et Démarrage Mains Libres.

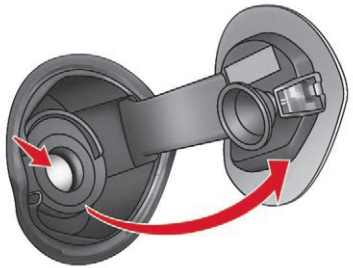
L/ouverture du bouchon peut déclencher un bruit d/aspiration d/air. Cette dépression, tout à fait normale, est provoquée par l/étanchéité du circuit de carburant.



☞ Appuyez sur ce bouton jusqu'à entendre l'ouverture automatique de la trappe.

Après la coupure du contact, cette commande est active pendant quelques minutes.
Si besoin, remettez le contact pour la réactiver.

☞ Repérez la pompe correspondant au carburant conforme à la motorisation de votre véhicule.



☞ Introduisez le pistolet de manière à pousser le clapet métallique.
☞ Poursuivez jusqu'à amener le pistolet en butée, avant de le déclencher pour remplir le réservoir (risque d'éclaboussures).
☞ Maintenez-le dans cette position pendant toute l'opération de remplissage.
☞ Poussez la trappe à carburant pour la refermer.

Si vous effectuez le plein de votre réservoir, n'insistez pas au-delà de la troisième coupure du pistolet ; ceci pourrait engendrer des dysfonctionnements de votre véhicule.

Votre véhicule est équipé d'un catalyseur réduisant les substances nocives dans les gaz d'échappement.

Pour les moteurs essence, le carburant sans plomb est obligatoire.

La goulotte de remplissage a un orifice plus étroit qui n'autorise que l'essence sans plomb.

En cas d'introduction de carburant non-conforme à la motorisation de votre véhicule, la vidange du réservoir est indispensable avant la mise en route du moteur.

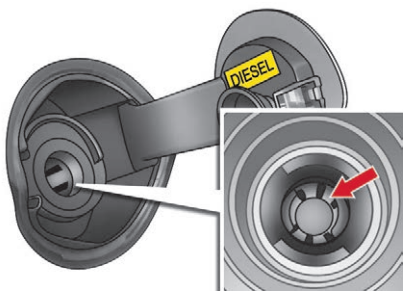
Coupure d'alimentation en carburant

Votre véhicule est équipé d'un dispositif de sécurité qui coupe l'alimentation en carburant en cas de choc.

Détrompeur carburant (Diesel)

(Selon pays de commercialisation.)
Dispositif mécanique pour empêcher le remplissage de carburant essence dans le réservoir d'un véhicule fonctionnant au gazole. Il évite ainsi toute dégradation moteur liée à ce type d'incident.
Situé à l'entrée du réservoir, le détrompeur apparaît lorsque le bouchon est retiré.

Fonctionnement



Lors de son introduction dans votre réservoir Diesel, le pistolet essence vient buter sur le volet. Le système reste verrouillé et empêche le remplissage.
N'insistez pas et introduisez un pistolet de type Diesel.

L'utilisation d'un jerrican reste possible pour le remplissage du réservoir.
Afin d'assurer un bon écoulement du carburant, approchez l'embout du jerrican sans le plaquer directement contre le volet du détrompeur et versez lentement.

Déplacements à l'étranger
Les pistolets de type Diesel pouvant être différents selon les pays, la présence du détrompeur peut rendre le remplissage du réservoir impossible.
Tous les véhicules à moteur Diesel ne sont pas équipés du détrompeur de carburant, aussi lors de déplacements à l'étranger, nous vous conseillons de vérifier auprès du réseau CITROËN si votre véhicule est adapté au matériel de distribution pour le pays dans lequel vous circulerez.

Compatibilité des carburants

Carburant utilisé pour les moteurs essence

Les moteurs essence sont compatibles avec les biocarburants conformes aux standards actuels et futurs européens pouvant être distribués à la pompe.

E5 / E10 — Essence respectant la norme EN228 en mélange avec un biocarburant respectant la norme EN15376.

i Seule l'utilisation d'additifs carburants essence respectant la norme B715001 est autorisée.

Carburant utilisé pour les moteurs Diesel

Les moteurs Diesel sont compatibles avec les biocarburants conformes aux standards actuels et futurs européens pouvant être distribués à la pompe.

B7 — Gazole respectant la norme EN590 en mélange avec un biocarburant respectant la norme EN14214 (incorporation possible de 0 à 7 % d'Ester Méthylique d'Acide Gras).



B10 — Gazole respectant la norme EN16734 en mélange avec un biocarburant respectant la norme EN14214 (incorporation possible de 0 à 10 % d'Ester Méthylique d'Acide Gras).

XTL — Gazole paraffinique respectant la norme EN15940 en mélange avec un biocarburant respectant la norme EN14214 (incorporation possible de 0 à 7 % d'Ester Méthylique d'Acide Gras).

B20 / B30 — L'utilisation de carburant B20 ou B30 respectant la norme EN16709 est possible avec votre moteur Diesel. Toutefois, cette utilisation, même occasionnelle, nécessite l'application stricte des conditions particulières d'entretien, appelées "Roulages sévères".

Pour plus d'informations, consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

! L'utilisation de tout autre type de (bio) carburant (huiles végétales ou animales pures ou diluées, fuel domestique...) est formellement prohibée (risques d'endommagement du moteur et du circuit de carburant).

i Seule l'utilisation d'additifs carburants Diesel respectant la norme B715000 est autorisée.

Gazole à basse température

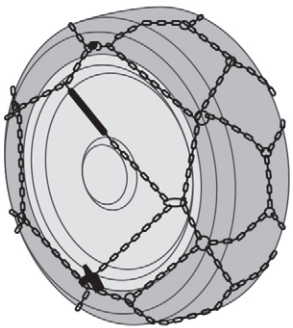
Par des températures inférieures à 0 °C, la formation de paraffines dans les gazoles de type été peut entraîner un fonctionnement anormal du circuit d'alimentation en carburant.
Pour éviter cela, il est conseillé d'utiliser des gazoles de type hiver et de maintenir dans le réservoir une quantité de carburant supérieure à 50 % de sa capacité.
Si malgré cela, par des températures inférieures à -15 °C le moteur pose des problèmes de démarrage, il suffira de laisser le véhicule quelque temps dans un garage ou un atelier chauffé.

Déplacement à l'étranger

Certains carburants peuvent endommager le moteur.
Dans certains pays, il peut être exigé d'utiliser un type de carburant particulier (indice d'octane spécifique, appellation commerciale spécifique, ...) pour garantir le bon fonctionnement du moteur.
Pour toute information complémentaire, consultez le point de vente.

Chaînes à neige

En conditions hivernales, les chaînes à neige améliorent la traction ainsi que le comportement du véhicule lors des freinages.



! Les chaînes à neige doivent être montées uniquement sur les roues avant. Elles ne doivent pas être montées sur les roues de secours de type "galette".

i Veuillez tenir compte de la réglementation spécifique à chaque pays pour l'utilisation des chaînes à neige et la vitesse maximale autorisée.

Conseils d'installation

- ☞ Si vous devez installer les chaînes pendant votre trajet, arrêtez votre véhicule sur une surface plane, en bord de route.
- ☞ Serrez le frein de stationnement et posez éventuellement des cales sous les roues pour éviter que votre véhicule ne glisse.
- ☞ Installez les chaînes en suivant les instructions fournies par le fabricant.
- ☞ Démarrez lentement et roulez quelques instants, sans dépasser la vitesse de 50 km/h.
- ☞ Arrêtez votre véhicule et vérifiez que les chaînes sont correctement tendues.

! Evitez de rouler sur route déneigée avec des chaînes à neige, pour ne pas endommager les pneumatiques de votre véhicule ainsi que la chaussée. Si votre véhicule est équipé de jantes en alliage d'aluminium, vérifiez qu'aucune partie de la chaîne ou des fixations n'entre en contact avec la jante.

i Il est vivement recommandé de s'entraîner au montage des chaînes avant le départ, sur un sol plat et sec.

Utilisez uniquement des chaînes conçues pour être montées sur le type de roues qui équipent votre véhicule :

Dimensions des pneumatiques d'origine	Taille de maillon max.
195/65 R15	9 mm
205/55 R16	
225/45 R17	
225/40 R18	non chaînable

Pour plus d'informations sur les chaînes à neige, consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Ecran grand froid

(Selon pays de commercialisation.)
Dispositif amovible permettant d'éviter l'amoncellement de neige au niveau du ventilateur de refroidissement du radiateur.

Montage

- ☞ Présentez l'écran grand froid devant la partie basse du pare-chocs avant.
- ☞ Appuyez sur son pourtour pour clipper tour à tour ses clips de fixation.

Démontage

- ☞ A l'aide d'un tournevis, faites levier pour déclipper tour à tour chaque clip de fixation.

! Retirer impérativement l'écran grand froid en cas de :
- température extérieure supérieure à 10 °C,
- remorquage,
- vitesse supérieure à 120 km/h.

Attelage



Votre véhicule est essentiellement conçu pour le transport des personnes et de bagages, mais peut également être utilisé pour tracter une remorque.

i Nous vous recommandons d'utiliser les attelages et leurs faisceaux d'origine CITROËN qui ont été testés et homologués dès la conception de votre véhicule et de confier le montage de ce dispositif au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.
En cas de montage hors réseau CITROËN, ce montage doit se faire impérativement en suivant les préconisations du constructeur.

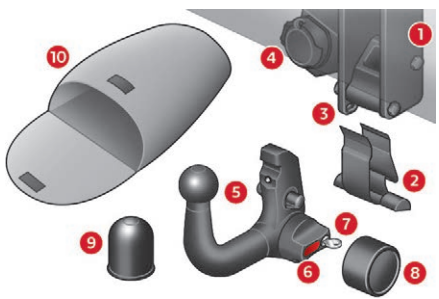
! La conduite avec remorque soumet le véhicule tracteur à des sollicitations plus importantes et exige de son conducteur une attention particulière.
Pour plus d'informations sur les **Conseils de conduite**, notamment en cas d'attelage, reportez-vous à la rubrique correspondante.

! Respectez la masse maximale remorquable autorisée, indiquée sur le certificat d'immatriculation de votre véhicule, l'étiquette constructeur ainsi que dans la rubrique **Caractéristiques techniques** de ce guide.
Le respect du poids maximal autorisé sur flèche (boule d'attelage) concerne également l'utilisation d'accessoires (porte-vélos, coffres d'attelage, ...).
Le poids maximal autorisé sur flèche ne dépend pas du type de dispositif installé, fixe ou démontable, avec ou sans outil.

Attelage à rotule démontable sans outil

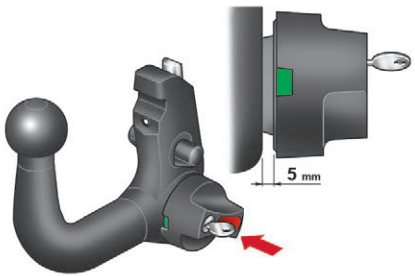
Présentation

Ce dispositif d'attelage d'origine permet de monter et de démonter facilement et rapidement la rotule, sans aucun outil. Installé derrière le pare-chocs, le dispositif est invisible après avoir démonté la rotule et escamoté le support de la prise de raccordement.



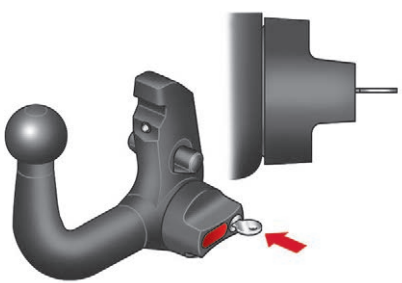
1. Support de fixation.
2. Obturateur de protection.
3. Anneau de sécurité.
4. Prise de raccordement escamotable.
5. Rotule amovible.
6. Molette de verrouillage / déverrouillage.
7. Serrure de sécurité à clé.
8. Capuchon de protection de la molette.
9. Cache de protection de la boule.
10. Sacoche de rangement.

A. Position verrouillée



La molette n'est pas en contact avec la rotule (espace d'environ 5 mm).
Le repère vert est apparent.
La serrure de la molette est dirigée vers l'arrière.

B. Position déverrouillée



La molette est en contact avec la rotule.
Le repère vert est masqué.
La serrure de la molette est dirigée vers l'avant.

! Respectez la législation en vigueur dans le pays dans lequel vous roulez.

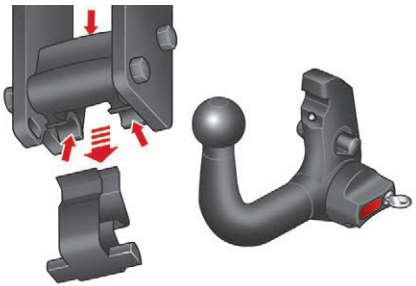
i Pour connaître la charge maximale sur le dispositif d'attelage, reportez-vous à la rubrique **Caractéristiques techniques**. Pour plus d'informations sur l'**Attelage d'une remorque**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

i **Avant toute utilisation**
Contrôlez que la rotule est correctement montée en vérifiant les points suivants :
- la rotule est bien verrouillée (position **A**),
- la serrure de sécurité est fermée et la clé retirée ; la molette ne peut plus être actionnée,
- la rotule ne doit absolument plus bouger dans son support ; essayez de la secouer avec la main.

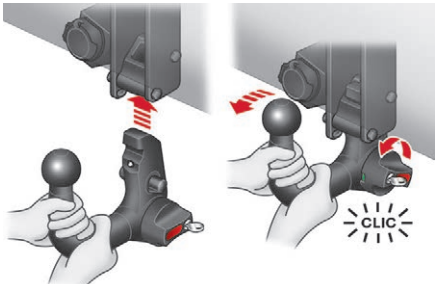
Pendant l'utilisation
Ne déverrouillez jamais le dispositif tant que l'attelage ou le porte-charge est installé sur la rotule.
Ne dépassez jamais la masse maximale roulante autorisée (MTRA) du véhicule.
Avant de rouler, vérifiez le réglage du site des projecteurs.
Pour plus d'informations sur le réglage du site des projecteurs, reportez-vous à la rubrique correspondante.

Après l'utilisation
Lors de trajets effectués sans attelage ou porte-charge, la prise de raccordement doit être escamotée, la rotule déposée et l'obturateur inséré dans le support. Cette mesure s'applique tout particulièrement dans le cas où la rotule risquerait d'entraver la bonne visibilité de la plaque minéralogique ou du dispositif d'éclairage.

Montage de la rotule



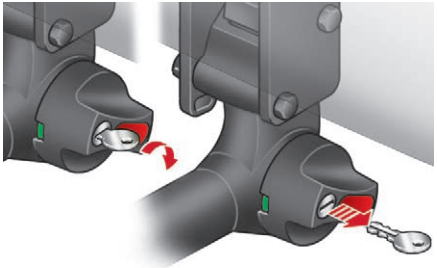
- ☞ Retirez l'obturateur de protection du support de fixation et vérifiez le bon état du système de fixation. Si nécessaire, nettoyez le support avec une brosse ou un chiffon propre.
- ☞ Sortez la rotule de sa sacoche de rangement.
- ☞ Enlevez le cache de protection de la boule et le capuchon de protection de la molette.
- ☞ Rangez l'obturateur, le cache et le capuchon dans la sacoche de rangement.
- ☞ Vérifiez que la rotule est bien déverrouillée (position **B**). Dans le cas contraire, insérez la clé dans la serrure et tournez la clé dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour déverrouiller le mécanisme.



- ☞ Saisissez la rotule à deux mains ; insérez l'extrémité de la rotule dans le support en la levant puis, pour assurer le bon verrouillage du système, abaissez fermement la rotule du côté de la boule.

La molette effectue alors automatiquement une rotation dans le sens inverse des aiguilles d'une montre en émettant un "clic" perceptible ; faites attention à ne pas laisser la main à proximité.

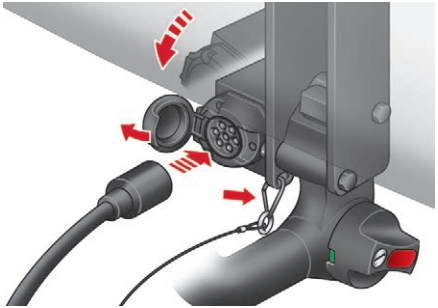
- ☞ Vérifiez que la rotule est bien correctement verrouillée (position **A**).



☞ Tournez la clé dans le sens des aiguilles d'une montre pour verrouiller le mécanisme de fixation de la rotule.
☞ Retirez toujours la clé et conservez-la dans un lieu sûr.

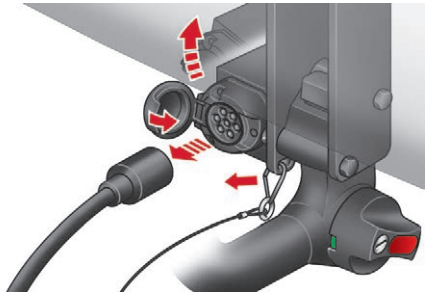
! Si la clé ne peut pas tourner ou être retirée, c'est que la rotule est mal fixée ; recommencez la procédure.
Si l'une des conditions de verrouillage n'est pas remplie, recommencez la procédure.
Dans tous les cas, si le repère reste rouge, n'utilisez pas le dispositif d'attelage et consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

☞ Fixez la remorque sur la rotule d'attelage.

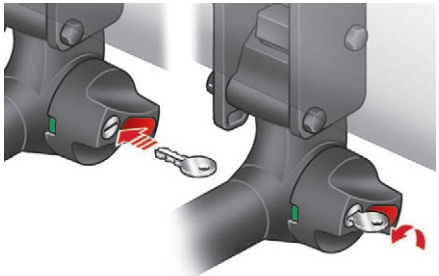


☞ Attachez le câble solidaire de la remorque à l'anneau de sécurité aménagé sur le support de la rotule.
☞ Abaissez le support de la prise de raccordement en tirant vers le bas l'anneau apparent sous le pare-chocs.
☞ Relevez le cache de protection de la prise de raccordement et branchez la fiche électrique de la remorque.

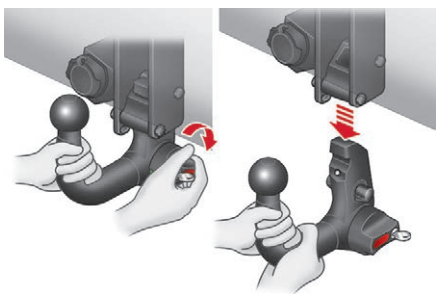
Démontage de la rotule



☞ Débranchez la fiche électrique de la remorque de la prise de raccordement du support.
☞ Détachez le câble solidaire de la remorque de l'anneau de sécurité du support.
☞ Détachez la remorque de la rotule d'attelage.
☞ Replacez le support de la prise de raccordement en position escamotée.

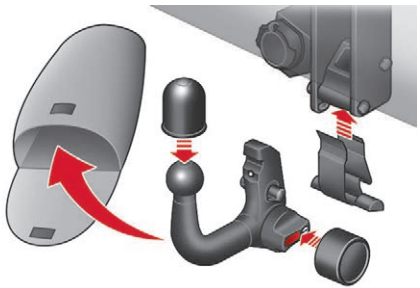


☞ Insérez la clé dans la serrure.
☞ Tournez la clé dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour déverrouiller le mécanisme de fixation de la rotule.



☞ Saisissez fermement la rotule d'une main ; de l'autre main, pressez la molette puis tournez-la dans le sens des aiguilles d'une montre, jusqu'en butée.
☞ Retirez la rotule vers le bas.

! Prenez garde à la masse de la rotule (environ 3,5 kg). Risque de blessure !



☞ Remettez en place le cache de protection de la boule et le capuchon de protection de la molette.
☞ Rangez la rotule dans sa sacoche.
☞ Remettez en place l'obturateur de protection dans le support de fixation.

Entretien

Le fonctionnement correct n'est possible que si la rotule et son support restent propres.
Avant de nettoyer le véhicule avec un jet à haute pression, la prise de raccordement doit être escamotée, la rotule déposée et l'obturateur inseré dans le support.

Pour toute intervention sur le dispositif d'attelage, adressez-vous au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

! En l'absence de remorque, ne roulez pas sans avoir au préalable retiré la rotule démontable.

! La fonction alerte active de franchissement involontaire de ligne sera neutralisée, tant que la remorque est branchée.

Mode délestage

Système gérant l'utilisation de certaines fonctions par rapport au niveau d'énergie restant dans la batterie.
Véhicule roulant, le délestage neutralise temporairement certaines fonctions, telles que l'air conditionné, le dégivrage de la lunette arrière...
Les fonctions neutralisées sont automatiquement réactivées dès que les conditions le permettent.

Mode économie d'énergie

Système gérant la durée d'utilisation de certaines fonctions pour préserver une charge suffisante de la batterie.
Après l'arrêt du moteur, vous pouvez encore utiliser, pendant une durée cumulée maximale de trente minutes, des fonctions telles que l'autoradio, les essuie-vitres, les feux de croisement, les plafonniers...

Ce temps peut être fortement réduit si la charge de la batterie est faible.

Entrée dans le mode

Une fois ce temps écoulé, un message d'entrée en mode économie d'énergie apparaît sur l'écran et les fonctions actives sont mises en veille.

Si une communication téléphonique est engagée au même moment avec l'écran tactile, elle sera interrompue au bout de 10 minutes.

Sortie du mode

Ces fonctions seront réactivées automatiquement à la prochaine utilisation du véhicule.

☞ Pour retrouver l'usage immédiat de ces fonctions, démarrez le moteur et le laissez-le tourner quelques instants.

Le temps dont vous disposerez alors sera le double du temps de mise en route du moteur. Néanmoins, ce temps sera toujours compris entre cinq et trente minutes.

Une batterie déchargée ne permet pas le démarrage du moteur.
Pour plus d'informations sur la **Batterie 12 V**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

Pré-équipement audio

Vous disposez d'origine d'un pré-équipement audio :

- une antenne bi-fonction à l'arrière du pavillon,
- un câble coaxial d'antenne,
- un antiparasitage de base,
- une alimentation des haut-parleurs dans les portes avant et des tweeters sur la planche de bord,
- une alimentation des haut-parleurs dans les portes arrière,
- deux connecteurs 8 voies.

Avant d'installer un autoradio ou des haut-parleurs sur votre véhicule, consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour vous procurer le faisceau électrique adéquat.

Montage d'un autoradio



L'autoradio se monte en lieu et place du vide-poches, situé au-dessus de la façade de commande du système de chauffage / air conditionné.

☞ Déclipez le vide-poches sur chacun des côtés à l'aide d'un tournevis, puis retirez-le.

Vous accédez alors au câble coaxial d'antenne et aux deux connecteurs 8 voies.

Reportez-vous ensuite à la notice d'utilisation de votre autoradio.

Montage des haut-parleurs

Il est possible de monter :

- des haut-parleurs de diamètre 165 mm sur les portes avant,
- des haut-parleurs de diamètre 130 mm sur les portes arrière,
- des tweeters de diamètre 22,5 mm sur la partie supérieure de la planche de bord.

Branchement des connecteurs

Connecteur 8 voies (A)

A1 : -
A2 : -
A3 : -
A4 : -
A5 : -
A6 : (+) Après contact (dans ce cas, l'autoradio fonctionne uniquement contact mis)
A7 : (+) Permanent
A8 : Masse

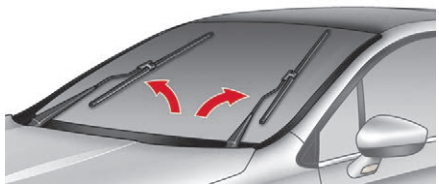
Connecteur 8 voies (B)

B1 : (+) Haut-parleur arrière droit
B2 : (-) Haut-parleur arrière droit
B3 : (+) Haut-parleur avant droit et tweeter
B4 : (-) Haut-parleur avant droit et tweeter
B5 : (+) Haut-parleur avant gauche et tweeter
B6 : (-) Haut-parleur avant gauche et tweeter
B7 : (+) Haut-parleur arrière gauche
B8 : (-) Haut-parleur arrière gauche

N'utilisez jamais un autre fil pour brancher le (+) de votre autoradio (risque de décharge de la batterie).

Changement d'un balai d'essuie-vitre

Avant démontage d'un balai avant



☞ Dans la minute qui suit la coupure du contact, actionnez la commande d'essuie-vitre pour positionner les balais en milieu de pare-brise (position de maintenance).

Démontage

☞ Soulevez le bras correspondant.
☞ Déclippez le balai et retirez-le.

Remontage

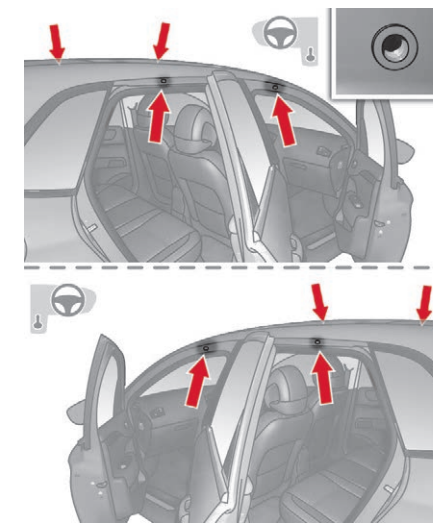
☞ Mettez en place le nouveau balai correspondant et clippez-le.
☞ Rabattez le bras avec précaution.

Après remontage d'un balai avant

☞ Mettez le contact.
☞ Actionnez de nouveau la commande d'essuie-vitre pour ranger les balais.

Pose des barres de toit

! Pour des raisons de sécurité et pour éviter d'endommager le toit, il est impératif d'utiliser les barres de toit transversales homologuées pour votre véhicule.Respectez les consignes de montage et les conditions d'utilisation indiquées dans la notice livrée avec les barres de toit.



Pour installer les barres de toit, vous devez les fixer exclusivement aux quatre points d'ancrage situés sur le cadre de pavillon. Ces points sont masqués par les portes du véhicule lorsqu'elles sont fermées.
Les fixations des barres de toit comportent un goujon qu'il faut introduire dans l'orifice de chacun des points d'ancrage.

Charge maximale répartie sur les barres de toit, pour une hauteur de chargement ne dépassant pas 40 cm (sauf porte-vélos) :
- avec modèle de barres de toit à patins de **90 mm** : **50 kg**,
- avec modèle de barres de toit à patins de **150 mm** : **80 kg**.

Pour plus d'informations, consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.
Si la hauteur dépasse 40 cm, adaptez la vitesse du véhicule en fonction du profil de la route, afin de ne pas endommager les barres de toit et les fixations sur le véhicule.
Veuillez vous référer à la législation locale afin de respecter la réglementation du transport d'objets plus longs que le véhicule.

Capot

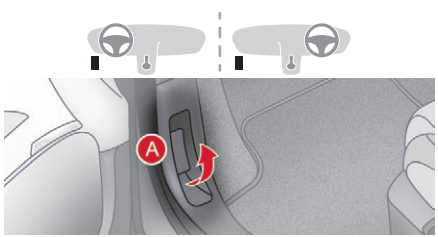


Avant toute intervention sous le capot, neutralisez le Stop & Start pour éviter tout risque de blessure lié à un déclenchement automatique du mode START.

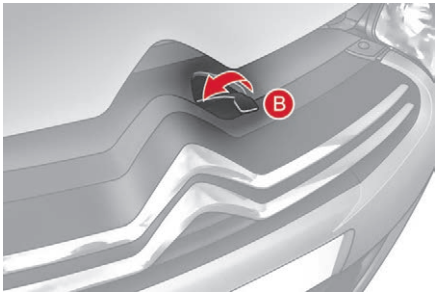
Le moto-ventilateur peut se mettre en marche après l'arrêt du moteur : prenez garde aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice.

Ouverture

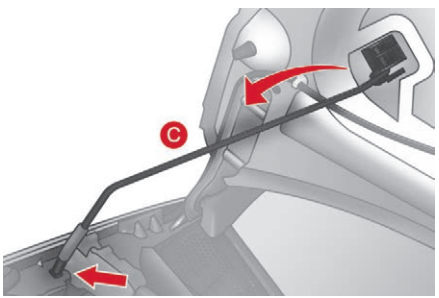
☞ Ouvrez la porte avant gauche.



☞ Tirez la commande intérieure **A**, située en bas de l'encadrement de la porte.



☞ Poussez vers la gauche la commande extérieure **B** et soulevez le capot.



☞ Déclippez la béquille **C** de son logement, situé au dos du capot.
☞ Fixez la béquille dans le cran pour maintenir le capot ouvert.

L'implantation de la commande intérieure empêche toute ouverture, tant que la porte avant gauche est fermée.

N'ouvrez pas le capot en cas de vent violent.
Moteur chaud, manipulez avec précaution la commande extérieure et la béquille de capot (risque de brûlure).

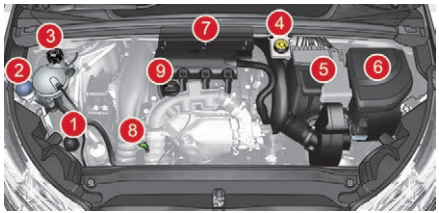
Fermeture

- Sortez la béquille du cran de maintien.
- Clippez la béquille dans son logement, situé au dos du capot.
- Abaissez le capot et lâchez-le en fin de course.
- Tirez le capot pour vérifier son bon verrouillage.

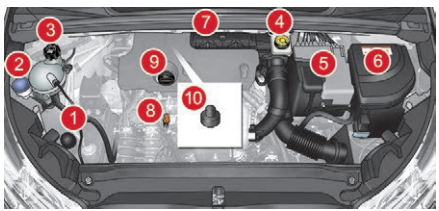
En raison de la présence d'équipements électriques dans le compartiment moteur, il est recommandé de limiter les expositions à l'eau (pluie, lavage, ...).

Moteurs

Essence



Diesel



Ces moteurs sont des exemples donnés à titre indicatif.
Les emplacements des éléments suivants peuvent varier :
- Filtre à air.
- Jauge d'huile moteur.
- Remplissage de l'huile moteur.
- Pompe de réamorçage.

1. Réservoir de direction assistée.
2. Réservoir de lave-vitre et de lave-projecteurs.
3. Réservoir du liquide de refroidissement.
4. Réservoir du liquide de frein.
5. Batterie / Fusibles.
6. Boîte à fusibles.
7. Filtre à air.
8. Jauge d'huile moteur.
9. Remplissage de l'huile moteur.
10. Pompe de réamorçage*

Le circuit de gazole est sous très haute pression.
Toute intervention sur ce circuit doit être exclusivement effectuée par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

* Suivant motorisation.

Vérification des niveaux

Vérifiez régulièrement tous ces niveaux dans le respect du plan d'entretien du constructeur.
Faites l'appoint si nécessaire, sauf indication contraire.
En cas de baisse importante d'un niveau, faites vérifier le circuit correspondant par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

! Les liquides doivent être conformes aux recommandations du constructeur et à la motorisation du véhicule.

! Lors d'intervention sous le capot, faites attention, car certaines zones du moteur peuvent être extrêmement chaudes (risque de brûlure) et le moto-ventilateur peut se mettre en marche à tout instant (même contact coupé).

Produits usagés

! Evitez tout contact prolongé de l'huile et des liquides usagés avec la peau.
La plupart de ces liquides sont nocifs pour la santé, voire très corrosifs.

Ne jetez pas l'huile et les liquides usagés dans les canalisations d'évacuation ou sur le sol.
Videz l'huile usagée dans les containers réservés à cet usage dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

Niveau d'huile moteur

La vérification s'effectue soit avec l'indicateur de niveau d'huile au combiné, à la mise du contact, pour les véhicules équipés d'une jauge électrique, soit avec la jauge manuelle.

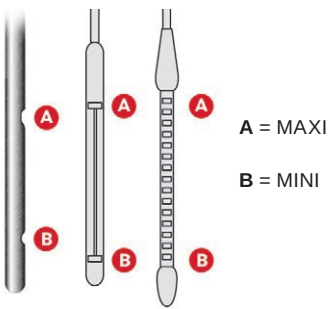
i Pour assurer la fiabilité de la mesure, votre véhicule doit être stationné sur un sol horizontal, moteur à l'arrêt depuis plus de 30 minutes.

Il est normal de faire des appoints d'huile entre deux révisions (ou vidanges). CITROËN vous préconise un contrôle, avec appoint si nécessaire, tous les 5 000 kms.

Vérification avec la jauge manuelle

L'emplacement de la jauge manuelle est illustré sur le schéma du sous-capot moteur correspondant.

☞ Saisissez la jauge par son embout coloré et dégagez-la complètement.
☞ Essuyez la tige de la jauge à l'aide d'un chiffon propre et non pelucheux.
☞ Remettez la jauge en place, jusqu'en butée, puis retirez-la de nouveau pour effectuer un contrôle visuel : le niveau correct doit se situer entre les repères **A** et **B**.



A = MAXI

B = MINI

Si vous constatez que le niveau est situé au-dessus du repère **A** ou au-dessous du repère **B**, **ne démarrez pas le moteur**.

- Si le niveau **MAXI** est dépassé (risque de détérioration du moteur), faites appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.
- Si le niveau **MINI** n'est pas atteint, effectuez impérativement un complément d'huile moteur.

Caractéristiques de l'huile

Avant d'effectuer un complément d'huile ou une vidange du moteur, vérifiez que l'huile corresponde à votre motorisation et soit conforme aux recommandations du constructeur.

Complément d'huile moteur

- ☞ Localisez l'emplacement du bouchon du réservoir dans le compartiment moteur de votre véhicule.

Pour plus d'informations sur le moteur essence ou Diesel, reportez-vous à la rubrique correspondante.

- ☞ Dévissez le bouchon du réservoir pour accéder à l'orifice de remplissage.
- ☞ Versez l'huile par petites quantités, en évitant les projections sur les éléments du moteur (risque d'incendie).
- ☞ Attendez quelques minutes avant de faire une vérification du niveau avec la jauge manuelle.
- ☞ Complétez le niveau, si nécessaire.
- ☞ Après vérification du niveau, revissez soigneusement le bouchon du réservoir et replacez la jauge dans son logement.

Après un appoint d'huile, la vérification faite à la mise du contact avec l'indicateur de niveau d'huile au combiné n'est pas valable dans les 30 minutes qui suivent l'appoint.

Vidange du moteur

Reportez-vous au plan d'entretien du constructeur pour connaître la périodicité de cette opération.
Pour préserver la fiabilité des moteurs et les dispositifs d'antipollution, n'utilisez jamais d'additif dans l'huile moteur.

Niveau du liquide de frein

Le niveau de ce liquide doit se situer proche du repère "MAXI". Sinon, vérifiez l'usure des plaquettes de frein.

Vidange du circuit

Reportez-vous au plan d'entretien du constructeur pour connaître la périodicité de cette opération.

Caractéristiques du liquide

Ce liquide doit être conforme aux recommandations du constructeur.

Niveau du liquide de direction assistée

Le niveau de ce liquide doit se situer proche du repère "MAXI". Le vérifier, moteur froid, par lecture du niveau sur la goulotte.

Niveau du liquide de refroidissement

Vérifiez régulièrement le niveau du liquide de refroidissement.
Un appoint de ce liquide entre deux révisions est normal.

Pour assurer la fiabilité de la mesure, le véhicule doit être stationné sur un sol horizontal, moteur froid.

Le niveau de ce liquide doit se situer proche du repère "MAXI" sans jamais le dépasser.
Si le niveau est proche ou en-dessous du repère "MINI", il est impératif de faire un appoint.
Un niveau insuffisant présente des risques de dommages importants pour votre moteur.

Lorsque le moteur est chaud, la température de ce liquide est régulée par le moto-ventilateur.

Moteur chaud, le circuit de refroidissement étant sous pression, attendez au moins une heure après l'arrêt du moteur pour intervenir.
En cas d'intervention urgente, afin d'éviter tout risque de brûlure, munissez-vous d'un chiffon et dévissez le bouchon de deux tours pour laisser retomber la pression.
Lorsque celle-ci est retombée, retirez le bouchon et complétez le niveau.

! Le moto-ventilateur peut se mettre en marche après l'arrêt du moteur : prenez garde aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice.

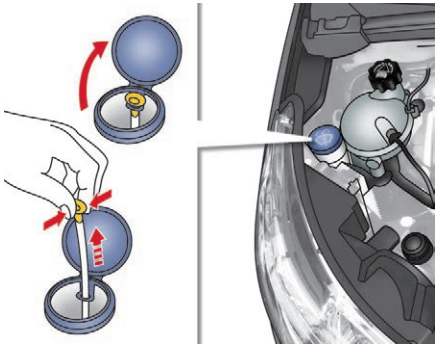
Caractéristiques du liquide

Ce liquide doit être conforme aux recommandations du constructeur.

Niveau du liquide lave-vitre / lave-projecteurs

Pour contrôler le niveau ou faire un appoint de ce liquide sur les véhicules équipés de lave-projecteurs, immobilisez le véhicule et arrêtez le moteur.

☞ Ouvrez le capot et maintenez-le ouvert à l'aide de sa béquille.



☞ Ouvrez le bouchon du réservoir de liquide lave-vitre.
☞ Saisissez et pincez la jauge de niveau pour obturer sa mise à l'air libre.
☞ Retirez complètement la jauge du réservoir pour lire le niveau par transparence.
☞ Faites l'appoint si nécessaire.
☞ Replacez le bouchon sur le réservoir et refermez le capot.

Caractéristiques du liquide

Pour assurer un nettoyage optimal et éviter le gel, la mise à niveau ou le remplacement de ce liquide ne doit pas être effectué avec de l'eau. En conditions hivernales, il est recommandé d'utiliser du liquide à base d/alcool éthylique ou de méthanol.

Niveau d'additif gasoil (Diesel avec filtre à particules)

SERVICE Le niveau minimum du réservoir d'additif est indiqué par l'allumage fixe de ce témoin, accompagné d'un signal sonore et d'un message de niveau d'additif du filtre à particules trop faible.

Appoint

La mise à niveau de cet additif doit impérativement et rapidement être effectuée par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Contrôles

Sauf indication contraire, contrôlez ces éléments, conformément au plan d'entretien du constructeur et en fonction de votre motorisation.
Sinon, faites-les contrôler par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Batterie 12 V



La batterie est sans entretien. Néanmoins, vérifiez régulièrement le serrage des cosses vissées (pour les versions sans collier rapide) et l'état de propreté des branchements.

Pour plus d'informations sur les précautions à prendre avant toute intervention sur la **Batterie 12 V**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

Les versions équipées du Stop & Start comportent une batterie au plomb 12 V de technologie et de caractéristiques spécifiques.
Son remplacement doit être effectué exclusivement dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

Filtre à air et filtre habitacle



Reportez-vous au plan d'entretien du constructeur pour connaître la périodicité de remplacement de ces éléments.

En fonction de l'environnement (atmosphère poussiéreuse...) et de l'utilisation du véhicule (conduite urbaine...), **changez-les si nécessaire deux fois plus souvent**.
Un filtre habitacle encrassé peut détériorer les performances du système d'air conditionné et générer des odeurs indésirables.

Filtre à huile



Changez le filtre à huile à chaque vidange d'huile moteur.
Reportez-vous au plan d'entretien du constructeur pour connaître la périodicité de remplacement de cet élément.

Filtre à particules (Diesel)

SERVICE

Le début de saturation du filtre à particules vous est indiqué par l'allumage fixe de ce témoin, accompagné d'un message d'alerte.

Dès que les conditions de circulation le permettent, régénérez le filtre en roulant à une vitesse d'au moins 60 km/h jusqu'à l'extinction du témoin.
Si le témoin reste affiché, il s'agit d'un manque d'additif gasoil.
Pour plus d'informations sur la **Vérification des niveaux**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

Sur un véhicule neuf, les premières opérations de régénération du filtre à particules peuvent s'accompagner d'odeurs de "brûlé" qui sont parfaitement normales.
Après un fonctionnement prolongé du véhicule à très basse vitesse ou au ralenti, vous pouvez exceptionnellement constater des émissions de vapeur d'eau à l'échappement, lors d'accélérations.
Celles-ci sont sans conséquence sur le comportement du véhicule et sur l'environnement.

Boîte de vitesses manuelle



La boîte de vitesses est sans entretien (pas de vidange).

Boîte de vitesses automatique



La boîte de vitesses est sans entretien (pas de vidange).

Plaquettes de freins



L'usure des freins dépend du style de conduite, en particulier pour les véhicules utilisés en ville, sur courtes distances. Il peut être nécessaire de faire contrôler l'état des freins, même entre les révisions du véhicule.

Hors fuite dans le circuit, une baisse du niveau du liquide de frein indique une usure des plaquettes de freins.

Etat d'usure des disques de freins



Pour toute information relative à la vérification de l'état d'usure des disques de freins, consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Frein de stationnement manuel



Une trop grande course du frein de stationnement ou la constatation d'une perte d'efficacité de ce système impose un réglage même entre deux révisions.

Le contrôle de ce système est à faire effectuer par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Frein de stationnement électrique



Ce système ne nécessite aucun contrôle particulier. Néanmoins, en cas de problème, n'hésitez pas à faire vérifier le système par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Pour plus d'informations sur le **Frein de stationnement électrique**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

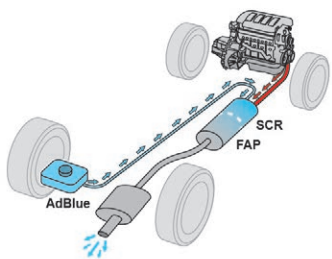
N'utilisez que des produits recommandés par CITROËN ou des produits de qualité et de caractéristiques équivalentes. Afin d'optimiser le fonctionnement d'organes aussi importants que le circuit de freinage, CITROËN sélectionne et propose des produits bien spécifiques. Après un lavage du véhicule, de l'humidité ou, en conditions hivernales, du givre peut se former sur les disques et les plaquettes de frein : l'efficacité du freinage peut être diminuée. Effectuez de légères manoeuvres de freinage pour sécher et dégivrer les freins.

AdBlue® (moteurs BlueHDi)

Pour assurer le respect de l'environnement et de la nouvelle norme Euro 6, sans altérer les performances ni pénaliser la consommation de carburant de ses moteurs Diesel, CITROËN a fait le choix d'équiper ses véhicules d'un dispositif qui associe le système SCR (Réduction Catalytique Sélective) et le filtre à particules (FAP) pour le traitement des gaz d'échappement.

Système SCR

A l'aide d'un liquide appelé AdBlue® qui contient de l'urée, un catalyseur transforme jusqu'à 85 % des oxydes d'azote (NOx) en azote et en eau, inoffensifs pour la santé et l'environnement.



L'AdBlue® est contenu dans un réservoir spécifique d'environ 17 litres. Sa contenance permet une autonomie de roulage d'environ 20 000 km avant le déclenchement d'un dispositif d'alerte qui vous avertit dès que le niveau de réserve vous permet de parcourir 2 400 km.
A chaque visite d'entretien programmé de votre véhicule dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié, le remplissage du réservoir d'AdBlue® sera effectué pour permettre le bon fonctionnement du système SCR.

Si le kilométrage estimé entre deux pas de maintenance dépasse le seuil de 20 000 km, il est nécessaire d'effectuer un appoint en AdBlue®.

! Lorsque le réservoir d'AdBlue® est vide, un dispositif réglementaire empêche le redémarrage du moteur.
Lorsque le système SCR est défaillant, le niveau d'émissions de votre véhicule n'est plus conforme à la réglementation Euro 6 : votre véhicule devient polluant.
Dans le cas d'un dysfonctionnement confirmé du système SCR, vous devez vous rendre dès que possible dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié : après 1 100 km parcourus, un dispositif s'activera automatiquement pour empêcher le démarrage du moteur.

i **Gel de l'AdBlue®**
L'AdBlue® gèle à des températures inférieures à -11 °C environ.
Le système SCR comporte un dispositif de réchauffage du réservoir d'AdBlue® qui vous permet de rouler en conditions climatiques très froides.

Appoints en AdBlue®

Le remplissage du réservoir d'AdBlue® est prévu à chaque révision de votre véhicule dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié. Néanmoins, compte-tenu de la capacité du réservoir, il peut être nécessaire d'effectuer des compléments d'AdBlue® entre deux révisions, plus particulièrement si une alerte (témoins et message) le signale.
Vous pouvez vous adresser au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.
Si vous envisagez d'effectuer un appoint vous-même, veuillez lire attentivement les recommandations et avertissements suivants.

Précautions d'utilisation

L'AdBlue® est une solution à base d'urée. Ce liquide est ininflammable, incolore et inodore (conservé dans un endroit frais).

En cas de contact avec la peau, lavez la zone touchée à l'eau courante et au savon.
En cas de contact avec les yeux, rincez immédiatement et abondamment à l'eau courante ou avec une solution de lavage oculaire pendant au moins 15 minutes. En cas de sensation de brûlure ou d'irritation persistante, consultez un médecin.
En cas d'ingestion, rincez immédiatement la bouche avec de l'eau claire et buvez ensuite beaucoup d'eau.
Dans certaines conditions (par forte température, par exemple), on ne peut exclure des risques de dégagement d'ammoniac : ne pas inhaler le liquide. Les vapeurs d'ammoniac ont une action irritante sur les muqueuses (les yeux, le nez et la gorge).

! Conservez l'AdBlue® hors de portée des enfants, dans son flacon ou bidon d'origine.
Ne transvasez jamais l'AdBlue® dans un autre récipient : il perdrait ses qualités de pureté.



Utilisez uniquement du liquide AdBlue® conforme à la norme ISO 22241.

! Ne diluez jamais l'AdBlue® avec de l'eau.
Ne versez jamais l'AdBlue® dans le réservoir de gazole.

Vous pouvez vous procurer des flacons ou des bidons dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

! Ne faites jamais d'appoint depuis un distributeur d'AdBlue® réservé à l'usage des poids lourds.

Recommandations de stockage

L'AdBlue® gèle en-deçà de -11 °C environ et se dégrade à partir de 25 °C. Il est recommandé de stocker les flacons ou les bidons dans un endroit frais et à l'abri de l'exposition directe au rayonnement solaire.

Dans ces conditions, le liquide peut être conservé au moins un an.
Si le liquide a gelé, celui-ci pourra être utilisé une fois complètement dégelé à l'air ambiant.

! Ne stockez pas les flacons ou les bidons d'AdBlue® dans votre véhicule.

Ne jetez pas les flacons ou les bidons d'AdBlue® avec les ordures ménagères. Déposez-les dans un container réservé à cet usage ou rapportez-les dans votre point de vente.

Procédure

Avant de procéder à l'appoint, assurez-vous que le véhicule est stationné sur une surface plane et horizontale.
Par temps hivernal, vérifiez que la température du véhicule est supérieure à -11 °C. Dans le cas contraire, en gelant, l'AdBlue® ne peut être déversé dans le réservoir. Garez votre véhicule dans un local plus tempéré pendant quelques heures pour permettre l'appoint.

☞ Coupez le contact et retirez la clé, ou si votre véhicule en est équipé, appuyez sur le bouton START/STOP pour éteindre le moteur.



- Soulevez le plancher de coffre pour accéder au réservoir d'AdBlue®. Immobilisez le plancher en accrochant son cordon au crochet du support de tablette.
- Déclippez l'obturateur en plastique noir à l'aide de sa languette.
- Tournez le bouchon bleu d'un 6ème de tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
- Dégagez le bouchon vers le haut.



- Munissez-vous d'un flacon ou d'un bidon d'AdBlue®. Après avoir vérifié la date de péremption, lisez attentivement les consignes d'utilisation figurant sur l'étiquette avant de procéder au déversement du contenu du flacon ou du bidon dans le réservoir d'AdBlue® de votre véhicule.

Important : si le réservoir d'AdBlue® de votre véhicule s'est vidé complètement - ce qui est confirmé par les messages d'alerte et l'impossibilité de redémarrer le moteur - vous devez impérativement effectuer un appoint de 4 litres au minimum.

- Après avoir dégagé le flacon ou le bidon, en cas de coulures, essuyez le pourtour de l'embouchure du réservoir à l'aide d'un chiffon humide.

En cas de projections d'AdBlue®, rincez immédiatement à l'eau froide ou essuyez à l'aide d'un chiffon humide.
Si l'AdBlue® s'est cristallisé, éliminez-le à l'aide d'une éponge et de l'eau chaude.

- Replacez le bouchon bleu sur l'embouchure du réservoir et tournez-le d'un 6ème de tour dans le sens des aiguilles d'une montre, jusqu'en butée.
- Replacez l'obturateur en plastique noir en le clippant sur la trappe.
- Replacez le tapis de coffre et refermez le volet.

Important : **en cas d'appoint après une panne d'AdBlue,** vous devez impérativement patienter environ 5 minutes avant de remettre le contact, **sans ouvrir la porte conducteur, ni déverrouiller le véhicule, ni introduire la clé dans le contacteur, ni introduire la clé du système "Accès et Démarrage Mains Libres" dans l'habitacle**.
Mettez le contact, puis, après un délai de 10 secondes, démarrez le moteur.

Kit de dépannage provisoire de pneumatique

Ce kit est composé d/un compresseur et d/une cartouche de produit de colmatage.
Il vous permet d'effectuer une **réparation temporaire** du pneumatique.
Vous pouvez ainsi vous rendre dans le garage le plus proche.

Il est prévu pour réparer la plupart des crevaisons susceptibles d'affecter le pneumatique, se situant sur la bande de roulement ou sur l'épaule du pneumatique. Son compresseur vous permet de contrôler et d'ajuster la pression du pneumatique.

Détection de sous-gonflage
Si le véhicule est équipé de la détection de sous-gonflage, le témoin de sous-gonflage sera toujours allumé après la réparation de la roue jusqu'à la réinitialisation du système par le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Le circuit électrique du véhicule permet le branchement du compresseur pour la durée nécessaire à la réparation du pneumatique endommagé ou au gonflage d/un élément pneumatique de faible volume.

Seule la prise 12 V dédiée aux **passagers arrière** du véhicule permet le branchement du compresseur pour la durée nécessaire à la réparation ou au gonflage du pneumatique du véhicule. Les prises 12V situées à l'avant du véhicule et dans le coffre ne sont pas adaptées à l'utilisation du compresseur.

Accès au kit



Ce kit est installé dans le caisson de rangement, sous le plancher de coffre.

Composition du kit



1. Compresseur 12 V, avec manomètre intégré.
2. Flacon de produit de colmatage, avec flexible intégré.
3. Autocollant de limitation de vitesse.

L'autocollant de limitation de vitesse doit être collé à l'intérieur du véhicule, dans le champ de vision du conducteur, pour vous rappeler qu'une roue est en usage temporaire.

Ne dépassez pas la vitesse de 80 km/h avec un pneumatique réparé à l'aide de ce type de kit.

Procédure de réparation

- ☞ Coupez le contact.
- ☞ Collez l'autocollant de limitation de vitesse à l'intérieur du véhicule.
- ☞ Déroulez le tuyau rangé sous le compresseur.



- ☞ Raccordez le tuyau du compresseur sur le flacon de produit de colmatage.

! Evitez d'enlever tout corps étranger ayant pénétré dans le pneumatique.



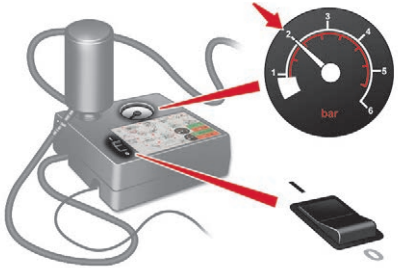
- ☞ Retournez le flacon de produit de colmatage et fixez-le sur l'encoche dédiée du compresseur.
- ☞ Retirez le bouchon de la valve du pneumatique à réparer, et conservez-le dans un endroit propre.



- ☞ Raccordez le flexible du flacon de produit de colmatage à la valve du pneumatique à réparer et serrez fermement.
- ☞ Vérifiez que l'interrupteur du compresseur est basculé sur la position "**O**".
- ☞ Déroulez complètement le fil électrique, rangé sous le compresseur.



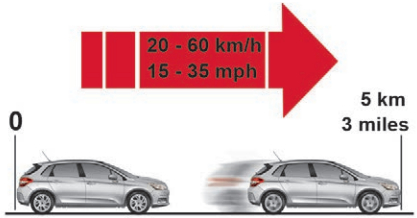
- ☞ Connectez la prise électrique du compresseur à la prise 12 V du véhicule.
- ☞ Mettez le contact.



☞ Mettez en marche le compresseur en basculant l'interrupteur sur la position "**I**" jusqu'à ce que la pression du pneumatique atteigne 2,0 bars. Le produit de colmatage est injecté sous pression dans le pneumatique ; ne débranchez pas le tuyau de la valve pendant cette opération (risque d'éclaboussures).

! Si au bout de cinq à sept minutes environ, vous ne parvenez pas à atteindre la pression de 2 bars, c'est que le pneumatique n'est pas réparable ; consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour le dépannage de votre véhicule.

☞ Basculez l'interrupteur sur la position "**O**".
☞ Retirez le kit.



☞ Roulez immédiatement pendant environ cinq kilomètres, à vitesse réduite (entre 20 et 60 km/h), afin de colmater la crevaison.
☞ Arrêtez-vous pour vérifier la réparation et la pression à l'aide du kit.

! Faites attention, le produit de colmatage est nocif en cas d'ingestion et irritant pour les yeux.
Tenez ce produit hors de portée des enfants.
La date limite d'utilisation du liquide est inscrite sur le flacon.
Après utilisation, ne jetez pas le flacon dans la nature, rapportez-le dans le réseau CITROËN ou à un organisme chargé de sa récupération.
N'oubliez pas de vous réapprovisionner avec un nouveau flacon disponible dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

Contrôle de pression / Gonflage occasionnel

i Vous pouvez également utiliser le compresseur, sans injection de produit, pour contrôler ou gonfler occasionnellement vos pneumatiques.

☞ Retirez le bouchon de la valve du pneumatique, et conservez-le dans un endroit propre.
☞ Déroulez le tuyau rangé sous le compresseur.



☞ Vissez le tuyau sur la valve et serrez fermement.
☞ Vérifiez que l'interrupteur du compresseur est basculé sur la position "**O**".
☞ Déroulez complètement le fil électrique, rangé sous le compresseur.



- Connectez la prise électrique du compresseur à la prise 12 V du véhicule.
- Mettez le contact.



- Mettez en marche le compresseur en basculant l'interrupteur sur la position "**I**" et ajustez la pression, conformément à l'étiquette de pression des pneumatiques du véhicule. Pour dégonfler : appuyez sur le bouton noir situé sur le tuyau du compresseur, au niveau du raccord de valve.
- Une fois la pression atteinte, basculez l'interrupteur sur la position "**O**".
- Retirez le kit, puis rangez-le.

Roue de secours

Mode opératoire de remplacement d'une roue endommagée par la roue de secours au moyen de l'outillage fourni avec le véhicule.

Accès à l'outillage

Les outils sont installés dans le coffre sous le plancher.
Pour y accéder :

- ouvrez le coffre,



- soulevez le plancher,
- immobilisez-le en accrochant son cordon au crochet du support de tablette,
- avec une roue de secours homogène ; déclippez et retirez le boîtier support, contenant les outils, situé au centre de la roue,

ou

☞ avec une roue de secours de type "galette" ; relevez la roue vers vous par l'arrière pour accéder au caisson de rangement, contenant les outils.

Détail de l'outillage



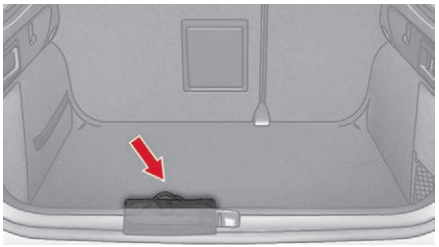
1. Clé démonte-roue.
   Permet la dépose de l'enjoliveur et la dépose des vis de fixation de la roue.
2. Cric avec manivelle intégrée.
   Permet le soulèvement du véhicule.
3. Démonte cache-vis de roue.
   Permet la dépose des protecteurs de tête de vis sur les roues aluminium.
4. Douille pour vis antivol (située dans la boîte à gants).
   Permet l'adaptation de la clé démonte-roue aux vis spéciales "antivol".

! Tous ces outils sont spécifiques à votre véhicule et peuvent varier selon équipement.
Ne les utilisez pas pour d'autres usages.

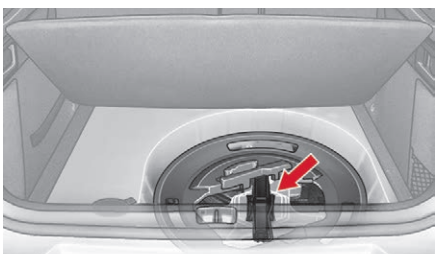
i Le cric doit être utilisé uniquement pour remplacer un pneumatique endommagé.
N'utilisez pas un autre cric que celui fourni avec ce véhicule.
Si le véhicule n'est pas équipé de son cric d'origine, contactez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié, afin de vous procurer celui prévu par le constructeur.
Le cric ne nécessite aucun entretien.

i **Roue avec enjoliveur**
Lors du démontage de la roue, dégagez au préalable l'enjoliveur à l'aide de la clé démonte-roue **1** en tirant au niveau du passage de la valve.
Lors du remontage de la roue, remontez l'enjoliveur en commençant par placer son encoche en regard de la valve, et appuyez sur son pourtour avec la paume de la main.

Avec Diesel BlueHDi



Si votre véhicule est équipé du **frein de stationnement électrique**, le cric est rangé dans une sacoche placée dans le coffre.



Si votre véhicule est équipé du **frein de stationnement manuel**, le cric est rangé sous la roue de secours et sous le caisson de rangement :

☞ retirez la roue de secours de type "galette",
☞ retirez le caisson de rangement en polystyrène,
☞ poussez le cric vers l'avant, puis soulevez-le par sa partie arrière.

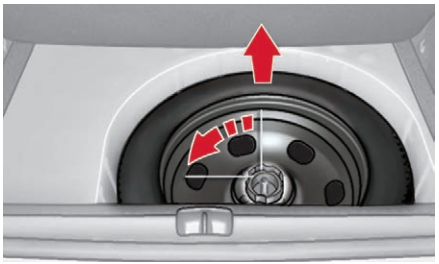
Accès à la roue de secours



La roue de secours est installée dans le coffre sous le plancher.
Selon votre version, la roue de secours est homogène en tôle ou en aluminium ; pour certains pays de commercialisation, elle est de type "galette".
Pour accéder à la roue de secours, reportez-vous au préalable au paragraphe "Accès à l'outillage" de cette même rubrique.

Si votre véhicule est équipé du frein de stationnement électrique, seule une roue de type "galette" peut être rangée dans le coffre.

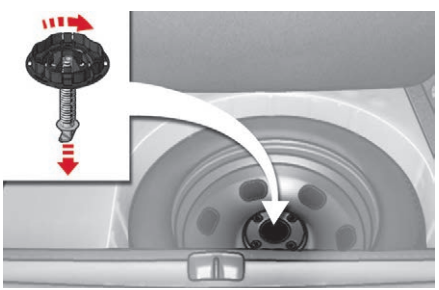
Retrait de la roue homogène



- Dévissez l'écrou central.
- Retirez le dispositif de fixation (écrou et vis).
- Relevez la roue de secours vers vous par l'arrière.
- Retirez la roue du coffre.

Remise en place de la roue homogène

- Remettez en place la roue dans son logement.



- Dévissez de quelques tours l'écrou sur la vis, puis mettez-le en place au centre de la roue.
- Serrez à fond jusqu'au cliquetis la vis centrale pour bien maintenir la roue.



- Remettez en place le boîtier support au centre de la roue et clippez-le.

Détection de sous-gonflage
La roue de secours ne possède pas de capteur. La réparation de la roue crevée doit être effectuée par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Démontage de la roue



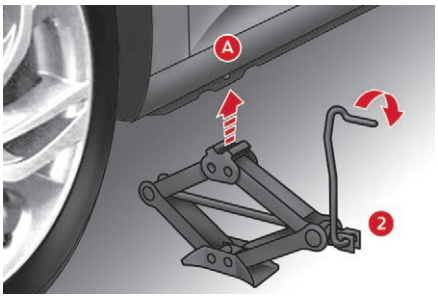
Stationnement du véhicule
Immobilisez le véhicule de façon à ne pas gêner la circulation : le sol doit être horizontal, stable et non glissant.
Serrez le frein de stationnement, sauf si celui-ci est programmé en mode automatique ; coupez le contact et engagez la première vitesse (position **P** pour la boîte de vitesses automatique) de façon à bloquer les roues.
Vérifiez l'allumage fixe des témoins de frein de stationnement au combiné.
Assurez-vous impérativement que les occupants sont sortis du véhicule et situés dans une zone garantissant leur sécurité.
Placez une cale, si nécessaire, sous la roue diagonalement opposée à celle à remplacer.
Ne vous engagez jamais sous un véhicule levé par un cric ; utilisez une chandelle.

Liste des opérations

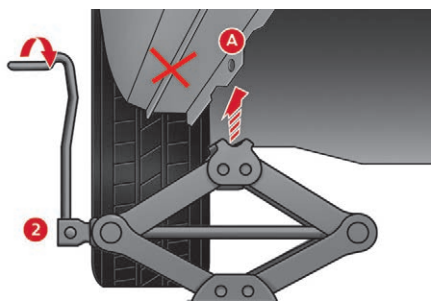




- Retirez le cache-vis de roue sur chacune des vis à l'aide de l'outil **3** (selon équipement).
- Montez la douille antivol **4** sur la clé démonte-roue **1** pour débloquer la vis antivol.
- Débloquez les autres vis uniquement avec la clé démonte-roue **1**.



- Positionnez la semelle du cric **2** au sol et assurez-vous que celle-ci est à l'aplomb de l'emplacement avant **A** ou arrière **B** prévu sur le soubassement, le plus proche de la roue à changer.



- Déployez le cric **2** jusqu'à ce que sa tête vienne en contact avec l'emplacement **A** ou **B** utilisé ; la zone d'appui **A** ou **B** du véhicule doit être bien insérée dans la partie centrale de la tête du cric.

☞ Levez le véhicule, jusqu'à laisser un espace suffisant entre la roue et le sol, pour mettre facilement ensuite la roue de secours (non crevée).



☞ Retirez les vis et conservez-les dans un endroit propre.
☞ Dégagez la roue.

! Veillez à ce que le cric soit bien stable. Si le sol est glissant ou meuble, le cric risque de déraper ou de s'affaisser - Risque de blessure !
Veillez à positionner le cric uniquement aux emplacements **A** ou **B** sous le véhicule, en vous assurant que la tête du cric est bien centrée sous la zone d'appui du véhicule. Sinon, le véhicule risque d'être endommagé et/ou le cric de s'affaisser - Risque de blessure !

Montage de la roue



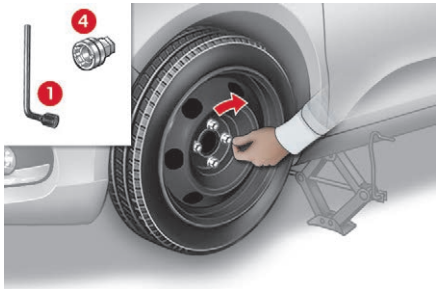
! Le cric doit être utilisé uniquement pour remplacer un pneumatique endommagé.

i Le cric ne nécessite aucun entretien.

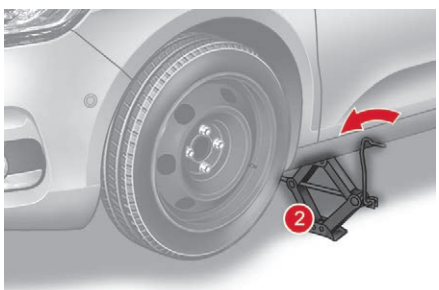
i Le cric est conforme à la réglementation européenne, telle que définie dans la Directive Machines 2006/42/CE.

Liste des opérations

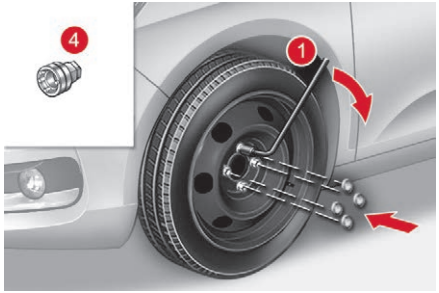
☞ Mettez en place la roue sur le moyeu.



☞ Vissez les vis à la main jusqu'en butée.
☞ Effectuez un pré-serrage de la vis antivol avec la clé démonte-roue **1** équipée de la douille antivol **4**.
☞ Effectuez un pré-serrage des autres vis uniquement avec la clé démonte-roue **1**.



☞ Redescendez le véhicule à fond.
☞ Repliez le cric **2** et dégagez-le.



- ☞ Bloquez la vis antivol avec la clé démonte-roue **1** équipée de la douille antivol **4**.
- ☞ Bloquez les autres vis uniquement avec la clé démonte-roue **1**.
- ☞ Remontez le cache-vis de roue sur chacune des vis (selon équipement).
- ☞ Rangez l'outillage dans le boîtier support.

Fixation de la roue de secours tôle ou de type "galette"
Si votre véhicule est équipé de roues aluminium, il est normal de constater, lors du serrage des vis au remontage, que les rondelles ne viennent pas en contact avec la roue de secours tôle ou de type "galette". Le maintien de la roue se fait par l'appui conique de chaque vis.

Après un changement de roue

Rangez la roue crevée dans le coffre ou, selon version, retirez au préalable le cache central pour la ranger sous le plancher en lieu et place de la roue de secours.

Avec une roue de secours de type "galette"
Il est recommandé de ne pas dépasser la vitesse maximale autorisée de 80 km/h.

Rendez-vous rapidement dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié pour faire contrôler le serrage des vis et la pression de la roue de secours.
Faites examiner la roue crevée. Après diagnostic, le technicien vous informera si le pneumatique peut être réparé ou s'il doit être remplacé.

Changement d'une lampe

Les projecteurs sont équipés de glaces en polycarbonate, revêtues d'un vernis protecteur :
- ☞ **ne les nettoyez pas avec un chiffon sec ou abrasif, ni avec un produit détergent ou solvant,**
- ☞ utilisez une éponge et de l'eau savonneuse ou un produit avec pH neutre,
- ☞ en utilisant le lavage haute-pression sur des salissures persistantes, ne dirigez pas de manière prolongée la lance sur les projecteurs, les feux et leur contour pour éviter de détériorer leur vernis et leur joint d'étanchéité.

Le changement d'une lampe doit se faire impérativement contact coupé et projecteur / feu éteint depuis plusieurs minutes - Risque de brûlure grave !
- ☞ Ne touchez pas directement la lampe avec les doigts : utilisez des chiffons non pelucheux.

Il est impératif de n'utiliser que des lampes de type anti-ultraviolet (UV), afin de ne pas détériorer le projecteur.
Remplacez toujours une lampe défectueuse par une lampe neuve ayant les mêmes références et caractéristiques.

Dans certaines conditions climatiques (température basse, humidité), la présence de buée sur la surface interne de la glace des projecteurs avant et des feux arrière est normale ; celle-ci disparaît quelques minutes après l'allumage des feux.

Avec les lampes à ergots de type H1, H7... respectez bien leur positionnement pour garantir la meilleure qualité d'éclairage.

Risque d'électrocution
Le remplacement d'une lampe au xénon (D1S) doit être effectué par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

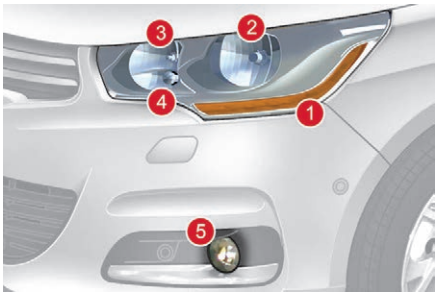
Feux avant

Avec feux au xénon et projecteurs directionnels



1. Feux de croisement / route directionnels (D1S).
2. Indicateurs de direction (PY21W ambre).
3. Feux diurnes / de position (P21/5W XL).
4. Projecteurs antibrouillard (H11).

Avec feux à halogènes (type 1)



1. Indicateurs de direction (H21 blanche).
2. Feux de croisement (H7).
3. Feux de route (H1).
4. Feux diurnes / de position (P21/5W XL).
5. Projecteurs antibrouillard (H11).

Avec feux à halogènes et signature lumineuse à LED (type 2)

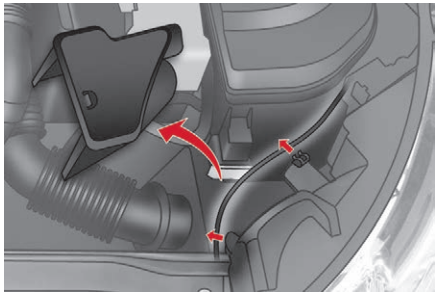
(LED : diodes électroluminescentes.)



1. Indicateurs de direction (LED).
2. Feux diurnes / de position (LED).
3. Feux de croisement (H7).
4. Feux de route (H7).
5. Projecteurs antibrouillard (H11).

Accès aux lampes

Selon les motorisations et seulement côté gauche, vous devez au préalable réaliser les opérations suivantes pour accéder aux couvercles de protection des lampes.



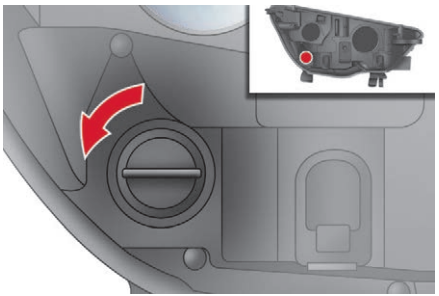
- ☞ Retirez le déflecteur d'air en le déclippant au niveau de ses trois pieds d'appui.
- ☞ Déclippez le câble de commande d'ouverture du capot au niveau de ses deux fixations.
- ☞ Déplacez le câble vers le bas.

Après le changement de la lampe concernée, n'oubliez pas de tout remettre en place (câble et déflecteur d'air).

Indicateurs de direction

ℹ Un clignotement plus rapide du témoin d'indicateur de direction (droit ou gauche) indique la défaillance d'une des lampes du côté correspondant.

Modèle avec feux à halogènes (type 1)



- ☞ Tournez d'un quart de tour le porte-lampe et retirez-le.
- ☞ Tirez la lampe et remplacez-la.

Pour le remontage, effectuez ces opérations dans le sens inverse.

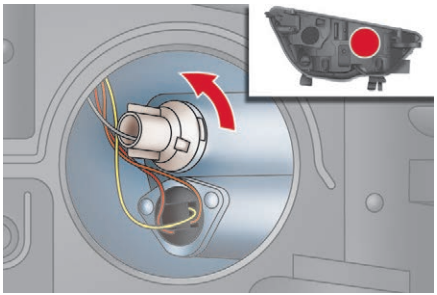
Modèle avec feux à halogènes (type 2)



Pour le remplacement de ce type de feux à diodes électroluminescentes, consultez le réseau CITROËN ou atelier qualifié.

Modèle avec feux au xénon

☞ Retirez le couvercle de protection en tirant la languette.



☞ Tournez d'un quart de tour le porte-lampe et retirez-le.
☞ Tournez d'un quart de tour la lampe et remplacez-la.

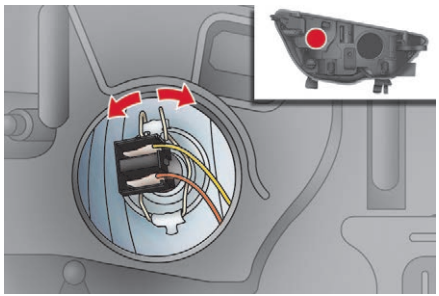
Pour le remontage, effectuez ces opérations dans le sens inverse.

i Les lampes de couvercle ambre, telles que les indicateurs de direction, doivent être remplacées par des lampes de caractéristiques et de couleur identiques.

! Au remontage, refermez très soigneusement le couvercle de protection pour garantir l'étanchéité du projecteur.

Feux de croisement (avec feux à halogènes)

☞ Retirez le couvercle de protection en tirant la languette.

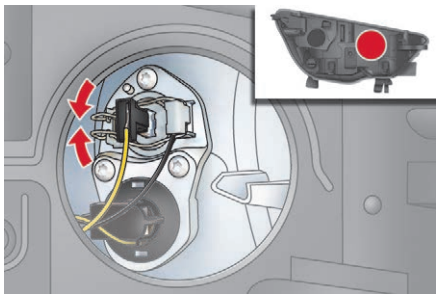


☞ Débranchez le connecteur.
☞ Ecartez les ressorts pour libérer la lampe.
☞ Retirez la lampe et remplacez-la.

Pour le remontage, effectuez ces opérations dans le sens inverse.

Feux de route (avec feux à halogènes type 1)

☞ Retirez le couvercle de protection en tirant la languette.

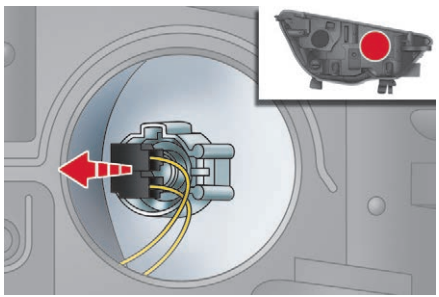


☞ Débranchez le connecteur.
☞ Serrez les ressorts pour libérer la lampe.
☞ Retirez la lampe et remplacez-la.

Pour le remontage, effectuez ces opérations dans le sens inverse.

Feux de route (avec feux à halogènes type 2)

☞ Retirez le couvercle de protection en tirant la languette.

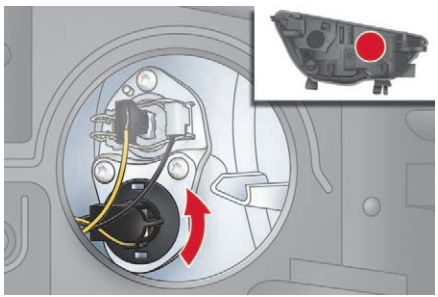


☞ Débranchez le connecteur.
☞ Retirez la lampe et remplacez-la.

Pour le remontage, effectuez ces opérations dans le sens inverse.

Feux diurnes / de position (avec feux au xénon ou à halogènes type 1)

☞ Retirez le couvercle de protection en tirant la languette.



☞ Débranchez le connecteur.
☞ Tournez d'un quart de tour le porte-lampe et retirez-le.
☞ Tirez la lampe et remplacez-la.

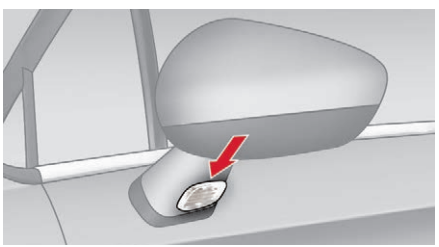
Pour le remontage, effectuez ces opérations dans le sens inverse.

Feux diurnes / de position (avec feux à halogènes type 2)



Pour le remplacement de ce type de feux à diodes électroluminescentes, consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

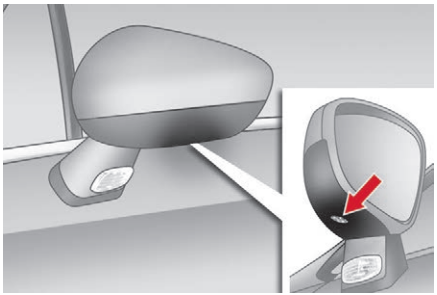
Répétiteurs latéraux de clignotant intégré



☞ Insérez un tournevis plat vers le milieu du répétiteur entre celui-ci et la base du rétroviseur.
☞ Basculez le tournevis plat pour extraire le répétiteur et retirez-le.
☞ Débranchez le connecteur du répétiteur.

Pour le remontage, effectuez ces opérations dans le sens inverse.
Pour vous le procurer, contactez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Spots latéraux (LED)



Pour le remplacement de ce type de lampe à diodes électroluminescentes, consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Projecteurs antibrouillard



- ☞ Introduisez un tournevis plat dans le trou de l'enjoliveur.
- ☞ Tirez en faisant levier pour décliper l'enjoliveur du pare-chocs (le capteur d'aide au stationnement reste solidaire de l'enjoliveur).
- ☞ Retirez les deux vis de fixation du module et sortez-le de son logement.
- ☞ Débranchez le connecteur du porte-lampe.
- ☞ Tournez d'un quart de tour le porte-lampe et retirez-le.
- ☞ Tirez la lampe et remplacez-la.

Pour le remontage, effectuez ces opérations dans le sens inverse.
Pour le remplacement de ces lampes, vous pouvez aussi consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Feux arrière

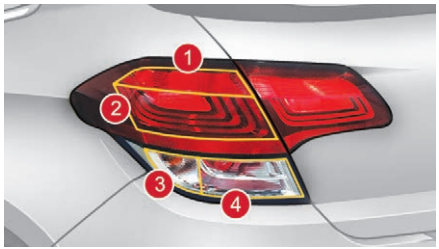
Avec feux classiques (type 1)



1. Feux de stop / de position (P21/5W).
2. Indicateurs de direction (PY21W ambre).
3. Feux de recul (P21W).
4. Feux antibrouillard (P21W).

Les lampes de couleur ambre, telles que les indicateurs de direction, doivent être remplacées par des lampes de caractéristiques et de couleur identiques. Les feux, situés sur le volet de coffre, sont des éléments factices. Ceux-ci ont un rôle purement esthétique.

Avec feux 3D (type 2)

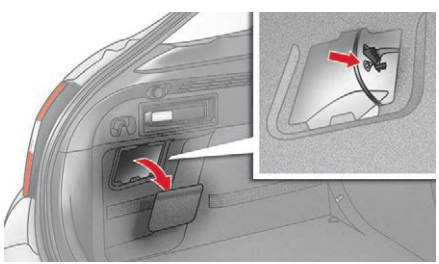


1. Feux de stop (P21W).
2. Feux de position (R10W).
3. Indicateurs de direction (PY21W ambre).
4. Feu antibrouillard ou feu de recul (P21W).

Accès aux feux arrière

Vous devez vous munir d'un tournevis plat et d'une clé à pipe de 10 mm.
Les quatre lampes se changent de l'extérieur du coffre :

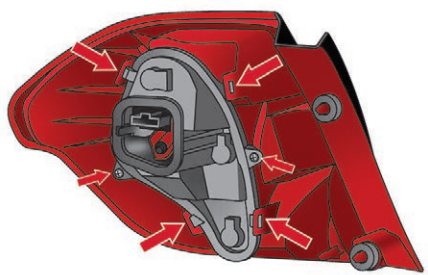
☞ ouvrez le coffre,



☞ retirez la trappe d'accès sur la garniture latérale correspondante,
☞ déclippez le connecteur du feu,
☞ prenez soin de placer un chiffon dans le fond du logement, afin de ne pas perdre l'écrou lors du desserrage,
☞ desserrez l'écrou hexagonal à l'aide de la clé à pipe, puis dévissez-le à la main,
☞ sortez avec précaution le bloc en le tirant dans l'axe vers l'extérieur.

Feux arrière (type 1)

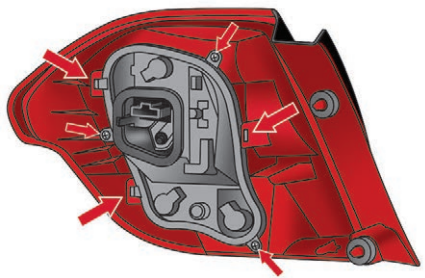
Après avoir déposé le bloc, réalisez ces opérations pour remplacer la lampe défectueuse :



☞ dévissez les deux vis de fixation du porte-lampes,
☞ écartez les quatre languettes et retirez le porte-lampes,
☞ tournez d'un quart de tour la lampe et remplacez-la.

Feux arrière (type 2)

Après avoir déposé le bloc, réalisez ces opérations pour remplacer la lampe défectueuse :

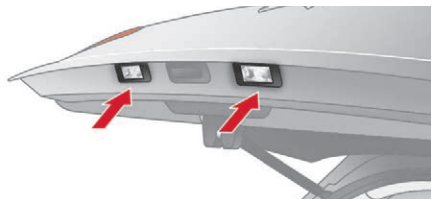


☞ dévissez les trois vis de fixation du porte-lampes,
☞ écartez les trois languettes et retirez le porte-lampes,
☞ tournez d'un quart de tour la lampe et remplacez-la.

Pour le remontage, effectuez ces opérations dans le sens inverse.

! Veillez à engager le bloc dans ses guides en restant bien dans l'axe du véhicule. Serrez suffisamment pour garantir l'étanchéité, mais sans forcer pour ne pas détériorer le bloc.

Feux de plaque minéralogique (W5W)

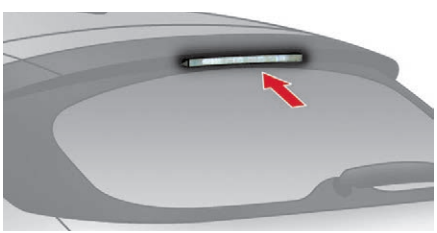


Pour vous faciliter le démontage, réalisez cette procédure avec le volet de coffre semi-ouvert.

- Insérez un tournevis fin dans l'encoche à l'extérieur du transparent.
- Poussez-le vers l'extérieur.
- Retirez le transparent.
- Remplacez la lampe défectueuse.

Pour le remontage, appuyez sur le transparent pour le clipper.

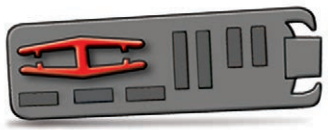
Troisième feu de stop (LED)



Pour le remplacement de ce type de feu à diodes électroluminescentes, consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

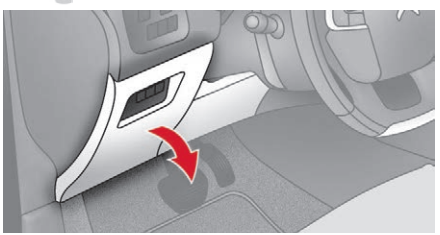
Changement d'un fusible

Accès à l'outillage



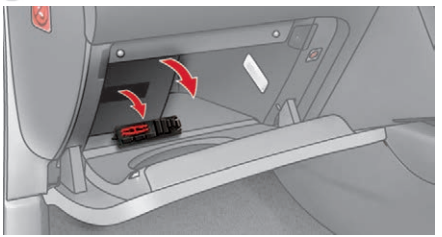
La pince d/extraction est fixée au dos du couvercle de la boîte à fusibles de la planche de bord ou de la boîte à gants.

Planche de bord



- Déclippez le couvercle en tirant la partie supérieure gauche, puis droite.
- Dégagez complètement le couvercle et retournez-le.
- Extrayez le support au dos duquel est fixée la pince.

Boîte à gants



- Ouvrez le couvercle de la boîte à gants.
- Déclippez le couvercle de la boîte à fusibles en tirant la partie supérieure droite.
- Dégagez complètement le couvercle et retournez-le.
- Extrayez le support au dos duquel est fixée la pince.

Remplacement d'un fusible

Avant de remplacer un fusible, il est nécessaire :

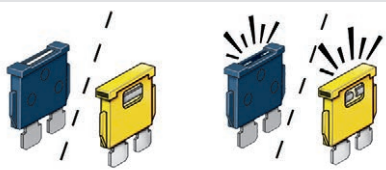
- de connaître la cause de la panne et d'y remédier,
- d'arrêter tous les consommateurs électriques,
- d'immobiliser le véhicule et de couper le contact,
- de repérer le fusible défectueux à l'aide des tableaux d'affectation et des schémas présentés dans les pages suivantes.

Pour intervenir sur un fusible, il est impératif :

- ☞ d'utiliser la pince spéciale pour extraire le fusible de son logement et vérifier l'état de son filament,
- ☞ de toujours remplacer le fusible défectueux par un fusible d'intensité équivalente (même couleur) ; une intensité différente peut provoquer un dysfonctionnement (risque d'incendie).

Si la panne se reproduit peu après le changement du fusible, faites vérifier l'équipement électrique par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

! Le remplacement d'un fusible non mentionné dans les tableaux ci-après pourrait entraîner un dysfonctionnement grave sur votre véhicule. Consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.



Bon **Mauvais**



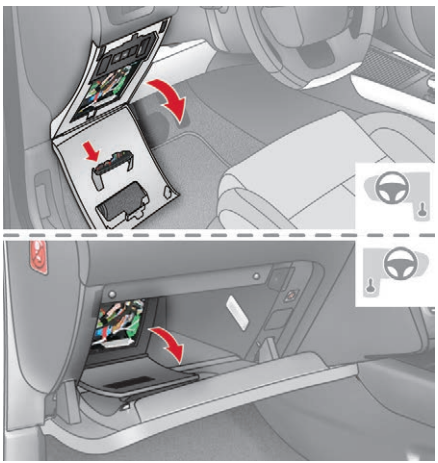
Pince

i **Installation d'accessoires électriques**
Le circuit électrique de votre véhicule est conçu pour fonctionner avec les équipements de série ou optionnels. Avant d'installer d'autres équipements ou accessoires électriques sur votre véhicule, consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

! CITROËN décline toute responsabilité pour les frais occasionnés par la remise en état de votre véhicule ou les dysfonctionnements résultant de l'installation d'accessoires auxiliaires non fournis, non recommandés par CITROËN et non installés selon ses prescriptions, en particulier lorsque la consommation de l'ensemble des appareils supplémentaires branchés dépasse 10 milliampères.

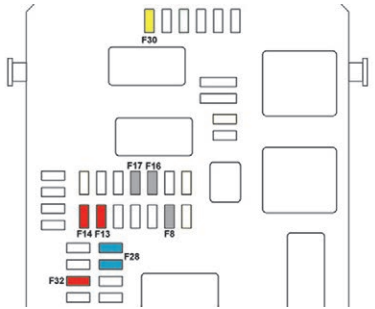
Fusibles dans la planche de bord

Accès aux fusibles



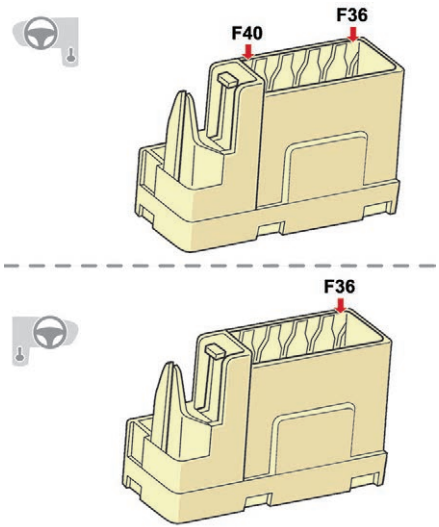
Les boîtiers de fusibles sont situés dans la partie inférieure de la planche de bord (côté gauche).

Boîtier 1



Fusible N°	Intensité	Fonctions
F8	**3 A**	Sirène alarme, calculateur alarme.
F13	**10 A**	Prise 12 V avant.
F14	**10 A**	Prise 12 V coffre.
F16	**3 A**	Lecteurs de carte arrière, éclairage boîte à gants.
F17	**3 A**	Eclairage pare-soleil, lecteurs de carte avant.
F28	**15 A**	Autoradio, autoradio (post-équipement).
F30	**20 A**	Essuie-vitre arrière.
F32	**10 A**	Amplificateur Hi-Fi.

Boîtier 2



Fusible N°	Intensité	Fonctions
F36	**15 A**	Prise 12 V arrière.
F37	**-**	Non utilisé.
F38	**-**	Non utilisé.
F39	**-**	Non utilisé.
F40	**25 A**	Prise 230 V / 50 Hz (selon pays de commercialisation).

Fusibles dans le compartiment moteur



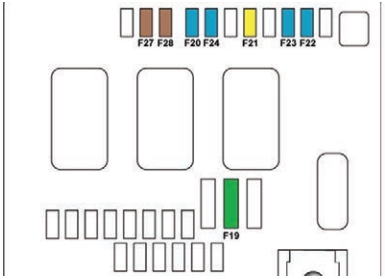
La boîte à fusibles est placée dans le compartiment moteur près de la batterie (côté gauche).

Accès aux fusibles

- ☞ Déclippez le couvercle.
- ☞ Remplacez le fusible.

Pour connaître les particularités et les précautions à prendre avant le remplacement d'un fusible, reportez-vous au début de cette rubrique.

- ☞ Après intervention, refermez très soigneusement le couvercle pour garantir l'étanchéité de la boîte à fusibles.



Fusible N°	Intensité	Fonctions
F19	30 A	Petite / Grande vitesse essuie-vitre avant.
F20	15 A	Pompe lave-vitres avant et arrière.
F21	20 A	Pompe lave-projecteurs.
F22	15 A	Avertisseur sonore.
F23	15 A	Feu de route droit.
F24	15 A	Feu de route gauche.
F27	5 A	Feu de croisement gauche.
F28	5 A	Feu de croisement droit.

Batterie 12 V

Mode opératoire pour démarrer le moteur à partir d'une autre batterie ou pour recharger votre batterie déchargée.

Généralités

Batteries de démarrage au plomb

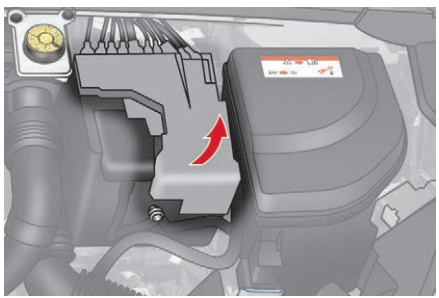
Les batteries contiennent des substances nocives telles que l'acide sulfurique et le plomb.
Elles doivent être éliminées selon les prescriptions légales et ne doivent en aucun cas être jetées avec les ordures ménagères.
Remettez les piles et les batteries usées à un point de collecte spécial.

! Avant de manipuler la batterie, protégez-vous les yeux et le visage.
Toute opération sur la batterie doit être effectuée dans un milieu aéré et loin de flammes libres ou de sources d'étincelles, afin d'éviter tout risque d'explosion et d'incendie.
Lavez-vous les mains en fin d'opération.

Accès à la batterie

La batterie est située sous le capot moteur.
Pour accéder à la borne (+) :

- déverrouillez le capot en actionnant la commande intérieure, puis la commande extérieure,
- soulevez le capot, puis fixez-le avec sa béquille,



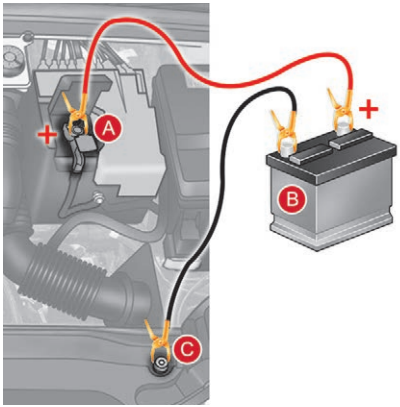
- soulevez le cache plastique pour accéder à la borne (+).

Démarrer à partir d'une autre batterie

Lorsque la batterie de votre véhicule est déchargée, le moteur peut être démarré à l'aide d'une batterie de secours (externe ou d'un autre véhicule) et de câbles de secours ou bien à l'aide d'un booster de batterie.

! Ne démarrez jamais le moteur en branchant un chargeur de batterie.
N'utilisez jamais un booster de batterie 24 V ou supérieur.
Vérifiez au préalable que la batterie de secours a une tension nominale de 12 V et une capacité au minimum égale à celle de la batterie déchargée.
Les deux véhicules ne doivent pas se toucher.
Eteignez tous les consommateurs électriques des deux véhicules (autoradio, essuie-vitres, feux, ...).
Veillez à ce que les câbles de secours ne passent pas à proximité des parties mobiles du moteur (ventilateur, courroie, ...).
Ne débranchez pas la borne (+) quand le moteur tourne.

- Soulevez le cache plastique de la borne (+), si votre véhicule en est équipé.



- Connectez le câble rouge à la borne (+) de la batterie en panne **A** (au niveau de la partie métallique coudée), puis à la borne (+) de la batterie de secours **B** ou du booster.
- Connectez une extrémité du câble vert ou noir à la borne (-) de la batterie de secours **B** ou du booster (ou au point de masse du véhicule dépanneur).
- Connectez l'autre extrémité du câble vert ou noir au point de masse **C** du véhicule en panne.
- Démarrez le moteur du véhicule dépanneur et laissez-le tourner pendant quelques minutes.
- Actionnez le démarreur du véhicule en panne et laissez tourner le moteur.

Si le moteur ne démarre pas immédiatement, coupez le contact et attendez quelques instants avant d'effectuer une nouvelle tentative.

- ☞ Attendez le retour au ralenti, puis débranchez les câbles de secours dans l'ordre inverse.
- ☞ Remettez en place le cache plastique de la borne (+), si votre véhicule en est équipé.
- ☞ Laissez tourner le moteur, véhicule roulant ou à l'arrêt, au minimum 30 minutes afin de permettre à la batterie d'atteindre un niveau de charge suffisant.

i Certaines fonctionnalités, dont le Stop & Start, ne sont pas disponibles tant que la batterie n'a pas atteint un niveau de charge suffisant.

Recharger la batterie avec un chargeur de batterie

Afin d'assurer une longévité optimale à la batterie, il est indispensable de maintenir sa charge à un niveau suffisant.
Dans certains cas, il peut être nécessaire de charger la batterie :

- si vous effectuez essentiellement de courts trajets,
- en prévision d'une immobilisation prolongée de plusieurs semaines.

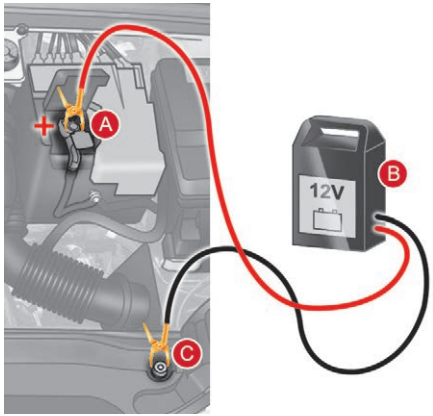
Consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

! Si vous envisagez de recharger vous-même la batterie de votre véhicule, utilisez uniquement un chargeur compatible avec les batteries au plomb, d'une tension nominale de 12 V.

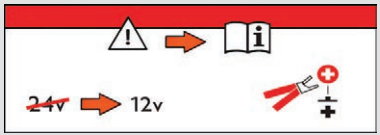
! Respectez les instructions d'utilisation fournies par le fabricant du chargeur. N'inversez jamais les polarités.

i Il n'est pas nécessaire de débrancher la batterie.

- ☞ Coupez le contact.
- ☞ Eteignez tous les consommateurs électriques (autoradio, feux, essuie-vitres, ...).



- ☞ Eteignez le chargeur **B** avant de connecter les câbles avec la batterie, afin d'éviter toute étincelle dangereuse.
- ☞ Vérifiez le bon état des câbles du chargeur.
- ☞ Si votre véhicule en est équipé, soulevez le cache plastique de la borne (+).
- ☞ Connectez les câbles du chargeur **B** comme suit :
  - le câble rouge positif (+) à la borne (+) de la batterie **A**,
  - le câble noir négatif (-) au point de masse **C** du véhicule.
- ☞ A la fin de l'opération de charge, éteignez le chargeur **B** avant de déconnecter les câbles de la batterie **A**.



En présence de cette étiquette, il est impératif d'utiliser uniquement un chargeur 12 V, au risque de provoquer la dégradation irréversible des équipements électriques liés au Stop & Start.

N'essayez jamais de recharger une batterie gelée - Risque d'explosion !
Si la batterie a gelé, faites-la contrôler par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié qui vérifiera que les composants internes n'ont pas été endommagés et que le conteneur ne s'est pas fissuré, ce qui impliquerait un risque de fuite d'acide toxique et corrosif.

Débranchement de la batterie

Afin de maintenir un niveau de charge suffisant pour permettre le démarrage du moteur, il est recommandé de débrancher la batterie en cas d'immobilisation de très longue durée.

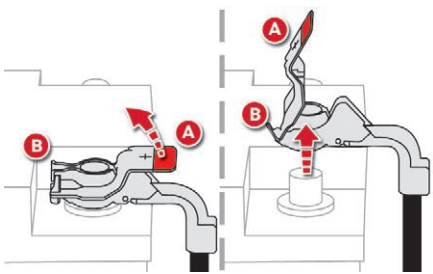
Avant de procéder au débranchement de la batterie :

- fermez tous les ouvrants (portes, coffre, vitres, toit),
- éteignez tous les consommateurs électriques (autoradio, essuie-vitres, feux, ...),
- coupez le contact et respectez un délai d'attente de quatre minutes.

Après avoir accédé à la batterie, il suffit de débrancher la borne (+).

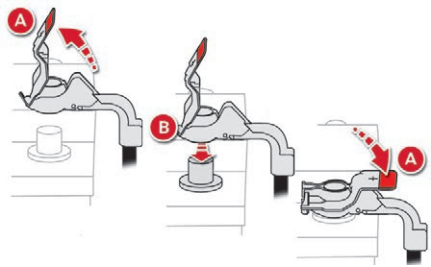
Cosse à verrouillage rapide

Débranchement de la borne (+)



- Relevez la palette **A** au maximum pour déverrouiller le collier **B**.
- Enlevez le collier **B** en le soulevant.

Rebranchement de la borne (+)



- Relevez la palette **A** au maximum.
- Replacez le collier **B** ouvert sur la borne **(+)**.
- Appuyez sur le collier **B** jusqu'en butée.
- Abaissez la palette **A** pour verrouiller le collier **B**.

Ne forcez pas en appuyant sur la palette, car si le collier est mal positionné, le verrouillage est alors impossible ; recommencez la procédure.

Après rebranchement

Après tout rebranchement de la batterie, mettez le contact et attendez 1 minute avant de démarrer, afin de permettre l'initialisation des systèmes électroniques. Toutefois, si après cette manipulation de légères perturbations subsistent, consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

En vous reportant à la rubrique correspondante, vous devez réinitialiser vous-même (suivant version) :
- la clé à télécommande,
- le(s) rideau(x) d'occultation électrique,
- les lève-vitres électriques séquentiels,,
- la date et l'heure,
- ...

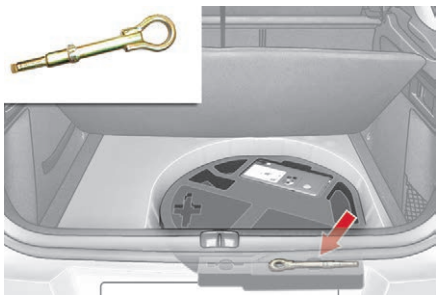
! Les versions équipées du Stop & Start comportent une batterie au plomb 12 V de technologie et de caractéristiques spécifiques.
Son remplacement doit être effectué exclusivement dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

i Lors du trajet suivant le premier démarrage du moteur, le Stop & Start pourrait ne pas être opérationnel.
Dans ce cas, la fonction ne sera de nouveau disponible qu'après une immobilisation continue du véhicule, dont la durée dépendra de la température ambiante et de l'état de charge de la batterie (jusqu'à environ 8 heures).

Remorquage du véhicule

Mode opératoire pour faire remorquer son véhicule ou remorquer un autre véhicule avec un dispositif mécanique amovible.

Accès à l'outillage

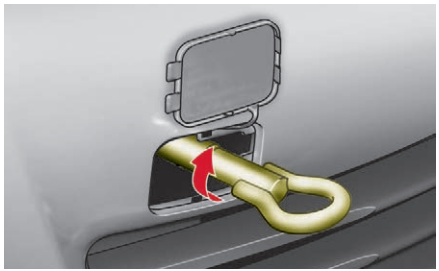


L'anneau de remorquage est installé dans le coffre sous le plancher.
Pour y accéder :
- ☞ ouvrez le coffre,
- ☞ soulevez le plancher,
- ☞ immobilisez-le en accrochant son cordon au crochet du support de tablette,
- ☞ sortez l'anneau de remorquage du boîtier support.

! **Consignes générales**
Respectez la législation en vigueur dans votre pays.
Vérifiez que le poids du véhicule tracteur est supérieur à celui du véhicule remorqué.
Le conducteur doit rester au volant du véhicule remorqué et être muni d'un permis de conduire valide.
Lors d'un remorquage avec les quatre roues au sol, utilisez toujours une barre de remorquage homologuée ; les cordes et les sangles sont interdites.
Le véhicule remorqueur doit démarrer progressivement.
Lors d'un remorquage moteur arrêté, il n'y a plus d'assistance de freinage et de direction.
Dans les cas suivants, faites impérativement appel à un professionnel pour le remorquage :
- véhicule en panne sur autoroute ou sur voie rapide,
- véhicule à quatre roues motrices,
- impossibilité de mettre la boîte de vitesses au point mort, de débloquer la direction, de desserrer le frein de stationnement,
- remorquage avec deux roues au sol seulement,
- absence de barre de remorquage homologuée...

Remorquage de son véhicule

☞ Dans le pare-chocs avant, déclippez le cache en appuyant sur sa partie basse.



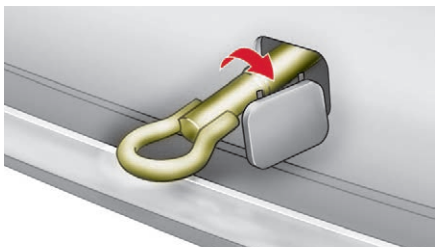
☞ Vissez l'anneau de remorquage jusqu'en butée.
☞ Installez la barre de remorquage.
☞ Mettez le levier de vitesses au point mort (position **N** pour la boîte de vitesses automatique).

! Le non-respect de cette consigne peut conduire à la détérioration de certains organes (freinage, transmission...) et à l'absence d'assistance de freinage au redémarrage du moteur.

☞ Débloquez la direction et desserrez le frein de stationnement.
☞ Allumez le signal de détresse sur les deux véhicules.
☞ Démarrez doucement et roulez lentement sur une courte distance.

Remorquage d'un autre véhicule

☞ Dans le pare-chocs arrière, déclippez le cache en appuyant sur sa partie basse.



☞ Vissez l'anneau de remorquage jusqu'en butée.
☞ Installez la barre de remorquage.
☞ Allumez le signal de détresse sur les deux véhicules.
☞ Démarrez doucement et roulez lentement sur une courte distance.

Panne de carburant (Diesel)

Pour les véhicules équipés d'un moteur Diesel, en cas de panne sèche, il est nécessaire de réamorcer le circuit de carburant.
Pour toutes versions hors BlueHDi, reportez-vous au dessin du sous-capot moteur correspondant.

i Pour plus d'informations sur le **Détrompeur carburant Diesel**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

! Si le moteur ne démarre pas du premier coup, n'insistez pas et recommencez la procédure.

Moteurs BlueHDi

☞ Remplissez le réservoir de carburant avec au moins cinq litres de gazole.
☞ Mettez le contact (sans mettre en route le moteur).
☞ Attendez 6 secondes environ et coupez le contact.
☞ Répétez l'opération 10 fois.
☞ Actionnez le démarreur pour mettre en route le moteur.

Autres moteurs HDi

(sauf version BlueHDi)

- ☞ Remplissez le réservoir de carburant avec au moins cinq litres de gazole.
- ☞ Ouvrez le capot moteur.
- ☞ Si nécessaire, déclippez le cache de style pour accéder à la pompe de réamorçage.



- ☞ Actionnez la pompe de réamorçage jusqu'à obtenir son durcissement (le premier appui peut être dur).
- ☞ Actionnez le démarreur pour allumer le moteur (au cas où le moteur ne démarrerait pas à la première sollicitation, attendez environ 15 secondes, puis recommencez).
- ☞ Sans résultat après quelques tentatives, réactionnez la pompe de réamorçage, puis le démarreur.
- ☞ Remettez en place le cache de style et clippez-le.
- ☞ Refermez le capot moteur.

Caractéristiques des moteurs et charges remorquables

Moteurs

Les caractéristiques du moteur sont détaillées sur le certificat d'immatriculation du véhicule, ainsi que dans la documentation commerciale.

La puissance maxi correspond à la valeur homologuée au banc moteur, selon les conditions définies par la réglementation européenne (Directive 1999/99/CE).

Pour plus d'informations, adressez-vous au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

Masses et charges remorquables

Les valeurs de masses et de charges remorquables liées à votre véhicule sont mentionnées sur le certificat d'immatriculation, ainsi que dans la documentation commerciale.

Ces valeurs sont également présentes sur la plaque ou l'étiquette constructeur.

Pour plus d'informations, adressez-vous au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

Les valeurs de MTRA et de charges remorquables indiquées sont valables pour une altitude maximale de 1 000 mètres.
La valeur de charge remorquable doit être réduite de 10 % par tranche de 1 000 mètres supplémentaires.
Le poids recommandé sur flèche correspond au poids admis sur la rotule d'attelage (démontable avec ou sans outil).

MTRA : masse totale roulante autorisée.

Des températures extérieures élevées peuvent entraîner des baisses de performance du véhicule pour protéger le moteur. Lorsque la température extérieure est supérieure à 37 °C, limitez la masse remorquée.

Le remorquage avec un véhicule tracteur peu chargé peut dégrader sa tenue de route.
Tracter une remorque augmente la distance de freinage.
Dans le cas d'un véhicule tracteur, ne dépassez jamais la vitesse de 100 km/h (respectez la législation locale en vigueur).

Motorisations et charges remorquables - Essence

Moteurs essence	**PureTech 110**	**VTi 120**	**PureTech 130 S&S**	
Boîtes de vitesses	**Manuelle 5 rapports (BVM5)**	**Manuelle 5 rapports (BVM5)**	**Manuelle 6 rapports (BVM6)**	**Automatique 6 rapports (EAT6)**
Types variantes versions : NC...	**HNZ6 HNZ6/1 HNZ6/2**	**5FS0**	**HNYM/S HNYM/1S**	**HNYT/S HNYT/1S HNYT/2S**
Cylindrée (cm^3)	1 199	1 598	1 199	
Puissance maxi : norme CEE (kW)	81	88	96	
Carburant	Sans plomb	Sans plomb	Sans plomb	
Remorque freinée (dans la limite du MTRA) (kg) en pente 12 %	1 200	1 300	1 300	1 300
Remorque non freinée (kg)	635	640	640	655
Poids recommandé sur flèche (kg)	75	75	75	75

.../S : modèle équipé du Stop & Start.
.../1 : modèle équipé de pneumatiques à faible résistance au roulement.
.../2 : modèle équipé de pneumatiques à très faible résistance au roulement.

Motorisations et charges remorquables - Diesel

Moteurs Diesel	**HDi 90**	**HDi 90 FAP**	**BlueHDi 100**		**e-HDi 115**	
Boîtes de vitesses	**Manuelle 5 rapports (BVM5)**	**Manuelle 5 rapports (BVM5)**	**Manuelle 5 rapports (BVM5)**		**Manuelle 6 rapports (BVM6)**	
Types variantes versions : NC...	**9HJC 9HJC/1**	**9HP0**	**BHY6 BHY6/1**	**BHY6/2S**	**9HD8/S 9HD8/1S**	**9HD8/2S**
Cylindrée (cm^3)	1 560	1 560	1 560		1 560	
Puissance maxi : norme CEE (kW)	68	68	73		84	
Carburant	Gazole	Gazole	Gazole		Gazole	
Remorque freinée (dans la limite du MTRA) (kg) en pente 12 %	800	1 100	1 300	1 300	1 300	400
Remorque non freinée (kg)	640	640	635	640	670	400
Poids recommandé sur flèche (kg)	75	75	75	75	75	75

.../S : modèle équipé du Stop & Start.
.../1 : modèle équipé de pneumatiques à faible résistance au roulement (exemple : MICHELIN Energy Saver).
.../2 : modèle équipé de pneumatiques à très faible résistance au roulement.

Moteurs Diesel	**BlueHDi 115 S&S**		**BlueHDi 120 S&S**		**BlueHDi 150 S&S**
Boîtes de vitesses	**Manuelle 6 rapports (BVM6)**	**Automatique 6 rapports (EAT6)**	**Manuelle 6 rapports (BVM6)**	**Automatique 6 rapports (EAT6)**	**Manuelle 6 rapports (BVM6)**
Types variantes versions : NC...	**BHXM/S BHXM/1S BHXM/2S**	**BHXT/S BHXT/1S BHXT/2S**	**BHZM/S BHZM/1S BHZM/2S**	**BHZT/S BHZT/1S BHZT/2S**	**AHRM/S AHRM/1S AHRM/2S**
Cylindrée (cm^3)	1 560		1 560		1 997
Puissance maxi : norme CEE (kW)	85		88		110
Carburant	Gazole		Gazole		Gazole
Remorque freinée (dans la limite du MTRA) (kg) en pente 12 %	1 300	1 200	1 300	1 200	1 500
Remorque non freinée (kg)	675	685	675	685	715
Poids recommandé sur flèche (kg)	75	75	75	75	75

.../S : modèle équipé du Stop & Start.
.../1 : modèle équipé de pneumatiques à faible résistance au roulement (exemple : MICHELIN Energy Saver).
.../2 : modèle équipé de pneumatiques à très faible résistance au roulement.

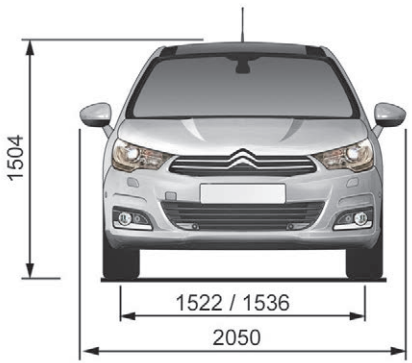
Versions C4 Entreprise (2 places)

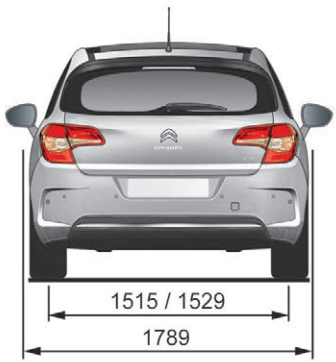
Masses et charges remorquables (en kg)

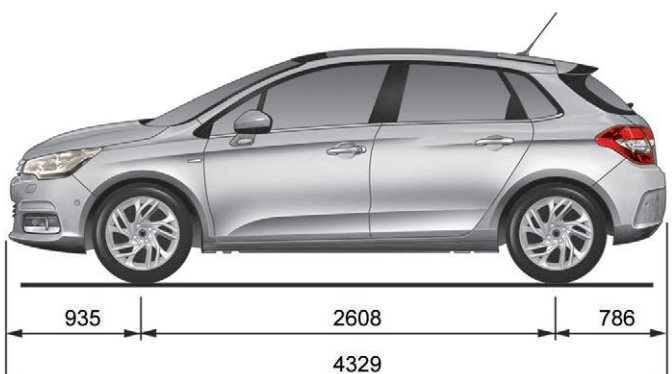
Moteurs Diesel	HDi 90 FAP	HDi 115	e-HDi 115	BlueHDi 100	BlueHDi 120 S&S
Boîtes de vitesses	**Manuelle 5 rapports (BVM5)**	**Manuelle 6 rapports (BVM6)**	**Manuelle 6 rapports (BVM6)**	**Manuelle 5 rapports (BVM5)**	**Manuelle 6 rapports (BVM6)**
Types variantes versions : NR...	**9HP0/1**	**9HD8 9HD8/1**	**9HD8/1S 9HD7/1S**	**BHY6/1**	**BHZM/1S**
Masse à vide	1 313	1 283	1 283	1 326	1 389
Masse maximale techniquement admissible en charge (MTAC)	1 745	1 810	1 810	1 775	1 840
Charge utile (conducteur compris)	432	527	527	449	451
Masse totale roulante autorisée (MTRA) en pente 12 %	2 845	3 110	3 110	3 075	3 090
Remorque freinée (dans la limite du MTRA) en pente 12 %	1 100	1 300	1 300	1 300	1 250
Remorque non freinée	635	670	670	650	685
Poids recommandé sur flèche	75	75	75	75	75

Dimensions (en mm)

Ces dimensions ont été mesurées sur un véhicule non chargé.

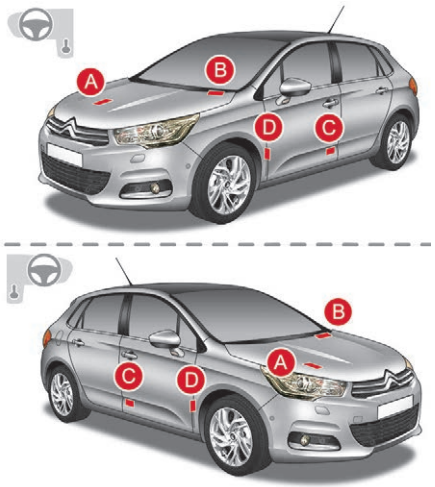






Eléments d'identification

Différents dispositifs de marquage visibles pour l'identification et la recherche du véhicule.



A. Numéro d'identification véhicule (V.I.N.), sous le capot moteur.
Ce numéro est gravé sur le châssis.

B. Numéro d'identification véhicule (V.I.N.), sur la planche de bord.
Ce numéro est inscrit sur une étiquette collée et visible à travers le pare-brise.

C. Etiquette constructeur.
Cette étiquette autodestructive est collée au niveau de la porte côté conducteur.
Elle répertorie les informations suivantes :
- le nom du constructeur,
- le numéro de réception communautaire,
- le numéro d'identification véhicule (V.I.N.),
- la masse maximale techniquement admissible en charge (MTAC),
- la masse totale roulante autorisée (MTRA),
- la masse maximale sur l'essieu avant,
- la masse maximale sur l'essieu arrière.

D. Etiquette pneumatiques / peinture.
Cette étiquette est collée au niveau de la porte côté conducteur.
Elle répertorie les informations suivantes sur les pneumatiques :
- les pressions de gonflage à vide et en charge,
- les références, constituées des dimensions, du type, ainsi que des indices de charge et de vitesse,
- la pression de gonflage de la roue de secours.

Elle indique également la référence de la couleur de la peinture.

Le véhicule peut être équipé d'origine de pneumatiques à indices de charge et de vitesse supérieurs à ce qui est indiqué sur l'étiquette, sans impact sur les pressions de gonflage.

Contrôle de pression
Le contrôle de la pression de gonflage doit être effectué à froid au moins tous les mois.
Les pressions indiquées sur l'étiquette sont valables pour des pneumatiques froids. Si vous avez roulé plus de 10 minutes ou plus de 10 kilomètres à plus de 50 km/h, les pneumatiques sont chauds ; il faudra alors ajouter 0,3 bar (30 kPa) par rapport aux pressions indiquées sur l'étiquette.

Ne dégonflez jamais un pneumatique chaud.

Une pression de gonflage insuffisante augmente la consommation de carburant.

CITROËN Connect Nav



Navigation GPS - Applications - Autoradio multimédia - Téléphone Bluetooth®

Sommaire

Premiers pas	2
Commandes au volant	3
Menus	4
Commandes vocales	5
Navigation	11
Navigation connectée	14
Applications	17
Radio	22
Radio DAB (Digital Audio Broadcasting)	24
Media	25
Téléphone	27
Réglages	32
Questions fréquentes	36

Les différentes fonctions et les différents réglages décrits varient selon la version et la configuration de votre véhicule.

Pour des raisons de sécurité et parce qu'elles nécessitent une attention soutenue de la part du conducteur, les opérations de jumelage du téléphone mobile Bluetooth au système mains-libres Bluetooth de votre autoradio, doivent être réalisées **véhicule à l'arrêt** et contact mis.

Le système est protégé de manière à fonctionner uniquement sur votre véhicule. L'affichage du message **Mode économie d'énergie** signale la mise en veille imminente.

Veuillez trouver ci-après le lien pour accéder aux codes sources OSS (Open Source Software) du système.
https://www.groupe-psa.com/fr/oss/
https://www.groupe-psa.com/en/oss/

Premiers pas

Moteur tournant, un appui permet de couper le son.
Contact coupé, un appui met le système en marche.

Réglage du volume sonore.

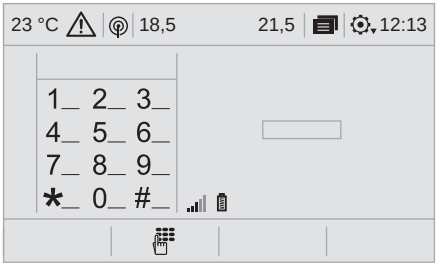
Utiliser les touches disposées en dessous de l'écran tactile pour accéder aux menus, puis appuyer sur les boutons matérialisés de l'écran tactile.

Vous pouvez à tout moment afficher le carrousel des menus, par un appui court sur l'écran, avec trois doigts.

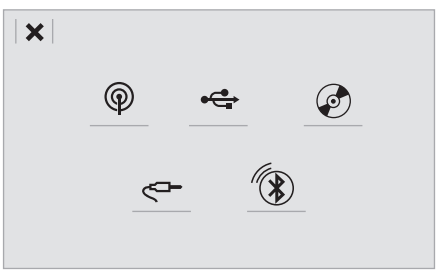
Toutes les zones tactiles de l'écran sont de couleur blanche.
Appuyer sur la croix pour remonter d/un niveau.
Appuyer sur "OK" pour valider.

! L'écran est de type "capacitif".
Pour entretenir l'écran, il est recommandé d'utiliser un chiffon doux non abrasif (chiffon à lunettes) sans produit additionnel.
Ne pas utiliser d'objets pointus sur l'écran.
Ne pas toucher l'écran avec les mains mouillées.

Certaines informations sont affichées en permanence dans le bandeau supérieur de l/écran tactile :
- Accéder directement au choix de la source sonore, à la liste des stations (ou des titres selon la source).
- Accéder aux notifications de messages, aux emails, aux mises à jour cartographiques et suivant les services aux notifications de navigation.
- Accéder aux réglages de l'écran tactile et du combiné numérique.



Sélection de la source sonore (selon version) :
- Radios FM / DAB* / AM*.
- Clé USB.
- Lecteur CD (selon modèle).
- Lecteur média connecté par la prise auxiliaire (selon modèle).
- Téléphone connecté en Bluetooth* et en diffusion multimédia Bluetooth* (streaming).



* Selon équipement.

Par l/intermédiaire du menu "Réglages" vous pouvez créer un profil relatif à une personne seule ou à un groupe de personnes ayant des points communs, avec la possibilité de paramétrer une multitude de réglages (mémoires radio, réglages audio, historique de navigation, favoris de contacts, ...), la prise en compte des réglages se fait automatiquement.

En cas de très forte chaleur, le volume sonore peut être limité afin de préserver le système. Il peut se mettre en veille (extinction complète de l'écran et du son) pendant une durée minimale de 5 minutes. Le retour à la situation initiale s'effectue lorsque la température de l'habitacle a baissé.

Commandes au volant



Commandes vocales :
Cette commande se situe sur le volant ou à l'extrémité de la commande d'éclairage (selon modèle).
Appui court, commandes vocales du système.
Appui long, commandes vocales du smartphone via le système.



Augmentation du volume sonore.



Diminution du volume sonore.



Média (appui court) : changer de source multimédia.
Téléphone (appui court) : décrocher le téléphone.
Appel en cours (appui court) : accéder au menu téléphone.
Téléphone (appui long) : refuser un appel entrant, raccrocher un appel en cours ; hors appel en cours, accéder au menu téléphone.



Radio (rotation) : recherche automatique de la station précédente / suivante.
Média (rotation) : plage précédente / suivante, déplacement dans les listes.
Appui court : validation d'une sélection ; hors sélection, accéder aux mémoires.

LIST

Radio : afficher la liste des stations.
Média : afficher la liste des pistes.
Radio (pression continue) : mettre à jour la liste des stations captées.

Menus

Selon modèle / Selon version

Navigation connectée

Paramétrer le guidage et choisir sa destination.
Utiliser les services disponibles en temps réel selon équipement.



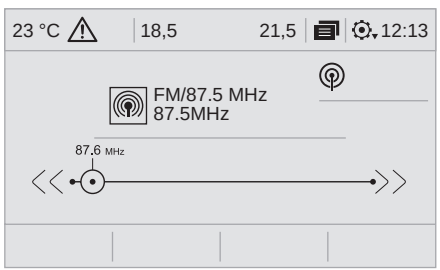
Applications

Exécuter certaines applications du smartphone connecté via CarPlay®, MirrorLink™ ou Android Auto.
Vérifier l'état des connexions Bluetooth® et Wi-Fi.



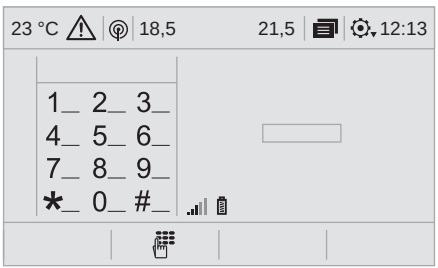
Radio Media

Sélectionner une source sonore, une station de radio, afficher des photographies.



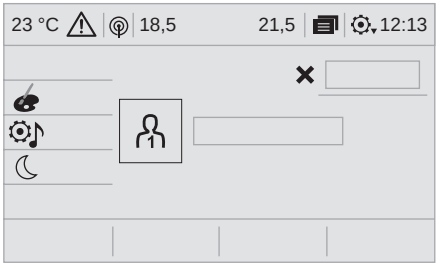
Téléphone

Connecter un téléphone en Bluetooth®, consulter des messages, des emails et envoyer des messages rapides.



Réglages

Paramétrer un profil personnel et/ou paramétrer le son (balance, ambiance, ...) et l'affichage (langue, unités, date, heure, ...).



Véhicule

Activer, désactiver, paramétrer certaines fonctions du véhicule.



Commandes vocales

Commandes au volant

Par un appui court sur cette touche, activer la fonction des commandes vocales.

! Pour s/assurer que les commandes vocales soient toujours reconnues par le système, il est conseillé de suivre les suggestions suivantes :
- parler d/un ton de voix normal sans découper les mots, ni élever la voix.
- avant de parler, toujours attendre le "bip" (signal sonore),
- pour un fonctionnement optimal, il est conseillé de fermer les vitres et le toit ouvrant pour éviter toute pertubation extérieure (selon version),
- avant de prononcer les commandes vocales, demander aux autres passagers de ne pas parler.

Premiers pas

Exemple de "commande vocale" pour la navigation :
"Guider vers adresse, 11 rue de Rennes, Paris".
Exemple de "commande vocale" pour la radio et les medias :
"Jouer artiste Alizée".
Exemple de "commande vocale" pour le téléphone :
"Appeler Jean-Pierre".

! Les commandes vocales, avec un choix de 12 langues (Anglaise, Française, Italienne, Espagnole, Allemande, Néerlandaise, Portugaise, Polonaise, Turque, Russe, Arabe, Brésilienne) se font en correspondance avec la langue choisie et paramétrée au préalable dans le système.
Pour certaines commandes vocales, il existe des alternatives de synonymes.
Exemple : Guider vers / Naviguer vers / Aller vers / ...
Les commandes vocales en langue Arabe de : "Naviguer vers adresse" et "Afficher POI dans la ville", ne sont pas disponibles.

Informations - Utilisations



Appuyez sur le bouton de commande vocale et dites votre commande après le signal sonore. N'oubliez pas que vous pouvez m'interrompre à tout moment en appuyant sur ce bouton. Vous pouvez rappuyer sur ce même bouton pendant que je vous écoute si vous voulez mettre fin à la conversation. Si vous êtes perdu et que voulez recommencer, dites "annuler". Si vous voulez revenir en arrière, dites "retour". Pour obtenir de l'aide ou des conseils, dites "aide". Si vous dites une commande et que j'ai besoin de plus d'informations, je vous donnerai des exemples pour vous aider à me donner les informations dont j'ai besoin ou je vous guiderai. Vous trouverez plus d'informations en mode "débutant". Si vous vous sentez plus à l'aise, vous pouvez régler l'interaction vocale en mode "expert".

Commandes vocales globales

Ces commandes peuvent être effectuées à partir de n/importe quelle page-écran après avoir appuyé sur le bouton de "Commandes vocales" ou "Téléphone" situé sur le volant, à condition qu/il n/y ait aucun appel téléphonique en cours.

Commandes vocales	**Messages d'aide**
Aide	Je peux vous aider dans de nombreux domaines. Vous pouvez dire: "aide téléphone", "aide navigation", "aide média" ou encore "aide radio". Pour en savoir plus sur l'utilisation des commandes vocales, vous pouvez dire "aide commandes vocales".
Aide commandes vocales	
Aide navigation	
Aide radio	
Aide media	
Aide téléphone	
Régler l'interaction vocale en mode <...>	Choisir le mode "débutant" ou "expert".
Sélectionner le profil <...>	Choisir le profil 1, 2 ou 3.
Oui	Dites "oui" si j'ai bien compris votre requête. Autrement, dites "non" pour recommencer.
Non	

Commandes vocales "Navigation"

Ces commandes peuvent être effectuées à partir de n/importe quelle page-écran après avoir appuyé sur le bouton de "Commandes vocales" ou "Téléphone" situé sur le volant, à condition qu/il n/y ait aucun appel téléphonique en cours.

Commandes vocales	**Messages d'aide**
Guider vers la maison	Pour lancer le guidage ou ajouter une étape, dites "guider vers" suivi de l'adresse ou du nom du contact. Dites par exemple "guider vers adresse, 11 rue de Rennes, Paris" ou "guider vers contact Alexandre". Vous pouvez également préciser s'il s'agit d'une destination préférée ou d'une destination récente. Dites par exemple "guider vers destination récente, 11 rue de Rennes, Paris", ou " guider vers destination préférée, club de tennis" ou encore "guider vers la maison". Pour afficher les POI sur la carte, vous pouvez dire "montrer les hôtels à Paris" ou "montrer les stations-services à proximité". Pour plus d'informations, dites "aide guidage".
Guider vers le bureau	
Guider vers destination préférée <...>	
Guider vers contact <...>	
Guider vers adresse <...>	
Afficher POI <...>	
Distance restante	Pour obtenir des informations sur votre itinéraire, dites "temps restant", "distance restante" ou "heure d'arrivée". Pour connaître les autres commandes pouvant être utilisées, dites "aide avec la navigation".
Temps restant	
Heure d'arrivée	
Arrêter le guidage	

En fonction du pays, donner les instructions de destination (adresse) en correspondance avec la langue du système.

Commandes vocales "Radio Media"

Ces commandes peuvent être effectuées à partir de n/importe quelle page-écran après avoir appuyé sur le bouton de "Commandes vocales" ou "Téléphone" situé sur le volant, à condition qu/il n/y ait aucun appel téléphonique en cours.

Commandes vocales	**Messages d'aide**
Ecouter radio <...>	Vous pouvez sélectionner une station radio en disant "régler sur" suivi du nom ou de la fréquence de la station que vous voulez écouter. Vous pouvez par exemple dire "régler sur radio France Musique" ou "régler sur 98.5 FM". Pour écouter une station mémorisée, dites "régler sur la mémoire", par exemple "régler sur la mémoire cinq".
Qu'est-ce qu'on écoute	Pour afficher le détail du "morceau", "artiste" et "album" en cours, vous pouvez dire "Qu'est-ce qu'on écoute".
Jouer morceau <...>	Utilisez la commande "jouer" ou "écouter" pour sélectionner la musique que vous souhaitez écouter. Vous pouvez sélectionner par "morceau", "album" ou "artiste". Dites simplement "jouer artiste Alizée", "jouer morceau L'Eté Indien" ou "jouer album Discovery".
Jouer artiste <...>	
Jouer album <...>	

Les commandes vocales medias sont disponibles uniquement en connexion USB.

Commandes vocales "Téléphone"

Si un téléphone est connecté au système, ces commandes vocales peuvent être effectuées à partir de n/importe quelle page-écran principale après avoir appuyé sur la touche "Téléphone" située sur le volant, à condition qu/il n/y ait aucun appel téléphonique en cours.
Si aucun téléphone n/est connecté en Bluetooth, un message vocal annonce : "S/il vous plait , connectez d/abord un téléphone" et la séquence vocale sera fermée.

Commandes vocales	**Messages d'aide**
Appeler <...>*	Pour passer un appel, dites "appeler" suivi du nom du contact, par exemple "appeler Jean-Pierre". Vous pouvez également préciser le type de téléphone en disant par exemple "appeler Jean-Pierre à la maison". Pour passer un appel en utilisant un numéro de téléphone, dites "composer" suivi du numéro de téléphone, par exemple "composer 01 23 45 67 89". Pour consulter vos messages vocaux, vous pouvez dire "appeler la boîte vocale". Pour envoyer un message, dites par exemple "envoyer un message rapide à Jean-Pierre" suivi du nom du message rapide que vous souhaitez envoyer. Par exemple "envoyer un message rapide à Jean-Pierre", "je serai en retard". Pour afficher la liste des contacts ou des appels, dites "afficher les contacts" ou "afficher les appels". Pour plus d'informations sur les messages, dites "aide avec les messages".
Composer <...>*	
Afficher les contacts*	
Afficher les appels*	
Appeler la boîte vocale*	

* Cette fonction est disponible uniquement si le téléphone connecté au système supporte le téléchargement du répertoire et des derniers appels, et si le téléchargement a été effectué.

Commandes vocales "Messages de texte"

Si un téléphone est connecté au système, ces commandes vocales peuvent être effectuées à partir de n/importe quelle page-écran principale après avoir appuyé sur la touche "Téléphone" située sur le volant, à condition qu/il n/y ait aucun appel téléphonique en cours.
Si aucun téléphone n/est connecté en Bluetooth, un message vocal annonce : "S/il vous plait, connectez d/abord un téléphone" et la séquence vocale sera fermée.

Commandes vocales	**Messages d'aide**
Envoyer un message rapide à <...>	Pour écouter vos messages, dites "lire le dernier message". Pour envoyer un message, vous pouvez utiliser les messages rapides pré-enregistrés. Il vous suffit d'utiliser le nom du message rapide, par exemple "envoyer un message rapide à Jean-Pierre, je serai en retard". Vous trouverez la liste des messages rapides dans le menu téléphone. Vous pouvez dire "appeler" ou "envoyer un message à" et sélectionner ensuite une ligne dans la liste. Pour vous déplacer dans une liste, dites "aller en haut", "aller en bas", "page suivante" ou "page précédente". Pour annuler une sélection, dites "retour". Pour interrompre l'action en cours et recommencer, dites "annuler".
Lire le dernier message*	

* Cette fonction est disponible uniquement si le téléphone connecté au système supporte le téléchargement du répertoire et des derniers appels, et si le téléchargement a été effectué.

Le système envoie uniquement les "Messages rapides" pré-enregistrés.

Navigation

Choix d'une destination

Vers une nouvelle destination



Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**MENU**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Saisir adresse**".



Choisir le "**Pays**".



Saisir la "**Ville**", la "**Rue**", le "**Numéro**" et confirmer en appuyant sur les propositions affichées.

OK Appuyer sur "**OK**" pour choisir les "**Critères de guidage**".

Et / Ou



Sélectionner "**Voir sur carte**" pour choisir les "**Critères de guidage**".

OK Appuyer sur "**OK**" pour démarrer le guidage.

Dézoomer / zoomer à l'aide des touches tactiles ou avec deux doigts sur l'écran.

Afin de pouvoir utiliser la navigation, il est nécessaire de renseigner la "**Ville**", la "**Rue**" et le "**Numéro**" sur le clavier virtuel ou prendre dans la liste de "**Contact**" ou dans l/"**Historique**" des adresses.

Sans confirmation du numéro, vous serez guidé à l/une des extrémités de la rue.

Vers une des dernières destinations



Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**MENU**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Mes destinations**".

Sélectionner l'onglet "**Récentes**".

Sélectionner l'adresse choisie dans la liste pour afficher les "**Critères de guidage**".

OK Appuyer sur "**OK**" pour démarrer le guidage.

Sélectionner "**Position**" pour visualiser géographiquement le point d'arrivée.

Vers "Mon domicile" ou "Mon travail"



Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**MENU**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Mes destinations**".

Sélectionner l'onglet "**Préférées**".



Sélectionner "**Mon domicile**".

Ou



Sélectionner "**Mon travail**".

Ou

Sélectionner une destination favorite enregistrée au préalable.

Vers un contact du répertoire



Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**MENU**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Mes destinations**".

Sélectionner l'onglet "**Contact**".

Choisir un contact dans la liste pour démarrer le guidage.

Vers des points d'intérêt (POI)

Les points d'intérêt (POI) sont répertoriés en différentes catégories.



Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**MENU**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Points d'intérêts**".



Sélectionner l'onglet "**Voyage**" ou "**Vie active**" ou "**Commercial**" ou "**Public**" ou "**Géographique**".

Ou



Sélectionner "**Rechercher**" pour saisir le nom et l'adresse d'un POI.

Appuyer sur "**OK**" pour lancer le calcul de l'itinéraire.

Vers un point de la carte



Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.

Explorer la carte en la faisant glisser avec votre doigt.

Sélectionner la destination en appuyant sur la carte.



Taper sur l/écran pour placer un point-repère et afficher un sous-menu.



Appuyer sur cette touche pour démarrer le guidage.

Ou



Appuyer sur cette touche pour enregistrer l/adresse affichée.

L'appui prolongé sur un point ouvre une liste de POI à proximité.

Vers des coordonnées GPS



Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.

Explorer la carte en la faisant glisser avec votre doigt.



Appuyer sur cette touche pour afficher la mappemonde.
A l/aide du quadrillage, sélectionner par zoom le pays ou la région souhaité.



Appuyer sur cette touche pour saisir les coordonnées GPS.



Un point-repère s'affiche au centre de l/écran, renseigné des coordonnées de "**Latitude**" et "**Longitude**".



Appuyer sur cette touche pour démarrer le guidage.

Ou



Appuyer sur cette touche pour enregistrer l/adresse affichée.

OU



Appuyer sur cette touche pour saisir les valeurs sur le clavier virtuel de la "**Latitude**".

Et



Appuyer sur cette touche pour saisir les valeurs sur le clavier virtuel de la "**Longitude**".

TMC (Trafic Message Channel)

Les messages TMC (Trafic Message Channel) sont liés à une norme européenne qui permet de diffuser des informations de circulation via le système RDS de la radio FM pour transmettre des informations routières en temps réel.
Les informations TMC sont ensuite affichées sur une carte de Navigation-GPS et prises en compte instantanément lors du guidage afin d/éviter les accidents, embouteillages et fermetures de voies.

L/affichage des zones de danger est conditionné par la législation en vigueur et à la souscription du service.

Navigation connectée

Selon version

Suivant le niveau d'équipement du véhicule

Connexion réseau apportée par le véhicule



OU

Connexion réseau apportée par l'utilisateur



Connexion navigation connectée

Par sécurité et parce qu'elle nécessite une attention soutenue de la part du conducteur, l'utilisation du smartphone est interdite en conduisant.
Les manipulations doivent être réalisées **véhicule à l'arrêt**.

Pour accéder à la navigation connectée, vous pouvez utiliser la connexion apportée par le véhicule via les services "Appel d/urgence ou d/assistance" ou utiliser votre smartphone en tant que modem.
Activer et paramétrer le partage de connexion du smartphone.

Connexion réseau apportée par le véhicule



Le système est relié automatiquement au modem intégré aux services "Appel d/urgence ou d/assistance" et ne nécessite pas de connexion apportée par l/utilisateur via son smartphone.

Connexion réseau apportée par l'utilisateur

Connexion USB



Brancher le câble USB.
Le smartphone est en mode charge lorsqu/il est relié par le câble USB.

Connexion Bluetooth

Activer la fonction Bluetooth du téléphone et s/assurer qu/il est détectable (voir rubrique "Applications").

Connexion Wi-Fi

Sélectionner un réseau Wi-Fi trouvé par le système et se connecter (voir rubrique "Applications").

Restriction d/utilisation :
- En CarPlay®, le partage de connexion se limite au mode de connexion Wi-Fi.
- En MirrorLink™, le partage de connexion se limite au mode de connexion USB.

La qualité des services dépend de la qualité du réseau.

A l/apparition de "TOMTOM TRAFFIC", les services sont disponibles.

Les services proposés en navigation connectée sont les suivants.
Un pack Services connectés :
- Météo,
- Stations services,
- Parking,
- Trafic,
- POI recherche locale.

Un pack Zone de danger (en option).

Les principes et les normes sont constamment en évolution ; pour que le processus de communication entre le smartphone et le système fonctionne correctement, nous vous conseillons de **mettre à jour le système d/exploitation du smartphone ainsi que la date et l/heure du smartphone et du système.**

Paramétrage spécifique à la navigation connectée

Par l/intermédiaire du menu "Réglages" vous pouvez créer un profil relatif à une personne seule ou à un groupe de personnes ayant des points communs, avec la possibilité de paramétrer une multitude de réglages (mémoires radio, réglages audio, historique de navigation, favoris de contacts, ...), la prise en compte des réglages se fait automatiquement.

Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**MENU**" pour accéder à la page secondaire.

Sélectionner "**Réglages**".

Sélectionner "**Carte**".

Activer ou désactiver :
- "**Autoriser la déclaration des zones de danger**".
- "**Conseil de fin de trajet à pied**"
- "**Autoriser l/envoi d/informations**"

Ces réglages sont à effectuer en fonction de chaque profil.

Sélectionner "**Alertes**".

Activer ou désactiver "**Avertir zones de danger**".

Sélectionner cette touche.

Activer : **Diffuser une alerte sonore**

Pour avoir accès à la navigation connectée, vous devez cocher l/option : "**Autoriser l/envoi d/informations**".

L/affichage des zones de danger est conditionné par la législation en vigueur et à la souscription du service.

Déclaration des "Zones de danger"

Pour diffuser l/information de la déclaration des zones de danger, vous devez cocher l/option : "**Autoriser la déclaration des zones de danger**".

Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**Déclare une nouvelle zone de danger**" situé dans le bandeau supérieur de l/écran tactile

Sélectionner l/option "**Type**" pour choisir le type de "Zone de danger".

Sélectionner l/option "**Vitesse**" et la renseigner à l/aide du clavier virtuel.

OK

Appuyer sur "**OK**" pour enregistrer et diffuser l/information.

Mises à jour du pack "Zones de danger"

Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.

Sélectionner "**Administration système**".

Sélectionner l'onglet "**Info. système**".

Sélectionner "**Consulter**" pour consulter la version des différents modules installés dans le système.

Sélectionner "**Mise(s) à jour en attente**".

Vous pouvez télécharger les mises à jour du système et des cartographies, sur le site de la Marque.
Vous trouverez également la procédure de mise à jour.

Afficher la météo



Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur cette touche pour afficher la liste des services.



Sélectionner "**Consult. carte**".



Sélectionner "**Météo**".



Appuyer sur cette touche pour afficher un premier niveau d'information.



Appuyer sur cette touche pour afficher les informations météo détaillées.

La température affichée à 6 heures du matin, sera la température maximum de la journée.
La température affichée à 18 heures, sera la température minimum de la nuit.

Applications

Navigateur Internet



Appuyer sur **Applications** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur "**Connectivité**" pour atteindre la fonction "**Navigateur Internet**".

Appuyer sur "**Navigateur Internet**" pour afficher la page d'accueil du navigateur.



Sélectionner votre pays de résidence.

OK Appuyer sur "**OK**" pour enregistrer et lancer le navigateur.

La connexion internet se fait via l/une des connexions réseaux apportées par le véhicule ou l/utilisateur.

Connectivité



Appuyer sur **Applications** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur "**Connectivité**" pour atteindre les fonctions **CarPlay®**, **MirrorLink™** ou **Android Auto**.

Applications



Appuyer sur **Applications** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur "**Applications**" pour afficher la page d'accueil des applications.

Connexion smartphones CarPlay®

Par sécurité et parce qu'elle nécessite une attention soutenue de la part du conducteur, l'utilisation du smartphone est interdite en conduisant.
Les manipulations doivent être réalisées **véhicule à l'arrêt**.

La synchronisation du smartphone permet aux usagers d/afficher les applications, adaptées à la technologie CarPlay®, du smartphone à l/écran du véhicule en ayant au préalable activé la fonction CarPlay® du smartphone.
Les principes et les normes sont constamment en évolution, **il est conseillé de mettre à jour le système d'exploitation de votre smartphone**.
Pour connaître les modèles des smartphones éligibles, connectez-vous à l/adresse Internet de la Marque de votre pays.



Brancher le câble USB. Le smartphone est en mode charge lorsqu/il est relié par le câble USB.



Appuyer sur "**Téléphone**" pour afficher l'interface CarPlay®.

Ou



Brancher le câble USB. Le smartphone est en mode charge lorsqu/il est relié par le câble USB.



A partir du système, appuyer sur "**Applications**" pour afficher la page primaire.

Appuyer sur "**Connectivité**" pour atteindre la fonction CarPlay®.



Appuyer sur "**CarPlay**" pour afficher l'interface CarPlay®.

Au branchement du câble USB, la fonction CarPlay® désactive le mode Bluetooth® du système.

Connexion smartphones MirrorLink™

Par sécurité et parce qu'elle nécessite une attention soutenue de la part du conducteur, l'utilisation du smartphone est interdite en conduisant.
Les manipulations doivent être réalisées **véhicule à l'arrêt**.

La synchronisation du smartphone permet aux usagers d/afficher les applications, adaptées à la technologie MirrorLink™, du smartphone à l/écran du véhicule.
Les principes et les normes sont constamment en évolution, pour que le processus de communication entre le smartphone et le système fonctionne, il faut dans tous les cas que le smartphone soit déverrouillé ; **mettre à jour le système d'exploitation du smartphone ainsi que la date et l'heure du smartphone et du système.**
Pour connaître les modèles des smartphones éligibles, connectez-vous à l/adresse Internet de la Marque de votre pays.

Par sécurité, des applications ne sont consultables que véhicule à l/arrêt ; dès la reprise du roulage, leurs affichages s/interrompent.

La fonction "**MirrorLink™**" nécessite un smartphone et des applications compatibles.

Lors du branchement du smartphone au système, il est préconisé de lancer le Bluetooth® du smartphone.



Brancher le câble USB. Le smartphone est en mode charge lorsqu/il est relié par le câble USB.

A partir du système, appuyer sur "**Applications**" pour afficher la page primaire.

Appuyer sur "**Connectivité**" pour atteindre la fonction MirrorLink™.

Appuyer sur "**MirrorLink™**" pour lancer l'application du système.

Selon le smartphone, il est nécessaire d/activer la fonction "**MirrorLink™**".

OK Lors de la procédure, plusieurs pages-écrans sur l'association de certaines fonctionnalités s/affichent. Accepter pour lancer et terminer la connexion.

Une fois la connexion effectuée, une page s'affiche avec les applications téléchargées au préalable dans votre smartphone et adaptées à la technologie MirrorLink™.

En marge de l/affichage MirrorLink™, les accès au choix des différentes sources de musique restent accessibles à l'aide des touches tactiles situées dans le bandeau supérieur.
L'accès aux menus du système peut se faire à tout moment à l'aide des touches dédiées.

Suivant la qualité de votre réseau, un temps d/attente est nécessaire pour la disponibilité des applications.

Connexion smartphones Android Auto

Par sécurité et parce qu'elle nécessite une attention soutenue de la part du conducteur, l'utilisation du smartphone est interdite en conduisant.
Les manipulations doivent être réalisées **véhicule à l'arrêt**.

La synchronisation du smartphone permet aux usagers d/afficher les applications, adaptées à la technologie Android Auto, du smartphone à l/écran du véhicule.
Les principes et les normes sont constamment en évolution, pour que le processus de communication entre le smartphone et le système fonctionne, il faut dans tous les cas que le smartphone soit déverrouillé ; **mettre à jour le système d'exploitation du smartphone ainsi que la date et l'heure du smartphone et du système.**
Pour connaître les modèles des smartphones éligibles, connectez-vous à l/adresse Internet de la Marque de votre pays.

Par sécurité, des applications ne sont consultables que véhicule à l/arrêt ; dès la reprise du roulage, leurs affichages s/interrompent.

La fonction "**Android Auto**" nécessite un smartphone et des applications compatibles.



Brancher le câble USB. Le smartphone est en mode charge lorsqu/il est relié par le câble USB.



A partir du système, appuyer sur "**Applications**" pour afficher la page primaire.

Appuyer sur "**Connectivité**" pour atteindre la fonction Android Auto.



Appuyer sur "**Android Auto**" pour lancer l'application du système.

OK Lors de la procédure, plusieurs pages-écrans sur l'association de certaines fonctionnalités s/affichent. Accepter pour lancer et terminer la connexion.

En marge de l/affichage Android Auto, les accès au choix des différentes sources de musique restent accessibles à l'aide des touches tactiles situées dans le bandeau supérieur.
L'accès aux menus du système peut se faire à tout moment à l'aide des touches dédiées.

En mode Android Auto, la fonction pour afficher le carrousel des menus par un appui court avec trois doigts sur l'écran, est désactivée.

Suivant la qualité de votre réseau, un temps d/attente est nécessaire pour la disponibilité des applications.

Connexion Bluetooth®

Pour des raisons de sécurité et parce qu/elles nécessitent une attention soutenue de la part du conducteur, les opérations de jumelage du téléphone mobile Bluetooth au système mains-libres Bluetooth de votre autoradio, doivent être réalisées **véhicule à l'arrêt** et contact mis.

Activer la fonction Bluetooth du téléphone et s/assurer qu/il est "visible par tous" (configuration du téléphone).

Procédure à partir du téléphone



Sélectionner le nom système dans la liste des appareils détectés.

Sur le système, accepter la demande de connexion du téléphone.

Pour finaliser le jumelage, quelle que soit la procédure du téléphone ou du système, confirmer et valider le code affiché à l/identique sur le système et sur le téléphone.

Procédure à partir du système



Appuyer sur **Applications** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur "**Connexion Bluetooth**".



Sélectionner "**Rechercher**".
La liste du (ou des) téléphone(s) détecté(s) s/affiche.

En cas d'échec, il est conseillé de désactiver puis de réactiver la fonction Bluetooth de votre téléphone.



Sélectionner le nom du téléphone choisi dans la liste.

Selon le type de téléphone, il vous demande d'accepter ou non le transfert de votre répertoire et de vos messages.

Partage de connexion

Le système propose de connecter le téléphone avec 3 profils :

- en "**Téléphone**" (kit mains-libres, téléphone uniquement),
- en "**Streaming audio**" (streaming : lecture sans fil des fichiers audio du téléphone),
- en "**Données internet mobile**".

L/activation du profil ; "**Données internet mobile**" pour la navigation connectée est obligatoire (dans le cas où le véhicule n/est pas équipé des services "Appel d/urgence et d/assistance"), après avoir au préalable activé ce partage de connexion de votre smartphone.



Sélectionner un ou plusieurs profils.

OK

Appuyer sur "**OK**" pour valider.

Connexion Wi-Fi

Connexion réseau par le Wi-Fi du smartphone.



Appuyer sur **Applications** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.

WIFI

Sélectionner "**Connexion réseau Wi-Fi**".



Sélectionner l/onglet "**Sécurisé**" ou "**Non sécurisé**" ou "**Mémorisé**".



Sélectionner un réseau.



A l/aide du clavier virtuel, composer la "**Clé**" réseau Wi-Fi et le "**Mot de passe**".

OK

Appuyer sur "**OK**" pour lancer la connexion.

La connexion Wi-Fi et le partage de connexion Wi-Fi sont exclusifs.

Partage de connexion Wi-Fi

Création d/un réseau local Wi-Fi par le système.

Appuyer sur **Applications** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.

Sélectionner "**Partage de connexion Wi-Fi**".

Sélectionner l/onglet "**Activation**" pour activer ou désactiver le partage de connexion Wi-Fi.

Et / Ou

Sélectionner l/onglet "**Réglages**" pour changer le nom du réseau du système et le mot de passe.

OK Appuyer sur "**OK**" pour valider.

Afin de se protéger d/éventuelles intrusions de pirates et de sécuriser au maximum l/ensemble de vos systèmes, il est conseillé d/utiliser un code de sécurité ou un mot de passe complexe.

Gérer les connexions

Appuyer sur **Applications** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.

Sélectionner "**Gérer connexion**".

Par cette fonction, visualiser l/accès aux services connectés, la disponibilité des services connectés et modifier le mode de connexion.

Radio

Sélectionner une station

Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur "**Fréquence**".

Appuyer sur l/une des touches pour effectuer une recherche automatique des stations de radio.

Ou

Déplacer le curseur pour effectuer une recherche manuelle de fréquence supérieure / inférieure.

Ou

Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.

Sélectionner "**Stations radio**" sur la page secondaire.

Appuyer sur "**Fréquence**".

Saisir les valeurs sur le clavier virtuel.
Saisir d/abord les unités puis cliquer sur la zone des décimales pour saisir les chiffres après la virgule.

OK Appuyer sur "**OK**" pour valider.

! La réception radiophonique peut être perturbée par l/utilisation d/équipements électriques non homologués par la Marque, tels qu/un chargeur avec prise USB branché dans la prise 12 V. L'environnement extérieur (colline, immeuble, tunnel, parking, sous-sol...) peut bloquer la réception, y compris en mode de suivi RDS. Ce phénomène est normal dans la propagation des ondes radio et ne traduit en aucune manière une défaillance de l'autoradio.

Mémoriser une station

Sélectionner une station ou une fréquence. (reportez-vous à la rubrique correspondante)

Appuyer sur "**Mémoire**".



Faire un appui long sur l/une des touches pour mémoriser la station.

Activer / Désactiver le RDS



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Réglages Radio**".

Sélectionner "**Général**".



Activer / Désactiver "**Suivi de station**".

OK Appuyer sur "**OK**" pour valider.

i Le RDS, si activé, permet de continuer à écouter une même station grâce au suivi de fréquence. Cependant, dans certaines conditions, le suivi de cette station RDS n'est pas assuré sur tout le pays, les stations de radio ne couvrant pas 100 % du territoire. Cela explique la perte de réception de la station lors d'un trajet.

Afficher les informations textes

La fonction "Radio Texte" permet d/afficher des informations, transmises par la station radio, relative à l'émission de la station ou la chanson en cours d'écoute.



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Réglages Radio**".

Sélectionner "**Général**".



Activer / Désactiver "**Affichage radio texte**".

OK

Appuyer sur "**OK**" pour valider.

Ecouter les messages TA

La fonction TA (Trafic Announcement) rend prioritaire l'écoute des messages d'alerte TA. Pour être active, cette fonction nécessite la réception correcte d'une station de radio émettant ce type de message. Dès l'émission d/une info trafic, le média en cours s'interrompt automatiquement pour diffuser le message TA. L'écoute normale du média reprend dès la fin de l'émission du message.

Sélectionner "**Annonces**".



Activer / Désactiver "**Annonce trafic**".

OK

Appuyer sur "**OK**" pour valider.

Radio DAB (Digital Audio Broadcasting)

Radio Numérique Terrestre

La radio numérique vous permet une écoute de qualité supérieure.
Les différents "multiplex/ensemble" vous proposent un choix de radios rangées par ordre alphabétique.



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.



Sélectionner la source sonore.

Appuyer sur "**Bande:**" pour sélectionner la bande "**DAB**".

Suivi DAB-FM

Le "DAB" ne couvre pas 100 % du territoire.
Lorsque la qualité du signal numérique est dégradée, le "Suivi auto DAB-FM" permet de continuer à écouter une même station, en basculant automatiquement sur la radio analogique "FM" correspondante (si elle existe).

Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.

Sélectionner "**Réglages Radio**".

Sélectionner "**Général**".

Activer / Désactiver "**Suivi de station**".

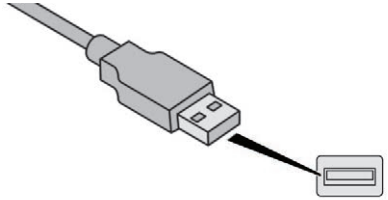
OK Appuyer sur "**OK**".

Si le "Suivi auto DAB-FM" est activé, il peut y avoir un décalage de quelques secondes lorsque le système bascule en radio analogique "FM" avec parfois une variation de volume.
Lorsque la qualité du signal numérique redevient bonne, le système rebascule automatiquement en "DAB".

Si la station "DAB" écoutée n'est pas disponible en "FM" (option "**DAB-FM**" grisée), ou si le "Suivi auto DAB / FM" n/est pas activé, il y a une coupure de son lorsque la qualité du signal numérique devient mauvaise.

Media

Prise USB



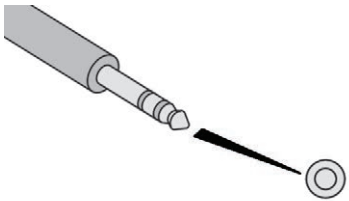
Insérer la clé USB dans la prise USB ou brancher le périphérique USB à la prise USB à l'aide d'un câble adapté (non fourni).

Afin de préserver le système, n'utilisez pas de répartiteur USB.

Le système constitue des listes de lecture (mémoire temporaire) dont le temps de création peut prendre de quelques secondes à plusieurs minutes à la première connexion.
Réduire le nombre de fichiers autres que musicaux et le nombre de répertoires permet de diminuer le temps d'attente.
Les listes de lecture sont actualisées à chaque coupure du contact ou connexion d'une clé USB. Les listes sont mémorisées : sans intervention dans les listes, le temps de chargement suivant est réduit.

Prise Auxiliaire (AUX)

(selon modèle / selon équipement)



Cette source n/est disponible que si "Entrée auxiliaire" a été cochée dans les réglages audios.

Brancher l'équipement nomade (lecteur MP3, …) sur la prise Jack à l'aide d'un câble audio (non fourni).

Régler d'abord le volume de votre équipement nomade (niveau élevé). Régler ensuite le volume de votre autoradio.
Le pilotage des commandes se fait via l'équipement nomade.

Lecteur CD

(selon modèle / selon équipement)

Insérer le CD dans le lecteur.

Choix de la source

Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Sélectionner "**Source**".

Choisir la source.

Streaming audio Bluetooth®

Le streaming permet d'écouter le flux audio provenant du smartphone.

Le profil Bluetooth doit être activé, régler d/abord le volume de votre équipement nomade (niveau élevé).
Régler ensuite le volume de votre autoradio.

Si la lecture ne commence pas automatiquement, il peut être nécessaire de lancer la lecture audio à partir du téléphone.
Le pilotage se fait via le périphérique ou en utilisant les touches tactiles du système.

! Une fois connecté en streaming, le téléphone est considéré comme une source média.

Connexion lecteurs Apple®

Connecter le lecteur Apple® à la prise USB à l'aide d'un câble adapté (non fourni).
La lecture commence automatiquement.

Le pilotage se fait via les commandes du système audio.

i Les classements disponibles sont ceux du lecteur nomade connecté (artistes / albums / genres / playlists / audiobooks / podcasts).
Le classement utilisé par défaut est le classement par artistes. Pour modifier le classement utilisé, remonter l'arborescence jusqu'à son premier niveau puis sélectionner le classement souhaité (playlists par exemple) et valider pour descendre l'arborescence jusqu'à la piste souhaitée.

La version du logiciel de l'autoradio peut être incompatible avec la génération de votre lecteur Apple®.

Informations et conseils

! Le système supporte les lecteurs nomades USB Mass Storage, les BlackBerry® ou les lecteurs Apple® via les prises USB. Le câble d'adaptation n'est pas fourni.
La gestion du périphérique se fait par les commandes du système audio.
Les autres périphériques, non reconnus par le système lors de la connexion, doivent être branchés à la prise auxiliaire à l'aide d'un câble Jack (non fourni) ou via le streaming Bluetooth suivant la compatibilité.

! Afin de préserver le système, n'utilisez pas de répartiteur USB.

L'autoradio lit les fichiers audio avec l'extension ".wma, .aac, .flac, .ogg, .mp3" avec un débit compris entre 32 Kbps et 320 Kbps.
Il supporte aussi le mode VBR (Variable Bit Rate).
Tout autre type de fichier (.mp4, ...) ne peut être lu.
Les fichiers ".wma" doivent être de type wma 9 standard.
Les fréquences d'échantillonnage supportées sont 32, 44 et 48 KHz.

Il est conseillé de rédiger les noms de fichiers avec moins de 20 caractères en excluant les caractères particuliers (ex : « » ? . ; ù) afin d'éviter tout problème de lecture ou d'affichage.

Utiliser uniquement des clés USB au format FAT32 (File Allocation Table).

i Il est recommandé d'utiliser le câble USB d'origine de l'appareil nomade.

Pour pouvoir lire un CDR ou un CDRW gravé, sélectionner lors de la gravure les standards ISO 9660 niveau 1, 2 ou Joliet de préférence.
Si le disque est gravé dans un autre format, il est possible que la lecture ne s'effectue pas correctement.
Sur un même disque, il est recommandé de toujours utiliser le même standard de gravure, avec une vitesse la plus faible possible (4x maximum) pour une qualité acoustique optimale.
Dans le cas particulier d'un CD multi-sessions, le standard Joliet est recommandé.

Téléphone

Jumeler un téléphone Bluetooth®

! Pour des raisons de sécurité et parce qu'elles nécessitent une attention soutenue de la part du conducteur, les opérations de jumelage du téléphone mobile Bluetooth® au système mains-libres Bluetooth® de votre autoradio, doivent être réalisées **véhicule à l'arrêt** et contact mis.

i Activer la fonction Bluetooth du téléphone et s/assurer qu/il est "visible par tous" (configuration du téléphone).

Procédure à partir du téléphone

Sélectionner le nom système dans la liste des appareils détectés.

Sur le système, accepter la demande de connexion du téléphone.

Pour finaliser le jumelage, quelle que soit la procédure, du téléphone ou du système, confirmer et valider le code affiché à l/identique sur le système et sur le téléphone.

Procédure à partir du système



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur "**Rechercher Bluetooth**".

Ou



Sélectionner "**Rechercher**".
La liste du (ou des) téléphone(s) détecté(s) s/affiche.

En cas d'échec, il est conseillé de désactiver puis de réactiver la fonction Bluetooth de votre téléphone.



Sélectionner le nom du téléphone choisi dans la liste.

Partage de connexion

Le système propose de connecter le téléphone avec 3 profils :
- en "**Téléphone**" (kit mains-libres, téléphone uniquement),
- en "**Streaming audio**" (streaming : lecture sans fil des fichiers audio du téléphone),
- en "**Données internet mobile**".

L/activation du profil ; "**Données internet mobile**" pour la navigation connectée est obligatoire, après avoir au préalable activé le partage de connexion de votre smartphone.



Sélectionner un ou plusieurs profils.

OK

Appuyer sur "**OK**" pour valider.

Selon le type de téléphone, il vous demande d'accepter ou non le transfert de votre répertoire et de vos messages.

Reconnexion automatique

De retour dans le véhicule, si le dernier téléphone connecté est à nouveau présent, il est automatiquement reconnu et dans les 30 secondes environ qui suivent la mise du contact le jumelage est opéré sans action de votre part (Bluetooth activé).

Pour modifier le profil de connexion :



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Connexion Bluetooth**" pour afficher la liste des périphériques jumelés.



Appuyer sur la touche "détails".



Sélectionner un ou plusieurs profils.

OK Appuyer sur "**OK**" pour valider.

! La capacité du système à ne connecter qu'un seul profil dépend du téléphone. Les trois profils peuvent se connecter par défaut.

! Les services disponibles sont dépendants du réseau, de la carte SIM et de la compatibilité des appareils Bluetooth utilisés. Vérifiez sur le manuel de votre téléphone et auprès de votre opérateur, les services auxquels vous avez accès.

i Les profils compatibles avec le système sont : HFP, OPP, PBAP, A2DP, AVRCP, MAP et PAN.

Connectez-vous sur le site de la Marque pour plus d'informations (compatibilité, aide complémentaire, ...).

Gestion des téléphones jumelés

i Cette fonction permet de connecter ou de déconnecter un périphérique ainsi que de supprimer un jumelage.



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Connexion Bluetooth**" pour afficher la liste des périphériques jumelés.



Appuyer sur le nom du téléphone choisi dans la liste pour le déconnecter.
Appuyer à nouveau pour le connecter.

Supprimer un téléphone



Sélectionner la corbeille en haut à droite de l/écran pour afficher une corbeille en face du téléphone choisi.



Appuyer sur la corbeille en face du téléphone choisi pour le supprimer.

Recevoir un appel

Un appel entrant est annoncé par une sonnerie et un affichage superposé sur l'écran.



Faire un appui court sur la touche **TEL** des commandes au volant pour décrocher.

Et



Faire un appui long.



sur la touche **TEL** des commandes au volant pour refuser l'appel.

Ou



Sélectionner "**Raccrocher**".

Passer un appel

L'utilisation du téléphone est fortement déconseillée en conduisant.
Garez le véhicule.
Passer l'appel à l'aide des commandes au volant.

Appeler un nouveau numéro



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.



Saisir le numéro à l'aide du clavier numérique.



Appuyer sur "**Appeler**" pour lancer l'appel.

Appeler un contact



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.



Ou faire un appui long



sur la touche **TEL** des commandes au volant.

Sélectionner "**Contact**".

Sélectionner le contact dans la liste proposée.



Sélectionner "**Appeler**".

Appeler un des derniers numéros composés



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

Ou



Faire un appui long



sur la touche des commandes au volant.

Sélectionner "**Appels**".

Sélectionner le contact dans la liste proposée.

Il est toujours possible de lancer un appel directement depuis le téléphone ; stationner le véhicule par mesure de sécurité.

Gestion des contacts / fiches

Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

Sélectionner "**Contact**".

Sélectionner "**Créer**" pour ajouter un nouveau contact.

Sur l/onglet "**Téléphone**", renseigner les numéros de téléphone du contact.

Sur l/onglet "**Adresse**", renseigner les adresses du contact.

Sur l/onglet "**Email**", renseigner les adresses Email du contact.

La fonction "**Email**" permet de renseigner les adresses email des contacts, mais en aucun cas le système ne peut envoyer d/email.

Gestion des messages

Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.

Sélectionner "**Messages**" pour afficher la liste des messages.

Sélectionner l/onglet "**Tous**" ou "**Reçus**" ou "**Envoyés**".

Sélectionner le détail du message choisi dans l/une des listes.

Appuyer sur "**Répondre**" pour envoyer un message rapide intégré dans le système.

Appuyer sur "**Appeler**" pour lancer l'appel.

Appuyer sur "**Ecouter**" pour écouter le message.

L/accès aux "**Messages**" dépend de la compatibilité du smartphone et du système intégré.
Selon le smartphone, la remontée de vos messages ou emails peut être longue.

Les services disponibles sont dépendants du réseau, de la carte SIM et de la compatibilité des appareils Bluetooth utilisés.
Vérifiez sur le manuel de votre smartphone et auprès de votre opérateur, les services auxquels vous avez accès.

Gestion des messages rapides

Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.

Sélectionner "**Messages rapides**" pour afficher la liste des messages.



Sélectionner l/onglet "**En retard**" ou "**Mon arrivée**" ou "**Non disponible**" ou "**Autre**" avec la possibilité de créer de nouveaux messages.



Appuyer sur "**Créer**" pour écrire un nouveau message.



Sélectionner le message choisi dans l/une des listes.



Appuyer sur "**Transférer**" pour sélectionner le ou les destinataires.



Appuyer sur "**Ecouter**" pour lancer la lecture du message.

Gestion des emails



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Email**" pour afficher la liste des messages.



Sélectionner l/onglet "**Reçus**" ou "**Envoyés**" ou "**Non lus**".

Sélectionner le message choisi dans l/une des listes.



Appuyer sur "**Ecouter**" pour lancer la lecture du message.

! L/accès aux "**Email**" dépend de la compatibilité du smartphone et du système intégré.

Réglages

Réglages audio



Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.



Sélectionner "**Réglages audio**".

Sélectionner "**Ambiances**".

Ou

"**Répartition**".

Ou

"**Son**".

Ou

"**Voix**".

Ou

"**Sonnerie**".

OK Appuyer sur "**OK**" pour enregistrer les réglages.

La répartition (ou spatialisation grâce au système Arkamys©) du son est un traitement audio qui permet d/adapter la qualité sonore, en fonction du nombre de passagers dans le véhicule.
Disponible uniquement en configuration haut-parleurs avant et arrière.

Les réglages audio **Ambiances** (6 ambiances au choix) ainsi que **Graves**, **Médiums** et **Aiguës** sont différents et indépendants pour chaque source sonore.
Activer ou Désactiver "**Loudness**".
Les réglages de "**Répartition**" (Tous passagers, Conducteur et Avant seul) sont communs à toutes les sources.
Activer ou Désactiver "**Sons tactiles**", "**Volume asservi à la vitesse**" et "**Entrée auxiliaire**".

Audio em barqué : le Sound Staging d/Arkamys© optimise la répartition du son dans l'habitacle.

Paramétrer les profils

Par sécurité et parce qu'elle nécessite une attention soutenue de la part du conducteur, les manipulations doivent être réalisées **véhicule à l'arrêt**.

Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.

Sélectionner "**Paramétrage des profils**".

Sélectionner "**Profil 1**" ou "**Profil 2**" ou "**Profil 3**" ou "**Profil commun**".

Appuyer sur cette touche pour entrer un nom de profil à l/aide du clavier virtuel.

OK Appuyer sur "**OK**" pour valider.

Appuyer sur cette touche pour intégrer une photo de profil.

Insérer une clé USB contenant la photo dans la prise USB.
Sélectionner la photo.

OK Appuyer sur "**OK**" pour accepter le transfert de la photo.

OK Appuyer à nouveau sur "**OK**" pour enregistrer les réglages.

L/emplacement de la photo est dans un format carré, le système déforme la photo d/origine si elle est dans un format autre que celui du système.

00.0 Appuyer sur cette touche pour réinitialiser le profil sélectionné.

La réinitialisation du profil sélectionné active la langue anglaise par défaut.

Sélectionner un "**Profil**" (1 ou 2 ou 3) pour lui associer les "**Réglages audio**".



Sélectionner "**Réglages audio**".

Sélectionner "**Ambiances**".

Ou

"**Répartition**".

Ou

"**Son**".

Ou

"**Voix**".

Ou

"**Sonnerie**".

OK Appuyer sur "**OK**" pour enregistrer les réglages.

Modifier les paramètres du système



Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Configuration écran**".

Sélectionner "**Animation**".



Activer ou désactiver : "**Défilement de texte automatique**".

Sélectionner "**Luminosité**".

Déplacer le curseur pour régler la luminosité de l/écran et/ou du combiné.



Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Administration système**".

Sélectionner "**Unités**" pour changer l/unité de distance, consommation et température.

Sélectionner "**Paramètres usine**" pour revenir aux réglages initiaux.

! La réinitialisation du système en réglage d/usine, active la langue anglaise par défaut.

Sélectionner "**Info. système**" pour consulter la version des différents modules installés dans le système.

Sélectionner la langue



Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Langues**" pour changer de langue.

Régler la date



Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Réglage heure-date**".

Sélectionner "**Date**".



Appuyer sur cette touche pour définir la date.



Appuyer sur "**OK**" pour valider.



Sélectionner le format d/affichage de la date.

Les réglages de la date et de l/heure ne sont disponibles que si la "synchronisation GPS" est désactivée.
Le passage entre l/heure d/hiver et l/heure d/été, se fait par changement du fuseau horaire.

Régler l'heure



Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Réglage heure-date**".

Sélectionner "**Heure**".



Appuyer sur cette touche pour régler l/heure à l/aide du clavier virtuel.



Appuyer sur "**OK**" pour valider.



Appuyer sur cette touche pour définir le fuseau horaire.

Sélectionner le format d/affichage de l/heure (12h / 24h).

Activer ou désactiver la synchronisation avec les satellites (UTC).



Appuyer sur "**OK**" pour valider.

Le système ne gère pas automatiquement les basculements heure d/été / heure d/hiver (suivant pays).

Thèmes

Pour des raisons de sécurité, la procédure de changement d/ambiance est possible uniquement **véhicule à l/arrêt**.



Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.



Sélectionner "**Thèmes**".



Sélectionner dans la liste, l/ambiance graphique puis appuyer sur "**OK**" pour valider.

A chaque changement d'ambiance, le système effectue un redémarrage avec un passage par un écran noir.

Questions fréquentes

Les informations décrites ci-après regroupent les réponses aux questions les plus fréquemment posées concernant votre autoradio.

Navigation

QUESTION	REPONSE	SOLUTION
Le calcul de l'itinéraire n'aboutit pas.	Les critères de guidage sont peut être en contradiction avec la localisation actuelle (exclusion des routes à péage sur une autoroute à péage).	Vérifier les critères de guidage dans le menu "Navigation".
Les POI n'apparaissent pas.	Les POI n'ont pas été sélectionnés.	Sélectionner les POI dans la liste des POI.
L'alerte sonore des "Zones de danger" ne fonctionne pas.	L'alerte sonore n/est pas active ou le volume sonore est trop faible.	Activer l'alerte sonore dans le menu "Navigation" et vérifier le volume de la voix dans les réglages audio.
Le système ne propose pas de dévier un événement sur le parcours.	Les critères de guidage ne prennent pas en compte les informations TMC.	Paramétrer la fonction "Info-trafic" dans la liste des critères de guidage (Sans, Manuel ou Automatique).
Je reçois une alerte pour une "Zone de danger" qui n'est pas sur mon parcours.	Hors guidage, le système annonce toutes les "Zones de danger" positionnées dans un cône situé devant le véhicule. Il peut alerter pour des "Zones de danger" situées sur les routes proches ou parallèles.	Zoomer la carte afin de visualiser la position exacte de la "Zone de danger". Sélectionner "Sur l'itinéraire" pour ne plus être alerté hors guidage ou diminuer le délai d'annonce.
Certains embouteillages sur l'itinéraire ne sont pas indiqués en temps réel.	Au démarrage, le système met quelques minutes pour capter les informations trafic.	Attendre que les informations trafic soient bien reçues (affichage sur la carte des icones d'informations trafic).
	Dans certains pays, seuls les grands axes (autoroutes...) sont répertoriés pour les informations trafic.	Ce phénomène est normal. Le système est dépendant des informations trafic disponibles.
L'altitude ne s'affiche pas.	Au démarrage, l'initialisation du GPS peut mettre jusqu'à 3 minutes pour capter correctement plus de 4 satellites.	Attendre le démarrage complet du système pour que la couverture GPS soit d'au moins 4 satellites.
	Selon l'environnement géographique (tunnel...) ou la météo, les conditions de réception du signal GPS peuvent varier.	Ce phénomène est normal. Le système est dépendant des conditions de réception du signal GPS.
Je n'ai plus de navigation connectée.	Au démarrage et dans certaines zones géographiques, la connexion peut être indisponible.	Vérifier l'activation des services connectés (paramétrages, contrat).

Radio

QUESTION	REPONSE	SOLUTION
La qualité de réception de la station de radio écoutée se dégrade progressivement ou les stations mémorisées ne fonctionnent pas (pas de son, 87,5 Mhz s'affiche...).	Le véhicule est trop éloigné de l'émetteur de la station écoutée ou aucun émetteur n'est présent dans la zone géographique traversée.	Activer la fonction "RDS" par le biais du menu raccourci, afin de permettre au système de vérifier si un émetteur plus puissant se trouve dans la zone géographique.
	L'environnement (colline, immeuble, tunnel, parking sous-sol...) bloque la réception, y compris en mode de suivi RDS.	Ce phénomène est normal et ne traduit pas une défaillance de l'autoradio.
	L'antenne est absente ou a été endommagée (par exemple lors d'un passage en station de lavage ou dans un parking souterrain).	Faire vérifier l'antenne par le réseau de la Marque.
Je ne retrouve pas certaines stations de radio dans la liste des stations captées. Le nom de la station de radio change.	La station n'est plus captée ou son nom a changé dans la liste. Certaines stations de radio envoient, à la place de leur nom d'autres informations (titre de la chanson par exemple). Le système interprète ces données comme le nom de la station.	Appuyer sur la touche "Actualiser liste" dans le menu secondaire de "Stations radio".

Média

QUESTION	REPONSE	SOLUTION
La lecture de ma clé USB démarre après un temps excessivement long (environ 2 à 3 minutes).	Certains fichiers fournis avec la clé peuvent ralentir de façon très importante l'accès à la lecture de la clé (multiplication par 10 du temps de catalogage).	Supprimer les fichiers fournis avec la clé et limiter le nombre de sous-dossiers dans l'arborescence de la clé.
Le CD est éjecté systématiquement ou n'est pas lu par le lecteur.	Le CD est placé à l'envers, illisible, ne contient pas de données audio ou contient un format audio non reconnu par l'autoradio. Le CD a été gravé dans un format incompatible du lecteur (udf,...). Le CD est protégé par un système de protection anti-piratage non reconnu par l'autoradio.	Vérifier le sens de l'insertion du CD dans le lecteur. Vérifier l'état du CD : le CD ne pourra pas être lu s'il est trop endommagé. Vérifier le contenu s'il s'agit d'un CD gravé : consultez les conseils à la rubrique "AUDIO". Le lecteur CD de l'autoradio ne lit pas les DVD. Du fait d'une qualité insuffisante, certains CD gravés ne seront pas lus par le système audio.
Le temps d'attente après l'insertion d'un CD ou le branchement d'une clé USB est long.	Lors de l/insertion d/un nouveau média, le système lit un certain nombre de données (répertoire, titre, artiste, etc.). Ceci peut prendre de quelques secondes à quelques minutes.	Ce phénomène est normal.
Le son du lecteur CD est dégradé.	Le CD utilisé est rayé ou de mauvaise qualité.	Insérer des CD de bonne qualité et les conserver dans de bonnes conditions.
	Les réglages de l'autoradio (graves, aigus, ambiances) sont inadaptés.	Ramener le niveau d'aigus ou de graves à 0, sans sélectionner d'ambiance.
Certains caractères des informations du média en cours de lecture ne sont pas affichés correctement.	Le système audio ne sait pas traiter certains types de caractère.	Utiliser des caractères standards pour nommer les pistes et les répertoires.
La lecture des fichiers en streaming ne commence pas.	Le périphérique connecté ne permet pas de lancer automatiquement la lecture.	Lancer la lecture depuis le périphérique.
Les noms des plages et la durée de lecture ne s'affichent pas sur l'écran en streaming audio.	Le profil Bluetooth ne permet pas de transférer ces informations.	

Téléphone

QUESTION	REPONSE	SOLUTION
Je n/arrive pas à connecter mon téléphone Bluetooth.	Il est possible que le Bluetooth du téléphone soit désactivé ou l/appareil non visible.	Vérifier que le Bluetooth de votre téléphone est activé. Vérifier dans les paramètres du téléphone qu'il est "Visible par tous".
	Le téléphone Bluetooth n/est pas compatible avec le système.	Vous pouvez vérifier la compatibilité de votre téléphone sur le site de la Marque (services).
Le son du téléphone connecté en Bluetooth est inaudible.	Le son dépend à la fois du système et du téléphone.	Augmenter le volume de l'autoradio, éventuellement au maximum et augmenter le son du téléphone si nécessaire.
	Le bruit ambiant influe sur la qualité de la communication téléphonique.	Réduiser le bruit ambiant (fermer les fenêtres, diminuer la ventilation, ralentir, ...).
Certains contacts apparaissent en double dans la liste.	Les options de synchronisation des contacts proposent de synchroniser les contacts de la carte SIM, les contacts du téléphone ou les deux. Lorsque les deux synchronisations sont sélectionnées, il est possible de voir certains contacts en double.	Choisir "Afficher contacts de carte SIM" ou "Afficher contacts du téléphone".
Les contacts ne sont pas classés dans l'ordre alphabétique.	Certains téléphones proposent des options d'affichage. Selon les paramètres choisis, les contacts peuvent être transférés dans un ordre spécifique.	Modifier les paramètres d'affichage du répertoire du téléphone.
Le système ne reçoit pas les SMS.	Le mode Bluetooth ne permet pas de transmettre les SMS au système.	

Réglages

QUESTION	REPONSE	SOLUTION
En changeant le réglage des aigus et des graves, l'ambiance est désélectionnée. En changeant d'ambiance, les réglages des aigus et des graves reviennent à zéro.	Le choix d'une ambiance impose le réglage des aigus et des graves et inversement.	Modifier le réglage des aigus et des graves ou le réglage d'ambiance pour obtenir l'environnement sonore souhaité.
En changeant le réglage des balances, la répartition est désélectionnée. En changeant la répartition, le réglage des balances est désélectionné.	Le choix d'une répartition impose le réglage des balances et inversement.	Modifier le réglage des balances ou le réglage de répartition pour obtenir l'environnement sonore souhaité.
Il y a un écart de qualité sonore entre les différentes sources audio.	Pour permettre une qualité d'écoute optimum, les réglages audio peuvent être adaptés aux différentes sources sonores, ce qui peut générer des écarts audibles lors d'un changement de source.	Vérifier que les réglages audio sont adaptés aux sources écoutées. Il est conseillé de régler les fonctions audio (Graves :, Aigus :, Balance) sur la position milieu, de sélectionner l'ambiance musicale "Aucune", de régler la correction loudness sur la position "Active" en mode CD et sur la position "Inactive" en mode radio.
Moteur coupé, le système s'arrête après plusieurs minutes d'utilisation.	Lorsque le moteur est coupé, le temps de fonctionnement du système dépend du niveau de charge de la batterie. L'arrêt est normal : le système se met en mode économie d'énergie et se coupe afin de préserver la batterie du véhicule.	Démarrer le moteur du véhicule afin d'augmenter la charge de la batterie.
Je n/arrive pas à régler la date et l/heure.	Les réglages de la date et de l/heure ne sont disponibles que si la synchronisation avec les satellites est désactivée.	Menu réglage / Options / Réglage Heure-Date. Sélectionner l/onglet "Heure" et désactiver la "synchronisation GPS" (UTC).

Manufacturer: Continental Automotive Czech Republic, s.r.o.

Europe

1999/5/EC Directive regulatory notices

This device has been evaluated against the essential requirements of the 1999/5/EC Directive.

Bulgarian	С настоящето ""Continental Automotive Czech Republic, s.r.o." декларира, че ""NAC EUR WAVE2"отговаря на съществените изисквания и другите приложими изисквания на Директива 1999/5/ЕС.
Croatian	Ovime "Continental Automotive Czech Republic, s.r.o.", izjavljuje da je ovaj ""NAC EUR WAVE2" je u skladu s osnovnim zahtjevima i drugim relevantnim odredbama Direktive 1999/5/EC.
Czech	""Continental Automotive Czech Republic, s.r.o." tímto prohlašuje, že tento ""NAC EUR WAVE2"je ve shodě se základními požadavky a dalšími příslušnými ustanoveními směrnice 1999/5/ES.
Danish	Undertegnede ""Continental Automotive Czech Republic, s.r.o." erklærer herved, at følgende udstyr ""NAC EUR WAVE2"overholder de væsentlige krav og øvrige relevante krav i direktiv 1999/5/EF.
Dutch	Hierbij verklaart ""Continental Automotive Czech Republic, s.r.o." dat het toestel ""NAC EUR WAVE2"in overeenstemming is met de essentiële eisen en de andere relevante bepalingen van richtlijn 1999/5/EG.
English	Hereby, ""Continental Automotive Czech Republic, s.r.o.", declares that this ""NAC EUR WAVE2"is in compliance with the essential requirements and other relevant provisions of Directive 1999/5/EC.
Estonian	Käesolevaga kinnitab ""Continental Automotive Czech Republic, s.r.o." seadme ""NAC EUR WAVE2"vastavust direktiivi 1999/5/EÜ põhinõuetele ja nimetatud direktiivist tulenevatele teistele asjakohastele sätetele.
German	Hiermit erklärt ""Continental Automotive Czech Republic, s.r.o.", dass sich das Gerät ""NAC EUR WAVE2"in Übereinstimmung mit den grundlegenden Anforderungen und den übrigen einschlägigen Bestimmungen der Richtlinie 1999/5/EG befindet.
Greek	ΜΕ ΤΗΝ ΠΑΡΟΥΣΑ ""Continental Automotive Czech Republic, s.r.o." ΔΗΛΩΝΕΙ ΟΤΙ ""NAC EUR WAVE2"ΣΥΜΜΟΡΦΩΝΕΤΑΙ ΠΡΟΣ ΤΙΣ ΟΥΣΙΩΔΕΙΣ ΑΠΑΙΤΗΣΕΙΣ ΚΑΙ ΤΙΣ ΛΟΙΠΕΣ ΣΧΕΤΙΚΕΣ ΔΙΑΤΑΞΕΙΣ ΤΗΣ ΟΔΗΓΙΑΣ 1999/5/ΕΚ.
Hungarian	Alulírott, ""Continental Automotive Czech Republic, s.r.o." nyilatkozom, hogy a ""NAC EUR WAVE2"megfelel a vonatkozó alapvető követelményeknek és az 1999/5/EC irányelv egyéb előírásainak.
Finnish	""Continental Automotive Czech Republic, s.r.o." vakuuttaa täten että ""NAC EUR WAVE2"tyyppinen laite on direktiivin 1999/5/EY oleellisten vaatimusten ja sitä koskevien direktiivin muiden ehtojen mukainen.
French	Par la présente ""Continental Automotive Czech Republic, s.r.o." déclare que l'appareil ""NAC EUR WAVE2"est conforme aux exigences essentielles et aux autres dispositions pertinentes de la directive 1999/5/CE.
Icelandic	Hér með lýsir ""Continental Automotive Czech Republic, s.r.o." yfir því að ""NAC EUR WAVE2"er í samræmi við grunnkröfur og aðrar kröfur, sem gerðar eru í tilskipun 1999/5/EC
Italian	Con la presente ""Continental Automotive Czech Republic, s.r.o." dichiara che questo ""NAC EUR WAVE2"è conforme ai requisiti essenziali ed alle altre disposizioni pertinenti stabilite dalla direttiva 1999/5/CE.
Latvian	Ar šo ""Continental Automotive Czech Republic, s.r.o." deklarē, ka ""NAC EUR WAVE2"atbilst Direktīvas 1999/5/EK būtiskajām prasībām un citiem ar to saistītajiem noteikumiem.
Lithuanian	Šiuo ""Continental Automotive Czech Republic, s.r.o." deklaruoja, kad šis ""NAC EUR WAVE2"atitinka esminius reikalavimus ir kitas 1999/5/EB Direktyvos nuostatas.
Maltese	Hawnhekk, ""Continental Automotive Czech Republic, s.r.o.", jiddikjara li dan ""NAC EUR WAVE2"jikkonforma mal-ħtiġijiet essenzjali u ma provvedimenti oħrajn relevanti li hemm fid-Dirrettiva 1999/5/EC.
Norwegian	""Continental Automotive Czech Republic, s.r.o." erklærer herved at utstyret ""NAC EUR WAVE2"er i samsvar med de grunnleggende krav og øvrige relevante krav i direktiv 1999/5/EF.
Polish	Niniejszym ""Continental Automotive Czech Republic, s.r.o." oświadcza, że ""NAC EUR WAVE2"jest zgodny z zasadniczymi wymogami oraz pozostałymi stosownymi postanowieniami Dyrektywy 1999/5/EC
Portuguese	""Continental Automotive Czech Republic, s.r.o." declara que este ""NAC EUR WAVE2"está conforme com os requisitos essenciais e outras disposições da Directiva 1999/5/CE.
Slovak	""Continental Automotive Czech Republic, s.r.o." týmto vyhlasuje, že ""NAC EUR WAVE2"spĺňa základné požiadavky a všetky príslušné ustanovenia Smernice 1999/5/ES.
Slovenian	""Continental Automotive Czech Republic, s.r.o." izjavlja, da je ta ""NAC EUR WAVE2"v skladu z bistvenimi zahtevami in ostalimi relevantnimi določili direktive 1999/5/ES.
Spanish	Por medio de la presente ""Continental Automotive Czech Republic, s.r.o." declara que ""NAC EUR WAVE2"cumple con los requisitos esenciales y cualesquiera otras disposiciones aplicables o exigibles de la Directiva 1999/5/CE.
Swedish	Härmed intygar ""Continental Automotive Czech Republic, s.r.o." att denna ""NAC EUR WAVE2"står I överensstämmelse med de väsentliga egenskapskrav och övriga relevanta bestämmelser som framgår av direktiv 1999/5/EG.

In order to satisfy the essential requirements of 1999/5/EC Directive, the product is compliant with the following standards:

RF spectrum use (R&TTE art. 3.2)	ETSI EN 300 328 V1.9.1 (2015-02)
EMC (R&TTE art. 3.1b)	ETSI EN 301 489-1 V1.9.2 (2011-09) ETSI EN 301 489-17 V2.2.1 (2012-09) ETSI EN 300 440-2 V1.4.1 (2010-08) EN 55013 (2013) EN 55020 (2007)
Health & Safety (R&TTE art. 3.1a)	EN 60950-1:2006 + A11:2009+ A12:2011 + A1:2010 + AC:2011+ A2:2013
RoHS	2011/65/UE, 2014/1UE to 2014/6/UE, 2014/8/UE to 2014/16/UE

The conformity assessment procedure referred to in Article 10 and detailed in Annex IV of Directive 1999/5/EC has been followed with the involvement of the following Notified Body:

AT4 wireless, S.A.
Parque Tecnologico de Andalucía
C/ Severo Ochoa 2
29590 Campanillas – Málaga
SPAIN
Notified Body No: 1909

Thus, the following marking is included in the product (**Label on top**):

CE 1909

There is no restriction for the commercialization of this device in all the countries of the European Union.

- Specific instructions of installation and proper use of the equipment

This Multimedia System Equipment must be fixed in a car dashboard.

This Equipment is intended to be installed by service persons or qualified operators in a restricted access location that can only accessed by using a tool.
The external devices and accessories connected to the equipment shall comply its product standard in order to prevent fire risks.
Fuse characteristics:

MINI AUTO FUSE W Yellow 20:
Voltage rated: 32V (Volts)
Current rated: 20A (Amperes)

600	0.30 seconds	0.100 seconds
350	0.080 seconds	0.250 seconds
200	0.15 seconds	5 seconds
135	0.75 seconds	600 seconds
110	100 hours	-
% of rating	Minimum	Maximum
	Blow Time	

- List of countries within the EU or geographical zones where it can be used.

There is no restriction for the commercialization of this device in all the countries of the European Union:

Austria, Belgium, Bulgaria, Croatia, Cyprus, Czech Republic, Denmark, Estonia, Finland, France, Germany, Greece, Hungary, Ireland, Italy, Latvia, Lithuania, Luxembourg, Malta, Netherlands, Poland, Portugal, Romania, Slovakia, Slovenia, Spain, Sweden, United Kingdom,

- Information about the license that apply to it.

There is no specific license.

- Restrictions or possible additional restrictions when trying to achieve the authorisation of use of the equipment.

There is no specific restriction to achieve the authorisation of use of the equipment.

USA – Federal Communications Commission (FCC)

FCC ID: ZFW-NACEUR2

1. Modification Statement

"Continental Automotive Rambouillet France S.A.S." has not approved any changes or modifications to this device by the user. Any changes or modifications could void the user's authority to operate the equipment.

2. Interference statement

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions:

(1)This device may not cause harmful interference, and

(2) This device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

3. Wireless notice:

This device complies with FCCC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets the FCC radio frequency (RF) Exposure Guidelines. This transmitter must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter.

4. FCC Class A/B digital device or peripheral notice – Class

This equipment has been tested and found to comply with the limits for a Class B digital device, pursuant to part 15 of the FCC Rules. These limits are designed to provide reasonable protection against harmful interference in a residential installation. This equipment generates, uses and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications. However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation. If this equipment does cause harmful interference to radio or television reception, which can be determined by turning the equipment off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one or more of the following measures:

—Reorient or relocate the receiving antenna.

—Increase the separation between the equipment and receiver.

—Connect the equipment into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected.

—Consult the dealer or an experienced radio/TV technician for help.

CITROËN Connect Radio



Autoradio multimédia - Applications - Téléphone Bluetooth®

Sommaire

Premiers pas	2
Commandes au volant	3
Menus	4
Applications	5
Radio	6
Radio DAB (Digital Audio Broadcasting)	9
Media	10
Téléphone	12
Réglages	18
Questions fréquentes	21

Les différentes fonctions et les différents réglages décrits varient selon la version et la configuration de votre véhicule.

Pour des raisons de sécurité et parce qu'elles nécessitent une attention soutenue de la part du conducteur, les opérations de jumelage du téléphone mobile Bluetooth au système mains-libres Bluetooth de votre autoradio, doivent être réalisées **véhicule à l'arrêt** et contact mis.

Le système est protégé de manière à fonctionner uniquement sur votre véhicule. L'affichage du message **Mode économie d'énergie** signale la mise en veille imminente.

Veuillez trouver ci-après le lien pour accéder aux codes sources OSS (Open Source Software) du système.
https://www.groupe-psa.com/fr/oss/
https://www.groupe-psa.com/en/oss/

Premiers pas

Moteur tournant, un appui permet de couper le son.
Contact coupé, un appui met le système en marche.

Réglage du volume sonore.

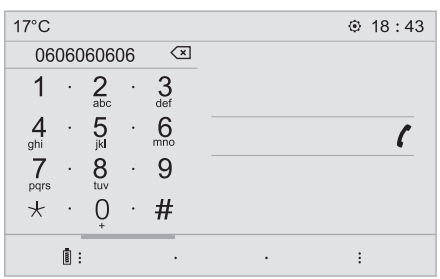
Utiliser les touches disposées en dessous de l'écran tactile pour accéder aux menus, puis appuyer sur les boutons matérialisés de l'écran tactile.

Vous pouvez à tout moment afficher le carrousel des menus, par un appui court sur l'écran, avec trois doigts.

Toutes les zones tactiles de l'écran sont de couleur blanche.
Appuyer dans la zone grisée pour remonter d/un niveau ou pour valider.
Appuyer sur la flèche retour pour remonter d/un niveau ou pour valider.

L'écran est de type "capacitif".
Pour entretenir l'écran, il est recommandé d'utiliser un chiffon doux non abrasif (chiffon à lunettes) sans produit additionnel.
Ne pas utiliser d'objets pointus sur l'écran.
Ne pas toucher l'écran avec les mains mouillées.

Certaines informations sont affichées en permanence dans le bandeau supérieur de l/écran tactile :
- Rappel des informations des menus Radio Média et Téléphone.
- Accès aux Réglages de l/écran tactile et du combiné numérique.



Sélection de la source sonore (selon version) :
- Radios FM / DAB* / AM*.
- Téléphone connecté en Bluetooth* et en diffusion multimédia Bluetooth* (streaming).
- Lecteur CD (selon modèle).
- Clé USB.
- Lecteur média connecté par la prise auxiliaire (selon modèle).



Par l/intermédiaire du menu "Réglages" vous pouvez créer un profil relatif à une personne seule ou à un groupe de personnes ayant des points communs, avec la possibilité de paramétrer une multitude de réglages (mémoires radio, réglages audio, ambiances, ...), la prise en compte des réglages se fait automatiquement.

* Selon équipement.

En cas de très forte chaleur, le volume sonore peut être limité afin de préserver le système. Il peut se mettre en veille (extinction complète de l'écran et du son) pendant une durée minimale de 5 minutes. Le retour à la situation initiale s'effectue lorsque la température de l'habitacle a baissé.

Commandes au volant



Commandes vocales :
Cette commande se situe sur le volant ou à l'extrémité de la commande d'éclairage (selon modèle).
Appui court, commandes vocales du smartphone via le système.



Augmentation du volume sonore.



Diminution du volume sonore.

SRC

Média (appui court) : changer de source multimédia.
Téléphone (appui court) : décrocher le téléphone.
Appel en cours (appui court) : accéder au menu téléphone.
Téléphone (appui long) : refuser un appel entrant, raccrocher un appel en cours ; hors appel en cours, accéder au menu téléphone.



Radio (rotation) : mémoire précédente / suivante.
Média (rotation) : plage précédente / suivante, déplacement dans les listes.
Appui court : validation d'une sélection ; hors sélection, accéder aux mémoires.

LIST

Radio : afficher la liste des stations.
Média : afficher la liste des pistes.
Radio (pression continue) : mettre à jour la liste des stations captées.

Menus

Selon modèle / Selon version

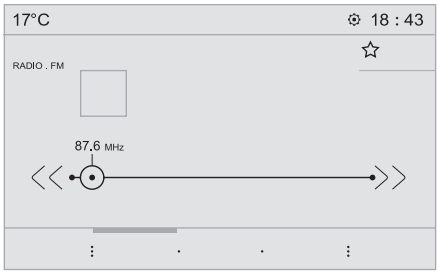
Applications

Accéder à des équipements paramétrables.



Radio Media

Sélectionner une source sonore, une station de radio.



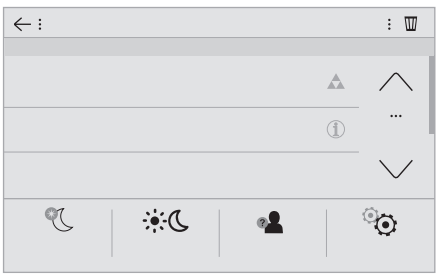
Téléphone

Connecter un téléphone en Bluetooth®.
Exécuter certaines applications du smartphone connecté via MirrorLink™, CarPlay® ou Android Auto.



Réglages

Paramétrer un profil personnel et/ou paramétrer le son (balance, ambiance, ...) et l'affichage (langue, unités, date, heure, ...).



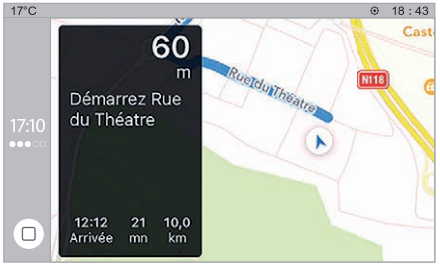
Conduite

Activer, désactiver, paramétrer certaines fonctions du véhicule.



Navigation

Paramétrer le guidage et choisir sa destination via MirrorLink™, CarPlay® ou Android Auto.



Applications

Visualiser des photos

Insérer une clé USB dans la prise USB.

! Afin de préserver le système, n'utilisez pas de répartiteur USB.

Le système gère les lectures de dossiers ainsi que les lectures de fichiers images aux formats : .tiff ; .gif ; .jpg/jpeg ; .bmp ; .png.

Appuyer sur **Applications** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur "**Photos**".

Sélectionner un dossier.

Sélectionner une image pour la visualiser.

Appuyer sur cette touche pour afficher le détail de la photo.

Appuyer sur la flèche retour pour remonter d/un niveau.

Gestion des messages

Appuyer sur **Applications** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur "SMS".

Sélectionner l'onglet "SMS".

Appuyer sur cette touche pour sélectionner les paramètres d'affichage des messages.

Appuyer sur cette touche pour rechercher un correspondant.

Sélectionner l'onglet "Messages rapides".

Appuyer sur cette touche pour sélectionner les paramètres d'affichage des messages.

Radio

Sélectionner une station

Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur l/une des touches pour effectuer une recherche automatique des stations de radio.

Ou

Déplacer le curseur pour effectuer une recherche manuelle de fréquence supérieure / inférieure.

Ou

MHz
KHz

Appuyer sur la fréquence.

Saisir les valeurs sur le clavier virtuel des bandes FM et AM.

OK

Appuyer sur "**OK**" pour valider.

! La réception radiophonique peut être perturbée par l/utilisation d/équipements électriques non homologués par la Marque, tels qu/un chargeur avec prise USB branché dans la prise 12 V. L'environnement extérieur (colline, immeuble, tunnel, parking, sous-sol...) peut bloquer la réception, y compris en mode de suivi RDS. Ce phénomène est normal dans la propagation des ondes radio et ne traduit en aucune manière une défaillance de l'autoradio.

Changer de bande

Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.

FM

Appuyer sur "**Bande**" pour changer de bande.

Appuyer dans la zone grisée pour valider.

Mémoriser une station

Sélectionner une station ou une fréquence.



Faire un appui court sur l/étoile vide. Si l/étoile est remplie, la station de radio est déjà mémorisée.

Ou

Sélectionner une station ou une fréquence.

Appuyer sur "**Mémoires**".



Faire un appui long sur l/une des touches pour mémoriser la station.

Activer / Désactiver le RDS



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Activer / Désactiver "**RDS**".



Appuyer dans la zone grisée pour valider.

Le RDS, si activé, permet de continuer à écouter une même station grâce au suivi de fréquence. Cependant, dans certaines conditions, le suivi de cette station RDS n'est pas assuré sur tout le pays, les stations de radio ne couvrant pas 100 % du territoire. Cela explique la perte de réception de la station lors d'un trajet.

Afficher les informations textes

La fonction "Radio Texte" permet d/afficher des informations, transmises par la station radio, relative à l'émission de la station ou la chanson en cours d'écoute.



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Activer / Désactiver "**INFO**".



Appuyer dans la zone grisée pour valider.

Ecouter les messages TA

La fonction TA (Trafic Announcement) rend prioritaire l'écoute des messages d'alerte TA. Pour être active, cette fonction nécessite la réception correcte d'une station de radio émettant ce type de message. Dès l'émission d/une info trafic, le média en cours s'interrompt automatiquement pour diffuser le message TA. L'écoute normale du média reprend dès la fin de l'émission du message.

Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.

Activer / Désactiver "**TA**".



Appuyer dans la zone grisée pour valider.

Réglages audio

Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.

Appuyer sur "**Réglages audio**".

Sélectionner l/onglet "**Tonalité**" ou "**Répartition**" ou "**Son**" ou "**Sonneries**" pour paramétrer les réglages audio.

Appuyer sur la flèche retour pour valider.

Dans l/onglet "**Tonalité**", les réglages audio **Ambiance**, ainsi que **Graves**, **Médiums** et **Aiguës** sont différents et indépendants pour chaque source sonore.
Dans l/onglet "**Répartition**", les réglages de **Tous passagers**, **Conducteur** et **Avant seul** sont communs à toutes les sources.
Dans l/onglet "**Son**", activer ou désactiver "**Volume asservi à la vitesse**", "**Entrée auxiliaire**" et "**Sons tactiles**".

La répartition (ou spatialisation grâce au système Arkamys©) du son est un traitement audio qui permet d/adapter la qualité sonore, en fonction du nombre de passagers dans le véhicule.

Audio embarqué : le Sound Staging d/Arkamys© optimise la répartition du son dans l'habitacle.

Radio DAB (Digital Audio Broadcasting)

Radio Numérique Terrestre

! La radio numérique vous permet une écoute de qualité supérieure.
Les différents "multiplex/ensemble" vous proposent un choix de radios rangées par ordre alphabétique.



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur "**Bande**" pour sélectionner "**Bande DAB**".



Appuyer dans la zone grisée pour valider.

Suivi FM-DAB

i Le "DAB" ne couvre pas 100 % du territoire.
Lorsque la qualité du signal numérique est dégradée, le "Suivi FM-DAB" permet de continuer à écouter une même station, en basculant automatiquement sur la radio analogique "FM" correspondante (si elle existe).



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Activer / Désactiver "**Suivi FM-DAB**".



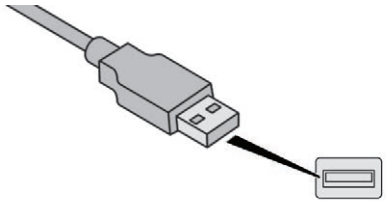
Appuyer dans la zone grisée pour valider.

i Si le "Suivi FM-DAB" est activé, il peut y avoir un décalage de quelques secondes lorsque le système bascule en radio analogique "FM" avec parfois une variation de volume.
Lorsque la qualité du signal numérique redevient bonne, le système rebascule automatiquement en "DAB".

! Si la station "DAB" écoutée n'est pas disponible en "FM", ou si le "Suivi FM-DAB" n/est pas activé, il y a une coupure de son lorsque la qualité du signal numérique devient mauvaise.

Media

Prise USB



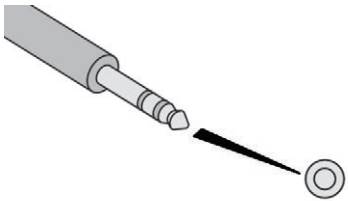
Insérer la clé USB dans la prise USB ou brancher le périphérique USB à la prise USB à l'aide d'un câble adapté (non fourni).

! Afin de préserver le système, n'utilisez pas de répartiteur USB.

Le système constitue des listes de lecture (mémoire temporaire) dont le temps de création peut prendre de quelques secondes à plusieurs minutes à la première connexion.
Réduire le nombre de fichiers autres que musicaux et le nombre de répertoires permet de diminuer le temps d'attente.
Les listes de lecture sont actualisées à chaque coupure du contact ou connexion d'une clé USB. Les listes sont mémorisées : sans intervention dans les listes, le temps de chargement suivant est réduit.

Prise Auxiliaire (AUX)

(selon modèle / selon équipement)



Cette source n/est disponible que si "Entrée auxiliaire" a été cochée dans les réglages audios.

Brancher l'équipement nomade (lecteur MP3, ...) sur la prise Jack à l'aide d'un câble audio (non fourni).

Régler d'abord le volume de votre équipement nomade (niveau élevé). Régler ensuite le volume de votre autoradio.
Le pilotage des commandes se fait via l'équipement nomade.

Choix de la source

Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**SOURCES**".

Choisir la source.

Streaming audio Bluetooth®

Le Streaming audio permet d'écouter le flux audio provenant du smartphone.

Le profil Bluetooth doit être activé, régler d/abord le volume de votre équipement nomade (niveau élevé).
Régler ensuite le volume de votre système.

Si la lecture ne commence pas automatiquement, il peut être nécessaire de lancer la lecture audio à partir du smartphone.
Le pilotage se fait via le périphérique ou en utilisant les touches tactiles du système.

! Une fois connecté en Streaming audio, le smartphone est considéré comme une source média.

Connexion lecteurs Apple®

Connecter le lecteur Apple® à la prise USB à l'aide d'un câble adapté (non fourni).
La lecture commence automatiquement.

Le pilotage se fait via les commandes du système audio.

Les classements disponibles sont ceux du lecteur nomade connecté (artistes / albums / genres / playlists / audiobooks / podcasts), vous pouvez aussi utiliser un classement structuré sous forme de bibliothèque.
Le classement utilisé par défaut est le classement par artistes. Pour modifier le classement utilisé, remonter l'arborescence jusqu'à son premier niveau puis sélectionner le classement souhaité (playlists par exemple) et valider pour descendre l'arborescence jusqu'à la piste souhaitée.

La version du logiciel de l'autoradio peut être incompatible avec la génération de votre lecteur Apple®.

Informations et conseils

Le système supporte les lecteurs nomades USB Mass Storage, les BlackBerry® ou les lecteurs Apple® via les prises USB. Le câble d'adaptation n'est pas fourni.
La gestion du périphérique se fait par les commandes du système audio.
Les autres périphériques, non reconnus par le système lors de la connexion, doivent être branchés à la prise auxiliaire à l'aide d'un câble Jack (non fourni) ou via le streaming Bluetooth suivant la compatibilité.

Afin de préserver le système, n'utilisez pas de répartiteur USB.

L'autoradio lit les fichiers audio avec l'extension ".wav, .wma, .aac, .ogg, .mp3" avec un débit compris entre 32 Kbps et 320 Kbps.
Il supporte aussi le mode VBR (Variable Bit Rate).
Tout autre type de fichier (.mp4, ...) ne peut être lu.
Les fichiers ".wma" doivent être de type wma 9 standard.
Les fréquences d'échantillonnage supportées sont 11, 22, 44 et 48 KHz.

Il est conseillé de rédiger les noms de fichiers avec moins de 20 caractères en excluant les caractères particuliers (ex : « » ? . ; ù) afin d'éviter tout problème de lecture ou d'affichage.

Utiliser uniquement des clés USB au format FAT32 (File Allocation Table).

Il est recommandé d'utiliser le câble USB d'origine de l'appareil nomade.

Pour pouvoir lire un CDR ou un CDRW gravé, sélectionner lors de la gravure les standards ISO 9660 niveau 1, 2 ou Joliet de préférence.
Si le disque est gravé dans un autre format, il est possible que la lecture ne s'effectue pas correctement.
Sur un même disque, il est recommandé de toujours utiliser le même standard de gravure, avec une vitesse la plus faible possible (4x maximum) pour une qualité acoustique optimale.
Dans le cas particulier d'un CD multi-sessions, le standard Joliet est recommandé.

Téléphone

Connexion smartphones MirrorLink™

Par sécurité et parce qu'elle nécessite une attention soutenue de la part du conducteur, l'utilisation du smartphone est interdite en conduisant.
Les manipulations doivent être réalisées **véhicule à l'arrêt**.

La synchronisation du smartphone permet aux usagers d/afficher les applications, adaptées à la technologie MirrorLink™, du smartphone à l/écran du véhicule.
Les principes et les normes sont constamment en évolution, pour que le processus de communication entre le smartphone et le système fonctionne, il faut dans tous les cas que le smartphone soit déverrouillé ; **mettre à jour le système d'exploitation du smartphone ainsi que la date et l'heure du smartphone et du système.**
Pour connaître les modèles des smartphones éligibles, connectez-vous à l/adresse Internet de la Marque de votre pays.

Par sécurité, des applications ne sont consultables que véhicule à l/arrêt ; dès la reprise du roulage, leurs affichages s/interrompent.

La fonction "MirrorLink™" nécessite un smartphone et des applications compatibles.

Téléphone non connecté en Bluetooth®



Brancher le câble USB. Le smartphone est en mode charge lorsqu/il est relié par le câble USB.



A partir du système, appuyer sur "**Téléphone**" pour afficher la page primaire.



Appuyer sur "**MirrorLink™**" pour lancer l'application du système.

Selon le smartphone, il est nécessaire d/activer la fonction "**MirrorLink™**".

OK Lors de la procédure, plusieurs pages-écrans sur l'association de certaines fonctionnalités s/affichent. Accepter pour lancer et terminer la connexion.



Lors du branchement du smartphone au système, il est préconisé de lancer le Bluetooth® du smartphone.

Téléphone connecté en Bluetooth®



A partir du système, appuyer sur "**Téléphone**" pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**TEL**" pour afficher la page secondaire.



Appuyer sur "**MirrorLink™**" pour lancer l'application du système.

Une fois la connexion effectuée, une page s'affiche avec les applications téléchargées au préalable dans votre smartphone et adaptées à la technologie MirrorLink™.

En marge de l/affichage MirrorLink™, les accès au choix des différentes sources de musique restent accessibles à l'aide des touches tactiles situées dans le bandeau supérieur.
L'accès aux menus du système peut se faire à tout moment à l'aide des touches dédiées.

Suivant la qualité de votre réseau, un temps d/attente est nécessaire pour la disponibilité des applications.

Connexion smartphones CarPlay®

Par sécurité et parce qu'elle nécessite une attention soutenue de la part du conducteur, l'utilisation du smartphone est interdite en conduisant.
Les manipulations doivent être réalisées **véhicule à l'arrêt**.

La synchronisation du smartphone permet aux usagers d/afficher les applications, adaptées à la technologie CarPlay®, du smartphone à l/écran du véhicule en ayant au préalable activé la fonction CarPlay® du smartphone.
Les principes et les normes sont constamment en évolution, **il est conseillé de mettre à jour le système d'exploitation de votre smartphone**.
Pour connaître les modèles des smartphones éligibles, connectez-vous à l/adresse Internet de la Marque de votre pays.



Brancher le câble USB. Le smartphone est en mode charge lorsqu/il est relié par le câble USB.



A partir du système, appuyer sur **Téléphone** pour afficher l'interface CarPlay®.

Ou



Lors d/une connexion Bluetooth® du smartphone déjà effectuée.



Brancher le câble USB. Le smartphone est en mode charge lorsqu/il est relié par le câble USB.



A partir du système, appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**TEL**" pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur "**CarPlay**" pour afficher l'interface CarPlay®.

Au branchement du câble USB, la fonction CarPlay® désactive le mode Bluetooth® du système.



A tout moment, vous pouvez accéder à la navigation CarPlay® par un appui sur la touche **Navigation** du système.

Connexion smartphones Android Auto

Par sécurité et parce qu'elle nécessite une attention soutenue de la part du conducteur, l'utilisation du smartphone est interdite en conduisant.
Les manipulations doivent être réalisées **véhicule à l'arrêt**.



Sur votre smartphone, télécharger l'application Android Auto.

La synchronisation du smartphone permet aux usagers d/afficher les applications, adaptées à la technologie Android Auto, du smartphone à l/écran du véhicule.
Les principes et les normes sont constamment en évolution, pour que le processus de communication entre le smartphone et le système fonctionne, il faut dans tous les cas que le smartphone soit déverrouillé ; **mettre à jour le système d'exploitation du smartphone ainsi que la date et l'heure du smartphone et du système.**
Pour connaître les modèles des smartphones éligibles, connectez-vous à l/adresse Internet de la Marque de votre pays.

Par sécurité, des applications ne sont consultables que véhicule à l/arrêt ; dès la reprise du roulage, leurs affichages s/interrompent.

La fonction "Android Auto" nécessite un smartphone et des applications compatibles.

Téléphone non connecté en Bluetooth®



Brancher le câble USB. Le smartphone est en mode charge lorsqu/il est relié par le câble USB.



A partir du système, appuyer sur "**Téléphone**" pour afficher la page primaire.



Appuyer sur "**Android Auto**" pour lancer l'application du système.

Selon le smartphone, il est nécessaire d/activer la fonction "**Android Auto**".

OK Lors de la procédure, plusieurs pages-écrans sur l'association de certaines fonctionnalités s/affichent. Accepter pour lancer et terminer la connexion.



Lors du branchement du smartphone au système, il est préconisé de lancer le Bluetooth® du smartphone.

Téléphone connecté en Bluetooth®



A partir du système, appuyer sur "**Téléphone**" pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**TEL**" pour afficher la page secondaire.



Appuyer sur "**Android Auto**" pour lancer l'application du système.

En marge de l/affichage Android Auto, les accès au choix des différentes sources de musique restent accessibles à l'aide des touches tactiles situées dans le bandeau supérieur.
L'accès aux menus du système peut se faire à tout moment à l'aide des touches dédiées.

Suivant la qualité de votre réseau, un temps d/attente est nécessaire pour la disponibilité des applications.

Jumeler un téléphone Bluetooth®

Pour des raisons de sécurité et parce qu/elles nécessitent une attention soutenue de la part du conducteur, les opérations de jumelage du téléphone mobile Bluetooth au système mains-libres Bluetooth de votre autoradio, doivent être réalisées **véhicule à l/arrêt** et contact mis.

Activer la fonction Bluetooth du téléphone et s/assurer qu/il est "visible par tous" (configuration du téléphone).

Procédure à partir du téléphone

Sélectionner le nom du système dans la liste des appareils détectés.

Sur le système, accepter la demande de connexion du téléphone.

Pour finaliser le jumelage, quelle que soit la procédure du téléphone ou du système, confirmer et valider le code affiché à l/identique sur le système et sur le téléphone.

Procédure à partir du système

Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur "**Recherche Bluetooth**".
La liste du (ou des) téléphone(s) détecté(s) s/affiche.

Sélectionner le nom du téléphone choisi dans la liste.

En cas d'échec, il est conseillé de désactiver puis de réactiver la fonction Bluetooth de votre téléphone.

Selon le type de téléphone, il vous demande d'accepter ou non le transfert de votre répertoire et de vos messages.

Reconnexion automatique

De retour dans le véhicule, si le dernier téléphone connecté est à nouveau présent, il est automatiquement reconnu, et dans les 30 secondes environ qui suivent la mise du contact, le jumelage est opéré sans action de votre part (Bluetooth activé).

Pour modifier le profil de connexion :

Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**TEL**" pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur "**Connexion Bluetooth**" pour afficher la liste des périphériques jumelés.



Appuyer sur la touche "détails" d/un périphérique jumelé.

Le système propose de connecter le téléphone avec 3 profils :

- en "**Téléphone**" (kit mains-libres, téléphone uniquement),
- en "**Streaming audio**" (streaming : lecture sans fil des fichiers audio du téléphone),
- en "**Données internet**".



Sélectionner un ou plusieurs profils.

OK

Appuyer sur "**OK**" pour valider.

! La capacité du système à ne connecter qu'un seul profil dépend du téléphone. Les trois profils peuvent se connecter par défaut.

! Les services disponibles sont dépendants du réseau, de la carte SIM et de la compatibilité des appareils Bluetooth utilisés. Vérifiez sur le manuel de votre téléphone et auprès de votre opérateur, les services auxquels vous avez accès.

i Les profils compatibles avec le système sont : HFP, OPP, PBAP, A2DP, AVRCP, MAP et PAN.

Connectez-vous sur le site de la Marque pour plus d'informations (compatibilité, aide complémentaire, ...).

Gestion des téléphones jumelés

i Cette fonction permet de connecter ou de déconnecter un périphérique ainsi que de supprimer un jumelage.



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**TEL**" pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur "**Connexion Bluetooth**" pour afficher la liste des périphériques jumelés.



Appuyer sur le nom du téléphone choisi dans la liste pour le déconnecter.
Appuyer à nouveau pour le connecter.

Supprimer un téléphone



Appuyer sur la corbeille en haut à droite de l/écran pour afficher une corbeille en face du téléphone choisi.



Appuyer sur la corbeille en face du téléphone choisi pour le supprimer.

Recevoir un appel

Un appel entrant est annoncé par une sonnerie et un affichage superposé sur l'écran.

Faire un appui court sur la touche **TEL** des commandes au volant pour décrocher.

Et

Faire un appui long

sur la touche **TEL** des commandes au volant pour refuser l'appel.

Ou

Appuyer sur "**Raccrocher**".

Passer un appel

! L'utilisation du téléphone est fortement déconseillée en conduisant.
Garez le véhicule.
Passer l'appel à l'aide des commandes au volant.

Appeler un nouveau numéro

Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

Saisir le numéro à l'aide du clavier numérique.

Appuyer sur "**Appeler**" pour lancer l'appel.

Appeler un contact

Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

Ou faire un appui long

sur la touche **TEL** des commandes au volant.

Appuyer sur "**Contacts**".

Sélectionner le contact dans la liste proposée.

Appuyer sur "**Appeler**".

Appeler un des derniers numéros composés

Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

Ou

Faire un appui long

sur la touche des commandes au volant.

Appuyer sur "**Journal d'appels**".

Sélectionner le contact dans la liste proposée.

Il est toujours possible de lancer un appel directement depuis le téléphone ; stationner le véhicule par mesure de sécurité.

Régler la sonnerie

Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.

Appuyer sur "**Volume sonnerie**" pour afficher la barre du volume.

Appuyer sur les flèches ou déplacer le curseur pour régler le volume de la sonnerie.

Réglages

Paramétrer les profils

Par sécurité et parce qu'elle nécessite une attention soutenue de la part du conducteur, les manipulations doivent être réalisées **véhicule à l'arrêt**.

Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur "**Profils**".

Sélectionner "**Profil 1**" ou "**Profil 2**" ou "**Profil 3**" ou "**Profil commun**".

Appuyer sur cette touche pour entrer un nom de profil à l/aide du clavier virtuel.

OK Appuyer sur "**OK**" pour enregistrer.



Appuyer sur la flèche retour pour valider.



Appuyer sur cette touche pour activer le profil.



Appuyer à nouveau sur la flèche retour pour valider.



Appuyer sur cette touche pour réinitialiser le profil sélectionné.

Régler la luminosité



Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur **Luminosité**.



Déplacer le curseur pour régler la luminosité de l/écran et/ou du combiné (selon version).



Appuyer dans la zone grisée pour valider.

Modifier les paramètres du système



Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur "**Configuration**" pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur "**Configuration système**".

Appuyer sur "**Unités**" pour changer l/unité de distance, consommation et température.

Appuyer sur "**Paramètres usine**" pour revenir aux réglages initiaux.

! La réinitialisation du système en réglage d/usine, active la langue anglaise par défaut (selon version).

Appuyer sur "**Info. système**" pour consulter la version des différents modules installés dans le système.



Appuyer sur la flèche retour pour valider.



Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur "**Configuration**" pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur "**Configuration écran**".

Appuyer sur "**Luminosité**".



Déplacer le curseur pour régler la luminosité de l/écran et/ou du combiné (selon version).

Appuyer sur "**Animation**".

Activer ou désactiver : "**Défilement de texte automatique**".

Sélectionner "**Transitions animées**".

Appuyer sur la flèche retour pour valider.

Sélectionner la langue

Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur "**Configuration**" pour accéder à la page secondaire.

Sélectionner "**Langue**" pour changer de langue.

Appuyer sur la flèche retour pour valider.

Régler l'heure

Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur "**Configuration**" pour accéder à la page secondaire.

Appuyer sur "**Date et heure**".

Sélectionner "**Heure**".

Appuyer sur cette touche pour régler l/heure à l/aide du clavier virtuel.

OK Appuyer sur "**OK**" pour enregistrer l/heure.

Appuyer sur cette touche pour définir le fuseau horaire.

Sélectionner le format d/affichage de l/heure (12h / 24h).

Activer ou désactiver la synchronisation avec les satellites (UTC).

Appuyer sur la flèche retour pour enregistrer les réglages.

Le système ne gère pas automatiquement les basculements heure d/été / heure d/hiver (selon pays de commercialisation).

Régler la date

Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur "**Configuration**" pour accéder à la page secondaire.

Appuyer sur "**Date et heure**".

Sélectionner "**Date**".



Appuyer sur cette touche pour définir la date.



Appuyer sur la flèche retour pour enregistrer la date.



Sélectionner le format d/affichage de la date.



Appuyer à nouveau sur la flèche retour pour valider.

Les réglages de la date et de l/heure ne sont disponibles que si la "Synchronisation GPS" est désactivée.
Le passage entre l/heure d/hiver et l/heure d/été se fait par changement du fuseau horaire.

Questions fréquentes

Les informations décrites ci-après regroupent les réponses aux questions les plus fréquemment posées concernant votre autoradio.

Radio

QUESTION	REPONSE	SOLUTION
La qualité de réception de la station radio écoutée se dégrade progressivement ou les stations mémorisées ne fonctionnent pas (pas de son, 87,5 Mhz s'affiche...).	Le véhicule est trop éloigné de l'émetteur de la station écoutée ou aucun émetteur n'est présent dans la zone géographique traversée.	Activer la fonction "RDS" par le biais du bandeau supérieur, afin de permettre au système de vérifier si un émetteur plus puissant se trouve dans la zone géographique.
	L'environnement (colline, immeuble, tunnel, parking sous-sol...) bloque la réception, y compris en mode de suivi RDS.	Ce phénomène est normal et ne traduit pas une défaillance de l'autoradio.
	L'antenne est absente ou a été endommagée (par exemple lors d'un passage en station de lavage ou dans un parking souterrain).	Faire vérifier l'antenne par le réseau de la Marque.
Je ne retrouve pas certaines stations radio dans la liste des stations captées. Le nom de la station de radio change.	La station n'est plus captée ou son nom a changé dans la liste.	Appuyer sur la flèche ronde dans l/onglet "Liste" de la page "Radio".
	Certaines stations de radio envoient, à la place de leur nom d'autres informations (titre de la chanson par exemple). Le système interprète ces données comme le nom de la station.	

Média

QUESTION	REPONSE	SOLUTION
La lecture de ma clé USB démarre après un temps excessivement long (environ 2 à 3 minutes).	Certains fichiers fournis avec la clé peuvent ralentir de façon très importante l'accès à la lecture de la clé (multiplication par 10 du temps de catalogage).	Supprimer les fichiers fournis avec la clé et limiter le nombre de sous-dossiers dans l'arborescence de la clé.
Certains caractères des informations du média en cours de lecture ne sont pas affichés correctement.	Le système audio ne sait pas traiter certains types de caractère.	Utiliser des caractères standards pour nommer les pistes et les répertoires.
La lecture des fichiers en streaming ne commence pas.	Le périphérique connecté ne permet pas de lancer automatiquement la lecture.	Lancer la lecture depuis le périphérique.
Les noms des plages et la durée de lecture ne s'affichent pas sur l'écran en streaming audio.	Le profil Bluetooth ne permet pas de transférer ces informations.	

Téléphone

QUESTION	REPONSE	SOLUTION
Je n/arrive pas à connecter mon téléphone Bluetooth.	Il est possible que le Bluetooth du téléphone soit désactivé ou l/appareil non visible.	Vérifier que le Bluetooth de votre téléphone est activé. Vérifier dans les paramètres du téléphone qu'il est "Visible par tous".
	Le téléphone Bluetooth n/est pas compatible avec le système.	Vous pouvez vérifier la compatibilité de votre téléphone sur le site de la Marque (services).
Le son du téléphone connecté en Bluetooth est inaudible.	Le son dépend à la fois du système et du téléphone.	Augmenter le volume de l'autoradio, éventuellement au maximum et augmenter le son du téléphone si nécessaire.
	Le bruit ambiant influe sur la qualité de la communication téléphonique.	Réduisez le bruit ambiant (fermer les fenêtres, diminuer la ventilation, ralentir, ...).
Les contacts ne sont pas classés dans l'ordre alphabétique.	Certains téléphones proposent des options d'affichage. Selon les paramètres choisis, les contacts peuvent être transférés dans un ordre spécifique.	Modifier les paramètres d'affichage du répertoire du téléphone.

Réglages

QUESTION	REPONSE	SOLUTION
En changeant le réglage des aigus et des graves, l'ambiance est désélectionnée. En changeant d'ambiance, les réglages des aigus et des graves reviennent à zéro.	Le choix d'une ambiance impose le réglage des aigus et des graves et inversement.	Modifier le réglage des aigus et des graves ou le réglage d'ambiance pour obtenir l'environnement sonore souhaité.
En changeant le réglage des balances, la répartition est désélectionnée. En changeant la répartition, le réglage des balances est désélectionné.	Le choix d'une répartition impose le réglage des balances et inversement.	Modifier le réglage des balances ou le réglage de répartition pour obtenir l'environnement sonore souhaité.
Il y a un écart de qualité sonore entre les différentes sources audio.	Pour permettre une qualité d'écoute optimum, les réglages audio peuvent être adaptés aux différentes sources sonores, ce qui peut générer des écarts audibles lors d'un changement de source.	Vérifier que les réglages audio sont adaptés aux sources écoutées. Il est conseillé de régler les fonctions audio sur la position milieu.
Moteur coupé, le système s'arrête après plusieurs minutes d'utilisation.	Lorsque le moteur est coupé, le temps de fonctionnement du système dépend du niveau de charge de la batterie. L'arrêt est normal : le système se met en mode économie d'énergie et se coupe afin de préserver la batterie du véhicule.	Démarrer le moteur du véhicule afin d'augmenter la charge de la batterie.

Česky [Czech]	Robert Bosch Car Multimedia GmbH tímto prohlašuje, že tento "PSA RCC", "PSA RCC" je ve shodě se základními požadavky a dalšími příslušnými ustanoveními směrnice 1999/5/ES.
Dansk [Danish]	Undertegnede Robert Bosch Car Multimedia GmbHerklærer herved, at følgende udstyr "PSA RCC", "PSA RCC" overholder de væsentlige krav og øvrige relevante krav i direktiv 1999/5/EF.
Deutsch [German]	Hiermit erklärt Robert Bosch Car Multimedia GmbH, dass sich das Gerät "PSA RCC", "PSA RCC" in Übereinstimmung mit den grundlegenden Anforderungen und den übrigen einschlägigen Bestimmungen der Richtlinie 1999/5/EG befindet.
Eesti [Estonian]	Käesolevaga kinnitab Robert Bosch Car Multimedia GmbH seadme "PSA RCC", "PSA RCC" vastavust direktiivi 1999/5/EÜ põhinõuetele ja nimetatud direktiivist tulenevatele teistele asjakohastele sätetele.
English	Hereby, Robert Bosch Car Multimedia GmbH, declares that this "PSA RCC", "PSA RCC" is in compliance with the essential requirements and other relevant provisions of Directive 1999/5/EC.
Español [Spanish]	Por medio de la presente Robert Bosch Car Multimedia GmbH declara que el "PSA RCC", "PSA RCC" cumple con los requisitos esenciales y cualesquiera otras disposiciones aplicables o exigibles de la Directiva 1999/5/CE.
Ελληνική [Greek]	ΜΕ ΤΗΝ ΠΑΡΟΥΣΑ "PSA RCC" ΔΗΛΩΝΕΙ ΟΤΙ "PSA RCC" ΣΥΜΜΟΡΦΩΝΕΤΑΙ ΠΡΟΣ ΤΙΣ ΟΥΣΙΩΔΕΙΣ ΑΠΑΙΤΗΣΕΙΣ ΚΑΙ ΤΙΣ ΛΟΙΠΕΣ ΣΧΕΤΙΚΕΣ ΔΙΑΤΑΞΕΙΣ ΤΗΣ ΟΔΗΓΙΑΣ 1999/5/ΕΚ.
Français [French]	Par la présente Robert Bosch Car Multimedia GmbH déclare que l'appareil "PSA RCC", "PSA RCC" est conforme aux exigences essentielles et aux autres dispositions pertinentes de la directive 1999/5/CE.
Italiano [Italian]	Con la presente Robert Bosch Car Multimedia GmbH dichiara che questo "PSA RCC", "PSA RCC" è conforme ai requisiti essenziali ed alle altre disposizioni pertinenti stabilite dalla direttiva 1999/5/CE.
Latviski [Latvian]	Ar šo Robert Bosch Car Multimedia GmbH deklarē, ka "PSA RCC", "PSA RCC" atbilst Direktīvas 1999/5/EK būtiskajām prasībām un citiem ar to saistītajiem noteikumiem.
Lietuvių [Lithuanian]	Šiuo Robert Bosch Car Multimedia GmbH deklaruoja, kad šis "PSA RCC", "PSA RCC" atitinka esminius reikalavimus ir kitas 1999/5/EB Direktyvos nuostatas.
Nederlands [Dutch]	Hierbij verklaart Robert Bosch Car Multimedia GmbH dat het toestel "PSA RCC", "PSA RCC" in overeenstemming is met de essentiële eisen en de andere relevante bepalingen van richtlijn 1999/5/EG.
Malti [Maltese]	Hawnhekk, Robert Bosch Car Multimedia GmbH, jiddikjara li dan "PSA RCC", "PSA RCC" jikkonforma mal-ħtiġijiet essenzjali u ma provvedimenti oħrajn relevanti li hemm fid-Dirrettiva 1999/5/EC.
Magyar [Hungarian]	Alulírott,Robert Bosch Car Multimedia GmbH nyilatkozom, hogy a "PSA RCC", "PSA RCC" megfelel a vonatkozó alapvető követelményeknek és az 1999/5/EC irányelv egyéb előírásainak.
Polski [Polish]	Niniejszym Robert Bosch Car Multimedia GmbH oświadcza, że "PSA RCC", "PSA RCC" jest zgodny z zasadniczymi wymogami oraz pozostałymi stosownymi postanowieniami Dyrektywy 1999/5/EC.
Português [Portuguese]	Robert Bosch Car Multimedia GmbH declara que este "PSA RCC", "PSA RCC" está conforme com os requisitos essenciais e outras disposições da Directiva 1999/5/CE.
Slovensko [Slovenian]	Robert Bosch Car Multimedia GmbH izjavlja, da je ta "PSA RCC", "PSA RCC" v skladu z bistvenimi zahtevami in ostalimi relevantnimi določili direktive 1999/5/ES.
Slovensky [Slovak]	Robert Bosch Car Multimedia GmbH týmto vyhlasuje, že "PSA RCC", "PSA RCC" spĺňa základné požiadavky a všetky príslušné ustanovenia Smernice 1999/5/ES.
Suomi [Finnish]	Robert Bosch Car Multimedia GmbH vakuuttaa täten että "PSA RCC", "PSA RCC" laite on direktiivin 1999/5/EY oleellisten vaatimusten ja sitä koskevien direktiivin muiden ehtojen mukainen.
Svenska [Swedish]	Härmed intygar Robert Bosch Car Multimedia GmbH att denna "PSA RCC", "PSA RCC" står I överensstämmelse med de väsentliga egenskapskrav och övriga relevanta bestämmelser som framgår av direktiv 1999/5/EG.
Íslenska [Icelandic]	Hér með lýsir Robert Bosch Car Multimedia GmbH yfir því að "PSA RCC", "PSA RCC" er í samræmi við grunnkröfur og aðrar kröfur, sem gerðar eru í tilskipun 1999/5/EC.
Norsk [Norwegian]	Robert Bosch Car Multimedia GmbH erklærer herved at utstyret "PSA RCC", "PSA RCC" er i samsvar med de grunnleggende krav og øvrige relevante krav i direktiv 1999/5/EF.

<table>
<tr><td colspan="2">ECE type-approval certificate No. is 057902
(concerning the type-approval of an electric/electronic sub-assembly under Regulation No. 10)</td></tr>
<tr><td colspan="2">emitted frequency range and power:

Frequency band Radiated Power [EIRP] Hints / Restriction

2402 MHz – 2480 MHz WiFi < 51mW Antenna internal for PSA RCC A2
2412 MHz – 2472 MHz Bluetooth < 2,6 mW Antenna internal for PSA RCC A1 & A2
Antenna configuration: internal antenna
Internal antenna not accessible by user. Any change of the user will violate the legal approval of this product.</td></tr>
<tr><td>Brazil</td><td>

"Este equipamento opera em caráter secundário, isto é, não tem direito a proteção contra interferência prejudicial, mesmo de estações do mesmo tipo, e não pode causar interferência a sistemas operando em caráter primário."</td></tr>
<tr><td>Canada</td><td>This device complies with part 15 of the FCC Rules and Industry Canada license-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions:
(1) This device may not cause harmful interference, and
(2) this device must accept any interference received,
including interference that may cause undesired operation.</td></tr>
<tr><td>Japan</td><td>R= Radio Type Approval Number: BBBBBBBBBB

T= Terminal Equipment Approval number: X JJ-5NNN AAA</td></tr>
<tr><td>Mexico</td><td>NOM-121-SCT1-2009
La operación de este equipo está sujeta a las siguientes dos condiciones:
(1) es posible que este equipo o dispositivo no cause interferencia perjudicial y
(2) este equipo o dispositivo debe aceptar cualquier interferencia, incluyendo la que pueda causar su operación no deseada.</td></tr>
<tr><td>South Korea</td><td>해당 무선 설비는 운용 중 전파혼신 가능성이 있음.</td></tr>
<tr><td>Taiwan</td><td>本產品符合低功率電波輻射性電機管理辦法第十二條、第十四條等條文規定
1.
經型式認證合格之低功率射頻電機，非經許可，公司、商號或使用者均不得擅自變更頻率、加大功率或變更原設計之特性及功能。

2.
低功率射頻電機之使用不得影響飛航安全及干擾合法通信；經發現有干擾現象時，應立即停用，並改善至無干擾時方得繼續使用。
前項合法通信，指依電信法規定作業之無線電通信。
低功率射頻電機須忍受合法通信或工業、科學及醫療用電波輻射性電機設備之干擾。</td></tr>
<tr><td>USA / Canada</td><td>This device complies with Part 15 of the FCC Rules and with Industry Canada licence-exempt RSS standard(s).
Operation is subject to the following two conditions:
(1) this device may not cause harmful interference, and
(2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Changes or modifications made to this equipment not expressly approved by (Robert Bosch Car Multimedia GmbH) may void the FCC and IC Canada authorization to operate this equipment.</td></tr>
</table>

Autoradio / Bluetooth®



Sommaire

Premiers pas	1
Commandes au volant	2
Menus	3
Radio	4
Radio DAB (Digital Audio Broadcasting)	5
Media	6
Téléphone	10
Réglages audio	14
Questions fréquentes	15

Le système est codé de manière à fonctionner uniquement sur votre véhicule.

Pour des raisons de sécurité, le conducteur doit réaliser les opérations nécessitant une attention soutenue véhicule à l'arrêt.
Lorsque le moteur est arrêté et afin de préserver la batterie, l'autoradio peut se couper après quelques minutes.

Premiers pas

Réglage du volume.

Marche / Arrêt.

TA INFO Marche / Arrêt de la fonction TA (Annonce Trafic).
Appui long : accès au type d'info.

SOURCE Sélection de la source :
Radio, CD, AUX, USB, Streaming.
Accepte un appel entrant.

▲ ▼ Recherche manuelle fréquence pas à pas radio inférieure / supérieure.
Sélection répertoire MP3 précédent / suivant.
Sélection répertoire / genre / artiste / playlist précédente / suivante de l'équipement USB.
Navigation dans une liste.

MENU Accès au menu général.

◀◀ ▶▶ Recherche automatique de la radio de fréquence inférieure / supérieure.
Sélection plage CD, USB, streaming précédente / suivante.
Navigation dans une liste.

1 Sélection station de radio mémorisée.
Appui long : mémorisation d'une station.

Abandonner l'opération en cours.
Remonter une arborescence (menu ou répertoire).

OK Validation ou affichage du menu contextuel.

LIST Affichage de la liste des stations captées, des plages ou des répertoires CD/MP3.
Appui long : gestion du classement des fichiers MP3/WMA / mise à jour de la liste des stations captées.

Réglage des options audio : ambiances sonores, aigu, grave, loudness, répartition, balance gauche/droite, avant/arrière, volume automatique.

Sélection de l'affichage à l'écran entre les modes :
Plein écran : Audio (ou téléphone si conversation en cours) /
Ecran fenêtré : Audio (ou téléphone si conversation en cours) - Heure ou Ordinateur de Bord.
Appui long : écran noir (DARK).

BAND Sélection des gammes d'ondes FM / DAB / AM*.

* Selon modèle.

Commandes au volant

Autoradio / Téléphone Bluetooth

SRC Média : changer de source multimédia.
Téléphone : décrocher le téléphone.
Appel en cours : accès au menu téléphone (Raccrocher, Mode secret, Mode mains libres).
Téléphone, pression continue : refuser un appel entrant, raccrocher un appel en cours ; hors appel en cours, accès au menu téléphone.

Radio, rotation : recherche automatique de la station précédente / suivante.
Média, rotation : plage précédente / suivante.
Pression : validation d'une sélection.

LIST Radio : afficher la liste des stations.
Média : afficher la liste des pistes.
Radio, pression continue : mettre à jour la liste des stations captées.

Augmentation du volume.

Diminution du volume.

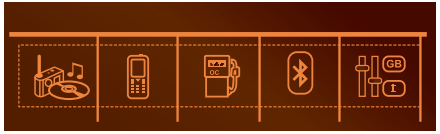
Autoradio

SRC

Média : changer de source multimédia.
Pression continue : couper / rétablir le son.

Menus

Ecran C



"**Multimédia**" : Paramètres média, Paramètres radio.

"**Téléphone**" : Appeler, Gestion répertoire, Gestion téléphone, Raccrocher.

"**Ordinateur de Bord**" : Journal des alertes.

"**Connexion Bluetooth**" : Gestion connexions, Rechercher un périphérique.

"**Personnalisation - Configuration**" : Définir les paramètres véhicule, Choix de la langue, Configuration afficheur, Choix des unités, Réglage date et heure.

Ecran A



Radio

Sélectionner une station

L'environnement extérieur (colline, immeuble, tunnel, parking, sous-sol...) peut bloquer la réception, y compris en mode de suivi RDS. Ce phénomène est normal dans la propagation des ondes radio et ne traduit en aucune manière une défaillance de l'autoradio.

SOURCE — Effectuer des pressions successives sur **SOURCE** ou **SRC** et sélectionner la radio.

BAND — Appuyer sur **BAND** pour sélectionner une gamme d'ondes.

LIST — Appuyer sur **LIST** pour afficher la liste des stations captées, classées par ordre alphabétique.

▲ ▼ — Sélectionner la radio souhaitée puis valider en appuyant sur **OK**.

◀◀ ▶▶ — Un appui permet de passer à la lettre suivante (ex. A, B, D, F, G, J, K, ...) ou précédente.

LIST — Effectuer un appui long sur **LIST** pour construire ou actualiser la liste des stations, la réception audio se coupe momentanément.

RDS

Le RDS, si affiché, permet de continuer à écouter une même station grâce au suivi de fréquence. Cependant, dans certaines conditions, le suivi de cette station RDS n'est pas assuré sur tout le pays, les stations de radio ne couvrant pas 100 % du territoire. Cela explique la perte de réception de la station lors d'un trajet.

OK — Lorsque la radio est affichée à l'écran, appuyer sur **OK** pour afficher le menu contextuel.

OK — Sélectionner "**RDS**" et valider pour enregistrer.
"**RDS**" s'affiche à l'écran.

Ecouter les messages TA

La fonction TA (Trafic Announcement) rend prioritaire l'écoute des messages d'alerte TA. Pour être active, cette fonction nécessite la réception correcte d'une station de radio émettant ce type de message. Dès l'émission d/une info trafic, le média en cours (Radio, CD, USB, ...) s'interrompt automatiquement pour diffuser le message TA. L'écoute normale du média reprend dès la fin de l'émission du message.

TA INFO — Appuyer sur **TA INFO** pour activer ou désactiver la réception des annonces trafic.

Ecouter les messages INFO

La fonction INFO rend prioritaire l'écoute des messages d'alerte TA. Pour être active, cette fonction nécessite la réception correcte d'une station de radio émettant ce type de messages. Dès l'émission d'un message, le média en cours (Radio, CD, USB,...) s'interrompt automatiquement pour diffuser le message INFO. L'écoute normale du média reprend dès la fin de l'émission du message.

TA INFO Faire un appui long sur **TA INFO** pour afficher la liste des catégories.

▲ ▼ Sélectionner ou désélectionner la ou les catégories pour activer ou désactiver la réception des messages correspondants.

Afficher les INFOS TEXT

Les infos text sont des informations transmises par la station radio et relative à l'émission de la station ou la chanson, en cours d'écoute.

Ecran C

OK Lorsque la radio est affichée à l'écran, appuyer sur **OK** pour afficher le menu contextuel.

▲ ▼ Sélectionner "**Affichage RadioText (TXT)**" et valider **OK** pour enregistrer.

Ecran A

Sélectionner "**MEDIA**" et valider.

Puis sélectionner "**INFO TEXT**" et appuyer sur ◀◀ ou ▶▶ pour sélectionner "**ON**" ou "**OFF**" et valider pour enregistrer les modifications.

Radio DAB (Digital Audio Broadcasting)

Radio numérique

La radio numérique vous permet une écoute de qualité supérieure et également des catégories supplémentaires d'annonces d'information (TA INFO).
Les différents "multiplex/ensemble" vous proposent un choix de radios rangées par ordre alphabétique.

BAND Change de bande (FM1, FM2, DAB,...).

◀◀ ▶▶ Change de station au sein d/un même "multiplex/ensemble".

▲ ▼ Lance une recherche vers le prochain "multiplex/ensemble".

TA INFO Appui long : sélection des catégories d'annonces souhaitées parmi Transport, Actualités, Divertissement et Flash spécial (disponibles selon la station).

Lorsque la radio est affichée à l/écran, appuyer sur "**OK**" pour afficher le menu contextuel.
(Suivi de fréquence (RDS), Suivi auto DAB / FM, Affichage RadioText (TXT), Information de la station,...)

Suivi DAB / FM

Le "DAB" ne couvre pas à 100 % le territoire.
Lorsque la qualité du signal numérique est mauvaise, le "Suivi auto DAB / FM" permet de continuer à écouter une même station, en basculant automatiquement sur la radio analogique "FM" correspondante (si elle existe).

MENU Appuyer sur la touche "**Menu**".

Sélectionner "**Multimédia**" et valider.

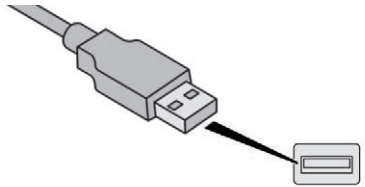
Sélectionner "**Suivi auto DAB / FM**" et valider.

Si le "Suivi auto DAB / FM" est activé, il y a un décalage de quelques secondes lorsque le système bascule en radio analogique "FM" avec parfois une variation de volume.
Lorsque la qualité du signal numérique redevient bonne, le système rebascule automatiquement en "DAB".

Si la station "DAB" écoutée n'est pas disponible en "FM" (option "**DAB/FM**" barrée), ou si le "Suivi auto DAB / FM" n/est pas activé, il y a une coupure de son lorsque la qualité du signal numérique devient mauvaise.

Media

Prise USB



Les fichiers audio d'un lecteur nomade Mass Storage* peuvent être écoutés via les haut-parleurs du véhicule en le connectant à la prise USB (câble non fourni).

Afin de préserver le système, n'utilisez pas de répartiteur USB.

Le pilotage du périphérique se fait via les commandes du système audio.

Si le lecteur nomade n'est pas reconnu sur la prise USB, le brancher à la prise Jack.

Le logiciel du lecteur Apple® doit être mise à jour régulièrement pour une meilleure connexion.

Les listes de lecture sont celles définies dans le lecteur Apple®.

* Vérifier sur le manuel de votre lecteur.

Le lecteur Apple® doit être de génération 5 ou supérieure.

Clé USB - Classement des fichiers

LIST

Effectuer un appui long sur **LIST** ou appuyer sur **MENU**, sélectionner "**Multimédia**", puis "**Paramètres média**" et enfin "**Choix classement plages**" pour afficher les différentes classifications.

▲
▼

OK

Après avoir sélectionné le classement souhaité ("**Par dossiers**" / "**Par artistes**" / "**Par genres**" / "**Par playlists**"), appuyer sur **OK**.
Puis valider **OK** pour enregistrer les modifications.

- **Par dossiers** : intégralité des dossiers contenant des fichiers audio reconnus sur le périphérique, classés par ordre alphabétique sans respect de l'arborescence.
- **Par artistes** : intégralité des noms des artistes définis dans les ID3 Tag, classés par ordre alphabétique.
- **Par genres** : intégralité des genres définis dans les ID3 Tag.
- **Par playlists** : suivant les playlists enregistrées.

Prise auxiliaire (AUX)



L'entrée auxiliaire Jack permet de brancher un équipement nomade non Mass Storage ou un lecteur Apple® lorsqu'il n'est pas reconnu par la prise USB.

! Ne pas connecter un même équipement via la prise USB et la prise Jack en même temps.

Brancher l'équipement nomade à la prise Jack à l'aide d'un câble adapté, non fourni.

SOURCE

Effectuer des pressions successives sur **SOURCE** ou **SRC** et sélectionner "**AUX**".

Régler d'abord le volume de votre équipement nomade.

Régler ensuite le volume de l'autoradio.

L'affichage et la gestion des commandes se font via l'équipement nomade.

Ecouter un CD

Insérer uniquement des disques compacts ayant une forme circulaire de 12 cm de diamètre.
Certains systèmes anti-piratage, sur disque d'origine ou CD copiés par un graveur personnel, peuvent générer des dysfonctionnements indépendants de la qualité du lecteur d'origine.
Sans appui sur la touche **EJECT**, insérer un CD dans le lecteur, la lecture commence automatiquement.

SOURCE

Pour écouter un disque déjà inséré, effectuer des pressions successives sur la touche **SOURCE** ou **SRC** et sélectionner "**CD**".

◀◀ ▶▶

Appuyer sur l'une des touches pour sélectionner un morceau du CD.

LIST

Appuyer sur la touche **LIST** pour afficher la liste des plages du CD.

◀◀ ▶▶

Maintenir appuyée une des touches pour une avance ou un retour rapide.

Ecouter une compilation

! Insérer une compilation MP3 dans le lecteur CD ou brancher une clé à la prise USB, directement ou à l'aide d'un cordon.

Le système constitue des listes de lecture (mémoire temporaire) dont le temps de création peut prendre de quelques secondes à plusieurs minutes.
Les listes de lecture sont actualisées à chaque coupure du contact ou connexion d'une clé USB.
La lecture commence automatiquement après un temps qui dépend de la capacité de la clé USB.

Lors d'une première connexion, le classement proposé est un classement par dossier. Lors d'une reconnexion, le système de classement préalablement choisi est conservé.

SOURCE — Pour écouter un disque ou une clé déjà inséré, effectuer des pressions successives sur **SOURCE** ou **SRC** et sélectionner "**CD**" ou "**USB**".

◀◀ ▶▶ — Appuyer sur l'une des touches pour sélectionner la piste précédente ou suivante.

▲ ▼ — Appuyer sur l'une des touches pour sélectionner le répertoire précédent ou suivant en fonction du classement choisi.

◀◀ ▶▶ — Maintenir appuyée une des touches pour une avance ou un retour rapide.

LIST — Appuyer sur **LIST** pour afficher l'arborescence des dossiers de la compilation.

▲ ▼ — Sélectionner une ligne dans la liste.

OK — Sélectionner une plage ou un dossier.

↩ — Remonter l'arborescence.

◀◀ ▶▶ — Sauter une plage.

Streaming - Lecture des fichiers audio via Bluetooth

Selon compatibilité du téléphone

Le streaming permet l'écoute des fichiers musicaux du téléphone via les haut-parleurs du véhicule.
Le téléphone doit savoir gérer les profils Bluetooth adéquats (Profils A2DP / AVRCP).

Jumeler/connecter le téléphone : voir le chapitre TELEPHONER.

SOURCE — Activer la source streaming en appuyant sur **SOURCE** ou **SRC**.
Le pilotage de la lecture se fait par les commandes de l'autoradio. Les informations contextuelles peuvent être affichées à l'écran.

! Dans certains cas, la lecture des fichiers audio doit être initiée à partir du téléphone.

La qualité d'écoute dépend de la qualité d'émission du téléphone.

Mode de lecture

! Les modes de lecture disponibles sont :
- Normal : les pistes sont diffusées dans l'ordre, selon le classement des fichiers choisi.
- Aléatoire : les pistes sont diffusées de manière aléatoire parmi les pistes d'un album ou d'un répertoire.
- Aléatoire sur tout le média : les pistes sont diffusées de manière aléatoire parmi toutes les pistes enregistrées sur le média.
- Répétition : les pistes diffusées sont uniquement celles de l'album ou du répertoire en cours d'écoute.

MENU Appuyer sur **OK** pour accéder au menu contextuel.
ou
Appuyer sur **MENU**.

◀◀ ▶▶ **OK** Sélectionner "**Multimédia**" et valider.

◀◀ ▶▶ **OK** Sélectionner "**Paramètres média**" et valider.

◀◀ ▶▶ **OK** Sélectionner "**Mode de lecture**" et valider.

◀◀ ▶▶ **OK** Choisir le mode de lecture souhaité et valider **OK** pour enregistrer les modifications.

Informations et conseils

L'autoradio ne lit que les fichiers avec l'extension ".mp3" ou ".wma" avec un taux de compression constant ou variable de 32 Kbps à 320 Kbps.

Il est conseillé de rédiger les noms de fichiers avec moins de 20 caractères en excluant les caractères particuliers (ex : « ? ; ù) afin d'éviter tout problème de lecture ou d'affichage.

Les playlists acceptées sont de type .m3u et .pls.
Le nombre de fichier est limité à 5 000 dans 500 répertoires sur 8 niveaux maximum.

! Sur un même disque, le lecteur CD peut lire jusqu'à 255 fichiers MP3 répartis sur 8 niveaux de répertoire. Il est cependant recommandé de se limiter à deux niveaux afin de réduire le temps d'accès à la lecture du CD.
Lors de la lecture, l'arborescence des dossiers n'est pas respectée.

Pour pouvoir lire un CDR ou un CDRW gravé, sélectionner lors de la gravure les standards ISO 9660 niveau 1, 2 ou Joliet de préférence.

Si le disque est gravé dans un autre format, il est possible que la lecture ne s'effectue pas correctement.
Sur un même disque, il est recommandé de toujours utiliser le même standard de gravure, avec une vitesse la plus faible possible (4x maximum) pour une qualité acoustique optimale.
Dans le cas particulier d'un CD multi-sessions, le standard Joliet est recommandé.

Utiliser uniquement des clés USB au format FAT32 (File Allocation Table).

! Ne pas connecter de disque dur ou appareils USB autres que des équipements audio à la prise USB. Cela risque d'endommager votre installation.

Téléphone

Jumeler un téléphone Première connexion

Les services offerts sont dépendants du réseau, de la carte SIM et de la compatibilité des appareils Bluetooth utilisés.
Vérifiez sur le manuel de votre téléphone et auprès de votre opérateur, les services auxquels vous avez accès.

! Pour des raisons de sécurité et parce qu'elles nécessitent une attention soutenue de la part du conducteur, les opérations de jumelage du téléphone mobile Bluetooth au système mains-libres Bluetooth de votre autoradio, doivent être réalisées **véhicule à l'arrêt** et contact mis.
Connectez-vous sur www.citroen.pays pour plus d'informations (compatibilité, aide complémentaire, ...).

Activer la fonction Bluetooth du téléphone et s/assurer qu'il est "visible par tous" (se référer à la notice du téléphone).

MENU Appuyer sur **MENU**.

◀◀ ▶▶ **OK** Sélectionner "**Connexion Bluetooth**" et valider.

▲ ▼ **OK** Sélectionner "**Rechercher un périphérique**".

Une fenêtre s/affiche avec "**Recherche en cours...**".

▲ ▼ **OK** Dans la liste, sélectionner le téléphone à connecter et valider. On ne peut connecter qu'un téléphone à la fois.

Dans certains cas, la référence de l'appareil ou l'adresse Bluetooth peuvent apparaître à la place du nom du téléphone.

◀◀ ▶▶ **OK** Un clavier virtuel s'affiche à l/écran : composer un code à 4 chiffres minimum et valider par **OK**.

Un message s'affiche à l/écran du téléphone : composer le même code et valider.

En cas d'échec le nombre d'essai est illimité.

Accepter la connexion sur le téléphone.

Un message apparaît à l'écran pour confirmer la réussite de la connexion.

! Le jumelage peut être également initié à partir du téléphone en recherchant les équipements Bluetooth détectés.
Le répertoire et le journal des appels sont accessibles après le délai de synchronisation (si le téléphone est compatible).
La connexion automatique doit être configurée dans le téléphone pour permettre la connexion à chaque démarrage du véhicule.

Gestion des connexions

i La connexion du téléphone comprend automatiquement le kit mains-libres et le streaming audio.
La capacité du système à ne connecter qu'un seul profil dépend du téléphone.
Les deux profils peuvent se connecter par défaut.

MENU Appuyer sur **MENU**.

◀◀ ▶▶ **OK** Sélectionner "**Connexion Bluetooth**" et valider.

▲ ▼ **OK** Sélectionner "**Gestion connexions**" et valider. La liste des téléphones appairés s'affiche.

Indique qu'un appareil est connecté.

Indique la connexion du profil streaming audio.

Indique la connexion du profil téléphone mains-libres.

▲ ▼ OK Sélectionner un téléphone et valider.

▲ ▼ OK Puis sélectionner et valider :

- "**Connecter téléphone**" / "**Déconnecter téléphone**" : pour connecter / déconnecter le téléphone ou le kit mains-libres seul.
- "**Connecter lecteur média**" / "**Déconnecter lecteur média**" : pour connecter / déconnecter le streaming seul.
- "**Connecter téléphone + lecteur média**" / "**Déconnecter téléphone + lecteur média**" : pour connecter / déconnecter le téléphone (kit mains-libres et streaming).
- "**Supprimer connexion**" : pour supprimer le jumelage.

Passer un appel - Numéroter

SOURCE OK Pour afficher le menu "**TELEPHONE**" :

- Faites un appui long sur **SOURCE** ou **SRC**.
- Ou, appuyer sur **OK** pour afficher le menu contextuel. Sélectionner "**Appeler**" et valider.
- Ou, appuyer sur **MENU**, sélectionner "**Téléphone**" et valider. Sélectionner "**Appeler**" et valider.

▲ ▼ OK Sélectionner "**Numéroter**" pour composer un numéro et valider.

◀◀ ▶▶ OK Sélectionner les chiffres un à un à l'aide des touches ◀◀ et ▶▶ et de la commande de validation.

Correction permet d'effacer les caractères un à un.

▲ ▼ OK Sélectionner **OK** et valider pour lancer l'appel.

Passer un appel - Derniers numéros composés

(Selon compatibilité du téléphone.)

SOURCE Pour afficher le menu "**TELEPHONE**" :

- Faites un appui long sur **SRC/ TEL**.
- Ou, appuyer sur la molette pour afficher le menu contextuel. Sélectionner "**Appeler**" et valider.
- Ou, appuyer sur **MENU**, sélectionner "**Téléphone**" et valider. Sélectionner "**Appeler**" et valider.

▲ ▼ OK Sélectionner "**Journal des appels**" et valider.

▲ ▼ OK Sélectionner le numéro et valider pour lancer l'appel.

Le journal des appels comprend les appels émis et reçus depuis le véhicule en lien avec le téléphone connecté.

! Il est possible de passer un appel directement depuis le téléphone, stationner le véhicule par mesure de sécurité.

Passer un appel - A partir du répertoire

SOURCE

Pour afficher le menu "**TELEPHONE**" :
- Faites un appui long sur **SRC/ TEL**.
- Ou, appuyer sur la molette pour afficher le menu contextuel. Sélectionner "**Appeler**" et valider.
- Ou, appuyer sur **MENU**, sélectionner "**Téléphone**" et valider. Sélectionner "**Appeler**" et valider.

▲ ▼ OK

Sélectionner "**Répertoire**" et valider.

▲ ▼ OK

Sélectionner un contact puis valider.



Maison
Travail
Portable
(selon les informations disponibles dans les fiches contact du répertoire du téléphone connecté).

▲ ▼ OK

Sélectionner le numéro et valider.

Recevoir un appel

Un appel entrant est annoncé par une sonnerie et un affichage superposé sur l'écran multifonction.

◀◀ ▶▶ OK

"**OUI**" pour accepter l'appel est sélectionné par défaut.
Appuyer sur **OK** pour accepter l'appel.
Sélectionner "**NON**" et valider pour refuser l'appel.
ou
Appuyer sur une de ces touches pour accepter l'appel.

Un appui long sur **ESC** ou sur **TEL**, **SOURCE** ou **SRC** permet également de refuser un appel entrant.

SOURCE SRC

Gestion des appels

OK

En cours de communication, appuyer sur **OK** pour afficher le menu contextuel.

Raccrocher

▲ ▼ OK

A partir du menu contextuel, sélectionner "**Raccrocher**" pour terminer l'appel.

SOURCE SRC

Un appui long sur une de ces touches termine également l'appel.

Secret - Muet

▲ ▼ OK

(pour que le correspondant n'entende plus)

▲
▼
OK

A partir du menu contextuel :
- cocher "**Micro OFF**" pour désactiver le micro.
- décocher "**Micro OFF**" pour réactiver le micro.

Mode combiné

(pour quitter le véhicule sans couper la communication)

▲
▼
OK

A partir du menu contextuel :
- cocher "**Mode combiné**" pour passer la communication sur le téléphone.
- décocher "**Mode combiné**" pour transmettre la communication au véhicule.

Dans certains cas, le mode combiné doit être activé à partir du téléphone.
Si le contact a été coupé, lorsque vous le remettrez, au retour dans le véhicule, la connexion bluetooth se réactivera automatiquement (selon compatibilité du téléphone).

Serveur vocal

▲
▼
OK

A partir du menu contextuel, sélectionner "**Tonalités DTMF**" et valider pour utiliser le clavier numérique, afin de naviguer dans le menu d'un serveur vocal interactif.

Double appel

▲
▼
OK

A partir du menu contextuel, sélectionner "**Permuter**" et valider pour reprendre un appel laissé en attente.

Répertoire

SOURCE
▲
▼
OK

Pour accéder au répertoire, faire un appui long sur **SOURCE** ou **SRC** ou faites un appui sur **OK** et sélectionner "**Appeler**" et valider.

▲
▼
OK

Sélectionner "**Répertoire**" pour voir la liste des contacts.

MENU

Pour modifier les contacts enregistrés dans le système, appuyer sur **MENU** puis sélectionner "**Téléphone**" et valider.
Sélectionner "**Gestion répertoire**" et valider.
Vous pouvez :
- "**Consulter une fiche**",
- "**Supprimer une fiche**",
- "**Supprimer toutes les fiches**".



Le système accède au répertoire du téléphone selon la compatibilité de celui-ci et pendant la connexion en Bluetooth.



A partir de certains téléphones connectés en Bluetooth, vous pouvez envoyer un contact vers le répertoire de l'autoradio.
Les contacts ainsi importés sont enregistrés dans un répertoire permanent visible par tous, quelque soit le téléphone connecté.
Le menu du répertoire est inaccessible tant que celui-ci est vide.

Réglages audio

Ecran C



Appuyer sur ♬ pour afficher le menu des réglages audio.

Les réglages disponibles sont :
- Ambiance,
- Grave,
- Aigu,
- Loudness,
- Répartition : Personnalisé ou Conducteur,
- Balance gauche / droite,
- Fader (Balance avant / arrière),
- Volume auto.

▲ ▼ OK Sélectionner et valider "**Autres réglages...**" pour afficher la suite de la liste des réglages disponibles.

! La répartition (ou spatialisation grâce au système Arkamys©), est un traitement audio qui permet d'améliorer la qualité sonore en fonction du réglage choisi, correspondant à la position des auditeurs dans le véhicule.

i Les réglages audio Ambiance, Aigu et Grave sont différents et indépendants pour chaque source sonore.

i Audio embarqué : le Sound Staging d/Arkamys© optimise la répartition du son dans l'habitacle.

Ecran A



Appuyer sur ♬ pour afficher le menu des réglages audio.

◀◀ ▶▶ Appuyer sur ◀◀ ou ▶▶ pour modifier le réglage sélectionné.

▲ ▼ Appuyer sur ▲ ou ▼ pour accéder au réglage précédent / suivant de la liste.

! Les réglages audio Ambiance, Aigu et Grave sont différents et indépendants pour chaque source sonore.

Questions fréquentes

Les informations décrites ci-après regroupent les réponses aux questions les plus fréquemment posées concernant votre autoradio.

QUESTION	REPONSE	SOLUTION
Il y a un écart de qualité sonore entre les différentes sources audio (radio, CD...).	Pour permettre une qualité d'écoute optimum, les réglages audio (Volume, Grave, Aigus, Ambiance, Loudness) peuvent être adaptés aux différentes sources sonores, ce qui peut générer des écarts audibles lors d'un changement de source (radio, CD...).	Vérifier que les réglages audio (Volume, Grave, Aigus, Ambiance, Loudness) sont adaptés aux sources écoutées. Il est conseillé de régler les fonctions AUDIO (Grave, Aigus, Balance Ar-Av, Balance Ga-Dr) sur la position milieu, de sélectionner l'ambiance musicale "Aucune", de régler la correction loudness sur la position "Active" en mode CD et sur la position "Inactive" en mode radio.
En modifiant le réglage des aigus et des graves, le choix de l'ambiance est annulé.	Le choix d'une ambiance impose un réglage spécifique des aigus et des graves.	Pour obtenir l'environnement sonore souhaité, modifier le réglage des aigus et des graves ou choisir une ambiance pré-définie.
En modifiant l'ambiance, les réglages préalables des aigus et des graves sont annulés.		
En modifiant la répartition "Conducteur" / "Tous passagers", les réglages de balance sont annulés.	Le choix d'une répartition impose un réglage spécifique des balances. Modifier l'un sans l'autre est impossible.	Modifier le réglage des balances ou le réglage de répartition pour obtenir l'environnement sonore souhaité.
En modifiant le réglage des balances, la répartition "Conducteur" ou "Tous passagers" est annulée.		

La qualité de réception de la station radio écoutée se dégrade progressivement ou les stations mémorisées ne fonctionnent pas (pas de son, 87,5 Mhz s'affiche...).	Le véhicule est trop éloigné de l'émetteur de la station écoutée ou aucun émetteur n'est présent dans la zone géographique traversée.	Activer la fonction RDS et lancer une nouvelle recherche de la station afin de permettre au système de vérifier si un émetteur plus puissant se trouve dans la zone géographique.
	L'environnement (colline, immeuble, tunnel, parking sous-sol...) bloque la réception, y compris en mode de suivi RDS.	Ce phénomène est normal et ne traduit pas une défaillance de l'autoradio.
	L'antenne est absente ou a été endommagée (par exemple lors du passage dans une station de lavage automatique ou dans un parking souterrain).	Faire vérifier l'antenne par le réseau CITROËN.
Coupures du son de 1 à 2 secondes en mode radio.	Le système RDS recherche, pendant cette brève coupure du son, une autre fréquence pour permettre une meilleure réception de la station.	Désactiver la fonction RDS si le phénomène est trop fréquent et toujours sur le même parcours.
L'annonce trafic (TA) est affichée. Je ne reçois aucune information routière.	La station radio ne diffuse pas d'information trafic.	Basculer sur une radio qui diffuse des informations trafic.
Les stations mémorisées ne sont pas retrouvées (pas de son, 87,5 Mhz s'affiche...).	La gamme d'onde sélectionnée n'est pas la bonne.	Appuyer sur la touche BAND pour retrouver la gamme d'onde où sont mémorisées les stations.

Le CD est éjecté systématiquement ou n'est pas lu par le lecteur.	Le CD est placé à l'envers, illisible, ne contient pas de données audio ou contient un format audio illisible par l'autoradio. Le CD est protégé par un système de protection anti-piratage non reconnu par l'autoradio.	- Vérifier le sens de l'insertion du CD dans le lecteur. - Vérifier l'état du CD : le CD ne pourra pas être lu s'il est trop endommagé. - Vérifier le contenu s'il s'agit d'un CD gravé : consultez les conseils du chapitre "Audio". - Le lecteur CD de l'autoradio ne lit pas les DVD. - Du fait d'une qualité insuffisante, certains CD gravés ne seront pas lus par le système audio.
Le son du lecteur CD est dégradé.	Le CD utilisé est rayé ou de mauvaise qualité.	Insérer des CD de bonne qualité et les conserver dans de bonnes conditions.
	Les réglages de l'autoradio (graves, aigus, ambiances) sont inadaptés.	Ramener le niveau d'aigus ou de graves à 0, sans sélectionner d'ambiance.
Je n/arrive pas à connecter mon téléphone Bluetooth.	Il est possible que le Bluetooth du téléphone soit désactivé ou l/appareil non visible.	- Vérifier que le Bluetooth de votre téléphone est activé. - Vérifier dans les paramètres du téléphone qu'il est "Visible par tous".
	Le téléphone Bluetooth n/est pas compatible avec le système.	Vous pouvez vérifier la compatibilité de votre téléphone sur www.citroen.pays (services).
La connexion Bluetooth se coupe.	Le niveau de charge batterie du périphérique peut être insuffisant.	Recharger la batterie de l'équipement périphérique.
Le message "Erreur périphérique USB" ou "Périphérique non reconnu" s'affiche à l'écran.	La clé USB n'est pas reconnue. La clé est peut être corrompue.	Reformater la clé (FAT 32).

Un téléphone se connecte automatiquement en déconnectant un autre téléphone.	La connexion automatique prime sur les connexions manuelles.	Modifier les réglages du téléphone pour supprimer la connexion automatique.
Le lecteur Apple® n'est pas reconnu lors de la connexion sur la prise USB.	Le lecteur Apple® est d'une génération incompatible avec une connexion USB.	Connecter le lecteur Apple® à la prise AUX Jack à l'aide d'un câble non fourni.
Le disque dur ou périphérique n'est pas reconnu lors de la connexion sur la prise USB.	Certaines disques durs ou périphériques nécessitent une alimentation électrique supérieure à ce que l'autoradio fournit.	Branchez le périphérique sur la prise 230 V, la prise 12 V ou une alimentation externe. **Attention** : assurez vous que le périphérique ne transmet pas de tension supérieure à 5 V (risque de destruction du système).
En lecture streaming, le son se coupe momentanément.	Certaines modèles de téléphones privilégient la connexion avec le profil "mains-libres".	Supprimer la connexion du profil "mains-libres" pour améliorer la lecture streaming.
En lecture "Aléatoire sur tout le média", toutes les pistes ne sont pas prises en compte.	En lecture "Aléatoire sur tout le média", le système ne peut prendre en compte que 999 pistes.	
Moteur coupé, l'autoradio s'arrête après plusieurs minutes d'utilisation.	Lorsque le moteur est coupé, le temps de fonctionnement de l'autoradio dépend du niveau de charge de la batterie du véhicule. L'arrêt est normal : le mode économie d'énergie s'active automatiquement pour préserver le niveau de charge de la batterie nécessaire au démarrage du moteur. (Voir rubrique "Mode économie d'énergie").	Démarrer le moteur du véhicule afin d'augmenter la charge de la batterie.

Le message "le système audio est en surchauffe" s'affiche à l'écran.	Afin de protéger l'installation en cas de température environnante trop élevée, l'autoradio bascule dans un mode automatique de protection thermique menant à une réduction du volume sonore ou à l'arrêt de la lecture CD.	Couper le système audio pendant quelques minutes afin de laisser le système refroidir.

A

ABS 111
Accès et Démarrage Mains Libres 52-53, 55, 57
Accessoires 108, 141
Accoudoir arrière 91
Accoudoir avant 88-89
AdBlue® 21, 187-188
Additif AdBlue 21, 33
Afficheur du combiné 9-11, 149
Afficheur multifonction (avec autoradio) 37-41, 47
AFU 111
Aide au démarrage en pente 153
Aide au stationnement arrière 163-164
Aide au stationnement avant 164
Airbags 19, 117, 123
Airbags frontaux 118, 120, 123
Airbags latéraux 118-120
Airbags rideaux 119-120
Air conditionné automatique 77-80
Air conditionné manuel 75-76, 80
Alarme 59-61
Alerte de franchissement involontaire de ligne (AFIL) 160-161
Allumage automatique des feux 97, 100-101
Allumage automatique des feux de détresse 109
Aménagements arrière 91
Aménagements du coffre 91, 95-96
Aménagements intérieurs 83
Anneaux d'arrimage 91
Antiblocage des roues (ABS) 18, 111
Antidémarrage électronique 57, 137
Antipatinage des roues (ASR) 111-113
Antipincement 64-65
Antipollution 17
Antivol 137
Appel d'assistance 109-110
Appel d'urgence 109-110
Appoints en additif AdBlue® 187
Appuis-tête arrière 71-72
Appuis-tête avant 68
Arrêt du moteur 137
Arrêt du véhicule 135, 137-140, 146-149
ASR 111
Assistance au freinage d'urgence 111
Attelage 136, 172
Attelage à rotule démontable 173-176
Autodiagnostic moteur 17
Autonomie AdBlue 33-34
Avertisseur sonore 109

B

Bacs de porte 83
Balais d'essuie-vitre (changement) 107, 179
Balayage automatique des essuie-vitres 105-106
Banquette arrière 71-72
Barres de toit 179
Batterie 14, 185, 209-210, 212
Béquille de capot moteur 180-181
Black panel 36-37
BlueHDi 33, 187
Boîte à fusibles compartiment moteur 205-209
Boîte à fusibles planche de bord 205-209
Boîte à gants 83
Boîte de vitesses automatique 146-152, 186
Boîte de vitesses manuelle ... 145, 150-152, 186

C

Cache-bagages 95-96
Caisson de rangement 93
Capacité du réservoir carburant 168-169
Capot moteur 180-181
Carburant 170
Carburant (réservoir) 168-169
CDS 111
Ceintures de sécurité 114-116, 126
Chaînes à neige 171
Changement de la pile de la télécommande 52, 56
Changement d'un balai d'essuie-vitre 107, 179
Changement d'une lampe 198-199, 203-204
Changement d'une roue 193-194
Changement d'un fusible 205-209
Charge de la batterie 211-212
Chargement 179
Charges remorquables 216-218
Chauffage 75-76
Clé 52-54, 56-57
Clé à télécommande 49-50, 137
Clé électronique 52-55, 140
Clé non reconnue 140
Clignotants 25, 99-100, 200, 202
Coffre 62-63, 94
Combinés 9-11
Commande d'éclairage 25, 97, 100
Commande de secours coffre 63
Commande de secours portes 51, 55-56
Commande des lève-vitres 64-65
Commande des sièges chauffants 70-71
Commande d'essuie-vitre 105-107
Compte-tours 9-11
Compteur 9-11
Compteur kilométrique journalier 35-36
Configuration du véhicule 37-43, 47
Conseils de conduite 135-136
Console centrale 87
Consommation d'huile 182-183

Contact....138, 141
Contrôle de pression (avec kit)..... 190-192
Contrôle de Traction Intelligent..... 112
Contrôle du niveau d'huile moteur..... 32-33
Contrôle dynamique de stabilité (CDS)... 111-112
Contrôles....181, 185-186
Crevaison..... 190-192
Cric....193-194
Crochets....92

D

Date (réglage) 37-41, 47-48
Dégivrage....82
Délestage (mode)....177
Démarrage de secours....210
Démarrage du moteur....137
Démarrage d'un moteur Diesel....170
Démarrage du véhicule...135, 137-140, 146-149
Démarrer....210
Démontage d'une roue 196-198
Démontage du surtapis 84
Détection de sous-gonflage 165-166
Détrompeur carburant 169
Déverrouillage..... 52-53
Déverrouillage de l'intérieur....58
Déverrouillage des portes 49
Déverrouillage du coffre 49
Déverrouillage sélectif....62
Diesel 24
Dimensions 221
Direction assistée 19
Disques de freins....186

E

Eclairage coffre....93-94
Eclairage d'accompagnement....99-101
Eclairage d'accueil....101-102
Eclairage d'ambiance 86-87
Eclairage directionnel 103-104
Eclairage intérieur....85-87
Eclairage planche de bord....36
Eclairage statique d'intersection 104
Economie d'énergie (mode)....177
Ecran grand froid 172
Ecran monochrome 37-41, 47
Ecran multifonction (avec autoradio)...37-41, 47
Ecran tactile 41-43
Eléments d'identification....222
Enfants 127, 129-131
Enfants (sécurité)....133-134
Environnement....58
ESC/ASR..... 111
Essuie-vitre 24, 105-106
Essuie-vitre arrière 107
Etiquettes d'identification....222

F

Fermeture des portes 50, 53-54, 61
Fermeture du coffre 50, 62-63
Feux antibrouillard arrière 98, 203-204
Feux au xénon 199
Feux de croisement 97, 199, 201-202
Feux de détresse 109
Feux de plaque minéralogique 205
Feux de position..... 97, 100, 199, 202-204
Feux de recul 203-204
Feux de route 97, 199, 201-202
Feux de stationnement 100
Feux de stop 203-204
Feux diurnes 100, 199, 202
Feux halogènes 199-200
Feux indicateurs de direction 99, 200
Filet de rangement....91
Filtre à air 185
Filtre à gazole 181
Filtre à huile....185
Filtre à particules 184-185
Filtre habitacle 185
Fixations ISOFIX....128
Fonction autoroute (clignotants)....99
Fonction massage 69
Freinage dynamique de secours....142-144
Frein de stationnement..... 141, 186
Frein de stationnement électrique 16, 27, 142-144
Freins 186
Fusibles....205-209

G

Gonflage des pneus....222
Gonflage occasionnel (avec kit) 190-192

H

Haut-parleurs (montage)....178
Heure (réglage) 37-41, 47-48
Huile moteur....14, 182-183

I

Indicateur de changement de rapport 149
Indicateur de niveau d'huile moteur..... 32-33
Indicateur d'entretien 30
Indicateurs de direction 25
Indicateurs de direction (clignotants) 99-100, 199-200, 203-204
ISOFIX 129-130
ISOFIX (fixations).....128

J

Jauge de carburant..... 168-169
Jauge d'huile..... 32-33, 182-183

K

Kit anti-crevaison 190
Kit de dépannage provisoire de pneumatique..... 190-192

L

Lampe nomade 93
Lampes (changement).....198-199, 203-204
Lave-projecteurs.....106
Lave-vitre arrière 107
Lave-vitre avant 106
Lecteurs de carte.....85-86
Lève-vitres 64-65
Levier boîte de vitesses automatique....146-149
Levier boîte de vitesses manuelle.....145
Limiteur de vitesse.....154-157
Liquide de refroidissement 14
Localisation du véhicule 51
Lunette arrière (dégivrage).....82

M

Masses.....216-218
Mémorisation des positions de conduite.....70
Mémorisation d'une vitesse.....154
Miroir de courtoisie 83
Mise à jour de la date.....48
Mise à jour de l'heure.....47-48
Mise sous contact 141
Mode délestage 177
Mode économie d'énergie 177
Montage des haut-parleurs 178
Montre 47
Moteur 17
Moteur Diesel.....170, 214
Moteur essence 170, 181
Motorisations 216-218

N

Neutralisation de l'airbag passager..... 118, 123
Niveau d'additif gasoil.....184
Niveau d'huile..... 32-33, 182-183
Niveau du liquide de direction assistée.....183
Niveau du liquide de frein 183
Niveau du liquide de refroidissement ... 183-184
Niveau mini carburant..... 168-169
Niveaux et vérifications.....181-184
Numéro de série véhicule.....222

O

Obturateur amovible (pare-neige) 172
Ordinateur de bord.....43-46
Oubli de la clé 138
Outillage 193-194
Outils 205
Ouverture des portes..... 52-53, 61
Ouverture du capot moteur.....180-181
Ouverture du coffre.....52-53, 62-63

P

Panne de carburant (Diesel).....214
Panne moteur.....17
Paramétrage des équipements 37-43, 47
Pare-soleil.....83
Peinture.....222
Personnalisation 12
Pile de télécommande 52, 56-58
Plafonniers 85-86, 101-102
Plaques d'identification constructeur 222
Plaquettes de freins 186
Pneumatiques 222
Poignées de maintien 83
Point de masse déporté.....181

Porte-canettes 87
Porte-cartes 83
Portes 61
Portes arrière 133-134
Pose des barres de toit 179
Pose des hauts-parleurs 178
Position accessoires 141
Positions de conduite (mémorisation) 70
Prééquipement radio 178
Pression des pneumatiques 222
Pression huile moteur 14
Prétension pyrotechnique (ceintures de sécurité) 116
Prise accessoires 12 V 84, 88, 91-92
Prise JACK 85
Prises audio 85
Prises auxiliaires 85
Prise USB 85
Programme de stabilité électronique (ESC) 111
Projecteurs antibrouillard avant 25, 98, 104, 199, 203
Projecteurs directionnels 102-103, 199
Projecteurs (réglages) 102
Protection des enfants 118, 121-123, 127-131

R

Rangements 83, 87-89, 91
Réamorçage circuit de carburant 214
Recharge batterie 211-212
REF 111
Référence couleur peinture 222
Régénération filtre à particules 185
Réglage de la date 37-41, 47-48
Réglage de l'heure 37-41, 47-48
Réglage des appuis-tête 68
Réglage des projecteurs 102
Réglage des sièges 66-68
Réglage en hauteur des ceintures de sécurité 114-115
Réglage en hauteur et en profondeur du volant 73
Régulateur de vitesse 154, 157-159
Réinitialisation de la télécommande 52, 56
Réinitialisation des lève-vitres 64-65
Remise à zéro compteur kilométrique journalier 35-36
Remise à zéro indicateur d'entretien 32
Remontage d'une roue 196-198
Remorquage d'un véhicule 213-214
Remorque 136, 172
Remplacement des fusibles 205-209
Remplacement des lampes 198-199, 203-204
Remplacement filtre à air 185
Remplacement filtre à huile 185
Remplacement filtre habitacle 185
Remplissage du réservoir de carburant 168-170
Répartiteur électronique de freinage (REF) 111
Répétiteur latéral (clignotant) 202
Réservoir d'additif AdBlue® 187
Réservoir de carburant 168-169
Rétroviseur intérieur 75
Rétroviseurs extérieurs 73-74, 161-163
Révisions 30
Rhéostat d'éclairage 9-11, 36
Rotule démontable sans outil 173-176
Roue de secours 193-195, 222

S

Sangle de maintien 91
SCR (Réduction Catalytique Sélective) 187
Sécurité des enfants 118, 121-123, 127, 129-131
Sécurité enfants 64-65, 133-134
Sièges arrière 71-72
Sièges avant 66-68, 70
Sièges chauffants 70-71
Sièges électriques 67-68
Sièges enfants 116, 121-122, 126-127, 132
Sièges enfants classiques 126
Sièges enfants ISOFIX 128-131
Signal de détresse 109
Sous-capot moteur 181
Sous-gonflage (détection) 165-166
Stop & Start 25, 47, 78, 150-152, 180, 185, 213
Super-verrouillage 50, 54
Surtapis 84
Surveillance des angles morts 161-163
Synchronisation de la télécommande 52, 56
Système d'antipollution SCR 22
Système SCR 187

T

Tableaux des fusibles 205-209
Tablette arrière 92, 95-96
Tablette tactile 41-43
Télécommande 49-50, 52-55, 57
Témoin de préchauffage moteur Diesel 24
Témoin de service 17
Témoin du système d'antipollution SCR 22
Témoins d'alerte 12, 16, 23
Témoins de marche 12-13, 23
Témoins d'état 23

Témoins lumineux 12-13
Température du liquide de refroidissement 14
Tiroir de rangement 90
Toit vitré panoramique 94
Totalisateur kilométrique 35-36
Transport d'objets longs 91
Trappe à carburant 168-169
Trappe à ski 91

U

UREA 33

V

Ventilation 75-76, 80
Vérification des niveaux 182-184
Vérifications courantes 185-186
Verrouillage 57
Verrouillage centralisé 50, 53-54, 58
Verrouillage de l'intérieur 58
Vidange 182-183
Vide-poches 87
Volant (réglage) 73
Volet d'occultation du toit panoramique 94

Automobiles CITROËN atteste, par application des dispositions de la réglementation européenne (Directive 2000/53) relative aux véhicules hors d'usage, qu'elle atteint les objectifs fixés par celle-ci et que des matières recyclées sont utilisées dans la fabrication des produits qu'elle commercialise.

Les reproductions et traductions même partielles de ce document sont interdites sans autorisation écrite d'Automobiles CITROËN.

4Dconcept
Xerox
Interak

Imprimé en UE
Français

04-17



Automobiles CITROËN
Siège social : 6, rue Fructidor 75017 Paris - France
Tél. : +33 (0) 1 58 79 79 79 - www.citroen.com
Société anonyme au capital de 159 000 000 € - R.C.S. : 642 050 199 R.C.S. Paris - SIRET : 642 050 199 00990 - APE : 7010Z

CITROËN



CRÉATIVE TECHNOLOGIE

FR. 17.C4.0010